

Marc-Antoine
Pérouse de Montclos

Diaspora et terrorisme

PRESSES DE SCIENCES PO

Diaspora et terrorisme

Du même auteur

Le Nigeria, Paris, Karthala, coll. « Méridiens », 1994, 323 p.

Violence et sécurité urbaines en Afrique du Sud et au Nigeria, un essai de privatisation : Durban, Johannesburg, Kano, Lagos et Port-Harcourt, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 1997, 2 vol., 303 p. et 479 p.

L'aide humanitaire, aide à la guerre ?, Bruxelles, Complexe, 2001, 208 p.
Villes et violences en Afrique subsaharienne, Paris, Karthala-IRD, 2002, 311 p.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Diaspora et terrorisme

PRESSES DE SCIENCES PO

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine

Diaspora et terrorisme. — Paris : Presses de Sciences Po, 2003. — (Collection académique)

ISBN 2-7246-0897-6

RAMEAU : réfugiés somaliens

envois de fonds : Somalie

Somalie : politique et gouvernement : 1960-...

DEWEY : 325 : Migrations internationales et colonisation

320.7 : Science politique (politique et gouvernement). Conjoncture et conditions politiques

670 : Somalie

Public concerné : Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2003. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

Table des matières

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS | 11 |
| INTRODUCTION | 13 |
| CHAPITRE 1. Somalie année zéro : les raisons d'une destruction | 21 |
| La théorie du complot | 22 |
| L'explication par la tradition plutôt que par l'histoire | 27 |
| La dictature au centre des accusations | 39 |
| Sur les décombres de l'État | 42 |
| CHAPITRE 2. L'islam, de l'Afghanistan à la Somalie : un espoir déçu ? | 47 |
| La montée en puissance de l'islamisme en Somalie | 48 |
| Un soutien aux indigents | 52 |
| La capacité à maintenir l'ordre | 56 |
| Un embryon de nationalisme religieux | 58 |
| Un syncrétisme « africain » | 59 |
| La primauté de la coutume sur le droit musulman | 61 |
| Un islam divisé | 63 |
| La crainte d'une expansion islamiste | 65 |
| CHAPITRE 3. Le « Somali méchant » : vieux contentieux et nouveaux stigmates..... | 73 |
| De la convergence des trafics d'armes et de drogues | 74 |

| | |
|--|-----|
| Le braconnier et le contrebandier..... | 78 |
| Les racines d'un racisme africain..... | 82 |
| L'Éthiopie et la crise de l'Ogaden..... | 85 |
| Le Kenya et le spectre de la sécession <i>shifita</i> | 87 |
| Djibouti en eaux troubles..... | 91 |
| Le Yémen dans une mauvaise conjoncture..... | 93 |
| La loi du nombre dans les pays du Golfe..... | 95 |
| | |
| CHAPITRE 4. Des camps de réfugiés aux diasporas urbaines..... | 99 |
| Une solution de facilité, les camps..... | 101 |
| Du refoulement à l'enfermement..... | 103 |
| De nouvelles compétitions économiques en milieu rural..... | 108 |
| La clandestinité en ville..... | 111 |
| La négation du réfugié dans le Golfe..... | 113 |
| Une discrétion de rigueur..... | 117 |
| | |
| CHAPITRE 5. Le « Somalien volant » : la diaspora de proximité..... | 121 |
| Le Kenya entre répulsion et acclimatation..... | 123 |
| L'Éthiopie sur ses gardes..... | 129 |
| Djibouti, des possibilités d'intégration..... | 132 |
| Le Yémen, une indifférence en guise de tolérance..... | 134 |
| Dans les villes d'Arabie Saoudite et des Émirats..... | 142 |
| | |
| CHAPITRE 6. Le « Somalien évanescant » : la diaspora en Occident..... | 145 |
| Un regroupement urbain et clanique..... | 146 |
| Des filières assez diverses..... | 151 |
| Une diaspora « invisible »..... | 156 |
| Une communauté mal intégrée..... | 159 |
| | |
| CHAPITRE 7. Réseaux financiers et <i>hawilad</i> : le nerf de la guerre..... | 169 |
| Les <i>hawilad</i> : un historique..... | 170 |
| Le fonctionnement présent..... | 172 |
| Les pays relais : le rôle essentiel du Golfe..... | 177 |
| Le pivot d'une économie de guerre..... | 182 |
| | |
| CHAPITRE 8. Diaspora et reconstruction : un bilan contrasté..... | 189 |
| Un rôle d'abord monétaire..... | 190 |
| Une sécurité sociale de l'urgence..... | 195 |

| | |
|---|-----|
| D'une dépendance à l'autre | 198 |
| Le financement des factions armées | 200 |
| Les ressources locales d'une économie de guerre | 202 |
| | |
| CHAPITRE 9. La Somalie éclatée et l'impossible recomposition d'un État-nation dans l'exil | 211 |
| Un rôle politique par défaut | 212 |
| Patronage et clientélisme..... | 217 |
| Des Somali à l'épreuve des élections : le cas du Kenya..... | 220 |
| Exode et particularismes identitaires | 225 |
| | |
| CONCLUSION | 237 |
| CHRONOLOGIE..... | 243 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 247 |
| INDEX | 257 |
| LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET CARTES..... | 263 |

Avant-propos

En réponse à une actualité pressante, ce livre vise surtout à proposer une analyse factuelle de la Somalie, pays qui, avec le Yémen, est suspecté de prêter abri à des sympathisants de la mouvance Ben Laden et qui fait donc l'objet d'une attention toute particulière de la part des États de la coalition antiterroriste. Début 2002, la marine américaine patrouillait au large des côtes somaliennes, des commandos avaient procédé à des missions de reconnaissance en profitant de la présence des troupes éthiopiennes dans la région de Luq et, ô coïncidence, les États-Unis envoyait 3 000 hommes accomplir des manœuvres d'entraînement avec l'armée kenyane le long de la frontière terrestre, comme s'ils se préparaient à une opération de plus grande envergure.

Il n'existe malheureusement pas en français de livres récents sur la Somalie ; les meilleurs ouvrages sont en anglais et n'ont pas été traduits. L'étude qui suit se fonde sur plus de cinq années d'enquête et, pour partie, sur certains de mes articles, dont les références se trouvent dans la bibliographie et qui ont été publiés de façon éparse dans des revues académiques, des livres collectifs, des actes de colloques ou des journaux spécialisés. Afin de faciliter la tâche du lecteur, les noms somali reprennent une orthographe francisée avec des dénominations claniques qui se réfèrent à la terminologie de l'anthropologue I.M. Lewis, proche de l'anglais. La transcription latine du somali, qui date de 1972, est souvent trompeuse pour ce qui est de la prononciation.

Mes travaux résultent d'une recherche qui a démarré en 1996, alors que j'étais en poste à Nairobi dans le cadre d'un programme d'études sur les réfugiés, et qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. Ma « filature » de la diaspora somalienne, si l'on peut s'exprimer de la sorte, s'est déroulée du sud vers le nord, à contre-courant de la plupart des investigations universitaires sur les migrations internationales : en l'occurrence depuis l'Afrique de l'Est – Kenya, Éthiopie, Djibouti, Ouganda et, bien sûr, la Somalie – jusqu'au Canada, au Danemark et en Grande-Bretagne, ceci en passant par le Yémen, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis dans la péninsule, sans oublier de nombreux contacts électroniques ou téléphoniques en Australie, aux États-Unis et en Europe du Nord.

Mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont aidé dans ces pérégrinations, quoi qu'il en soit, par ailleurs, de leurs motivations idéologiques, lucratives, intellectuelles, médiatiques ou professionnelles ; une mention toute spéciale pour les Scandinaves, assurément les plus coopératifs sur l'Internet. En revanche, ma reconnaissance ne va pas aux officiels africains, américains ou français qui rejettent systématiquement les demandes d'information sur les flux migratoires et qui, je l'espère néanmoins pour certains d'entre eux, auront peut-être l'occasion de lire avec intérêt les pages qui suivent. Cet ouvrage, enfin, est dédié à tous les travailleurs humanitaires tués en Somalie.

Introduction

Le 8 novembre 2001, un Somalien du nom d'Ahmed Noor Ali Jimale était interpellé à Doubaï. Son crime ? Être à la tête de ce que certains ont un peu pompeusement appelé un « holding financier » : plus concrètement, une entreprise de transfert des fonds de la diaspora somalienne vers la Corne de l'Afrique. Appelée Barakat, ladite compagnie, en l'occurrence, était accusée par les services américains d'être, selon le mot du secrétaire d'État à la Défense, Donald Rumsfeld, une « banque de la terreur », qui aurait financé la mouvance d'Oussama ben Laden par l'entremise d'un groupement islamiste en Somalie, al-Itihad. Tandis que les avoirs de Barakat en Occident étaient saisis, des navires américains, français et allemands étaient envoyés patrouiller le long des côtes somalienne et yéménite pour empêcher que l'ennemi mondial « numéro un » ne trouvât refuge dans un de ces deux pays.

L'attaque du 11 septembre 2001 contre les tours jumelles du World Trade Center a eu de multiples conséquences politiques, économiques, militaires, sociales et religieuses. Au-delà du choc émotionnel, un des aspects les plus surprenants de l'affaire a été de révéler la complexité de la nébuleuse financière qui alimentait les terroristes et les mouvements de lutte armée : du « noircissement » d'argent propre en quelque sorte, à contre-courant des procédures habituelles de blanchiment par des organisations criminelles.

L'argent est le nerf de la guerre, on le sait depuis longtemps. Mais, passé le premier effet de surprise, le drame du 11 septembre a mis en évidence la puissance explosive de réseaux fort discrets car échappant au repérage des mouvements bancaires ; les transactions en liquide des bureaux de change et les transferts financiers des immigrés, notamment. Au premier rang des accusés, ont naturellement comparu les diasporas musulmanes en Occident, impliquées malgré elles ou complices actives, c'est selon. Qu'il s'agisse de l'assassinat du commandant Massoud en Afghanistan, commandité depuis Londres, ou des préparatifs de l'attentat du World Trade Center, relayés *via* l'Allemagne et d'autres pays européens, la « base » d'Oussama ben Laden, al-Qaïda, a largement démontré l'ampleur de ses connexions internationales. L'entreprise terroriste du milliardaire saoudien a parfaitement su délocaliser ses activités et nous confronter à une figure quelque peu oubliée par les Français depuis la fin de la guerre d'Algérie : le porteur de valises, désormais « branché » sur l'Internet, voire « désincarné », comme dissous dans les méandres infinis de mondes virtuels.

Dans les années 1970, certes, le lien entre diaspora et terrorisme existait déjà. Mais il évoluait dans un tout autre registre, tant sur le plan idéologique que pratique quant aux modalités opératoires de la violence politique. Marquée par les affrontements entre superpuissances, l'époque était surtout hantée par les éclats du terroriste palestinien. À l'instar du kamikaze islamiste d'aujourd'hui, celui-ci posait des bombes, défiait la mort et se donnait en spectacle. Cependant, s'il détournait des avions, c'était pour atterrir à La Havane, à Entebbe... ou à Mogadiscio, et non pour aller s'écraser contre des gratte-ciel. Sa violence paraissait moins gratuite, moins fanatique aussi, car plus facilement perçue comme une conséquence indésirable des rivalités de la guerre froide, *via* la *kalachnikov* soviétique ou le *semtex* tchécoslovaque. Le Palestinien prenait des otages pour exiger la libération de ses frères en prison, attaquait des sportifs israéliens pour faire connaître sa cause, enlevait des enfants ou des patrons pour obtenir des rançons et financer son mouvement. Dans tous les cas, il formulait des demandes claires et relativement compréhensibles, quoi qu'il en soit, par ailleurs, de la légitimité d'une logique de terreur dont la rationalité tenait essentiellement à notre compréhension occidentale et laïque de la lutte d'un peuple chassé de sa terre.

Autre caractéristique, la trajectoire du nationaliste palestinien était parfaitement lisible, des camps de réfugiés du Liban aux bureaux de représentation de l'OLP en Europe. Or, il en va différemment de la diaspora somalienne, qui reste fort peu visible et compte parmi les communautés africaines les plus pauvres du monde développé. Par contraste avec le Palestinien d'autrefois, en outre, les quelques Somaliens d'al-Qaïda ne se sont pas battus pour leur pays mais pour une idéologie religieuse et transnationale qui les a incités à participer, de près ou de loin, aux attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar es-Salaam en 1998, puis contre le World Trade Center à New York en 2001.

De l'anarchiste qui, à la fin du XIX^e siècle, lançait des bombes pour détruire le monde bourgeois à l'islamiste qui fait exploser le symbole financier de la première puissance économique du monde, en passant par le guérillero tiers-mondiste qui se « contentait » de détourner des avions, qu'est-ce qui a donc changé ? Nul doute que le terroriste d'hier a quelques points communs avec celui de demain. Les deux « espèces » partagent un même dogmatisme, un même mépris de la mort et un même don de soi qui permettent de triompher des obstacles avec des moyens somme toute rudimentaires, pour ne pas dire amateurs – cutter d'aujourd'hui ou fulmicoton d'autrefois. Lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement aux ramifications des mouvements armés à l'étranger, on observe également des similitudes, notamment le besoin de donner à une « grande » cause un retentissement qui dépasse les frontières d'un terroir ou d'une chapelle sectaire, transcendées par la prétention à une dimension universelle.

Le caractère international des violences politiques n'est sûrement pas nouveau, de Lénine préparant en Suisse la révolution bolchevique de 1917 jusqu'à l'Irgoun mobilisant la diaspora juive pour soutenir ses attaques en Palestine contre le colonisateur britannique en 1947, sans parler des liens de l'Irish Republican Army avec l'Amérique ou des Tigres du Sri Lanka avec les Tamouls d'outre-mer. Les coups d'État fomentés par des opposants en exil ou les opérations de guérillas menées depuis des camps de réfugiés dans des pays voisins continuent aussi de défrayer la chronique. Mais l'intrigue devient un peu plus compliquée quand on l'aborde sous l'angle de diasporas par nature... très dispersées, voire clandestines au vu du renforcement des restrictions à l'immigration dans le monde développé.

Notre intention n'est certes pas d'écrire ici un traité de science politique sur le potentiel stratégique des communautés migrantes d'hier et d'aujourd'hui. L'objectif de cette monographie somalienne est, plus modestement, de proposer des clés d'analyse pour aider à comprendre les agissements d'une diaspora ignorée du grand public. Il s'agit notamment d'étudier les flux financiers en direction d'un pays somali dont l'implantation dans la Corne de l'Afrique déborde largement les limites officielles de ce que fut la République de Somalie avant la guerre civile. Le système, en l'occurrence, consiste à faire transiter l'argent par des compagnies spécialisées, les *hawilad*. Les fonds sont canalisés par le secteur bancaire jusqu'à deux principaux points nodaux, Jeddah et Doubaï, d'où ils sont retransmis de façon informelle vers les camps de réfugiés de la Corne, les villes d'Afrique de l'Est ou directement en Somalie. Les *hawilad* assurent le relais par le biais de fax qui donnent la liste des bénéficiaires. L'argent est redistribué sur place par des agents ou des commerçants qui voient aussitôt leurs comptes à l'étranger crédités d'un montant équivalent en devises, moyennant une commission allant de 5 % à 10 %. La manœuvre s'avère rapide et efficace, avec très peu de pertes en ligne.

Bien entendu, l'essentiel de ces fonds n'est pas destiné à financer des groupes armés et les Américains n'ont pas livré de preuves substantielles quant aux liens directs que les dirigeants de Barakat auraient entretenus avec la mouvance d'Oussama ben Laden. Plus important encore, il ne faudrait pas voir dans tout émigré somalien un terroriste en puissance ! Le propos de cet ouvrage n'est certainement pas de contribuer à fabriquer des stéréotypes xénophobes à propos d'un continent africain déjà affligé d'une bien triste réputation. Il s'agit plutôt de partir à la découverte d'une diaspora marquée par une certaine communauté de souffrance.

La guerre, l'instabilité politique et la déliquescence de l'État en Somalie ont en effet provoqué des déplacements massifs de populations. L'échec de la conquête militaire de l'Ogaden éthiopien en 1977, puis les rébellions armées des années 1980, l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991 et les luttes pour le pouvoir qui s'ensuivirent ont marqué les flux et reflux des réfugiés somali dans la région. Par strates successives, une véritable diaspora s'est constituée dans les pays voisins, en Afrique de l'Est, ainsi que dans la péninsule arabe et en Occi-

dent. Les Somaliens fuyant la destruction de leur pays ont été regroupés dans des camps ou ont rejoint des communautés qui s'étaient implantées depuis longtemps dans le Golfe et les anciens pays colonisateurs, à savoir la Grande-Bretagne et l'Italie. D'autres ont ouvert de nouvelles routes migratoires, notamment vers la Scandinavie, la Hollande et l'Amérique du Nord. Dans le monde développé, les chemins de l'exode ont souvent privilégié les grandes villes du fait des facilités de communication que celles-ci offraient, en particulier avec le pays d'origine. Londres, Rome ou Toronto abritent désormais des communautés substantielles de Somaliens.

Avec ses réfugiés dans des camps, ses clandestins dans les campagnes ou les agglomérations africaines et ses demandeurs d'asile en attente d'une régularisation aux portes de l'Occident, la diaspora somalienne ne paraît pas moins hétérogène. Elle est d'autant moins « visible » que les regroupements dans l'exil, s'ils ont révélé la puissance des solidarités claniques, ont, pour beaucoup, reproduit une vue étroite et segmentée de la nation somalienne. Les confusions de nationalités, de surcroît, ont contribué à brouiller les pistes. Les cinq branches de l'étoile du drapeau de la République somalienne font référence à une aire culturelle qui comprend, outre le *Somaliland* britannique et la *Somalia* italienne, réunifiés à l'Indépendance en 1960, le nord-est du Kenya, l'Ogaden éthiopien et l'ancienne Côte française des Somali, aujourd'hui Djibouti. Il faut, de ce point de vue, bien distinguer le terme « Somalien », qui mentionne une nationalité, et celui de « Somali », indéclinable car se référant à une grande famille ethnique. La nuance est d'importance car tous les Somali ne vivent pas en Somalie et, inversement, tous les habitants de ce qui fut la République de Somalie ne sont pas forcément des Somali, en raison de l'existence de minorités culturelles, ban-toues notamment.

Ajoutons encore que la France recense fort peu d'émigrés somaliens, tout au plus quelques Somali ressortissants de la petite République de Djibouti, et l'on comprendra mieux les raisons de la discrétion d'une diaspora qui s'est plutôt expatriée dans le monde anglo-saxon. Peuple d'origine pastorale, les Somali ne sont sûrement pas des sédentaires invétérés et leurs communautés à l'étranger connaissent d'impressionnants taux de rotation. En un sens, leur diaspora fait figure « d'objet de recherche non identifié » : d'ovni, même, si l'on s'attache à

reconstituer les diverses trajectoires du « Somalien volant » ! Souvent d'implantation très récente, la plupart des communautés somaliennes de par le monde n'ont pas dépassé le stade « nomade » de catégories transitoires, fugitives et précaires, ce qui ne facilite pas leur lecture. Les émigrés somaliens, enfin, ne sont guère médiatisés, contrairement à des Palestiniens habitués aux feux de l'actualité.

La dernière fois que la Somalie a occupé la Une des journaux, c'était lors de la grande famine de 1992, qui avait débouché sur une intervention « militaro-humanitaire » de Washington. Commanditée par Bush Senior puis gérée par un Clinton qui n'en pouvait mais, l'opération *Restore Hope* avait alors vu quelque 28 000 soldats américains débarquer dans ce pays dévasté de la Corne de l'Afrique. Deux ans plus tard, l'expérience s'était terminée sur un constat d'échec : les seigneurs de guerre somaliens avaient eu raison d'un gendarme mondial dont les combattants s'étaient avérés peu motivés pour aller défendre une cause humanitaire dans une guerre lointaine sur un continent « perdu ».

Cette humiliation, sans précédent depuis le Vietnam, n'a pas été pour rien, ensuite, dans la vigilance de Bush Junior à l'égard de la Somalie après le 11 septembre 2001. D'une certaine manière, l'armée américaine a d'ailleurs tiré les leçons de l'opération *Restore Hope* et s'est gardée, en Afghanistan, d'engager autant d'hommes sur le terrain. Guidés par la loi du talion et non la morale toujours ambiguë d'une action pseudo-humanitaire, les stratèges du Pentagone se sont contentés de bombarder l'Afghanistan depuis le ciel, comme au Kosovo. La Somalie, quant à elle, ne devait revenir dans les médias que par la bande, incarnant une sorte d'acteur terroriste par défaut, dont la menace provenait essentiellement de la capacité de nuisance d'un pays sans véritable État depuis la chute de la dictature Siad Barre.

De fait, la Somalie ne manque pas d'intriguer le politologue qui, au vu du libéralisme ambiant, finit par se demander s'il est possible de vivre sans État. Après 1991, le sud de la Somalie, en particulier, s'est enfoncé dans la guerre et n'est parvenu ni à rétablir la paix ni à reconstruire une autorité gouvernementale digne de ce nom. D'autres pays ont pourtant réussi, tout au long de leur guerre civile, à maintenir un semblant d'État, que ce soit dans l'enclave de Monrovia au Liberia ou, en exil, dans l'enceinte des organisations internationales pour l'Afghanistan après 1996 ou le Kampuchea démocratique dans les années 1980. Dans le

sud de la Somalie, il n'en a rien été et le processus de paix de la conférence d'Arta, à Djibouti en 2000, a difficilement débouché sur un gouvernement provisoire, certes reconnu par la communauté internationale mais sans aucun pouvoir réel.

Avant de s'interroger sur le rôle de la diaspora dans les circuits de financement des mouvements armés, il paraît ainsi nécessaire d'éclairer le lecteur sur la nature et les mécanismes de l'effondrement de l'appareil étatique en Somalie, qui font l'objet d'un premier chapitre. Ledit conflit, en l'occurrence, n'a pas seulement précipité les flux migratoires en dehors de la Corne de l'Afrique, mais également déterminé les cheminements et les modes de reconstitution d'une nation dans l'exil. Il explique notamment la genèse et les caractéristiques de la diaspora, qui sont exposées à grands traits dans les chapitres suivants.

Une fois ces éléments posés, il nous est alors possible de décrypter l'importance des transferts financiers des émigrés somaliens dans leur triple dimension économique, sociale et politique. Disons-le d'emblée, au risque de contredire les présomptions américaines : les envois de fonds de la diaspora n'ont pas eu l'impact déterminant des donations du monde arabe sur les mouvements fondamentalistes en Somalie, pays à l'islam plutôt accommodant. En revanche, ils jouent un rôle essentiel car ils assurent la survie de bien des Somaliens restés dans la Corne de l'Afrique : fermer les *hawilad* en Occident équivaut, de ce point de vue, à couper les vivres d'une bonne partie de cette population. Il faut donc relativiser l'approche des pays développés qui perçoivent l'arrivée de réfugiés comme une contrainte supplémentaire pour leurs systèmes d'aide sociale. D'un côté, les envois des exilés proviennent très largement du surplus extrait des allocations destinées aux demandeurs d'asile, ce qui laisse à penser que celles-ci sont surévaluées, voire trop généreuses. D'un autre côté, l'apport des *hawilad* en Somalie revient à fournir une aide détournée, dont la gestion aux mains des autochtones permet de réduire les dépenses des organisations internationales et non gouvernementales.

De fait, la diaspora concourt, au même titre que les opérateurs humanitaires, à perpétuer une certaine forme de dépendance. Ses investissements dans le pays d'origine des migrants ne pourront se réaliser pleinement qu'en période de reconstruction, quand les seigneurs de guerre auront démobilisé et qu'une solution politique aura enfin été dégagée par les diverses parties en présence.

C'est précisément là que le bât blesse : l'État-nation ne s'est guère retrouvé sur les chemins de l'exil ; bien au contraire, les procédures d'exode ont contribué à diluer la Somalie éclatée dans une diaspora mondialisée. Le rôle politique des Somali d'outre-mer, à cet égard, s'envisage surtout par défaut, en l'absence d'État.

Chapitre 1

Somalie année zéro : les raisons d'une destruction

Comme le Liberia et, dans une moindre mesure, l'Afghanistan, la Somalie est le théâtre d'un conflit dit « de basse intensité » dont l'irrationalité supposée vient de ce qu'il a pris toute son ampleur après la fin de la guerre froide et ne répondait donc plus aux logiques d'affrontement des grandes puissances. Les hostilités se sont en effet perpétuées malgré la chute du gouvernement Siad Barre en 1991, avec des tentatives de reconstruction étatique au nord et une situation pour le moins chaotique au sud. À Mogadiscio en particulier, l'enjeu politique du recours aux armes a vite témoigné de la déliquescence du contrôle social et s'est souvent réduit à sa plus simple expression, le vol et le pillage. On estime que, depuis 1985, près de 100 000 Somaliens sont morts à cause des combats, dont 50 000 lors de la lutte contre la dictature avant 1991, peut-être 40 000 au cours des affrontements de 1992 qui opposèrent ensuite les différents protagonistes se déchirant pour le pouvoir, et 10 000 au cours des opérations militaires de la communauté internationale contre les seigneurs de guerre en 1993-1995¹. À cela s'ajoutent les 200 000 à 350 000 morts résultant de la famine de 1992, qui fut largement une conséquence de la guerre (voir la chronologie en annexe).

1. T.G. Weiss, *Military-Civilian Interactions. Intervening in Humanitarian Crises*, Lanham (Maryland), Rowman & Littlefield, 1999, p. 78.

La prolongation des hostilités en Somalie obéit en fait à une multitude de causalités qui s'inscrivent dans une temporalité plus ou moins longue. Les thèses à ce propos sont nombreuses et suscitent bien des controverses. *Grosso modo*, trois types d'analyses ont essayé d'expliquer un pareil enlèvement. Avec l'intervention américaine de la fin 1992, l'une insiste sur les ingérences extérieures et à la faveur des Somaliens qui cherchent à se défaire de leurs propres responsabilités en la matière. L'autre, qui fait davantage l'unanimité mais paraît moins directement politique, souligne au contraire le rôle de la tradition dans la violence endogène de communautés d'origine pastorale. La dernière, enfin, met l'accent sur les méfaits de la dictature de Siad Barre, qui dura de 1969 à 1991 et militarisa complètement la société somalienne ; une telle grille d'analyse recoupe d'ailleurs en partie la première parce qu'elle étudie une période marquée par les alliances de la guerre froide. Il est vrai qu'entre le local et le global, aucun de ces facteurs de conflit ne s'avère exclusif d'un autre.

La théorie du complot

En dépit de ressources dérisoires, l'intérêt stratégique de la côte somalienne a indéniablement suscité la convoitise des puissances coloniales puis américaine et soviétique. Nomadisme aidant, il n'est pas jusqu'au roi des Gitans à Genève, Vaïda Voeved III, qui ait réclamé, à la fin des années 1960, la création d'un foyer national sur la terre ancestrale de son peuple, un Romanistan mythique et situé en Somalie !

Plus sérieusement, les Italiens prirent possession du sud de la Somalie en ayant des visées sur l'Éthiopie, qu'ils finirent par envahir sous la conduite de Mussolini après un opportun incident de frontière à Walwal, le 5 décembre 1934. Établis à Aden depuis 1839, les Britanniques, eux, proclamèrent un protectorat au nord pour contrôler l'entrée de la mer Rouge, ravitailler leur armée en bétail et empêcher le pillage de leurs bateaux par les pirates du cap Gardafui. Présents à Djibouti, territoire en majorité somali, les Français n'ont pas non plus été absents de la compétition à l'époque. Quand leur consul à Aden fut assassiné sur la côte somalienne, ils ont envoyé une expédition punitive à Zeïla et y ont fait nommer un bey mieux disposé à leur égard. À

travers l'Égypte, l'Empire ottoman avait aussi des prétentions sur la mer Rouge. Aidé du bey de Zeila, élevé pour l'occasion à la position de pacha, Le Caire annexa la région de Harar en 1875. Mais les revendications territoriales de la Turquie restèrent lettre morte car l'insurrection mahdiste de 1885 obligea le khédivé égyptien à envoyer ses troupes au Soudan.

La période des indépendances vit les nouvelles puissances, nées de la seconde guerre mondiale, prendre le relais. Les États-Unis, qui avaient signé un accord militaire avec le Négus en Éthiopie, ont d'abord été réticents à s'impliquer en Somalie. Aux élections de 1967, la CIA s'est contentée de financer la Somali Youth League et d'appuyer Mohamed Ibrahim Egal, le candidat qui avait les faveurs de l'Occident¹. Mais le coup d'État militaire de 1969 fit passer Mogadiscio dans le camp de Moscou. En 1977, la guerre d'Ogaden fut alors l'occasion d'opérer un formidable tour de passe-passe entre Soviétiques et Américains. Tandis que l'envahisseur somalien tentait de s'approprier l'Ogaden éthiopien, l'URSS choisit d'appuyer la junte arrivée au pouvoir à Addis-Abeba en 1974. Les conseillers soviétiques furent donc expulsés de Mogadiscio et la Somalie, bien que défaite, réussit à manipuler les rivalités Est-Ouest de façon à obtenir une aide américaine. En 1980, les États-Unis signèrent un accord de coopération militaire et récupérèrent la base soviétique de Berbera. À la faveur d'une reprise de la coopération occidentale, l'ancien colonisateur italien opéra aussi un grand retour. Le parti socialiste de Bettino Craxi, notamment, profita de la dérive mafieuse du régime Siad Barre pour financer sa caisse noire. Établi en vertu des lois n° 38 de 1980 et n° 73 de 1985, le Fonds d'aide du département de la coopération italienne permit au gouvernement Craxi d'empocher de substantielles commissions².

Avec la fin de la guerre froide et la déliquescence de la dictature, la Somalie allait cependant perdre de sa pertinence straté-

1. Morris, Roger & Mauzy, Richard, « Following the Scenario : Reflections on Five Case Histories in the Mode and Aftermath of CIA Intervention », dans R.L. Borosage, J. Marks (eds), *The CIA File*, New York, Grosman, 1970, p. 38 ; cité dans R. Pateman, « Intelligence Operations in the Horn of Africa », dans J. Sorenson (ed.), *Disaster and Development in the Horn of Africa*, Londres, McMillan, 1995, p. 61.

2. Ali, 1997, p. 542 ; Tripodi, 1999.

gique. À dire vrai, l'investissement américain sur Berbera n'avait jamais été très important. En effet, s'offraient dans la région des partenaires tels qu'Oman et le Kenya, dont les facilités portuaires bénéficiaient de meilleures installations, avec l'île de Masirah, ou s'avéraient plus sûres, à Mombasa, ceci sans même parler de l'île de Diego Garcia dans l'océan Indien. Au milieu des années 1980, le Soudan et l'Égypte proposèrent quant à eux des alternatives supplémentaires lorsque Khartoum se rapprocha de l'Occident et que Le Caire décida de construire une base navale à Ras Banas sur la mer Rouge. En outre, les États-Unis se méfiaient des velléités de conquête de Mogadiscio sur l'Ogaden éthiopien. Siad Barre avait surestimé l'enjeu stratégique de son pays lorsqu'il s'était inconsidérément lancé à l'assaut des troupes éthiopiennes en croyant que les Occidentaux l'appuieraient. En réalité, son régime apparaissait peu fiable et son durcissement n'était pas pour rassurer. Dès 1982, des membres du Congrès invitaient les responsables de la diplomatie américaine à ne pas répéter les erreurs commises en soutenant jusqu'au bout des tyrans comme le shah d'Iran ou Somoza au Nicaragua ¹. En 1988, le bombardement massif de civils à Hargeisa incita Washington à interrompre son programme de coopération militaire avec un pays qui n'offrait plus d'intérêt stratégique important.

L'absence de véritable enjeu économique aurait alors dû déclasser complètement la Somalie. En 1992, l'intervention « humanitaire » des États-Unis devait en fait servir à démontrer la puissance hégémonique du nouveau gendarme mondial ². Mais l'opération fut, on le sait, un échec retentissant. Les Somaliens y ont vu une tentative de recolonisation, voire une entreprise de conversion chrétienne. Signés par des « anciens », des « intellectuels somali » ou la « voix du peuple », des tracts anti-américains ont dénoncé l'« oppression étrangère ». « Plutôt la mort », disaient les graffitis sur les murs, reprenant, d'une certaine manière, les mises en garde prémonitoires de Mohamed Abdille Hassan, le « mollah fou » qui lança une guerre sainte contre les Britanniques du Somaliland au début du xx^e siècle. « Je n'ai ni forts ni maisons, disait celui-ci. Je n'ai ni champs ni argent ni or que vous puissiez prendre. Vous n'avez rien gagné à tuer mes hommes et le pays ne vous est d'aucun bien... Ce pays, c'est la

1. Lefebvre, 1993, p. 200 et 235.

2. Makinda, 1993 ; Smith, 1993.

jungle... Si vous ne voulez que des bouts de bois et quelques pierres, certes vous les trouverez en quantité. Il y a aussi de nombreuses fourmilières. Le soleil est très chaud. Et tout ce que vous aurez de moi, c'est la guerre... Alors si vous voulez la paix, retournez chez vous ¹. »

De 1993 à 1995, la présence de contingents onusiens et américains dans le sud de la Somalie a ainsi suscité de vives réactions et donné toute son ampleur à la théorie du complot. La motivation humanitaire de l'exercice a été interprétée comme une manœuvre stratégique visant à prendre pied sur la côte somalienne, une des plus longues du continent – 3 300 km – avec celle de l'Afrique du Sud. Suivant les humeurs du moment, le dessein caché des Occidentaux aurait été de piller les épaves archéologiques des fonds marins, de mettre la main sur des eaux très poissonneuses ou, au contraire, d'y déverser des produits toxiques. Certains ont également évoqué de prétendus trafics d'enfants destinés à repeupler le monde industrialisé ! Malgré sa pauvreté notoire, le pays s'est soudain découvert des ressources insoupçonnées. Restée sur place malgré la guerre, la compagnie pétrolière américaine Conaco a notamment été suspectée de connivences avec Osman Hassan Ali « Ato », qui était à l'époque le financier du principal seigneur de guerre à Mogadiscio, Mohamed Farah « Aidid », et qui a ensuite rejoint le camp de son rival, Ali Mahdi. La rumeur populaire veut que la première nuit du débarquement des GI's américains à Mogadiscio, des montagnes entières aient disparu ; elles auraient recélé de précieux minerais, en réalité du sable qui a servi à remplir les sacs des barricades protégeant les fortins des troupes de l'ONU ² !

Il est vrai que les autres puissances intéressées par la région ne sont pas restées insensibles au conflit, chacune avec ses propres objectifs. L'Italie a ainsi soutenu le général Mohamed Farah « Aidid », car Mohamed Sheikh Osman, un ancien ministre des Finances de Siad Barre et un proche d'Ali Mahdi, était mêlé à des contrats frauduleux qui avaient servi à financer une partie de la classe politique à Rome ³. Le gouvernement italien n'a pas voulu prendre le risque de confronter une opinion publique favorable à l'opération mains propres. Le Kenya et l'Éthiopie, eux, ont

1. Samatar, 1982, p. 124-125.

2. Peterson, 2000, p. 57.

3. Prunier, 1997.

d'abord penché du côté des partisans de Siad Barre, avec qui ils avaient fini par se réconcilier quand celui-ci avait renoncé à constituer une Grande Somalie empiétant sur le territoire des pays voisins. Nairobi, en particulier, a appuyé un général formé aux États-Unis et en Italie, Mohamed Siad Hersi « Morgan », qui avait pris la tête de l'armée somalienne pour remplacer à ce poste Maslah Mohamed Siad Barre, le fils du chef de l'État et un alcoolique notoire. Quant à la Libye, le messianisme d'un Khadafi fait qu'elle est intervenue, en l'occurrence dans le camp de « Aidid ». Pour contrer l'influence libyenne, soudanaise et islamiste, l'Égypte a, du coup, appuyé la Somali Salvation Alliance montée par Mahdi et « Ato ».

Ces implications étrangères ont certes été limitées par le manque de moyens. On voit mal comment des régimes aux abois comme celui de Khartoum auraient pu faire un effort substantiel en direction de la Somalie. Fondamentalement, le pays présentait de toute façon un intérêt assez marginal. À meilleure preuve, même le colonisateur n'avait jamais consenti à y effectuer de gros investissements, d'où l'absence d'infrastructures à l'Indépendance. Visitant la côte du Ras Hafoun dans les parages du port de Dante, « un nom vraiment [...] bien choisi pour un pays de si lugubre apparence », le fameux aventurier Henry de Monfreid s'étonnait déjà de l'intérêt porté par Mussolini « à cette terre ingrate, à ces déserts sans ressources que l'Italie a été contrainte d'accepter sous le nom de colonie, alors que personne, jusqu'ici, n'avait osé y poser les pieds¹ ». La Somalia italienne ne devait pas devenir une colonie de peuplement. Tandis que le Somaliland était gouverné par une cinquantaine de Britanniques, la Somalia n'a accueilli que 8 000 des 300 000 Italiens établis dans des colonies africaines au début des années 1940 ; encore n'y en avait-il déjà plus que 5 000 au milieu des années 1950 et un millier après 1960. Quant aux Britanniques, ils ont à peine occupé le Somaliland, sans parler évidemment de le développer, et y ont tout juste assuré une présence militaire avec des troupes « indigènes » en provenance d'Inde et du Nyasaland, ces dernières ayant été reléguées là après s'être mutinées à Maurice en 1899.

En résumé, les influences externes n'ont pu qu'enflammer les hostilités en Somalie. Elles leur ont donné les moyens de

1. Monfreid, 1936, p. 53-54. C'est nous qui soulignons.

s'étendre mais n'ont pas créé le conflit et, partant, ont largement été instrumentalisées par les acteurs locaux. Les dynamiques endogènes s'avèrent avoir été plus importantes de ce point de vue. Débarrassée des théories anti-impérialistes à propos d'un vaste complot planétaire contre la Somalie, la difficulté de l'analyse tient alors à des explications qui font la part belle à la tradition plutôt qu'à l'histoire, insistant notamment sur la culture de violence d'un pastoralisme qui serait responsable du chaos actuel. Dans cette optique, la poursuite des combats puiserait sa source dans les razzias que menaient les nomades somali d'antan. La compétition dans un milieu aride s'est toujours exercée sur des ressources rares, des pâturages ou des puits autrefois, les principaux ports et aéroports du pays aujourd'hui. Le pillage reste une motivation majeure des combattants, à tel point que le chef d'une des factions armées en lice, le Somali Patriotic Movement, s'est vu affublé du surnom d'« écumeur » : Bililiqo.

L'explication par la tradition plutôt que par l'histoire

Au premier rang des accusés figurent ainsi la fluidité et la mobilité d'un peuple dont l'unité familiale est le *guri*, du verbe *gur*, c'est-à-dire « bouger ». En soi, le groupe agnatique *habr* évoque déjà une certaine prédisposition à la scission parce qu'il résulte souvent de disputes entre les cadets et leurs aînés à propos de la gestion du bétail, du partage des pâturages ou des droits de préséance. De même est-il fréquent que le *rer*, lignage patrilineaire à un niveau plus fin, comprenne plusieurs sections issues d'un processus continu de fragmentation et de fusion. Un adage très en vogue veut que « chaque Somali soit son propre sultan », ce qui expliquerait les nombreuses discordes, les retournements d'alliances et d'incessantes vendettas au vu de la difficulté à appliquer des trêves, imposer des prescriptions et faire admettre une police reconnue de tous pour veiller au respect des accords de paix. Régulièrement cité à plus ou moins bon escient, un proverbe illustre cette situation à sa manière : « Moi et mon clan contre l'autre clan, moi et mon lignage contre l'autre lignage, moi et mon frère contre les autres et moi contre mon frère ¹. »

1. Peterson, 2000.

Les communautés pastorales, en l'occurrence, se décomposent en multiples confédérations (*qabiilo*), tribus (*qolo* ou '*iyaal*'), fractions (*laf*), clans (*jilib*), lignages (*rer*) et familles (*qoys*). Au niveau le plus étroit, la solidarité du groupe repose sur un contrat *xeer* (prononcer *beer*) qui impose une responsabilité collective quant au paiement de compensations en cas de meurtre : le prix du sang, *mag* en somali ou *diyya* en arabe. Selon les experts, la Somalie comprenait un bon millier de pareils lignages au début des années 1960. Certains se limitaient à quelques centaines d'hommes chez les nomades du Nord ; d'autres atteignaient jusqu'à 100 000 individus chez les sédentaires du Sud. Quoi qu'il en soit de la taille, une telle organisation sociale, transcrite et magnifiée par le fameux anthropologue I. Lewis, donnait l'impression d'une grande propension aux luttes fratricides (fig. 1).

Les chroniques de voyageurs ont fabriqué les premiers stéréotypes du genre en soulignant la fierté, le courage, l'endurance, la générosité, l'inconstance, l'ingratitude et le goût de l'indépendance des « indigènes ». Un explorateur français du XIX^e siècle, par exemple, écrivait que, « dans les pays *qomalis* (*sic*), le seul champ que l'on cultive est celui des morts ¹ ». De leur côté, anthropologues et linguistes ont décrit les nomades de l'arrière-pays comme une « nation de bardes » dont la poésie exaltait les valeurs guerrières tout en aidant à résoudre les disputes ². Par la suite, les fonctionnaires de la métropole ont eux-mêmes alimenté ces perceptions, ainsi qu'en témoigne le récit d'un Britannique en poste dans le pays pendant la seconde guerre mondiale ³. La réputation de bravoure des « Turbans rouges » du Somaliland, les *duub as*, devait notamment conduire les autorités à recruter les Isaaq dans les armées qui allaient soumettre l'Afrique de l'Est à la Couronne britannique.

Une telle notoriété valut d'ailleurs aux Somali un certain respect dans la hiérarchie raciale et coloniale. Au même titre que les Tutsi du Rwanda, les Amhara d'Éthiopie et les Massai du Kenya, la théorie hamitique vit dans les Somali des sortes de

1. Révoil, 1880, p. 269.

2. Laitin, 1977.

3. G. Hanley, *Warriors. Life and Death among the Somalis*, Londres, Eland, 1993, 179 p.

Blancs à la peau noire, la comparaison de la taille des crânes et des nez permettant d'observer certaines convergences morphologiques avec les Égyptiens de l'Antiquité ! Au contraire, les populations bantoues au sud de l'Équateur n'étaient jamais que des descendants d'esclaves : « des races destinées à la servitude » selon le gouverneur de Mogadiscio en 1907 ; des êtres « inférieurs » et « résignés » selon l'administrateur italien d'Afgoi en 1910¹. Dans ses mémoires relatant le rôle qu'il joua contre l'insurrection du « mollah fou » au début du siècle, un responsable du Somaliland transcrivait bien ces vues en écrivant que « passer de l'administration des Somali à l'administration des nègres, c'est comme de chevaucher un âne sur la plage de Margate après avoir monté un pur-sang à Newmarket² ». Dans le même ordre d'idées, un commissaire britannique en poste à Kisimayo en 1922 trouvait que les Somali méritaient un traitement de faveur parce que c'étaient « les esprits les plus évolués de toute la côte est-africaine³ ». Aussi tard que dans les années 1960, un agent français des services spéciaux à Mogadiscio n'hésitait pas non plus à dire que les Somali étaient « plus intelligents que la moyenne des populations africaines, plus rusés aussi⁴ » !

À suivre une telle logique, les nomades « arabisés » du nord du pays auraient alors dû être plus belliqueux que les agriculteurs « africanisés » de l'entre-deux-rivières, dans le sud. En effet, ils habitaient des régions semi-arides où les ressources étaient rares. De plus, ils vivaient dans des communautés relativement homogènes, ce qui facilitait la confrontation clanique. En même temps, ces deux caractéristiques ont justement permis de faire la paix au nord de la Somalie, et non au sud. Dans le nord, la représentativité des Anciens sur un territoire assez précis a débouché sur des conférences de paix et d'efficaces processus de médiation. Dans le sud, au contraire, les terres agricoles, très fertiles, ont été disputées avec plus d'acharnement. Là, les brassages claniques ont empêché la constitution de fiefs et l'établissement de lignes de front sur lesquelles auraient pu se

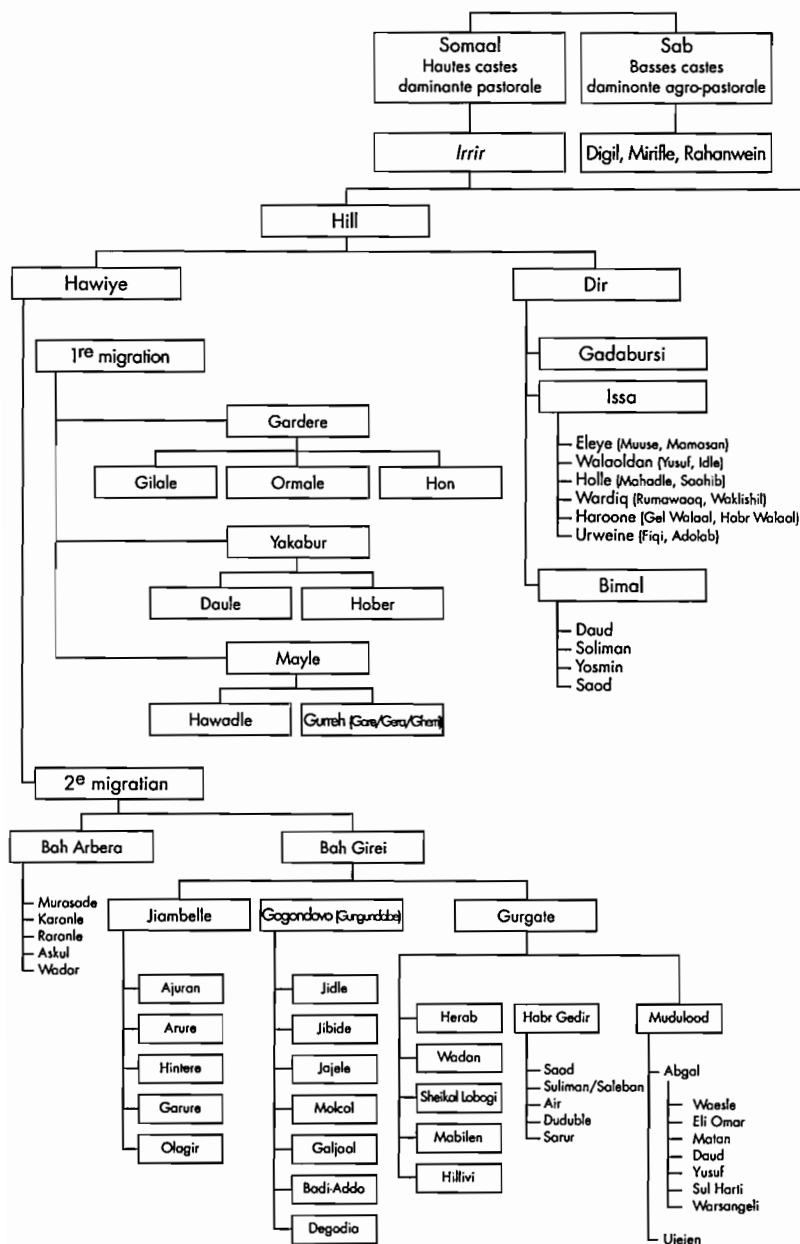
1. Besteman, 1999, p. 56.

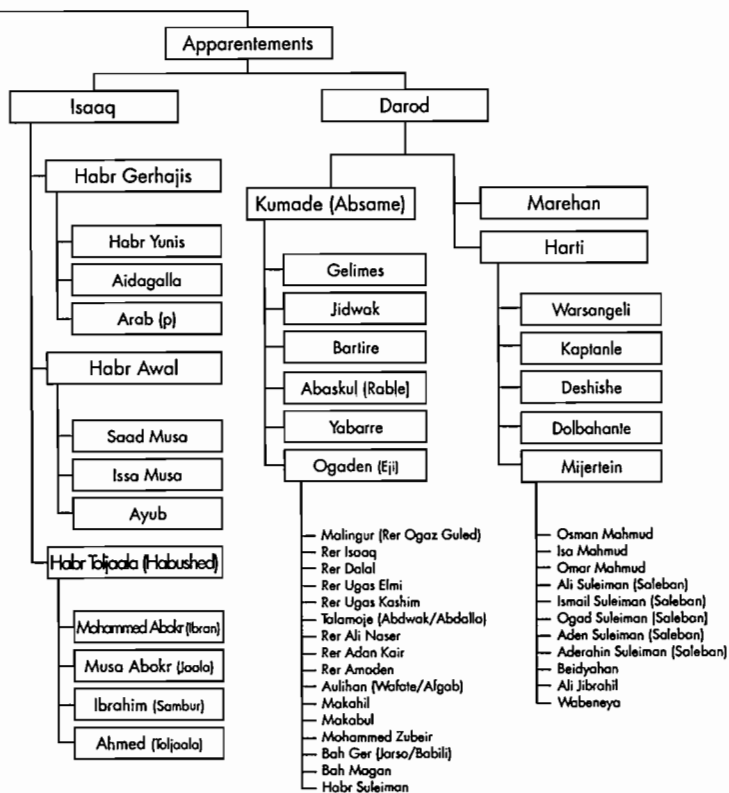
2. D. Jardine, *The Mad Mullah of Somaliland*, Londres, Herbert Jenkins, 1936, p. 23, cité dans Decraene, 1977, p. 17.

3. Besteman, 1995, p. 51.

4. Joint-Daguenet, 1994, p. 128.

Figure 1. *Les grandes familles claniques des Somali*





mettre en place des cessez-le-feu. Les interactions ont dissous le conflit dans une guerre sans fin.

De fait, le peuplement de la Somalie, résultat d'un long brassage, n'est pas aussi homogène qu'on a bien voulu le faire croire. Véhiculé par un gouvernement aux visées expansionnistes, le pansomalisme, notamment, s'est appuyé sur des arguments historiques douteux en voulant inclure tous les Somali de l'Ouest, rassemblés sous le terme générique de Galbeed, et en cherchant à séduire les Oromo d'Éthiopie et les Afar de Djibouti, appelés Abo et Ayka en somali¹. D'après la propagande du régime, tous ceux qui s'interpellaient du salut familial *worya* étaient de « vrais » Somali. Sur le modèle israélien, la Constitution accordait automatiquement la nationalité somalienne à tous les Somali de l'étranger. Mais quand la dictature Siad Barre a renoncé à guerroyer avec ses voisins en vue d'annexer les régions frontalières, le pays a eu tout loisir de ranimer ses divisions intestines. La crise économique et l'effondrement de l'État, qui plus est, ont largement contribué au repli de la population sur des solidarités lignagères.

La prédisposition à s'entre-déchirer ne facilite certes pas la compréhension d'une guerre qui n'a rien de tribale. « D'un point de vue à la fois ethnique, culturel et religieux, la Somalie est [en effet] le pays le plus homogène d'Afrique », estime un journaliste². Les lignages Habr Gedir, Hawadle, Murosade et Abgal qui s'affrontent à Mogadiscio appartiennent tous à la même famille des Hawiye, qui sont eux-mêmes des Somali au même titre que les Darod de Siad Barre ou les Isaaq du Somaliland « indépendant » (fig. 1). Mais les sous-clans Habr Gedir, par exemple, ne sont pas exempts de tensions internes. Parmi eux, le lignage Jalaf de la famille « Aidid », qui appartient au sous-clan Saad, a ainsi dû composer avec le lignage des Hilolwe pour financer ses opérations. Concrètement, les factions se sont disloquées à un niveau toujours plus fin, que ce soit chez les Saad Habr Gedir entre les lignages de Mohamed Farah « Aidid » et de son adjoint Osman Hassan Ali « Ato » en février 1995, ou chez les Da'ud Abgal entre les lignages de Musa Sudi « Yalahow » et de son « numéro deux » Omar Mahmoud Mohammed « Finish » en décembre 2001 puis février 2002.

1. Morin, 1993, p. 126.

2. S. Smith, « Mogadiscio, paysage de désolation et d'anarchie », *Libération*, 28 février 1992.

Les alliances sont très volatiles, ce qui explique la difficulté à recruter des combattants et à conduire la guerre avec de véritables stratégies militaires. Sachant qu'on appartient aussi bien à un clan par la naissance (*dhalad*) que par la coutume (*dhaqan*), la fluidité des liens patrilineaires autorise tous les réalignements¹. Si cela n'affecte pas le cadre immuable des généalogies, cela permet de changer facilement de camp suivant les intérêts du moment. Les Galjaal, un clan darod mijertein d'origine hawiye, a ainsi cessé de se revendiquer de la famille des Darod Harti sans d'ailleurs reverser pour autant dans le groupe hawiye. Des concepts communautaires comme celui des Absame ont au contraire été ressuscités avec la guerre, rassemblant, en l'occurrence, les clans darod ogaden de la faction Omar Jess du Somali Patriotic Movement, essentiellement des Aulihan et des Mohamed Zubeir. Les observateurs extérieurs s'y méprennent et, à quarante ans d'intervalle, le sous-clan des Hubeer, ou Hober selon sa précédente orthographe, est par exemple « rangé » dans la famille des Hawiye par I. Lewis et dans celle des Rahanwein par B. Helander².

Il est vrai que les allégeances claniques ont beaucoup été manipulées à des fins politiques. À l'Indépendance, les partis en compétition ne se sont pas gênés pour faire jouer la fibre communautaire de leurs électeurs, parfois sur la base de très petits lignages³. Avec des objectifs résolument pan-somali, la junte arrivée au pouvoir en 1969 a alors entretenu l'illusion de l'unité pendant quelque temps car elle a affiché des idéaux nationalistes et dénoncé les querelles intestines de l'élite. Opposé à la corruption des parlementaires, le discours classique des militaires sur l'intégrité morale, l'honnêteté et les vertus corporatistes de l'armée a séduit plus d'un auteur, ce qui n'est pas sans paradoxes quand on connaît la dérive clanique et mafieuse du régime par la suite. Les marxistes, en particulier, ont pu être enthousiasmés par les débuts de la « révolution », notamment en matière d'alphabétisation⁴. En 1972, les autorités adoptèrent une trans-

1. Lewis, 1994, p. 98. Sur les groupes non-somali de Somalie, voir Pérouse de Montclos, 1999a.

2. Lewis, 1955 ; Helander, 1996.

3. Laitin et al., 1987.

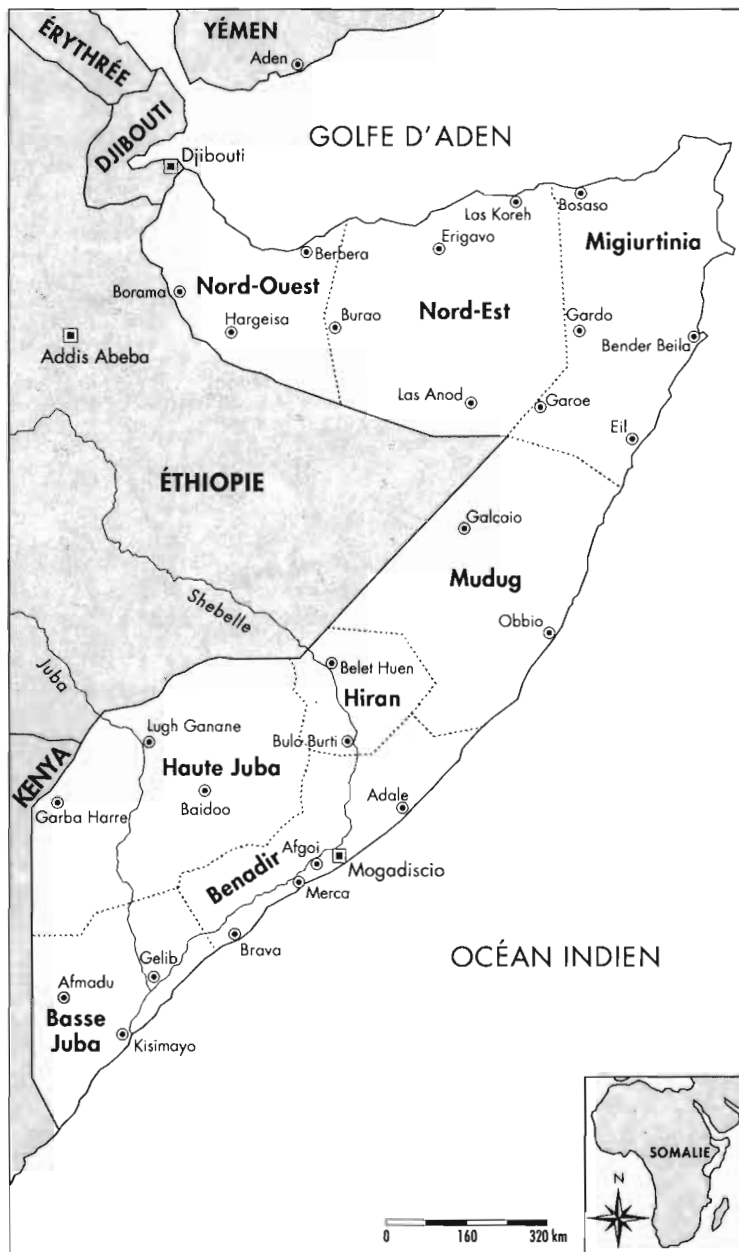
4. L. Pestalozza, *Chronique de la Révolution somalienne*, Paris, Éditions Afrique-Asie-Amérique latine, 1974, 343 p. ; A.I. Samatar, *Socialist Somalia : Rhetoric or Reality ?*, Londres, Zed Books, 1988.

cription latine du somali de préférence à l'arabe et à la « cisma-niyya », un projet qui présentait l'inconvénient d'être darod. Ce choix devait en principe contribuer à créer une conscience nationale et à unifier le pays.

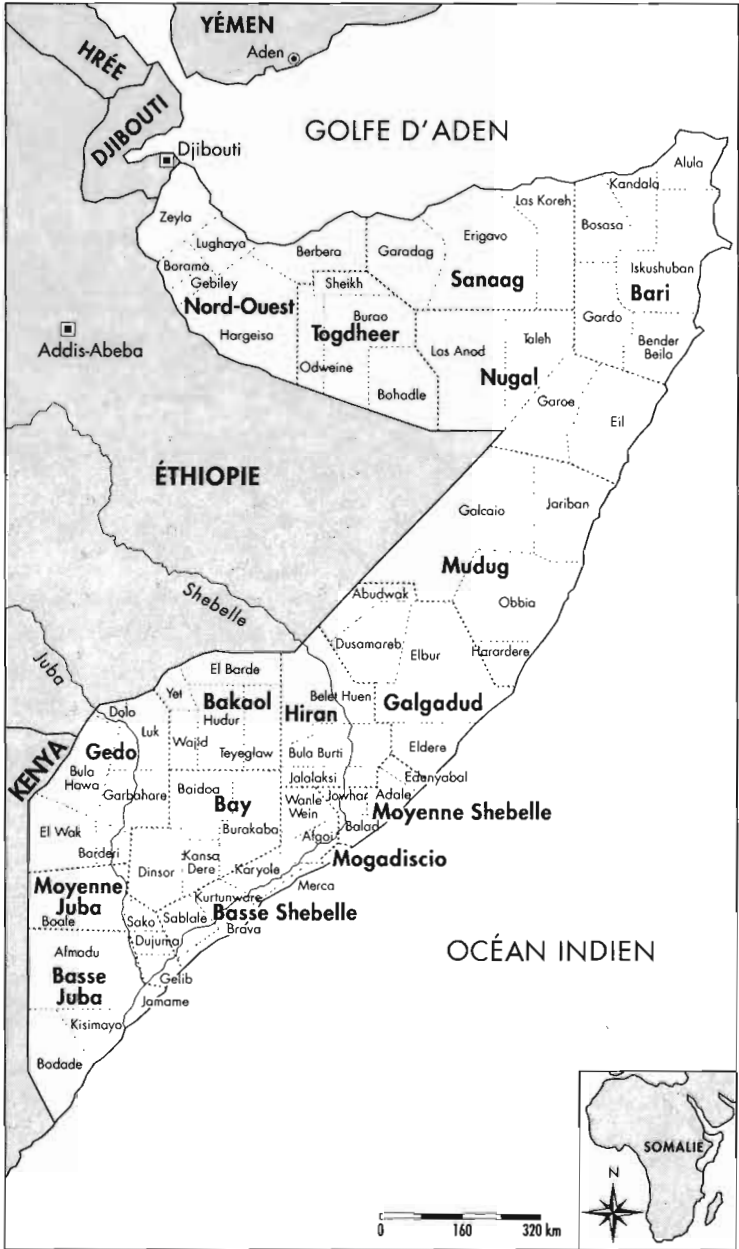
Une réforme économique avait par ailleurs pour prétention de « détribaliser » les communautés pastorales en les regroupant dans des coopératives agricoles. Pareil objectif était aussi à l'ordre du jour sur le plan administratif. En 1974, les huit provinces du pays étaient redécoupées en quinze régions et soixante-dix-huit districts afin de casser les fiefs claniques ; la province de Migiurtinia, par exemple, a pris le nom de Bari pour effacer la référence aux puissants Darod Mijertein (cartes 1 et 2). Quant aux chefs de clans, les *akil*, ils ont été rebaptisés *nabad-doon*, ou « faiseurs de paix », et ont été intégrés dans la bureaucratie étatique. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement a décidé de pourvoir aux frais d'enterrement autrefois pris en charge par le clan. Il a interdit le paiement de compensations en cas de meurtre et a institué des procédures d'exécution pour les criminels. Le terme de *jaalle*, ou « camarade », a remplacé celui de *walaal*, c'est-à-dire d'oncle, de cousin ou de frère ; par dérision, le ci-devant citoyen n'a désormais plus parlé que de son « ex-clan ».

Concrètement, les terribles épreuves de la sécheresse de 1973 et de la guerre d'Ogaden en 1977 n'ont cependant pas permis de souder le pays autour d'une idée nationale. Au contraire, les victimes darod de la sécheresse, proches de la mouvance présidentielle, ont été réinstallées aux alentours de la rivière Juba pour mettre la main sur les terres agricoles les plus productives de la Somalie. De même, les réfugiés darod ogaden ont été transplantés en pays hawiye et isaaq afin de contrebalancer le poids démographique de deux clans en passe de rejoindre l'opposition armée. La décomposition de la Somalie s'est alors faite en deux temps. On a d'abord assisté au rétrécissement des assises sociales du régime puis, après la chute de la dictature en 1991, à la fragmentation des factions armées. Initialement, la junte a fondé son pouvoir sur une coalition de Darod qu'on a appelé MOD parce qu'elle rassemblait les Marehan de Barre, les Ogaden de sa femme et les Dolbahante de son beau fils le général « Morgan ». En guise de nomenklatura a ainsi été fondé un triumvirat familial que certains ont ironiquement qualifié de « clan-klatura ». Mais la défaite militaire contre l'Éthiopie en 1978 a marqué le

Carte 1. Les huit régions de Somalie
après l'Indépendance en 1960



Carte 2. Les seize régions de Somalie
du temps de Siad Barre en 1987

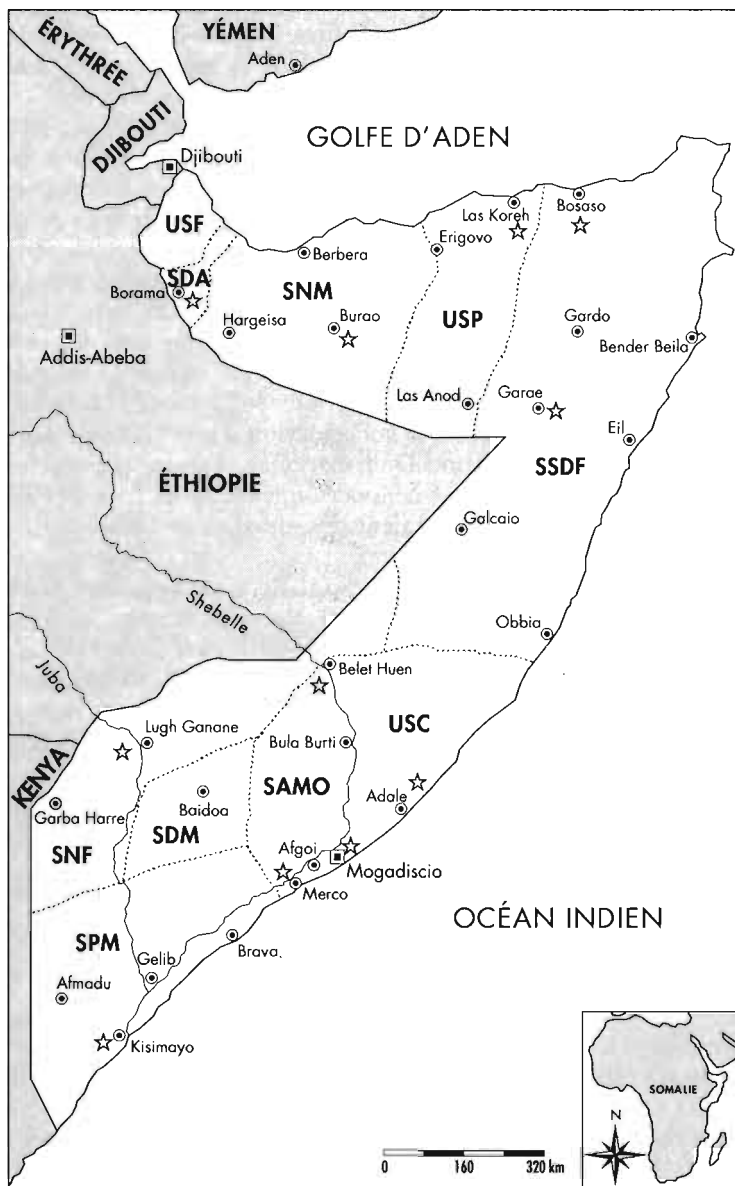


début de la fin. Elle a fait perdre l'appui des Ogaden et a provoqué l'entrée en rébellion d'un autre groupe darod, celui des Mijertein. La lutte armée contre la dictature a tour à tour impliqué les Mijertein, les Isaaq, les Ogaden et les Hawiye.

Le pouvoir a répondu à ces diverses attaques en divisant pour mieux régner. Tant les recrutements dans la fonction publique que les projets de développement ont été décidés en fonction de leur impact politique et non de leur rentabilité ou de leur efficacité économiques. La clientèle du président, lui-même surnommé Afweyne, c'est-à-dire la « grande bouche », était évidemment la première à bénéficier des prébendes de l'État. Les intérêts du clan sont passés avant ceux de la nation. Le trajet de la route entre Mogadiscio et Garoe a ainsi été décidé afin de diviser les Harti et surtout les Mijertein en favorisant le lignage Ali Suleiman et les Deshishe. De même, la construction d'une pêcherie à Las Koreh a avantagé les Darod Dolbahante et Warsangeli, quitte à ce que l'établissement cesse de fonctionner dans les années 1980 parce que ses bénéficiaires étaient des éleveurs de bétail qui n'y entendaient rien à la pisciculture.

Résultat, la dislocation de la Somalie avec la guerre civile s'est largement faite sur une base clanique (carte 3). Trois ensembles plus ou moins constitués et autonomes ont émergé : le Somaliland aux mains des Isaaq dans le Nord-Ouest, le Puntland à dominante mijertein dans le Nord-Est et l'entre-deux-rivières pour les Dighil au Sud dans les régions de la Shebelle et de la Juba. Malheureusement, les combats n'ont pas cessé au sein même des grandes familles politico-claniques, essentiellement les Hawiye de l'United Somali Congress (USC), ainsi que les Darod du Somali Patriotic Movement (SPM) ou du Somali National Front (SNF) dans le Sud et du Somali Salvation Democratic Front (SSDF) dans les régions centrales du pays. À l'instar des politiciens véreux à l'Indépendance et des militaires mafieux de la dictature Siad Barre, les seigneurs de guerre ont mobilisé leurs troupes en attisant les solidarités lignagères d'une société stratifiée. Des rivalités de personnes ont aussi pu l'emporter, cassant l'explication mono-causale des allégeances claniques. Ainsi, au sein de la famille des Hawiye, de ce ministre des Finances de Siad Barre, un Murosade, qui a rejoint le camp des Habr Gedir du général Mohamed Farah « Aidid », ou de cet ancien ambassadeur en Iran, un Habr Gedir, qui est allé conseiller le « président » Ali Mahdi, un

Carte 3. Les factions armées sur le territoire somalien après la chute de la dictature en 1991



© M.-A. de Montclos, IRD

SAMO : Somali Afrikan Muki Organisation
 SDA : Somali Democratic Alliance
 SDM : Somali Democratic Movement
 SNM : Somali National Movement
 SPM : Somali Patriotic Movement

SSDF : Somali Salvation Democratic Front
 USC : United Somali Congress
 USF : United Somali Front
 USP : United Somali Party
 ☆ : Implantations d'al-Itihad

Abgal¹. Avec une totale absence de scrupules, les ambitions personnelles ont transcendé et « trahi » les divisions lignagères.

La dictature au centre des accusations

Les clivages de classes n'ont guère joué de ce point de vue. En effet, le socialisme décrété par Siad Barre n'avait jamais pu détruire les affiliations claniques et on peut rester sceptique quant au marxisme d'un régime qui punissait la grève par la peine de mort. La traduction somali du mot socialisme, *bantiwadaag*, se référait d'ailleurs à la pratique fort ancienne du « partage de bétail² ». Et la notion de révolution, d'abord appelée *afgembis*, « culbute » ou « faux-pas », a connu plusieurs transcriptions avant d'être avalisée officiellement sous le nom de *kacaan*, par référence à un « soulèvement populaire ». La notion de « lutte des classes », au sens marxiste du terme, n'avait en réalité pas grand sens dans une Somalie pastorale. L'opposition mise en évidence par l'anthropologie coloniale entre des lignages nobles au nord et roturiers au sud a été trompeuse ; les premiers n'exploitaient pas les seconds et n'étaient pas plus riches qu'eux. Les catégories d'Ancien Régime inventées depuis par certains nationalistes somaliens sont tout aussi arbitraires et perméables, avec des groupes religieux composés de cheikhs, les *wadaad*, des porteurs de lance *waranle* en guise de guerriers et des professionnels *waable* pour désigner les milieux d'affaires, les artisans et les intouchables, seule caste vraiment rigide du pays³. Il existait certes de fortes différenciations socioprofessionnelles qui ont pu générer des conflits « à l'américaine » entre cow-boys et fermiers. Le territoire *duddo* des éleveurs se distinguait bien de celui *degmo* des cultivateurs. Mais les nomades payaient en principe des compensations aux paysans quand leurs bêtes endommageaient les cultures. En outre, la composante agropastorale des lignages Sab dans le Sud a dilué la spécificité nomade qu'on trouvait par exemple dans le nord de la Somalie. Une urbanisation très rapide

1. Marchal, 1992, p. 122.

2. D. Laitin, « Somalia's Military Government and Scientific Socialism », dans C. Rosberg, R. Callaghy (eds), *Socialism in Sub-Saharan Africa : A New Assessment*, Berkeley, University of California Press, 1979, p. 200.

3. Mohamed-Abdi, 2000.

après l'Indépendance, enfin, a brassé les genres. Tout au plus peut-on observer que la conquête de Mogadiscio, en 1990, a pris l'allure d'une revanche de la campagne sur la ville, mise à sac par de jeunes pillards venus de régions semi-arides.

En fin de compte, si la dictature a modernisé la société somali, c'est surtout en la militarisant d'une manière qui avait peu à voir avec la tradition. Autrefois, la violence servait à réguler les relations sociales et à conquérir les troupeaux de l'ennemi, quitte à relâcher les prisonniers. Avec l'imposition d'un État importé par le colonisateur, elle est alors devenue un moyen d'accaparer le pouvoir ¹. Après 1991, les combats ont dégénéré en guerre à outrance, dite *ummula doox*. Les clans ne se sont plus sentis obligés de verser des compensations en vertu du prix du sang. Les combattants se sont acharnés sur les hommes valides, les vieillards, les garçons et même les femmes enceintes, qu'ils ont éventrées pour exterminer le lignage ennemi et sa progéniture mâle. La guerre, généralement une affaire d'hommes, a également impliqué les femmes. Des mères, raconte-t-on, ont pu tuer leurs propres enfants afin de réduire les effectifs du lignage de leur mari, pour peu que celui-ci ait versé dans le camp ennemi ! Dans la société exogame des Somali, en effet, l'identité généalogique (*tol*) se transmet par les hommes et l'épouse, après son mariage, continue d'appartenir au clan de son père.

Faute de recevoir des soldes, les combattants, eux, ont agi comme de vulgaires pillards, se servant « sur la bête » et n'obéissant pas à une chaîne de commandement. Ils sont devenus des hors-la-loi *budha'ad*, rejetés par leur clan et incapables, du même coup, de racheter leurs fautes en payant le prix du sang. Pis encore, leurs pratiques ont fini par imprégner l'ensemble du corps social. D'après un sondage du Comité international de la Croix-Rouge, réalisé sur un échantillon de 1 005 personnes, à peine 20 % des Somaliens interrogés trouvaient impératif d'épargner la vie des civils et seulement 8 % s'opposaient à ce que les combattants tuent des vieillards ou des enfants ².

Une troisième thèse met ainsi la violence sur le compte de la dictature ³. Les anciens apparatchiks du régime sont d'ailleurs

1. Prunier, 1985.

2. *Le Monde*, 5 novembre 1999, p. 2.

3. Henze, 1991 ; Hashim, 1997.

les premiers à défendre cette analyse ¹. La junte de Siad Barre a reposé sur un impressionnant arsenal coercitif. La jeunesse, plus particulièrement, fut embrigadée dans des organisations comme les Fils de la Révolution (*dbalinta kaanka*) ou les Fleurs de la Révolution (*ubaxyo kaanka*), qui recrutèrent beaucoup parmi les orphelins et les enfants de la rue à Mogadiscio. Créé en 1970, le National Security Service a été renforcé les années suivantes par des organes équivalents dans le parti (*barista hisbiga*) et l'armée (*dhabar jebinta* pour le contre-espionnage, c'est-à-dire « ceux qui cassent les reins », et *hayada nabadgelyada gaashaandhiga* pour l'espionnage, ou *hangash* de par son acronyme en somali). En 1972 fut lancée une milice politique, les Pionniers de la Victoire (*guulwadayaal*), qui rassembla surtout des chômeurs. Quant au président, il se dota personnellement d'une garde prétorienne, les Bérets rouges (*koofiyad aas*).

L'entreprise totalitaire de Siad Barre se porta aussi sur le musellement de l'opposition et l'incarcération des dissidents, notamment dans le fameux pénitencier de Labaatan-jirrow au sud-ouest de Mogadiscio. La prison et le bannissement en URSS devinrent la « neuvième province » de la Somalie du temps où celle-ci comptait huit unités administratives. La population était partout encadrée par des centres *hanuunin* d'orientation et de propagande. La capitale était évidemment très surveillée, avec des oubliettes appelées *godka* pour chambres des tortures. Connue sous le nom de Camp Bottego avant 1970, l'Académie militaire, elle, devait servir à l'entraînement paramilitaire des cadres du régime et fut rebaptisée Halane, d'après le nom d'un lieutenant somali mort pendant les combats de 1964 contre l'Éthiopie.

Une telle évolution s'est accompagnée d'une véritable militarisation du pays. La dictature avait des vues sur l'Ogaden éthiopien et la part du budget de la défense dans le produit intérieur brut somalien est passée de 5,1 % en 1969 à 13,8 % en 1978. Les autorités ont ensuite distribué un bon nombre d'armes à la population après la défaite de mars 1978, qui a obligé les troupes à se replier en catastrophe vers la Somalie et qui a fait craindre une invasion éthiopienne. Tandis que l'armée d'Addis-Abeba passait de 65 000 à 250 000 hommes entre 1976 et

1. Voir, par exemple, le compte rendu d'un ministre originaire du Nord, chef de la police à l'Indépendance avant de passer dans l'opposition : Ghalib, 1995. Voir aussi le récit d'un diplomate : Dool, 1998.

1980, les militaires somaliens alignaient 54 000 soldats à la fin de la décennie, contre 5 000 en 1960, 8 000 en 1966, 12 000 en 1969, 17 000 en 1974 et 25 000 en 1976. En juin 1990, Mogadiscio pouvait officiellement compter sur 64 500 militaires, dont 2 000 dans la marine et 2 000 dans l'aviation. Les forces paramilitaires, elles, recensaient 29 500 hommes, dont 20 000 dans les milices : un effectif à comparer à ceux du début des années 1970, qui se limitaient à 600 hommes, essentiellement des garde-frontières.

Le problème est que cet arsenal témoignait tout aussi bien de la dissolution du monopole de l'État sur l'usage de la violence. Pendant les dernières années du régime, l'armée « nationale » avait quasiment disparu du fait des désertions, des arrestations d'officiers et de la promotion des Marehan du président au détriment des autres clans. La prolifération d'armes automatiques entre les mains de miliciens plus ou moins fidèles au gouvernement a alors précipité la guerre civile. Les factions armées se sont formées avec des déserteurs, des réfugiés et des jeunes souvent kidnappés sur les champs de bataille. Des quelque 15 000 combattants partis à l'assaut de la dictature à Mogadiscio en 1991, à peine 1 500 avaient reçu une formation militaire. Lors des affrontements qui déchirèrent ensuite l'opposition, la majorité d'entre eux s'est battue pour « Aidid », le général « sans peurs et sans reproches », qui a disposé d'une bonne centaine d'artilleurs. Profane dans le domaine de la guerre, Mahdi, un homme d'affaires, n'en a pas moins pu compter sur une infanterie plus nombreuse car la majorité des habitants de la ville étaient des Abgal de son clan.

Sur les décombres de l'État

La militarisation du corps social est un aspect important du conflit. Mais aucune théorie ne permet, à elle seule, d'expliquer la dislocation de la Somalie : ni la thèse du complot extérieur, ni l'approche culturaliste de la violence en milieu pastoral, ni l'analyse structuraliste des effets destructeurs de l'étatisation du pays, de la monétisation de l'économie, de la nationalisation des terres et, dans la deuxième moitié des années 1980, de la politique d'ajustement structurel du Fonds monétaire international. La complexité sociale du conflit révèle de nombreuses causalités.

Du seul point de vue de l'État, il est clair, en tout cas, que le « centralisme démocratique » de Siad Barre a échoué. Le simulacre nationaliste et pan-somali de l'unité a cessé d'exister. Comme disent les Somaliens, sa coquille a éclaté : « On peut maintenant en faire une omelette ou des œufs brouillés mais certainement pas la reconstituer ¹ ! »

En l'occurrence, la majorité des acteurs de la scène politique s'accordent à penser qu'une réorganisation de l'administration territoriale devra accorder plus d'importance aux autonomies locales. Le sentiment régionaliste s'est imposé de lui-même pour dépasser des allégeances trop réductrices au niveau du clan. Réunis en congrès à Baidoa dans le sud du pays en février 1995, les Dighil et les Mirifle ont, par exemple, suggéré la création d'une région Centrale pour les Hawiye, de l'Entre-deux-rivières pour les Rahanwein, du Cap pour les Darod et du Somaliland pour les Isaaq ². D'autres ont proposé un arrangement en six entités, avec un Somaliland – ou Awdal – à dominante isaaq, un Puntland à dominante darod mijertein, un Centre à dominante hawiye, une région de Bay et Bakool à dominante dighil et mirifle et des territoires cosmopolites à Mogadiscio et dans un Jubaland s'étendant jusqu'au Gedo.

Les experts, eux, proposent trois modèles : la décentralisation, qui laisse le pouvoir au centre ; la fédération, qui partage le pouvoir entre le centre et les États membres ; et la confédération, qui répartit le pouvoir entre les États membres ³. La confédération est certainement le cadre étatique le plus lâche puisqu'il autorise aussi bien l'intégration de nouveaux territoires, comme en Suisse, que la séparation, comme en Sénégal. Il a pour avantage d'empêcher la constitution d'une armée puissante mais

1. I.M. Samater, « Light at the End of the Tunnel : Some Reflections on the Struggle of the Somali National Movement », dans H.M. Adam et al., 1997, p. 46.

2. Une autre réunion de ce type à Baidoa en mars 2002 devait finalement déboucher sur la proclamation d'un État du sud-ouest de la Somalie avec Hassan Mohamed Nur « Shargaduud », le chef de la Rahanwein Resistance Army, comme président. Voir aussi Doornbos, 2002.

3. I.M. Lewis, J. Mayall, et al. *A Study of Decentralised Political Structure for Somalia. A Menu of Options*, Londres, London School of Economics & European Union, 1995, 97 p. ; H.M. Adam, « Somalia : Federalism and Self-Determination », dans P. Woodward, M. Forsyth (eds), *Conflict and Peace in the Horn of Africa : Federalism and its Alternatives*, Aldershot, Dartmouth, 1994, p. 114-123.

pour défaut de démultiplier les dépenses de l'administration et de ne pas mettre en place des systèmes de péréquation susceptibles de redistribuer les richesses. Fédération et décentralisation, elles, ont certains arguments en leur faveur. Leur capacité de mobilisation nationale en cas de crise n'est pas le moindre. En revanche, le risque est de favoriser les conflits entre le centre et sa périphérie, voire de reproduire à l'intérieur d'unités territoriales de plus en plus fragmentées des discriminations en vigueur à l'échelle nationale.

Relativement proche de la Somalie d'un point de vue géographique et culturel, un des modèles les plus cités en la matière est celui de la fédération des Émirats Arabes Unis dans le Golfe. La difficulté, là aussi, avait été d'amalgamer des centres multiples. Au moment de la décolonisation britannique, en 1971, tant Manama qu'Abou Dhabi, par exemple, se disputaient à propos du siège de la future capitale fédérale. L'île de Bahreïn, dont la population était aussi nombreuse que celle des autres émirats réunis, exigeait par ailleurs une représentation proportionnelle au sein du Conseil suprême. Après avoir essuyé un refus, elle a proclamé son indépendance, imitée bientôt par la péninsule du Qatar. Sur le continent, les autres émirats, à savoir Abou Dhabi, Doubaï, Adjman, Oum-el-Qaiwain, Chardjah et Foudjeïrah, ont donc formé une fédération à six, rejointe en 1972 par Ras-el-Kheyimah. Le boom pétrolier qui s'ensuivit a scellé leur alliance d'intérêts.

En Somalie, cependant, aucune manne pétrolière n'a permis « d'arrondir les angles » en ce qui concernait la distribution du pouvoir et la péréquation des ressources. La pauvreté, en tant que telle, n'est certes pas à l'origine du conflit. La perpétuation et la dérive criminelle des luttes armées s'expliquent plutôt par la déliquescence du contrôle social. Mais c'est aussi la répartition des sources de pouvoir — et donc de richesses — qui constitue un enjeu politique. Au final, il revient d'abord aux Somaliens de repenser une vie commune, quitte à rejeter les expériences parlementaires ayant échoué à l'Indépendance. Pour beaucoup, le multipartisme n'est pas une garantie de démocratie et de représentativité. Reste donc à réinventer d'autres formes de légitimité politique, car la seule force des armes ne peut pas parler indéfiniment.

La sécession du Somaliland, précisément, démontre que la paix et la reconstruction sont possibles. En l'occurrence, les Conseils d'Anciens ont beaucoup joué pour restaurer un semblant d'autorité et de stabilité dans la région. Dans le sud, au contraire, les

seigneurs de guerre ont largement contribué à détruire la tradition et sa capacité à résoudre les conflits. Les mêmes causes, il est vrai, ne produisent pas toujours les mêmes effets et il ne faut pas trop se leurrer sur les mérites d'un retour à la tradition. À quarante ans d'intervalle, il est assez extraordinaire de constater que les caractéristiques pastorales de la société somali ont alternativement été comprises comme des facteurs centripète ou centrifuge de dislocation ou d'intégration. Ainsi, l'anthropologue I. Lewis mettait sur le compte d'un nationalisme culturel pansomali la réussite de la réunification des Somalie britannique et italienne à l'Indépendance¹. Aujourd'hui, on pourrait tout aussi bien inverser les termes de sa proposition et affirmer que la violence du pastoralisme somali est justement à l'origine de l'effondrement du pays !

Sur les décombres d'un régime dictatorial, la guerre a, en réalité, permis d'élargir et moderniser le champ de la réflexion politique et économique en favorisant la libre parole et la critique. En août 2000, une conférence de paix, réunie à Arta, en république de Djibouti, s'est dotée d'un Parlement et d'un gouvernement de transition. Si ce dernier n'a pas encore réussi à s'imposer à Mogadiscio, il a innové en accordant plus d'importance à la diaspora somalienne. Un pays entier s'est redécouvert sur les chemins de l'exode et de l'exil. Une telle perspective n'exclut pas, en guise de contrat social, la re-formulation d'un régionalisme à la carte, voire d'un discours religieux qui transcende les clivages claniques : le mouvement islamiste, notamment, a marqué des points sur la scène politique en appelant à l'unité de l'*oumma*, la communauté musulmane...

1. D'après ses propres termes : « That it has been possible to hold and increasingly bring together these two territories without serious trouble, and without the assumption of authoritarian rule or any abandonment of parliamentary democracy, can, I think, only be accounted for in terms of the strength of traditional cultural nationalism. » Cf. I.M. Lewis, « Integration in the Somali Republic », dans Arthur Hazlewood (ed.), *African Integration and Disintegration*, Londres, Oxford University Press, 1967, p. 281.

Chapitre 2

L'islam, de l'Afghanistan à la Somalie : un espoir déçu ?

La montée de l'islamisme, tant décriée ailleurs dans le monde arabe, a pris en Somalie une tournure singulière. La situation, pour le moins confuse, nous oblige à poser autrement les questions habituelles à ce sujet. En Somalie, il s'agit moins de se demander quand et comment les islamistes vont s'emparer du pouvoir que de comprendre pourquoi ils ne l'ont pas encore alors qu'il n'y a plus d'État. À la différence de l'Afghanistan des taliban, les obstacles à la mainmise des religieux l'ont emporté sur les facteurs de leur progression. La montée en puissance des islamistes a vite montré ses limites. Les germes de la division qui ont disloqué la société somalienne et qu'a dénoncés le discours trans-clanique des intégristes sont aussi ceux qui ont empêché l'établissement d'une république islamique. Élément potentiellement structurant, la religion n'a pas réussi à triompher de la puissance des allégeances lignagères.

Loin d'être des agents du terrorisme international, la plupart des clercs musulmans de Somalie ont en fait essayé de participer sincèrement à la reconstruction du pays par le biais d'œuvres caritatives ou de tribunaux chargés de maintenir l'ordre et de condamner les criminels suivant les préceptes de la loi coranique, la *charia*. Il n'est d'ailleurs pas jusqu'à l'Institut américain pour la paix, basé à Washington, qui ait, en son temps, préconisé un renforcement de l'islam pour consolider les institutions de la

société civile¹ ! Les Somaliens eux-mêmes emploient indifféremment les qualificatifs de « fondamentalistes », « intégristes », « radicaux » et « extrémistes » pour désigner les islamistes. Parmi ces derniers, la distinction se fait plutôt entre les « traditionalistes » et les « modernes », les premiers reprochant aux seconds de véhiculer une idéologie « étrangère » à la coutume et « importée » de la péninsule arabe.

La montée en puissance de l'islamisme en Somalie

Dans un pays à plus de 90 % musulman, il faut d'abord le noter, la notion de *jihad* et de guerre sainte n'a pas exactement un sens prosélyte. Les rares avancées de la chrétienté en Somalie ont plutôt touché des milieux déconsidérés et marginaux : descendants d'orphelins ou de délinquants rejetés par leur clan et évangélisés, en l'occurrence, par des Italiens dans le Sud et des Irlandais dans le Nord, notamment à Berbera avant 1909, date à partir de laquelle les Britanniques ont interdit la création de nouvelles missions pour ne pas provoquer l'ire des notables locaux. Sachant que les filières d'enseignement supérieur, faute d'institutions sur place, passaient par des établissements chrétiens au Soudan, en Ouganda et à Aden, cette minorité a certes pu jouer un petit rôle politique, tel un Michael Mariano à la tête du National Unionist Front à l'Indépendance². Mais fondamentalement, elle n'a jamais posé de véritable problème. Le spectaculaire assassinat de l'archevêque de la cathédrale de Mogadiscio en 1989, par exemple, a vraisemblablement été commis par des sbires de la dictature Siad Barre, qui, à la recherche d'un bouc émissaire, l'imputèrent ensuite à leurs opposants islamistes.

En réalité, les idées de guerre sainte et d'État islamique en Somalie ont essentiellement visé les « mauvais » musulmans. En pèlerinage à La Mecque en 1893, Mohamed Abdille Hassan, le

1. USIP, 1999, p. 3.

2. Par la suite devaient d'ailleurs s'y adjoindre quelques centaines d'orthodoxes éthiopiens, réfugiés oromo ou somali de la région de Dire Dawa après la guerre d'Ogaden en 1977. Avantageés par leur niveau d'éducation et leurs connexions avec la communauté internationale, les chrétiens somali d'Éthiopie avaient également pu former une élite que symbolise bien, aujourd'hui, un homme de clan ogaden comme Peter Gabriel Roble, ancien ambassadeur d'Addis-Abeba à Bruxelles.

célèbre « mollah fou », avait ainsi rencontré et adopté les idées d'un cheikh soudanais, Mohamed bin Salah, fondateur en 1887 de la confrérie *Salahiya*¹. Il s'était ensuite opposé au laxisme des autres confréries traditionnelles, notamment la *Qadiriya*, dont un éminent représentant – en la personne de cheikh Uways bin Mohamed à Brava, au sud de Mogadiscio – devait d'ailleurs être assassiné par un fanatique de la *Salahiya* en 1909. Dénonçant l'usage du tabac, la passion du qat et le culte des ancêtres, Mohamed Abdille Hassan s'était alors lancé dans une entreprise réformiste qui, à coups de razzias, avait pris la forme d'une conquête militaire et d'une résistance à la colonisation britannique dans le nord de la Somalie. Les rebelles, retranchés dans l'Ogaden éthiopien, avaient finalement été défaits avec la destruction de leur fort lors d'un raid aérien en 1920². Le surnom de « mollah fou », lui, aurait été donné à Mohamed Abdille Hassan lorsque, revenu de son pèlerinage à La Mecque, celui-ci avait refusé de payer des droits de douanes dans le port de Berbera ; les Britanniques l'auraient relâché, le prenant pour un esprit dérangé ! Le nom faisait aussi référence à l'insurrection, quelques années auparavant, d'un autre « mollah fou », en Afghanistan celui-là...

Moins connus, des mouvements millénaristes se sont pareillement développés dans le sud de la Somalie. La différence est qu'ils ont été écrasés plus rapidement. Ainsi de cheikh Hassan Barsane dans la Shebelle en 1924 : il se révolta contre les fascistes italiens qui voulaient récupérer les armes aux mains de la population, fut vaincu au bout de quelques mois et mourut en prison cinq ans plus tard. De son côté, Sufi Baraki avait réussi à s'implanter dans le port de Brava et à unir plusieurs communautés religieuses de la Basse Shebelle en 1923, les *jama'a*. Mais il dut se replier sur la Haute Juba et joindre ses forces à celles d'Alyow al-Sarmani, le chérif de Qorile, où il fonda une communauté à Dai Dai et fut tué par les Italiens en 1925.

1. A. Sheikh-Abdi, *Divine Madness : Mohammed Abdulle Hassan, 1856-1920*, Londres, Zed Books, 1992 ; R.W. Beachey, *The Warrior Mullah : the Horn Aflame, 1892-1920*, Londres, Bellew, 1990.

2. Certains ont qualifié ce bombardement de « Guernica africain » car c'était la première fois que l'on recourait à des avions militaires sur le continent noir. Pendant la première guerre mondiale, les Britanniques avaient vaguement songé à bombarder l'armée allemande au Tanganyika mais le couvert végétal les en avait empêchés.

La consolidation de l'administration coloniale puis l'émergence d'une élite moderne à l'indépendance continrent alors les extrémismes religieux. Sous le joug de Siad Barre, le coup d'État militaire de 1969 imposa une dictature « socialiste » et donna une tournure résolument laïque au régime. Celui-ci cassa notamment le décret n° 3 de 1962, qui avait incorporé dans la législation la *charia* musulmane au même titre que la jurisprudence coutumière. En 1972, l'adoption d'une transcription latine du somali heurta non seulement les autres pays membres de la Ligue arabe mais aussi les confréries traditionnelles, qui avaient combattu de tels projets du temps de la colonisation parce qu'elles y voyaient une tentative de christianisation. Les contestataires furent réprimés sans pitié ; en 1975, dix oulémas furent publiquement exécutés parce qu'ils avaient dénoncé un décret accordant aux femmes l'égalité des droits en matière d'héritage.

Le paradoxe est que les communautés établies sur une base islamique et non clanique, telles les *jama'a* d'el-Birdale dans le Nord ou de Bardera, Beled Karim et Mana Mofa dans le Sud, répondaient le mieux aux expériences collectivistes du gouvernement. L'inspiration nassérienne d'une partie des auteurs du coup d'État de 1969 permit d'abord la pénétration des idées des Frères musulmans égyptiens, tandis que l'interdiction des organisations tribales entraînait un repli vers des associations religieuses comme *al-Nahda*¹. La répression n'empêcha pas l'émergence d'une mouvance radicale à la fin des années 1970. La « Société de la réforme » (*Jama'at al-Islah*) et l'« Union de la jeunesse islamique » (*Wubdat al-Shabab al-Islami*) s'inspirèrent du modèle des Frères musulmans en Égypte (*al-Ikhwān al-Muslimūn*), voire de son excroissance extrémiste « Anathème et Hégire » (*Takfir wal Hijra*). De son côté, le groupe *Salafiyya* fut fondé dans les universités saoudiennes en 1978 par des étudiants somaliens qui adoptèrent la tendance la plus dure du

1. M.S. Ahmed, « Somali President's Ambivalent Attitude to Islam », dans K. Saddiqui, M. Ghasydin (eds), *Issues in the Islamic Movement, 1985-1986*, Londres, Open Press, 1987, p. 157-159 ; A.M. Abdullahi « Baadiyow », « Tribalism and Islam. Variations on the Basics of Somaliness », dans M.S. Lilius (ed.), *Variations on the Theme of Somaliness, Proceedings of the International Congress of Somali Studies, Turku, Finland, August 6-9, 1998*, Turku, Abo Akademi University, 2001, p. 227-240.

wahhabisme ¹. Appelée *Abli* ou *Jama'at Abl al-Islam*, la « Société du Peuple d'Islam », enfin, fut lancée par un cheikh, Mohamed Moallin, qui avait été emprisonné pendant quinze ans par Siad Barre.

Le départ du dictateur et le chaos qui s'ensuivit allaient alors libérer ces énergies à travers divers mouvements dits *harakat*. Dans le Nord-Ouest autoproclamé indépendant sous le nom de Somaliland, le Somali Islamic Union Party de Mohamed Sheikh Osman s'est opposé au Somali National Movement (SNM), qui avait lutté contre Siad Barre et pris le pouvoir à Hargeisa en 1991, tandis que la tendance *Salafyya* a bénéficié du soutien de Khartoum pour combattre les troupes du « président » Ibrahim Egal à Borama après 1993. Dans le Sud, « l'Union islamique » (*al-Itihad al-Islami*), pour sa part, regroupait les associations *Salafyya* et *Abli* mais pas *al-Islab*, qui condamnait l'usage de la violence. Fondée par un Isaaq, Ali Warsame, en 1991, elle a d'abord tenté de s'emparer de la localité d'Adane. En juin 1992, elle est parvenue à occuper les villes de Garoe et Bosaso dans le Nord-Est. Si elle en fut vite chassée par la principale faction armée sur place, le Somali Salvation Democratic Front (SSDF), elle prit ensuite pied dans le Nord-Ouest à Las Koreh, Borama et Burao, où des camps d'entraînement furent repérés pendant un moment. Sous le commandement de Hassan Daher Aweys, un Hawiye Habr Gedir de lignage Air, la progression du mouvement se poursuivit vers la frontière éthiopienne et Luqh fin 1992, dans le quartier de Wadajir à Mogadiscio en 1993, dans les banlieues nord de la capitale en août 1994 et à Belet Huen dans la région du Hiran en juin 1995 ². Plus au sud encore, *al-Itihad* s'est implantée à Kisimayo et a réussi une percée vers Merca et Qorioley fin 1999.

Avec leurs milices et leurs tribunaux, les diverses organisations islamiques de Somalie ont disposé d'une réelle capacité d'action militaire. Elles se sont imposées sur l'échiquier politique en forgeant des alliances de circonstances avec les seigneurs

1. *Salafi* est un terme générique. Il désigne le retour à la religion des « ancêtres », dits *salaf*, et à un islam originel. En Ouganda et au Kenya, il fait également référence à des mouvances intégristes, telle la Society for Preaching and Denouncement of Qadianism and Atheism à Kampala.

2. V. Luling, « Come Back Somalia? Questioning a Collapsed State », *Third World Quarterly*, 18 (2), 1997, p. 296.

de guerre et les milieux commerçants, en particulier à Mogadiscio. Plutôt traditionaliste, le Rassemblement des oulémas traditionnels (*Majma al-Ulama*) a ainsi reçu l'aval du général Mohamed Farah Hassan « Aidid » pour contrer al-Itehad, qui avait d'abord eu les faveurs d'Ali Mahdi et des Saoudiens. Mahdi, cependant, s'était rapidement méfié de la concurrence des islamistes, qu'il avait fini par expulser du nord de Mogadiscio. Par contre-coup, lorsque le général « Aidid » est mort en 1996, son fils, Hussein, s'est rapproché d'al-Itehad pour s'opposer aux incursions de l'armée éthiopienne en Somalie. Mais du fait d'intérêts divergents, il n'y a jamais eu de coordination militaire sur le terrain. En 1999, les forces de Hussein « Aidid » et d'al-Itehad s'affrontaient ouvertement à Merca, Qorioley et Mogadiscio.

De tels retournements d'alliances incitent finalement à s'interroger sur le positionnement des mouvements islamiques. Ne s'agit-il que de simples factions armées, aussi cupides, opportunistes et dénuées de scrupules que des seigneurs de guerre ? *A priori*, la vocation première des intégristes « modernes » n'est pas militaire. Trois principaux facteurs expliquent en réalité les raisons politiques de leur succès : les actions caritatives, la capacité à maintenir l'ordre et un discours « religionnaliste » ayant des prétentions à transcender les alignements claniques dans un pays justement déchiré par ceux-ci.

Un soutien aux indigents

Dans bien des pays, l'islamisme naît sur le terreau de la misère. Historiquement, l'islam en Somalie a aussi gagné du terrain en ralliant des exclus à sa cause. Dans le Sud, il a permis aux paysans bantous de s'affranchir de la tutelle de leurs maîtres et de gravir les échelons de la hiérarchie sociale. Les congrégations *jama'a* de la Shebelle et de la Juba se sont constituées en regroupant des cultivateurs, des domestiques et des criminels bannis de leurs clans, ainsi que d'anciens esclaves. Affranchis ou fugitifs, ces derniers ont fourni entre 15 000 et 30 000 fidèles selon des estimations datant des années 1940¹. La colonisation ita-

1. L.V. Cassanelli, « The Ending of Slavery in Italian Somalia : Liberty and the Control of Labor, 1890-1935 », dans S. Miers, R. Roberts (eds), *The End of Slavery in Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988, p. 324.

lienne a précipité le mouvement en abolissant l'esclavage et en exemptant les *jama'a* du paiement des taxes « indigènes » ; pour échapper aux travaux forcés dans les plantations de la région, nombre de paysans sont allés trouver refuge auprès de chefs religieux et ont participé aux révoltes de cheikh Fareg en 1924 puis cheikh Ahmed Nuur en 1926. Les *jama'a* ont également accueilli des infirmes, des malades et des personnes âgées, phénomène qui n'est pas sans rappeler le rôle des confréries traditionnelles à présent.

Les camps de déplacés tenus par des cheikhs de la Qadiriya à Mogadiscio, par exemple, dénotent le même type de composition sociale et multi-clanique. Signalés par un drapeau à l'enseigne d'un verset du Coran, ils sont très différents des autres camps qui se sont insérés dans les interstices du bâti urbain. Les plus importants d'entre eux existaient déjà avant l'effondrement de la dictature en 1991 ; ils abritaient alors des indigents et des inadaptés sociaux, notamment des malades mentaux. Respectés et protégés du fait de leur immunité religieuse, ils sont souvent ceints d'une enceinte et se composent de constructions en tôle plutôt que de simples huttes de nomades. Ils disposent parfois d'un générateur et d'une pompe à eau, voire d'un véhicule et d'un téléphone... Une telle sophistication, certes toute relative, révèle une réelle capacité d'autogestion et d'initiative en matière de santé publique, d'enseignement, d'aménagement de l'espace, d'organisation des cuisines collectives, d'évacuation des ordures, d'entretien des latrines et des puits, etc.

Autre particularité, ces camps fonctionnent en réseau. Un premier modèle est celui de l'essaimage, quand les élèves d'un cheikh vont répandre la bonne parole en fondant leurs propres camps. Ainsi de Yusuf Baal Baal et Shiali Abdille, qui ont suivi les enseignements d'un des cheikhs les plus connus de Mogadiscio, Ali Mumin, ou encore d'Ahmed Gureh, qui a été l'élève d'un fameux guérisseur, Adan Dhere. Dans certains cas, il s'agit des descendants directs de cheikhs comme Shiali Abdille ou Mahdi Mohamed. Certains ont choisi de prendre la relève sur place, tel Sheikh Mouaïdin à la mort de son père, Ali Mumin, en 1998. D'autres ont préféré s'établir ailleurs, tel Sheikh Rufa à Lafoley sur la route d'Afgoi, alors que son père, Noor Hussein, vivait en plein Mogadiscio.

Un modèle aussi courant est celui des cellules qui se développent pendant le vivant d'un cheikh et répondent directement

à son autorité. Ali Mumin, par exemple, commandait deux camps placés sous la direction de « lieutenants », en l'occurrence Hussein Naley et Yussuf Hadj dans les quartiers de Wardigley et Yaqshid-Jungle respectivement. De même Shiali Abdille avait-il créé des extensions à la périphérie de la ville dans les dunes en direction du terrain d'aviation d'Isaley. Bur Bishaaro, « la colline de la bonne nouvelle », et Araade, « le sable blanc », sont ainsi des écoles coraniques datant des années 1980. D'après les dires de leurs responsables fin 1999, ils abritaient respectivement 50 et 40 familles de déplacés. Darkenley et Eebhele Ambar, eux, ont été créés pendant la guerre et font référence, l'un à un arbre, l'autre à un habitant « qui a trouvé Dieu » ; chacun de ces deux sites contiendrait jusqu'à 70 familles indigentes si l'on en croit les déclarations sur place.

De son côté, Sheikh Adan Dhere est presque à la tête d'un « petit empire » puisqu'il gère simultanément six satellites : Sala'as à Huruwai et Hassan 'Ade à Wardigley, qui portent le nom de leurs chefs ; Koofi (« un bonnet musulman »), Kaawo (« la carrière ») et Tendho (« la tente ») près de l'hôpital Keysaney et d'Isaley ; Wahra 'Ade (« le cabri blanc »), enfin, sur la route de Balad. La plupart de ces sites ne sont cependant que de petites mosquées avec, au mieux, un puits.

Les emblèmes religieux d'un camp ne suffisent en effet pas à assurer une organisation bien structurée. Seuls les cheikhs de Mogadiscio ont vraiment pu faire face aux événements et canaliser les arrivées. Emportés par les flux de l'exode, notamment en provenance de Baidoa, les cheikhs arrivés de la province avec leurs fidèles n'ont pas eu cette chance et leurs campements ne se distinguent guère des autres : Abdi Shimoye s'est établi dans la zone industrielle de Mogadiscio, Hassan Mohamed a dû se contenter d'un terrain vague, rebaptisé Burdhubo, et Aweys Sheikh Mohamed a planté sa tente à la sortie de la ville sur la route d'Afgoi.

Bien qu'originaire de Mogadiscio, Sheikh Yusuf Baal Baal ne fait pas exception à la règle. Il avait fondé sa *jama'a* près du marché de Bakara en 1950. De clan abgal, il a dû fuir la poussée des combattants habr gedir en 1991 et rejoindre le nord de Mogadiscio, où il a acheté un terrain à la lisière de la ville. Cette courte migration explique la position intermédiaire de son camp, qui n'est pas aussi pauvre que celui des cheikhs venus des campagnes, et qui n'est pas non plus aussi bien organisé que

ceux des autres cheikhs originaires de Mogadiscio. Le site de Baal Baal ne dispose ni d'enceinte ni de générateur mais se présente comme un bidonville rudimentaire plutôt que comme un simple campement de huttes.

Dans la plupart des cas, les confréries traditionnelles manquent en fait de moyens pour répondre aux besoins les plus élémentaires des nécessiteux. Malgré leur indéniable enracinement social, la plupart ne sont financées que par l'impôt musulman, dit *zakat*, et elles ont rebuté les donateurs arabes, notamment les wahhabites des pays du Golfe, peu désireux d'appuyer l'essor d'un islam soufi. En outre, elles ne se prêtent pas à une institutionnalisation qui permettrait de travailler en partenariat avec des ONG de type occidental. Il n'y a pas de coopération entre cheikhs de rang équivalent, mais subordination d'élèves qui n'attendent pas toujours la mort du maître pour fonder leur propre école et s'affranchir de la tutelle d'un réseau. Suna wal Jama'a, « la communauté de la mosquée », est le seul site à avoir été fondé par des cheikhs d'horizons divers. C'est d'ailleurs moins un camp qu'un lieu de prière sur le flanc ouest du grand bâtiment de l'ancien parti unique, Isbiga. Pour le reste, les cheikhs se sont contentés d'accorder leur protection morale aux camps déjà constitués, tels Adan Dhere à Fohle, Mohamed Mahmud à Kahelmi ou Hussein Sheikh Mahdi Mohamed à al-Naïma.

Par contraste, les soutiens extérieurs donnent une tout autre envergure à la mission caritative des islamistes « modernes ». Ces derniers disposent d'une réelle force de frappe financière grâce à d'importants fonds saoudiens, émiratis et, dans une bien moindre mesure, iraniens et soudanais. Pour le Somaliland, une bonne partie des capitaux saoudiens transite par les bureaux de l'International Islamic Relief Organisation (IRRO) et de la Ligue musulmane mondiale à Djibouti. Dans le sud de la Somalie, ils passent plus par le relais des *hawilad* qui transfèrent les fonds de la diaspora. Une telle manne a permis, entre autres, de financer des écoles, des hôpitaux et des mosquées. Les orphelinats de Mogadiscio, notamment, ont fait l'objet d'une attention bien particulière de la part des Koweïtiens de la Society for Revival of Islamic Heritage à Osman Ben 'Afan ou d'African Muslims à Jeysira, des Émirats d'Abu-Dhabi Welfare Organisation à Darkenley, des Saoudiens des Fondations Ibrahim al-Ibrahim à Shureye ou al-Haramein à Darkenley, des Soudanais de la Ligue

musulmane mondiale à Hamar et Wardigley, etc. Les établissements de la sorte ont, d'ailleurs, été assez vite suspectés de préparer les enfants à la guerre sainte, en contradiction complète avec le système traditionnel du *kafala*, qui consistait plutôt à parrainer ou adopter un orphelin.

De fait, les troubles ont indéniablement facilité la pénétration des idées fondamentalistes, relayées par des ONG locales comme *al-Hay'at al-'uliyâ li-da 'wat al-Islâm*, le « Haut comité pour la prédication de l'islam », aujourd'hui sur la liste noire de la CIA. Vecteurs d'un endoctrinement religieux, les camps de déplacés à Mogadiscio ont, à cet égard, constitué un remarquable vivier pour les intégristes, qui y ont multiplié les écoles coraniques et y ont distribué force nourriture lors des grandes fêtes musulmanes. Pareil phénomène avait d'ailleurs été observé dès le début des années 1960, quand les Somali du Kenya demandaient leur rattachement à Mogadiscio. L'aide avait été dispensée dans des centres où les insurgés *shifto* avaient été regroupés avec des victimes de la sécheresse, en l'occurrence des Oromo du Kenya, les Boran. Par contamination des idées religieuses, ces derniers se sont islamisés et se sont mis à suivre le pèlerinage sur la tombe de cheikh Noor Hussein à Bale dans les années 1970¹.

La capacité à maintenir l'ordre

D'une manière générale, les vocations philanthropiques ne sont jamais dénuées d'arrière-pensées politiques. En Somalie, l'Organisation de bienfaisance nationale *al-Jam'iyyah al-Khayriyyah al-Wataniyyah*, apparue dans les années 1920, a ainsi fini par donner naissance à un parti politique pour les clans Dighil et Mirifle, le Hizbia Dighil Mirifle, en 1947. De même en 1943, l'Union du bienfait patriotique a été un embryon du grand parti nationaliste à l'Indépendance, la Somali Youth League. À partir de 1991, les « humanitaires » fondamentalistes, eux, ont cherché à initier un début de réorganisation locale sur les décombres de l'État. Ils ont rétabli un semblant de retour à l'ordre et ont

1. P.T.W. Baxter, « Some Observations on the Short Hymns Sung in Praise of Shaikh Nur Hussein of Bale », dans A. Al-Shahi (ed.), *The Diversity of the Muslim Community. Anthropological Essays in Memory of Peter Lienhardt*, Londres, Ithaca Press, 1987, p. 139-152.

fait régner une certaine discipline en imposant la justice islamique, la *charia*, et en patrouillant les zones sous leur contrôle.

Ils y ont gagné là une réputation à mieux réprimer le banditisme que les autres groupes armés, ce qui leur a valu d'être financés par les milieux d'affaires. Au cours des négociations en vue de mettre en place une administration commune à Mogadiscio en 1998, les tribunaux islamiques du sud de la ville, notamment, ont réussi à lever la plupart des barrages routiers et à interdire le port d'armes sur la voie publique. Si la peine de mort a rarement été appliquée, délinquants et récidivistes ont pu être condamnés à des peines de flagellation ou d'amputation, avec une ébauche de coopération d'un quartier à l'autre pour rattraper les auteurs de troubles. La dislocation de la société somalienne a certes mis à rude épreuve les conjonctions d'intérêts entre les milieux d'affaires et les islamistes. Sur le marché de Bakara en avril 1999, des affrontements armés devaient par exemple discréditer les tribunaux islamiques censés régir le quartier et incapables de régler les litiges commerciaux entre des Habr Gedir proches de Hussein « Aidid » et des Murosadé emmenés par Mohamed Qaniare Afrah.

La structuration idéologique du discours fondamentaliste est, de ce point de vue, restée plus susceptible de séduire une population avide de paix. Face à des factions armées se déchirant sans cesse pour accaparer le pouvoir et les richesses du pays, les islamistes ont comblé un vide politique. Dans le sud de la Somalie, ni les Conseils d'Anciens ni les seigneurs de guerre n'avaient de véritable alternative à proposer. Seules les institutions reconstituées du Somaliland et du Puntland étaient, dans le Nord, à mêmes d'élaborer un projet de reconstruction sur les bases d'un statu quo toujours fragile. À Hargeisa, les autorités du Somaliland ont cru pouvoir prévenir l'influence des intégristes en faisant de l'islam une source fondamentale du droit. L'article 25 de la Constitution, rédigée en 1997, prohibe par exemple la fabrication et la consommation d'alcool tout en s'engageant à limiter celle de qat, une plante euphorisante, très prisée dans la région. Les chrétiens n'ont pas le droit de se présenter à des élections et l'église catholique de Hargeisa, qui date de 1943, a été fermée en attendant une éventuelle reconnaissance de l'indépendance du Somaliland par le Vatican...

Un embryon de nationalisme religieux

La plus grande force de l'islamisme somalien vient finalement de son positionnement trans-clanique. La religion a ici vertu de rassemblement national, tandis que le chaos ambiant est interprété comme une malédiction, une punition divine. Pour certains, les diverses implantations de la mouvance intégriste correspondent d'ailleurs aux régions où sont nées des formes embryonnaires de nationalisme, à savoir le Nugal, où s'abrita la rébellion du « mollah fou » entre 1899 et 1920, le Gedo, où siégea le cheikh Abdirahman Mursal de 1917 à 1924, et le Benadir, notamment la ville de Merca, d'où partit le mouvement derviche des Bimal en 1902-1908¹. De fait, le ressentiment des clercs musulmans contre l'envahisseur européen est bientôt parvenu à rallier plusieurs clans par opposition commune à la pénétration coloniale. À partir de 1896, par exemple, le cheikh Abokor Asir « Saa'amawaayo » « celui qui coordonne toujours ses actions à temps », a réussi à unir les Bimal et à élargir son assise sociale sur une base militaire plus que religieuse. Il a fallu un détachement de 500 soldats italiens pour écraser les 2 000 fidèles qui continuaient de se battre à Turunley en 1907 puis à Jilib et Shalambod en 1908². Dans les années 1910 à Jowhar et le long de la Juba, des représentants de la confrérie Salahiya, les cheikhs Muhammad Gulayd et Ali Nairobi, ont alors pris le relais en exprimant des griefs qui étaient aussi d'ordre économique, en l'occurrence à propos de la confiscation des terres, de l'abolition de l'esclavage et du ralentissement de l'activité agricole qui aurait pu en découler.

En 1992 et 1993, la montée en force d'al-Itehad a pareillement correspondu à un sursaut nationaliste contre une « invasion » d'infidèles, à savoir celle des Marines américains qui débarquaient à Mogadiscio pour tenter de rétablir l'ordre dans le pays. Face à l'émiettement des factions armées, al-Itehad a appelé les croyants à faire front, ce qui lui valut d'être surnommée Tawhid : « Unification ». Pour autant, le rejet des GI's n'a pas débouché sur une véritable plate-forme trans-clanique.

1. Mohamed-Abdi, 1997a.

2. Cassanelli, 1982, p. 242-245 et 251.

Les tribunaux islamiques dans le sud de Mogadiscio après le départ des Américains n'ont pas échappé à la force des alignements lignagers et la « performance » nationaliste des islamistes a vite montré ses limites en la matière. Celles-ci tiennent essentiellement à la nature d'un islam somalien marqué par la prédominance du droit coutumier et les divisions qui travaillent l'*oumma* de l'intérieur...

Un syncrétisme « africain »

Historiquement, la Somalie est entrée au contact de l'islam à la fin du VI^e siècle, lorsque la dynastie des Omeyyades, au pouvoir à Damas, a envoyé des émissaires imposer une tutelle très symbolique sur la côte du pays ¹. La difficulté du terrain devait cependant freiner la pénétration de ces influences dans l'arrière-pays. Même sur la côte, Mogadiscio cessa bientôt de verser un tribut aux successeurs des Omeyyades, les Abbassides de Bagdad, et les sultans d'Oman ne parvinrent pas plus à asseoir formellement leur autorité.

Autrement dit, la diffusion de l'islam en Somalie s'est faite de manière fort progressive, en l'occurrence à travers des confréries dont les pratiques soufies, malgré leur obédience chaféite, ne répondaient pas aux canons orthodoxes des oulémas du Caire ou de La Mecque. Les nomades ont longtemps conservé leurs traditions pré-islamiques. Ceux du Nord, en particulier, n'ont peut-être pas été islamisés aussi tôt qu'ils ont ensuite voulu le faire croire au vu de leurs prétentions quant à une filiation directe avec le prophète. La région n'avait ni villes, ni ports naturels, ni bases économiques pour abriter les tenants d'une religion urbaine et servir de refuge aux premiers musulmans qui, expulsés de La Mecque, avaient pris le risque de traverser le golfe d'Aden et d'affronter des courants maritimes fort dangereux. D'après certains Somaliens, ce serait plutôt la côte du Benadir, dans le Sud, qui, plus éloignée et donc plus sûre, aurait accueilli les Arabes fuyant les luttes pour la succession du prophète puis

1. Parallèlement, les échanges maritimes avec la Perse ont incité certains auteurs à ne pas exclure une composante chiite plus radicale que le sunnisme des Arabes ; en témoignerait par exemple l'étymologie du clan des Shanshiya, qui ferait référence à une région d'Iran. Cf. Mukhtar, 1995, p. 5.

le schisme chiite. La tribu « disparue » des Julanda, dont se revendique le clan des Geledi à Afgoi, aurait ainsi une origine omani et aurait été repoussée à l'intérieur des terres par un groupe chiite, les Zaidi, qui avait échappé à la persécution omeyyade ¹.

Aujourd'hui, nombre de familles nobles continuent de tirer fierté d'une ascendance arabe souvent douteuse et fabriquée pour les besoins de la cause. Il ne faut pas s'y fier. En réalité, les particularités d'une société à dominante pastorale ne devaient pas produire un islam très « orthodoxe ». En pays rahanwein, un sous-clan porte par exemple le nom de Seka Diid, « ceux qui ont refusé de payer l'impôt musulman *zakat* ». D'une manière générale, les Somaliens dans le monde arabe font plutôt figure de mauvais musulmans, à qui l'on reproche un syncrétisme bien africain et une passion effrénée pour le qat. En dépit des interdits islamiques, ce dernier trait est symptomatique d'accommodements « coupables » avec les pratiques locales. Il n'est pas jusqu'aux fidèles de feu cheikh Omar Rabi qui, à Mogadiscio, soient réputés être de grands mâcheurs de qat. Les habitués se justifient en disant que le qat permet d'avoir des visions divines quand on lit le Coran ; à défaut de provoquer des transes, ce serait un stimulant spirituel, appelé *qut al-owliyyaa*, c'est-à-dire « nourriture des saints ». D'autres arguent que le Coran ne fait pas explicitement référence à l'usage du qat. Si le verset 90 de la sourate dite de la « Table servie » prohibe l'alcool au même titre que les jeux de hasard et la sorcellerie, le verset 15 de la sourate intitulée « Muhammad » promet aux fidèles des fleuves de vin au paradis. La guerre et la famine servent aussi d'excuses à l'abus de drogues : après tout, le troisième verset de la cinquième sourate du Coran autorise en ce cas la consommation d'aliments interdits pour peu qu'il n'y ait pas là volonté de commettre un péché.

La Somalie d'aujourd'hui ne s'est assurément pas débarrassée de toute sa culture pré-islamique. Les rites de possession *zar* ou *mingi*, d'abord, ont conservé une certaine influence, surtout chez les femmes. En milieu pastoral, les cultes centrés sur la pluie, ensuite, n'ont pas tous disparu. Chez les nomades du Somaliland, au Nord, la danse *jenile* qui célébrait le dieu Wak lors des

1. Mukhtar, 1995, p. 8-9.

célébrations *zar a*, par exemple, été incorporée dans les cérémonies *dikr* des confréries. Peu ou mal islamisés, les Degodia du Sud, quant à eux, n'ont pas complètement renoncé à vénérer un chef, le *wobur*, qui faisait tomber la pluie : un syncrétisme qui, en l'occurrence, n'est pas sans rappeler celui des Oromo du Kenya, dont l'islam a absorbé le culte local des esprits *ayaana*.

Les communautés pastorales de la Somalie profonde sont certes moins sensibles à la sorcellerie que les paysans bantous de la Shebelle, qui respectent les esprits *uganga* et dont les villages sont protégés par la figure du crocodile *bahar*, ou que les éleveurs afar de Djibouti, qui ont recours à des oracles et utilisent des amulettes pour prévenir les maladies. Mais les Somali croient à la baraka, qui relève à la fois de la chance et de la bénédiction divine. À la tête d'une guerre sainte dans les années 1840, cheikh Ibrahim Hassan Jeberow avait ainsi invoqué les puissances de la magie pour galvaniser ses hommes au nom de la confrérie Ahmadiya à laquelle il était censé appartenir ! Et il n'est pas interdit de s'interroger sur le rôle que les forces de l'invisible ont ensuite pu jouer sur les combattants partis à l'assaut d'une dictature « impie » à la fin des années 1980...

La primauté de la coutume sur le droit musulman

Le syncrétisme des Somaliens, s'il convient mal à la vision « totalitaire » des islamistes, reflète bien la complexité des réalités sociales. Historiquement, l'islam en Somalie a été incapable de soutenir un projet national d'envergure. Pendant longtemps, les confréries soufi ont pénétré l'intérieur du pays en se propageant sur un mode lignager, par voie de transmission héréditaire et patrilinéaire. Leur spécificité ne venait pas tant du contenu de leur enseignement que de leur identité généalogique. Tenues de respecter les conventions locales et tributaires des lois de l'hospitalité clanique, ces confréries n'ont pas réussi à faire plier la tradition *caado*. La *charia*, notamment, n'a jamais eu préséance sur la jurisprudence *ugub* et les dispositions coutumières *xeer*, qui traitaient aussi bien des affaires pénales *dhiig* que du droit de la guerre *dagaal*, de la législation du travail *shaqo* ou du code civil *dhaqan* ¹.

1. Mohamed-Abdi, 1997b, p. 149.

Avant de s'installer, les congrégations *jama'a* ont toujours dû demander l'autorisation des clans dont elles occupaient les aires de transhumance ou de fermage. Leurs droits sur la terre n'étaient pas inaliénables, même si des conflits à répétition finirent quelquefois par entériner leurs prétentions foncières, en particulier quand l'administration coloniale donna raison aux communautés religieuses avec l'espoir de les voir développer l'agriculture « indigène » sur une base plus rationnelle.

Constituées de descendants d'esclaves, de serfs ou de fugitifs, les *jama'a* n'étaient pas très respectées. Malgré une extension rapide, elles n'ont jamais été intégrées au reste de la société. Les fiers nomades somali ne voulaient en aucun cas s'y mêler alors que l'islam avait justifié l'esclavage sous prétexte de conversion. En 1922, des notables darod écrivaient ainsi aux Britanniques qu'ils « préféreraient mourir plutôt que d'être traités à égalité avec ces tribus inférieures que notre religion a autorisées à vendre comme esclaves pendant des années ¹ ».

Les rapports de forces, en l'occurrence, ont plutôt été favorables aux pouvoirs traditionnels, ainsi qu'en témoigne la trajectoire de cheikh Ibrahim Hassan Jeberow. Après avoir établi une *jama'a* à Bardera dans les années 1815, celui-ci lança vers 1840 une guerre sainte en interdisant de fumer du tabac, en condamnant les danses coutumières, en obligeant les femmes à porter le voile et en restreignant les rapports sociaux entre personnes de sexe opposé. Du fait que l'éléphant était réputé être un animal impur, il prohiba aussi le commerce de l'ivoire et se mit à dos les marchands de la région. Le sultan de Geledi, Yusuf Mohamed, était, quant à lui, vilipendé pour avoir dévié de la « juste voie » et les fidèles étaient invités dans les termes les plus crus à quitter « la secte de ce trou du cul vorace ! ». Mais ledit sultan, allié aux milieux commerçants, réduisit bientôt les contestataires au silence. En 1843, Ibrahim Hassan Jeberow tomba sur le champ de bataille face à un ennemi supérieur en nombre, peut-être 40 000 hommes contre 20 000 ².

Aujourd'hui, les Anciens réagissent pareillement au réformisme des islamistes, dont ils dénoncent l'opportunisme, la basse extraction sociale et l'origine étrangère. À Mogadiscio, on rappelle ainsi que le cheikh Ali Mohamed « Dhere », un des prê-

1. Besteman, 1995, p. 50.

2. Cassanelli, 1982, p. 135-138 et 145.

cheurs les plus influents d'al-Itehad, aurait été utilisé par la dictature Siad Barre comme témoin à charge lors du procès des oulémas en 1975. Intégristes et notables locaux sont fréquemment entrés en conflit. À Burtinle, au sud de Garoe, fin 1999, des heurts ont opposé les partisans d'al-Itehad à une secte de musulmans affiliés à la Qadiriya et appelés *timaweyne*, les « cheveux longs ». À Las Anod, trois ans plus tôt, les chefs traditionnels avaient chassé vers Erigavo les perturbateurs qui avaient investi les écoles coraniques...

Un islam divisé

Le problème majeur des fondamentalistes est surtout de ne pas avoir réussi à surmonter les divisions qui agitaient l'islam et la société en Somalie. Malgré une vague tentative de coordination sous l'égide du Soudan début 1993, les principales formations intégristes du pays ne sont pas arrivées à monter un front commun contre les seigneurs de guerre et à s'entendre sur un projet d'État islamique. D'une certaine manière, elles ont reproduit les erreurs déjà commises auparavant par Mohamed Abdille Hassan, dont l'épopée n'avait jamais eu l'envergure d'un véritable mouvement de libération nationale et ne pouvait, de ce point de vue, être comparée au mahdisme soudanais entre 1881 et 1892. Ce sont les nationalistes « modernes » qui, à l'Indépendance, ont fait du « mollah fou » un mythe unificateur. En réalité, Mohamed Abdille Hassan n'avait pas su ou pas voulu rallier les différentes composantes de la population somali en une guerre sainte et anticoloniale. Au contraire, il s'était plutôt replié sur des allégeances claniques darod, allant se réfugier chez les siens, en pays dolbahante, quand les Britanniques avaient fermé sa mosquée en 1897. Lors de la rébellion du Jubaland en 1916, ses partisans n'étaient pas non plus parvenus à unir les Marehan, ni encore moins à rallier des clans non darod.

Il faut dire que la nature « confrérique » et soufie de l'islam somalien ne facilite pas le travail « œcuménique » des prétendus rassembleurs de la nation. De nombreuses « chapelles » rivalisent, parmi lesquelles l'Askariya et la Marganiya. Certaines n'ont qu'une audience très localisée : la Shadhiliya, branche alaouite d'un cheikh comorien, Marouf, a une petite influence dans le Sud, tandis que la Rifaiya, ou Rufaiya, s'est propagée parmi les

Arabes de la côte du Somaliland. Les principales confréries sont la Qadiriya et l'Ahmadiya. La première a été fondée à Bagdad par Abdul-Qadir Jilani (1077-1166). La seconde a été lancée à La Mecque par Saïd Ahmed bin Idris al-Fasi (1760-1837). Perpétuellement en concurrence, l'une et l'autre devaient ensuite essaimer. Initiée par Ibrahim ar-Rashid, un élève de Saïd Ahmed bin Idris al-Fasi, la Rashidiya a enfanté de la Salahiya et est une branche de l'Ahmadiya au même titre que l'Andarawiya, ou Dandariya, qui tire son nom de Muhammad bin Ahmad al-Dandarawi (1839-1910). De son côté, la Qadiriya a reçu un soutien tacite des Britanniques et a étendu ses ramifications à la fin du XIX^e siècle avec la Zayla'iya de cheikh Abdul-Rahman az-Zayli'i dans le nord de la Somalie et la Uwaysiya de cheikh Uways bin Mohamed à Brava sur la côte sud. Ce dernier, qui vécut entre 1847 et 1909, exerça son influence jusqu'en Ouganda et au Tanganyika, où la pénétration coloniale suscita des résistances de la part des musulmans en la place.

À l'époque, la vocation trans-nationale des confréries soufies inquiétait d'ailleurs les Européens de la même façon que les velléités d'expansion des mouvements islamistes dans les pays riverains de la Somalie effraient aujourd'hui les Américains, quitte à surévaluer l'emprise réelle des uns et des autres. Après l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991, les Occidentaux, en l'occurrence, ont dénoncé des interférences iraniennes, soudanaises et saoudiennes dans la région frontalière du Gedo, et plus particulièrement de Luq. D'après certains observateurs, la montée en puissance d'al-Itihad aurait été une des raisons majeures de l'intervention « militaro-humanitaire » de Washington en décembre 1992¹. Après le retrait des GI's, les attentats d'août 1998 contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar es-Salaam, puis le coup de théâtre du 11 septembre 2001, devaient alors, brutalement, rappeler au Pentagone la capacité de nuisance des islamistes somaliens.

1. P. Gilkes, « Descent into Chaos : Somalia, January 1991-December 1992 », dans C. Gurdon (ed.), *The Horn of Africa Today*, Londres, University College Press, 1994, p. 52.

La crainte d'une expansion islamiste

De fait, le regain de militantisme des fondamentalistes en Afrique de l'Est a quelque raison d'alarmer des pays alliés aux États-Unis comme le Kenya, l'Éthiopie et l'Ouganda, voire le Burundi malgré son éloignement et une écrasante majorité chrétienne¹. Créée par Léonard Nyangoma en 1994 et opérationnelle à la frontière congolaise du Burundi, la guérilla du Conseil national pour la défense de la démocratie, par exemple, s'est distinguée de sa rivale du Palipehutu en se rapprochant des extrémistes musulmans pour obtenir un soutien du Soudan et des pays arabes. Véritable tête de pont de Washington dans la région, l'Ouganda du président Museveni n'est pas non plus à l'abri. De 1971 à 1979, la dictature Amin Dadá a louvoyé entre la Libye et l'Arabie Saoudite. En avril 1990, les reliquats de la soldatesque d'Amin Dada, regroupés au sein de l'Uganda National Rescue Front du général Moses Ali, ont ensuite tenté un coup d'État sur Kampala avec le soutien de Khartoum.

Depuis lors, la mouvance islamiste en Ouganda s'est avérée aussi diverse que dispersée. Appelée Tabligh, un terme qui désigne une foi militante et fait référence à un mouvement originaire du Pakistan, elle comprend des groupes plus ou moins organisés comme les Tigres de la libération, les Forces démocratiques alliées, les « Sauvés » de cheikh Abdul Kyesa et les déserteurs de l'Uganda Muslims Salvation Front. Si elle a connu quelque succès dans la région de Halkum Kaira à partir de 1994, elle opère surtout depuis le Congo « démocratique », le long de la frontière occidentale de l'Ouganda, où elle a rejoint d'anciens génocideurs hutu du Rwanda. En rétorsion contre l'aide que Kampala apporte à la rébellion dans le sud du Soudan, l'appui de Khartoum reste finalement un des seuls éléments structurants et permanents de cette mouvance ; en juin 1999, des attentats à la bombe dans la capitale ougandaise impliquaient ainsi des missionnaires soudanais de la confrérie Ahmadiya...

Pays limitrophes de la Somalie, le Kenya et l'Éthiopie sont bien sûr les premiers visés par une montée de l'islamisme. Majoritairement chrétiens, ils abritent tous deux de fortes minorités somali dont l'irrédentisme est susceptible de se conjuguer à des

1. Chande, 2000.

exigences religieuses. Depuis l'attentat d'août 1998 contre l'ambassade américaine, Nairobi a toutes les raisons de redouter les méfaits d'une « internationale islamiste ». En outre, le Kenya est confronté à l'opposition grandissante des musulmans de la côte swahili, avec, en mai 1992, des émeutes qui ont fait quatre morts lors d'une manifestation à Mombasa. Au Kenya, comme en Ouganda d'ailleurs, le réveil de l'islam est largement une réponse aux inégalités sociales et économiques qui ont pu se développer pendant et après la colonisation, écartant les musulmans des avantages d'une éducation moderne — mais chrétienne — et les reléguant dans des activités peu qualifiées : commerce, transport, boucherie ou artisanat. Encore s'agit-il d'une protestation qui, pour l'instant, reste cantonnée au littoral.

Le cas des Somali de la province kenyane du Nord-Est, dans l'arrière-pays, est différent. Déjà pendant la rébellion *shifita* des années 1960, lorsque les habitants de la région demandaient leur rattachement à Mogadiscio, les autorités avaient craint que le conflit ne prenne une tournure religieuse et ne s'étende aux populations limitrophes, en particulier les Boran, des Oromo, pour partie, islamisés. En 1962, un référendum avait fait apparaître une majorité de 87 % favorable à la sécession, pourcentage qui dépassait de beaucoup la proportion de Somali parmi les 400 000 habitants de ce qu'on appelait alors le Northern Frontier District ¹ (NFD). Dans la partie occidentale du NFD, les Turkana de Lodwar et Isiolo s'étaient opposés à la sécession pour des raisons évidentes d'éloignement géographique et culturel. Mais à l'Est, les partisans et les opposants de la sécession avaient pu se diviser suivant des clivages religieux. Les musulmans Sakuye de la rivière Waso Nyiro, par exemple, étaient favorables aux thèses somali. Tandis que les « païens » Rendille avaient rejoint le camp des Somali parce qu'ils parlaient couramment leur langue, les Boran, eux, s'étaient départagés sur la question en fonction de leur appartenance à l'islam. Wako Happi, le premier président du Northern Province Peoples Progressive Party, favorable à Mogadiscio, était un Boran musulman. Dans le même temps, un bon nombre de Boran affiliés à la Northern People's National Union, à la Northern Province United Association ou à la Galla

1. P.T.W. Baxter [1966], « Acceptance and Rejection of Islam among the Boran of the NFD of Kenya », dans I.M. Lewis (ed.), *Islam in Tropical Africa*, Londres, International African Institute, p. 232-252.

Political Union avaient, par opposition aux Somali, rejoint les rangs du parti-État, la Kenya African National Union, hostile à toute sécession. Les Boran de Marsabit et de Moyale, qui continuaient de croire à leur dieu traditionnel Waaka, avaient ainsi voté contre la sécession avec les « païens » pokomo de la rivière Tana et les communautés du district de Marsabit qui leur étaient proches : les Burji, les Konso et les Gabbra.

En Éthiopie, les chrétiens amhara et tigréen des hautes terres se sont tout autant méfiés des musulmans somali de la plaine. Aujourd'hui, Addis-Abeba craint par-dessus tout une jonction de l'intégrisme islamique avec les guérillas somali et oromo qui opèrent dans l'Est et le Sud et qui ont ébauché un début de coopération militaire en juin 1996. Centré autour du culte du cheikh Noor Hussein à Bale, l'islam a facilité l'unification de l'opposition somali et oromo : ces derniers présentent en effet de nombreux traits communs, si bien qu'il est souvent difficile de distinguer un vrai Oromo, dit *Humbanu*, des autres peuples couchitiques de la région, tels les Somali et les Sidama, appelés *Sarri*.

La protestation des Somali de l'Ogaden éthiopien et de la zone frontalière du Haud, pour commencer par eux, a toujours eu une forte composante religieuse. Lors de troubles en 1960, elle a abouti à la fondation d'une guérilla au nom évocateur, *Nasrullahi*, c'est-à-dire « la Grâce de Dieu ». Certes, elle a été ensuite relayée par une organisation laïque et plus structurée, le Western Somali Liberation Front (WSLF), qui, avec le soutien de Siad Barre, a demandé un rattachement de l'Ogaden à Mogadiscio. Mais, défait en 1978 et trop compromis dans la chasse aux opposants de Siad Barre, le WSLF a été « lâché » à la faveur d'un accord de réconciliation signé par la Somalie avec l'Éthiopie en 1988. Réduites à un simple litige frontalier entre deux gouvernements autoritaires, les revendications irrédentistes avaient, de toute façon, perdu beaucoup de leur popularité et n'ont bientôt plus eu lieu d'être fautes d'État à Mogadiscio¹.

Fondé dans le Golfe et dirigé par un diplômé de l'Université islamique de Riyadh, l'Ogaden National Liberation Front (ONLF)

1. J. Markakis, « The Somali in the New Political Order of Ethiopia », dans H.M. Adam, R. Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press, 1997, p. 497-513.

de cheikh Ibrahim Abdalla a alors continué le combat en évoluant vers une position indépendantiste et plus religieuse. Le problème est que le rêve d'un État de l'Ogadenia ne plaisait guère aux clans minoritaires de la région, notamment les Isaaq et les Gadabursi, qui voyaient d'un mauvais œil la montée en puissance des Ogaden, très majoritaires. Après 1991, l'ONLF n'a pas résisté au processus de fragmentation des seigneurs de guerre en Somalie. Une dissidence, en l'occurrence, a accepté de collaborer avec les autorités éthiopiennes, tandis que l'autre faction renouait avec la lutte armée sous la conduite de Mohamed Omar Osman, un ancien amiral de la marine somalienne qui a remplacé cheikh Ibrahim Abdalla en 1998. Résultat, l'éclatement de la scène politique régionale a facilité le travail d'organisations telles que le Parti de la solidarité islamique et l'Union islamique de l'Ogaden. Appelé Tadamun, le premier est plutôt composé de notables traditionalistes et a participé aux élections locales de 1992. Mais le second a opté pour la clandestinité, tandis qu'al-Itihad parvenait à commanditer toute une série d'attentats à la bombe contre des hôtels de la capitale éthiopienne et des personnalités proches du régime en 1995.

Addis-Abeba doit, par ailleurs, faire face à l'opposition armée des Oromo, numériquement le groupe ethnique le plus important du pays. Certes, l'identité oromo, avec une langue transcrite en caractères latins, se fonde moins sur l'islam que sur l'appartenance à des classes d'âge appelées *gada*. Mais la conversion des Oromo à l'islam, à partir du XVIII^e siècle et aussi tard que dans les années 1930, a en grande partie été une réaction des paysans *gabbar* à la chrétienté shoa et à la poussée des colons amhara ou tigréen, les *neftagnia*. Le nationalisme oromo a ensuite pu recouper un discours religieux et bénéficier de l'appui des islamistes somaliens. Menés par Adem Mohammed, les Oromo musulmans de Habro, Delo et Wabe ont ainsi fondé un Front de libération oromo-abo qui a revendiqué 500 combattants dans la région de Bale-Arsi et qui comprenait des populations proches des Somaliens.

Sous l'appellation de Djihad Oromo, le Front islamique de libération de l'Oromya (IFLO) a, quant à lui, été créé en 1969 par cheikh Ibrahim Bilissa et repris en 1986 par cheikh Jara Aba Gedda, de son vrai nom Abdulkarim Mohamed Ibrahim Hamed. À cette époque, ce dernier n'avait pas reçu le soutien de la Somalie « socialiste » de Siad Barre, où il avait fait de la prison

entre 1969 et 1975. En exil en Arabie Saoudite à partir de 1978, il a durci ses positions islamistes, qui l'ont désormais emporté sur ses revendications nationalistes. À la faveur de la chute de la dictature « marxiste » de Mengistu à Addis-Abeba en 1991, il s'en est pris sur le terrain au Front de libération oromo (OLF), un vétéran de la lutte armée dans la région et une organisation plutôt dominée par des chrétiens de la faction dite *bente*, proche des mouvements pentecôtistes. À Dire Dawa en janvier 1992, l'assassinat du vice-président de l'IFLO, cheikh Ahmed Yussuf Ahmed, n'a pu que rapprocher momentanément les deux guérillas contre Addis-Abeba, leur ennemi commun, qui avait vraisemblablement commandité la liquidation de cet opposant.

Mais l'IFLO n'a pas vraiment entrepris de se réconcilier avec l'OLF, qu'il accusait de saper l'ordre traditionnel en promouvant des jeunes au détriment de l'autorité des aînés. Au sein même de l'OLF, Yohannes Benti, leader plus connu sous le nom de guerre de Guelassa Dilbo, a dû céder la place à un musulman, Dawud Ibsa Avana. La restructuration des alliances régionales a également confirmé l'islamisation de la rébellion oromo. L'IFLO a obtenu l'appui de Khartoum, a ouvert un bureau à Djibouti et s'est rapproché d'al-Itihad. Face aux incursions répétées des Éthiopiens en Somalie, Hussein Mohamed « Aidid » a, de son côté, suscité la création d'une armée de libération oromo, somali et afar en août 1997. Fin 1999, il a, en revanche, cessé de soutenir l'OLF, manière de lâcher du lest pour obtenir un répit éthiopien après avoir subi de sérieux revers militaires...

Durable ou non, l'islamisation des rébellions de la région a, bien entendu, provoqué une violente réaction de la part du Kenya et de l'Éthiopie. Tandis que Nairobi a aidé des factions adverses à contrer al-Itihad, Addis-Abeba n'a pas hésité à envoyer des troupes en Somalie. En août 1996, son armée s'est d'abord contentée de franchir la frontière. Mais en 1998, la guerre avec l'Érythrée a incité l'Éthiopie à pousser son avantage, chacun des deux belligérants soutenant des factions armées en la place. Après l'affaire du 11 septembre 2001, c'est avec des conseillers américains sur le terrain que les militaires d'Addis-Abeba sont partis en reconnaissance du côté de Luqh. Par opposition au gouvernement de transition du « président » Abdouk-assim Salat Hassan, accusé de sympathiser avec les islamistes depuis Mogadiscio, l'Éthiopie a ouvertement appuyé ses alliés réunis au sein d'un Somali Reconciliation and Restoration

Council : les trois principaux seigneurs de guerre dans la capitale somalienne, savoir Hussein Mohamed « Aidid », Osman Hassan Ali « Ato » et Musa Sudi « Yalahow », sans oublier le SNF du colonel Abdourazak Isaak Bihi, la RRA de cheikh Aden Mohamed Noor, le Puntland d'Abdullahi Yussuf et le SPM des factions Aden Abdullahi Noor et Mohamed Siad Hersi « Morgan ».

Une ingérence aussi manifeste témoigne d'une réelle inquiétude. Elle présente également l'inconvénient de surestimer la puissance d'al-Itehad, défaut d'analyse que les Occidentaux ont eux-mêmes contribué à aggraver depuis que les stratèges de la guerre froide ont substitué l'islamisme à l'ennemi communiste. Il n'est pas jusqu'aux Somaliens pour exagérer la situation et jouer sur les craintes que suscite al-Itehad dans la région. Il s'agit, en quelque sorte, de vendre sa capacité de nuisance. Le gouvernement du « président » Ibrahim Egal au Somaliland se présente ainsi comme un rempart contre la menace intégriste et ne se gêne pas pour négocier un soutien en conséquence, en particulier de la part des Éthiopiens. À retenir les arguments des officiels au pouvoir à Hargeisa, les Occidentaux auraient intérêt à aider le Somaliland à consolider son autorité afin d'éviter qu'il ne devienne, à l'instar du Sud, un repaire de terroristes en tous genres, l'article 56.3 de la Constitution du pays interdisant, en l'occurrence, les procédures d'extradition. À Mogadiscio, des notables militent pareillement pour une reprise de l'assistance humanitaire en arguant qu'Oussama ben Laden aurait visité la ville en mars 1999 avec l'espoir de se trouver un nouveau point de chute au cas où il aurait été expulsé d'Afghanistan. Les factions du Somali Reconciliation and Restoration Council, quant à elles, sollicitent l'aide de leur allié éthiopien en rappelant à bon escient les penchants fondamentalistes du « président » Abdoukassim Salat Hassan à Mogadiscio et en prétendant que des hommes de ben Laden auraient débarqué début 2002 en Somalie pour fonder une nouvelle organisation extrémiste, al-Khilaya al-Naima.

Sachant les difficultés à obtenir des informations fiables sur un pays en guerre, on peut finalement s'interroger sur la pérennité d'un mouvement islamiste aussi opaque que nébuleux. Au regard des divisions et du syncrétisme qui caractérisent l'islam somalien, il n'est pas du tout certain que l'emprise fondamentaliste ait quelque chance de perdurer. Au-delà des revers mili-

taires et des aléas politiques, le projet totalitaire des islamistes ne semble guère convenir à une société où la tradition pastorale reste encore très forte. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à rappeler la prévention des clercs musulmans — y compris dans le Coran — à l'encontre des nomades, « auxiliaires indispensables de la lutte armée » mais « mauvais hommes », « des croyants médiocres et des braillards », « les plus endurcis dans leur impiété et leur hypocrisie ¹ ! ».

De ce point de vue, une comparaison avec le phénomène taliban en Afghanistan montre vite ses limites. Les prétentions trans-claniques et unificatrices d'al-Itehad, conjuguées à l'épuisement d'une population excédée par la vacuité idéologique et la cupidité des seigneurs de guerre, offrent certes quelques similitudes. Mais le parallèle s'arrête là. En Afghanistan, « les appartenances ethnique et factionnelle, pour importantes qu'elles soient, ont été le plus souvent masquées sous une référence religieuse ² ». L'invasion soviétique, notamment, a, en quelque sorte, permis de faire l'unanimité de l'*oumma* contre une Armée Rouge qui, ne l'oublions pas, servait la puissance d'un régime athée. En Somalie, il n'en a rien été car les troupes américaines n'ont pas suffisamment prolongé la désastreuse expérience « humanitaire » de l'opération *Restore Hope*. Les islamistes somaliens n'ont réussi ni à conjuguer leurs efforts, ni à transcender les clivages lignagers, ni à présenter un front militaire susceptible de renverser durablement les rapports de force en leur faveur. Contrairement aux taliban, encore, ils ne sont jamais parvenus à concrétiser leur projet de société, à la différence des guérillas qui, ailleurs en Afrique, ont pu imposer un semblant d'administration dans les zones libérées sous leur contrôle. N'ayant pas « l'avantage » de se battre contre un gouvernement, les intégristes « modernes » en Somalie ont surtout échoué à reconstruire un État sur une base religieuse qui aurait concurrencé le clientélisme clanique des seigneurs de guerre, le patronage des milieux d'affaires et l'assistance classique des musulmans « traditionnels ».

1. Planhol, 1968, p. 25.

2. Planhol, 1993, p. 676.

Chapitre 3

Le « Somali méchant » : vieux contentieux et nouveaux stigmates

Emblématique de la destruction de l'État en Afrique, le chaos somalien et la surdétermination de la nuisance islamiste ne sont évidemment pas pour rien dans la réévaluation à la hausse de la dangerosité d'une diaspora composée, en l'occurrence, de réfugiés, de demandeurs d'asile, de commerçants et de clandestins. La stigmatisation « terroriste » des Somali a pris une dimension toute particulière dans les pays riverains qui entretenaient de vieux contentieux à leur égard. En Occident, les communautés somaliennes, plus discrètes, n'ont guère fait l'objet d'attaques ciblées ; on leur a plutôt reproché leur oisiveté, leur inadaptation culturelle, leur parasitisme social et leur tendance à abuser des allocations chômage.

Défions-nous cependant des jugements à l'emporte-pièce. Des stéréotypes qui font du « Somalien volant » une sorte de tzigane africain, il faut distinguer plusieurs problèmes. Le premier tient au statut du migrant sans papiers, que l'illégalité repousse vers les chemins de la clandestinité et d'une criminalité plus ou moins imaginaire. La pauvreté des demandeurs d'asile, notamment, confine souvent le citoyen somalien dans les quartiers les plus populaires, voire les ghettos mal famés des grandes villes. Une deuxième difficulté découle de profonds malentendus culturels en ce qui concerne la définition du crime dans des sociétés d'origine pastorale habituées à razzier les troupeaux de l'ennemi et à se jouer des frontières étatiques.

De la convergence des trafics d'armes et de drogues

Mâché dans toute la Corne de l'Afrique, le qat relève, en la matière, du cas d'espèce, si tant est qu'on veuille le considérer comme une drogue. Véritable théâtre social, la consommation de qat touche essentiellement les hommes et joue un peu la même fonction rituelle que la bière dans les pays non musulmans d'Afrique. Environ la moitié de la population somalienne participe assez régulièrement à des « séances » de qat, qui ont lieu l'après-midi. À ce titre, le qat ne s'apparente pas plus à une drogue que l'alcool en Occident. Sur le plan culturel, sa mastication, qui a beaucoup progressé avec le développement des transports, n'est en tout cas pas vécue comme un acte répréhensible.

Certes, on reproche aux consommateurs de qat les plus acharnés d'en être réduits à voler pour se procurer leur botte quotidienne. Les combattants ont accentué les effets nocifs de la plante en la chiquant mélangée à des amphétamines. D'une certaine manière, le phénomène fait figure de fléau social, obligeant par exemple les administrations de Hargeisa à n'être ouvertes que le matin. Il a une incidence certaine sur la productivité et la santé des travailleurs. Brouté par les hommes, il grève considérablement le budget des ménages, entre 15 % et 18 % de celui des Somali Issa de Djibouti, de 18 % à 30 % de celui des Yéménites, populations au profil comparable dans ce domaine ¹.

Mais le véritable problème du qat vient surtout de son interdiction, qui induit sa criminalisation, et de son mode de commercialisation, qui met en compétition des mafias sans scrupule. La position des États s'avère assez ambiguë à ce sujet, voire incohérente. En Occident, le Canada, les États-Unis, la France, le Danemark et la Suède ont prohibé l'importation de qat, mais pas la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Dans les pays riverains de la Somalie, eux-mêmes consommateurs et producteurs de qat, les autorités ont souvent préféré tolérer un commerce qui, au Yémen par exemple, a permis au régime de Sanaa de satisfaire ses clientèles tribales en milieu rural et d'empocher quelque dix millions de dollars de taxes par an.

Les précédents en matière d'interdiction du qat, il est vrai, n'ont jamais été probants. Le Kenya s'y était essayé en 1972 et

1. *La dépêche internationale des drogues*, 65, mars 1997, p. 4.

avait dû céder cinq ans plus tard à la pression du lobby des producteurs et consommateurs. À l'indépendance en 1977, Djibouti avait pareillement tenté d'éradiquer le phénomène, arguant que les Français avaient distribué du qat pour acheter des voix en faveur d'un rattachement à la métropole. Mais le gouvernement avait vite dû revenir sur sa décision car la prohibition avait favorisé l'alcoolisme et créé un fructueux marché de contrebande via les postes frontière de Bondera pour les Issa et Galafi pour les Afar. À près de deux cents dollars la botte au lieu de deux en temps normal, de gros revenus échappaient ainsi à l'État. En 1978, un monopole a alors été instauré en faveur de la Société générale d'importation du *khat*, la SOGIK, et cette entreprise, la plus grande du pays, a commencé à capter la moitié d'un commerce estimé à 1,2 milliard de Francs Djibouti par an.

Dans le sud de la Somalie, le colonisateur italien, lui, avait vainement tenté d'interdire la vente de qat, d'abord en 1921, puis en 1939, et avait fini par l'autoriser en 1957 afin de mieux taxer les transactions. En 1983, le régime Siad Barre avait à son tour essayé de prohiber la consommation de qat pour porter un coup aux rebelles isaaq qui en tenaient le commerce. La clique présidentielle en avait alors accaparé la contrebande avant que le régime lève l'interdiction en 1990 en vue d'y gagner un peu de popularité à l'occasion d'une ouverture tardive vers le multipartisme. Aujourd'hui, la Constitution du Somaliland, dans le Nord, et les mouvements islamistes, dans le Sud, ont énoncé des condamnations de principe. Mais à Hargeisa, le gouvernement n'a pas encore adopté de législation à ce sujet et n'a pas cherché à imiter ses alliés du Yémen du Sud, qui avaient interdit la consommation de qat pendant la semaine. En effet, le qat représente 25 % des revenus du Somaliland, 15 % du produit intérieur brut, 10 % du produit national brut et 30 % des importations susceptibles d'être taxées ¹.

Le problème, précisément, est qu'un tel commerce a suscité bien des convoitises et a pu dégénérer en violents affrontements. Rien qu'à Mogadiscio, il représente, au bas mot, un chiffre d'affaires annuel d'au moins six millions de dollars et le contrôle de cette manne s'est fait l'arme à la main. Au Kenya, il rapporte, chaque année, plus de quatorze millions de dollars au seul dis-

1. Green, 1999a, p. 39-40.

trict de Meru, où la production de *miraa* – l'appellation locale du qat – se concentre à Maua dans les collines de Nyambeni. Peuple d'agriculteurs, les Meru n'ont rien de commun avec les éleveurs somali et se répartissent en trois principaux clans, les Imenti, les Tigania et les Igembe. La concurrence est féroce. Les paysans igembe se sont endettés en vendant les récoltes à l'avance, tandis que les transporteurs tigania se sont vus déposséder de leur monopole lorsque les Somali ont commencé à venir directement acheter la production de qat au début des années 1990. Sachant par ailleurs la mainmise des Somali sur les réseaux internationaux de ce commerce fort lucratif, une telle compétition a d'abord provoqué un boycott des Meru en 1995, puis des heurts qui se sont étendus sur le marché d'Eastleigh à Nairobi en janvier 1999 et qui ont fait une centaine de morts dans le district d'Isiolo en mai 2000¹...

Pareilles tensions n'ont d'ailleurs pas épargné les pays occidentaux. Au Danemark, des revendeurs somali se sont disputés à l'aéroport de Copenhague. Les autorités ont alors interdit l'importation de qat, ce qui a obligé à faire transiter les arrivages par les pays l'autorisant encore, savoir la Grande-Bretagne et l'Allemagne. L'entrée en clandestinité du commerce de qat a indéniablement favorisé sa criminalisation, de pair avec une inflation proportionnelle à la montée des enchères. Une fois exporté à New York, le prix de la botte a pu atteindre jusqu'à vingt-cinq dollars : une véritable « drogue de luxe » comparée à une dose de crack à trois dollars. Résultat, les Somaliens établis en Amérique du Nord ont fait l'objet d'une surveillance spéciale de la police et se sont plaints d'un nombre croissant de raffles à leur rencontre.

De fait, les réseaux de commercialisation du qat ont fini par coïncider avec ceux des trafics d'armes et de drogues. Des narco-trafiquants somaliens ont ainsi été arrêtés en Zambie en octobre 1997 ; destination probable : l'Afrique du Sud, en train de relayer le Nigeria pour devenir la principale plaque tournante du commerce de drogues en Afrique. En Arabie Saoudite, une fille du général « Aidid » a, pour sa part, fait de la prison parce qu'elle finançait les troupes de son père en vendant des drogues dures en Italie. Et au Kenya, une bonne partie des bénéfices d'un

1. *La Dépêche internationale des drogues*, 92-93, juin et septembre 1999, p. 7-8 et 5-7.

marché du qat évalué à cent millions de dollars par an est allée sur les comptes bancaires des seigneurs de guerre somaliens, en particulier à Rome. En retour, le qat a d'ailleurs favorisé la contrebande, autre source de revenus pour les factions armées. Partis de l'aéroport Wilson à Nairobi, les avions convoyant le qat vers Mogadiscio ne sont pas revenus vides mais chargés de marchandises en provenance du Golfe...

Cette convergence des trafics de qat et d'armes a, bien entendu, puisé sa source dans la dislocation d'un État somalien surmilitarisé. Le régime Siad Barre, en l'occurrence, s'était fourni en armements auprès de l'URSS, d'abord, puis des États-Unis, après le retournement d'alliances de la guerre d'Ogaden en 1977. Malgré des réticences initiales, l'Amérique de Reagan avait en effet pris le relais des Soviétiques à cause de l'invasion de l'Afghanistan en 1980 et d'une attaque de l'Éthiopie « marxiste » à la frontière somalienne en 1982. Avec 550 millions de dollars d'armements entre 1982 et 1989, la Somalie était devenue le troisième bénéficiaire de l'aide de Washington après l'Égypte et Israël¹. Et encore, cela ne représentait qu'un quart des importations d'armes en Somalie, le reste provenant d'Italie, de Libye et même du régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Rome, spécialement, avait livré plus de 550 millions de dollars de matériel militaire à la Somalie entre 1979 et 1985, date à laquelle avaient aussi été dépêchés des experts de la *Delegazione Italiana Tecnico Militare Aeronautica* (DIATMA).

La chute du président Siad Barre à Mogadiscio début 1991 a alors permis aux factions rebelles de se saisir des arsenaux gouvernementaux et d'en écouler une partie dans les pays voisins pour s'autofinancer. Faute de recevoir des soldes, les combattants ont eux-mêmes contribué à alimenter le marché en revendant les munitions fournies par leurs commandants : d'après les observateurs sur place, une bonne moitié des cartouches arrivées le matin était échangée avant midi pour assurer la pitance du jour, notamment la botte de qat. L'UNIDIR, Institut de recherche des Nations unies sur le désarmement, estimait qu'à elle seule, la capitale somalienne comptait un demi-million d'armes en circulation. Débarqués à Mogadiscio dans le cadre de l'opération *Restore Hope* en décembre 1992, les GIs américains n'ont réussi à

1. J.A. Lefebvre, « The us, Ethiopia, and the 1963 Somali-Soviet Arms Deal », *Journal of Modern African Studies*, 36 (4), 1998, p. 611-643.

confisquer que 2 255 armes légères et 636 armes de guerre, des chiffres ridiculement bas. Les pillards venus de la campagne, en particulier, ont refusé de rendre des fusils qu'ils avaient achetés plus cher qu'en ville, où les dépôts des forces de l'ordre avaient été pillés pendant les soulèvements populaires contre la dictature. Lors d'une visite officielle à Mogadiscio, le secrétaire général de l'ONU, Boutros-Ghali, a notamment été conquis par les partisans du général Mohamed Farah « Aidid » car il était favorable à la confiscation des armes aux mains des seigneurs de guerre.

Aujourd'hui, les trois sortes de bandits que l'on rencontre à la frontière sud de la Somalie résument en quelque sorte ce processus de prolifération d'arme par strates successives¹. Dans la province kenyane du Nord-Est, les « professionnels » sont souvent d'anciens sécessionnistes *shifita* qui avaient combattu Nairobi dans les années 1960 pour demander le rattachement de la région à Mogadiscio et qui ont ensuite obtenu des armes en Somalie en prétendant rallier la guérilla irrédentiste de l'Ogaden en Éthiopie. Ils escortent notamment les *panya*, des contrebandiers qui exportent par la route le qat kenyan. À partir de 1991, ces « professionnels » ont été rejoints par des miliciens venus de Somalie pour voler des voitures. Au gré des sécheresses s'y ajoutent des « saisonniers », en l'occurrence des nomades paupérisés qui razzient les troupeaux du clan ennemi, reconnaissables au tatouage des bêtes et facilement repérables autour des points d'eau pendant la saison sèche.

Le braconnier et le contrebandier

Les Somali affichent un lourd passif de braconniers et de contrebandiers à cet égard. Le nord de la Somalie, par exemple, capte une bonne partie du bétail éthiopien : un commerce qui, d'après des estimations officielles, représente un manque à gagner annuel d'environ cent millions de dollars pour Addis-Abeba, les bêtes étant réexportées vers le Golfe *via* Berbera,

1. Pour le point de vue d'un ancien officier de l'armée kenyane, cf. N. Mburu, « Contemporary Banditry in the Horn of Africa : Causes, History and Political Implications », *Nordic Journal of African Studies*, 8 (2), 1999, p. 89-107.

Bosaso ou les plages qui pallient la fermeture du port de Mogadiscio. Dans le sud de la Somalie, au contraire, c'est plutôt le marché kenyan qui attire le bétail. Dans un sens comme dans l'autre, les flux sont en fait déterminés par les différentiels de prix ; sur une même frontière, on a vu des courants s'inverser pour maximiser les gains.

Se jouant des douanes et des États, les éleveurs somali font ainsi figure de rebelles en puissance, qui vivraient de contrebande d'armes, de razzias de bétail ou de braconnage. Au Kenya comme en Éthiopie, on leur accole systématiquement l'étiquette de bandit *shifita*, ce dont se plaignent en vain leurs députés les plus influents. Les médias, qui font leurs choux gras de la criminalité, ne manquent jamais de mentionner l'ethnie des criminels lorsqu'ils sont somali. À Nairobi, même le journal *Nation*, pourtant réputé sérieux et démocrate, a fait montre, comme son nom l'indiquait, d'un nationalisme sourcilieux, parfois teinté de xénophobie. À propos d'affrontements avec des réfugiés somaliens à Swaleh Nguru près de Mombasa en 1997, il a, par exemple, cru bon d'affirmer qu'un Kenyan avait succombé à ses blessures, ce qui était faux, et n'a pas parlé des victimes dans l'autre camp¹. Déjà lors de pareils incidents à Utange en 1993, la presse avait prétendu qu'il y avait eu trois morts et que les Somali avaient mutilé une femme enceinte, alors que c'était un des leurs qui avait été tué.

En l'absence de preuves, les Somali n'ont pas le bénéfice du doute. Dans le cas où une information viendrait les disculper, les journalistes ne prennent pas la peine de publier un démenti. Ainsi, lorsqu'un hélicoptère militaire transportant le *District Commissioner* de Samburu a été abattu par des voleurs de bétail turkana, on a d'abord prétendu que l'arme utilisée était une roquette achetée à des Somali. Il s'est ensuite avéré qu'il s'agissait d'un simple coup de fusil qui avait malencontreusement touché le réservoir d'essence de l'hélicoptère. Qu'importe ! Les Somali avaient entre-temps été impliqués à leur corps défendant dans un conflit auquel ils n'avaient en rien pris part. Ce genre d'association se retrouve lorsqu'on découvre un trafic d'armes à Garissa, dans le nord-est du Kenya, et qu'on y voit aussitôt la main des réfugiés somaliens du camp d'Ifo, par où auraient transité les munitions.

1. *Nation*, 24-25 janvier 1997.

Des contextes politiques tendus aggravent, en l'occurrence, de telles analyses. À l'occasion d'émeutes, les habitants de Lamu, par exemple, ont mis l'impunité des bandits somali de la forêt de Lango la Simba sur le compte des complicités dont ceux-ci bénéficiaient au sein de l'armée kenyane. De même en ce qui concerne la contrebande d'ivoire après l'interdiction de la chasse, en 1977, et du commerce des produits animaliers, en 1978 : en 1988, suite aux protestations du Dr Richard Leakey, alors président de l'*East African Wildlife Society*, les rangers stationnés à Tsavo, Meru, Isiolo et Garissa ont reçu pour instruction de tirer à vue sur les braconniers, qui étaient suspectés de financer la rébellion du Somali National Movement¹. Sont alors ressortis de vieux propos sur une « cinquième colonne » somali dont les objectifs n'étaient plus, cette fois, la sécession, mais la destruction de l'industrie touristique du pays.

À l'heure du multipartisme, au début des années 1990, les compétitions politiques, conjuguées aux rêves irrédentistes des Somali, ont ensuite contribué à créer l'image du « fraudeur ». Les Somali du Kenya votent en effet pour le parti au pouvoir, la Kenya African National Union (KANU), ce qui a suscité l'hostilité des Kikuyu et des Luo de l'opposition. Lors d'élections partielles dans les bidonvilles de Mathare à Nairobi en 1995, il y a ainsi eu des heurts entre les Somali de la KANU et les Luo du Forum for the Restoration of Democracy-Kenya (FORD-Kenya). De même au moment des élections présidentielles de 1997, l'opposition a accusé la KANU de vendre des cartes d'identité aux réfugiés somaliens en échange d'un vote de circonstances. En principe, le *Foreign Investment Act* et le *Domicile Act* accordent aux étrangers des droits de résidence seulement, et non de citoyenneté. Mais le charcutage électoral et le bourrage des urnes sont des pratiques fréquentes sous l'Équateur. À l'échelle du pays, par exemple, une douzaine de nouveaux districts administratifs ont été créés, courant 1997, pour satisfaire les clientèles de la mouance présidentielle. Dans la province à dominante somali du Nord-Est, plus précisément, la clôture des opérations électorales avec une semaine de retard a permis toutes les manipulations sous prétexte d'inondations et de problèmes logistiques...

1. En réalité, c'était surtout des officiers de l'armée somalienne qui réexportaient l'ivoire kenyan depuis Mogadiscio avec le soutien actif de Khadija Meslah, la première femme du président Siad Barre.

Naturellement, l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991 et l'afflux de réfugiés que cela a entraîné vers le Kenya n'ont pas non plus arrangé la mauvaise image des Somaliens auteurs de troubles. La police kenyane a noté une recrudescence des vols de bétails, 3 139 incidents répertoriés en 1993 contre 1 754 en 1991 et 1 115 en 1987. Les autorités ont relevé une progression similaire des crimes à main armée sur Nairobi, qui ont été multipliés par cinq entre 1990 et 1993. Dans un discours à l'occasion de la journée commémorative de Kenyatta le 20 octobre 1994, le président Moi s'est alors fait l'avocat de l'expulsion des réfugiés urbains en arguant de leurs activités criminelles. À l'approche des élections de 1997, il a, plus précisément, mis en garde la population contre les réfugiés qui avaient envahi Nairobi, dénonçant les espions étrangers et les agitateurs au service de l'opposition. Il n'est pas jusqu'au Parlement qui ait reflété l'opinion du public en soulignant « la responsabilité des immigrants clandestins et des réfugiés des pays voisins dans l'augmentation de la criminalité ¹ ». La commission kenyane des droits de l'homme soutenait, quant à elle, que c'étaient des réfugiés somaliens et rwandais qui avaient armé et entraîné les populations de la côte lors des violences de 1997 à Mombasa ².

Il reste pourtant nécessaire de relativiser l'importance du banditisme somali. Le terme *shifita*, tout d'abord, est d'origine éthiopienne. Le banditisme au Kenya n'est pas l'exclusivité d'une ethnie plus que d'une autre et les armes de contrebande ne viennent pas toutes de Somalie. Les conflits d'autres pays riverains ont largement alimenté le Kenya en armes à feu. La violence des Somali est utilitaire : vol de biens de consommation, recel, trafic de drogues et de fausse monnaie, etc. Elle ne ressort pas de la délinquance juvénile que l'on observe chez les Kikuyu ou les Luo. En ville, on ne trouve généralement pas ou peu d'enfants des rues somali.

De surcroît, les étrangers sont souvent des cibles privilégiées de la police, ce qui peut expliquer un grossissement statistique de leurs activités criminelles. C'est notamment le cas des réfugiés et des clandestins, y compris en Occident : dès les années 1940, les restaurants des Somali de Grande-Bretagne,

1. *Nation*, 23 juillet 1997, p. 3 et 12 septembre 1997, p. 3.

2. KHRC, *Kayas of Deprivation, Kayas of Blood. Violence, Ethnicity and State in Coastal Kenya*, Nairobi, Kenya Human Rights Commission, 1997, p. 24.

appelés *abdi* ou *busseini*, étaient réputés faire du trafic de haschich et certains avaient été fermés par la police ¹. Au Kenya, en l'occurrence, les Somaliens ont cherché à se loger à bon prix et se sont souvent retrouvés dans des quartiers « chauds » comme Majengo à Mombasa, qui a toujours été considéré comme un repaire de « classes dangereuses ² ». À Nairobi, ils ont investi la banlieue d'Eastleigh, connue pour être un refuge de bandits, un marché de la drogue, un terrain de recel et un haut lieu du recyclage de fausse monnaie. Une telle vision du danger est évidemment extérieure au quartier en question, qui joue plutôt un rôle « d'autoprotection » pour ses habitants. Du point de vue de la délinquance, par exemple, Eastleigh est certainement plus sûre que des bidonvilles comme Mathare ou Kibera. Quant aux ventes d'armes, elles se font plutôt dans les hôtels du centre-ville. En effet, les trafiquants n'ont pas intérêt à écouler leurs armes à Eastleigh car le quartier est très surveillé. En 1992, après y avoir découvert des grenades, la police en a expulsé les clandestins somaliens dans un campement de fortune au bout d'une piste de l'aéroport Jomo Kenyatta ; depuis lors, la chasse aux immigrés n'a jamais vraiment cessé : 600 « sans papiers » étaient arrêtés en août 1999, près de 900 autres étaient raflés en mai 2002, et ainsi de suite...

Les racines d'un racisme africain

En réalité, les activités criminelles des Somali et des Somaliens sont beaucoup récupérées et exagérées à des fins politiques. L'avantage, pour le pouvoir, est de trouver là un bouc émissaire facile et de légitimer la répression d'une communauté mal intégrée et peu fiable au vu de son passé irrédentiste. Qu'il s'agisse des Afar de Djibouti, des Amhara ou Tigréen d'Éthiopie, des ethnies bantoues ou nilotiques du Kenya, toutes les populations de la région nourrissaient de vieux contentieux à l'égard des Somali. L'arrivée des réfugiés s'est ainsi inscrite dans une perspective historique qui a, en grande partie, expliqué l'attitude des pays hôtes ³.

1. K.J. King, *Ras Makonnen : Pan-Africanism from Within*, Nairobi, Oxford University Press, 1973, p. 183.

2. Cooper, 1987, p. 186 ; Stren, 1979, p. 185.

3. M.-A. Pérouse de Montclos, 1998b.

En effet, la méfiance que suscitent les Somali musulmans auprès des élites chrétiennes au pouvoir à Nairobi ou Addis-Abeba relève de considérations à la fois stratégiques, culturelles, religieuses et raciales. La confrontation a pris un tour très religieux en Éthiopie, peut-être plus racial au Kenya, où les délits de faciès étaient plus visibles et où les autorités ont, en 1989, cherché à imposer aux citoyens d'ethnie somali des cartes d'identité spéciales, de couleur rose, les *pink cards*. L'institutionnalisation du racisme à la kenyane doit, en l'occurrence, autant à l'héritage de la ségrégation britannique qu'aux clivages historiques entre les « Arabes » de la côte swahili et les « Nègres » de l'arrière-pays bantou, autrefois razzisés par les premiers. Un tel arrière-plan joue encore avec beaucoup de force. À Mombasa, l'association United Muslims of Africa (UMA) d'Omar Masumbuko, proche du pouvoir, dénonce ainsi les Arabes de l'Islamic Party of Kenya (IPK), dans l'opposition, avec une virulence qui n'est pas sans rappeler celle de la révolution « africaine » de 1963 lors du renversement du sultanat à Zanzibar. Or les Somali sont perçus comme des sortes d'Arabes « honoraires ». Ils sont eux-mêmes convaincus de leur supériorité et ne cachent pas leur mépris pour des Bantous assimilés à des descendants d'esclaves. Leur arrogance va bien au-delà d'une simple suspicion à l'égard de l'étranger, « l'immigrant » *galti* en somali. Elle a un fondement racial et religieux à l'encontre du « païen » *gal* qui, étymologiquement, viendrait de l'ancien nom Galla des Oromo d'Éthiopie.

La classification coloniale des races a, il est vrai, exacerbé les revendications « arabes » des Somali en obligeant des populations aux identités fluides à se définir d'après des critères de pureté ethnique. Auparavant, les Somali n'avaient pas honte de leurs mélanges avec les Galla d'Éthiopie. D'après un explorateur français du XIX^e siècle, les Darod Mijertein, par exemple, rappelaient « avec orgueil qu'autrefois, ils étaient Gallas et [ils semblaient] ne pas avouer volontiers leur origine arabe ¹ ». Ce sont les Britanniques qui, au Kenya, ont introduit une hiérarchie raciale plaçant les Asiatiques à un niveau intermédiaire entre les Blancs et les Noirs. Les Somali voulurent alors être traités à l'égal des Indiens, allant jusqu'à demander une augmentation de

1. Révoil, 1880, p. 257.

leurs impôts pour bien se distinguer des autochtones¹ ! Après avoir été exemptés des corvées de l'indigénat par une ordonnance de 1919, ils s'opposèrent à la transcription du somali en alphabet romain, qui aurait « rabaissé » leur langue au niveau de celles des Bantous. Arguant d'une filiation arabe très incertaine et, pour le clan isaaq, d'une forte présence à Aden, ils ont obtenu un statut d'Asiatique en 1942 puis 1947, non sans contradictions puisqu'ils étaient en grande partie astreints aux dispositions de la législation indigène et non du code pénal occidental.

Une fois venu le temps des indépendances, au début des années 1960, l'hostilité à l'encontre des Somali n'a pas cessé, et pour cause. Après la réunification des Somalies italienne et britannique, les autorités à Mogadiscio ont en effet commencé à revendiquer de plus en plus agressivement les trois autres branches de l'étoile constitutive de leur drapeau, savoir Djibouti du côté français, le Northern Frontier District (NFD) au Kenya et l'Ogaden en Éthiopie. Sur le continent noir, la République de Somalie était, à l'époque, le seul État à avoir refusé de signer la charte de l'Organisation de l'unité africaine, qui proclamait l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Sa Constitution suivait le même principe que celle d'Israël en 1948. Elle donnait la citoyenneté somalienne à tous les Somali de l'extérieur, leur accordant des droits identiques à ceux des autochtones, ce qui facilita d'ailleurs l'intégration des réfugiés kenyans du NFD à partir de 1964 et éthiopiens d'Ogaden en 1978. Fortes de l'unité linguistique des Somali de la Corne de l'Afrique, les prétentions irrédentistes de Mogadiscio s'affichèrent bientôt avec d'autant plus de vigueur que le colonisateur britannique n'avait pas formellement condamné l'idée d'une Grande Somalie.

De fait, les Britanniques, omniprésents dans la région, témoignaient d'un profond respect pour les Somali, qu'ils avaient recrutés dans leurs armées pour conquérir l'Afrique de l'Est, à commencer par le Kenya. Ils les considéraient comme de valeureux guerriers, justement glorifiés par des actes de résistance héroïque à la colonisation, avec l'insurrection du « mollah fou » au Somaliland en 1910 ou, moins connus, deux engagements militaires dans le nord-est du Kenya au début des années 1890.

1. Turton, 1974.

Diplomates et administrateurs britanniques n'ont pas caché ces sympathies, à l'instar de Richard Turnbull, qui fut longtemps en poste dans le NFD avant d'être nommé ministre de la Défense du Kenya pendant l'insurrection Mau Mau puis gouverneur du Tanganyika juste avant l'Indépendance. À l'occasion de discussions sur le mandat italien en Afrique après la seconde guerre mondiale, le ministre des Affaires étrangères à Londres, Ernest Bevin, avait ainsi proposé, en 1946, la formation d'une Grande Somalie incluant les régions disputées à l'Éthiopie, savoir l'Ogaden et le Haud, mais évidemment pas le NFD britannique. À quelques mois de l'indépendance du Kenya, une déclaration malencontreuse du Premier ministre Harold McMillan donna encore le sentiment que Londres soutenait le pan-somalisme, impression vite déçue par la suite.

L'Éthiopie et la crise de l'Ogaden

Ces revendications irrédentistes constituent, sur le plan stratégique, la toile de fond qui a, en grande partie, déterminé l'accueil réservé aux réfugiés en provenance de Somalie à partir de la fin des années 1980. Les relations entre Addis-Abeba et l'Ogaden, en particulier, n'ont jamais été sereines et les tensions ont culminé avec la guerre de 1977, qui a opposé les armées éthiopienne et somalienne. L'arrivée de Siad Barre au pouvoir en 1969 a certainement contribué à enflammer la situation. Celui-ci s'est mis à soutenir le Western Somali Liberation Front (WSLF) de cheikh Abdi Nasser Sheikh Adem, qui avait repris la suite d'un éphémère front de libération ogaden fondé en 1963. La défaite militaire du WSLF et des troupes de Mogadiscio en 1978 devait certes changer la donne. C'est l'Ogaden National Liberation Front (ONLF), scission pro-indépendance d'un WSLF devenu moribond, qui a repris la lutte en 1984. À Addis-Abeba, la chute du régime Mengistu au profit des guérilleros de l'Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front (EPRDF) a alors instauré un bref répit. Vainqueur des élections locales de 1992, l'ONLF a dirigé pendant un temps la région des Somali d'Éthiopie, constituée à la faveur d'un re-découpage administratif du pays sur une base ethnique et fédérale. Les habitants de l'Ogaden, il est vrai, ne pouvaient plus sérieusement demander à être rattachés à une Grande Somalie dont le rêve s'était écroulé dans les

décombres de la dictature Siad Barre et que les factions appuyées par l'Éthiopie — le Somali National Movement, le Somali Salvation Democratic Front et l'United Somali Congress — s'étaient elles-mêmes acharnées à achever de détruire ¹.

Le discours irrédentiste a ainsi cédé la place à une revendication indépendantiste, tandis que les relations entre l'ONLF et l'EPRDF se dégradèrent rapidement. En 1994, le pouvoir central renversait le gouvernement ONLF et transférait la capitale régionale depuis Gode, en plein pays darod ogaden, jusqu'à Jigjiga, un territoire plus neutre, aux mains des Dir gadabursi et issa. Créé en 1994 avec la « bénédiction » de l'EPRDF, l'Ethiopian Somali Democratic League (ESDL) remportait les élections locales de 1995 et prenait la tête de la région sous la conduite d'un Isaaq, le Dr Abdulmejid Hussein, seul ministre somali en poste à Addis-Abeba. Au même titre que l'Afar People's Democratic Organisation contre l'Afar Revolutionary Democratic Unity Front, dans le Nord-Est, ou la Sidama People's Democratic Organisation contre le Sidama Liberation Movement, plus au sud, l'ESDL était en réalité un de ces nombreux sous-marins dont l'EPRDF avait suscité la formation afin de diviser pour mieux régner et réduire d'autant l'influence des mouvements rebelles.

La tactique, en l'occurrence, a permis de mettre en veilleuse les activités militaires des Somali issus de clans minoritaires en Ogaden : les Gadabursi du Horyal Democratic Front d'Ali « Dohe » Ibrahim, les Isaaq de l'Ethiopian Somali Democratic Movement de Farah Muse Awale et les Issa de l'Issa and Gugura Liberation Front d'Assowe Shirdon Buh, qui était initialement une émanation du WSLF. L'ESDL a essentiellement réuni les clans isaaq et dir qui, opposés à une hégémonie darod ogaden, préféreraient un lointain contrôle d'Addis-Abeba à une indépendance consacrant la mainmise régionale de leurs traditionnels rivaux ². De ce point de vue, les manœuvres du gouvernement ont parfaitement réussi à réveiller les profondes divisions qui travaillaient

1. H.M. Adam [1994b], « Somali Irredentism Reconsidered », dans H.G. Marcus (ed.), *New Trends in Ethiopian Studies : 12th International Conference of Ethiopian Studies, Michigan State University, Lawrenceville (N.J.)*, Red Sea Press, vol. 2, 1994b, p. 79-82.

2. R. Escher, « Nationalism and Particularism of the Ogaden Somali in Ethiopia », dans H.G. Marcus (ed.), *New Trends in Ethiopian Studies...*, *op. cit.*, vol. 1, 1994, p. 642-659.

de l'intérieur la communauté somali d'Éthiopie. En réaction, les Darod Ogaden de l'opposition ont accusé les réfugiés isaaq et dir du Somaliland d'avoir abusé de leur hospitalité de la même façon que, dans les années 1980, les guérilleros isaaq du Somali National Movement avaient fini par se montrer hostiles aux réfugiés ogaden qui opéraient depuis le Somaliland avec l'appui de Mogadiscio pour soutenir le WSLF.

L'ONLF, pour sa part, éclatait en deux factions. L'une, modérée, s'est ralliée au gouvernement et a accepté la présidence de la région avec Mohamed Maalim en 1997. Sous l'égide de Mohamed Omar Osman, l'autre, radicale, a continué de combattre les troupes de l'EPRDF et d'entretenir des contacts étroits avec les Ogaden de la faction Omar Jess du Somali Patriotic Movement en Somalie. En août puis octobre 1997 ont été signées des alliances avec d'autres mouvements rebelles de la région, à savoir l'Afar Revolutionary Democratic Unity Front de Mahamoud Gaas, le Sidama Liberation Movement de Wolde Amanuel Dubale et le Kafa and Shekacho People's United Front ¹.

Le Kenya et le spectre de la sécession shifta

Au Kenya, la poussée irrédentiste des Somali date, elle, de la tentative de sécession du Northern Frontier District, le NFD, à l'Indépendance. L'agitation nationaliste en Somalie italienne après la seconde guerre mondiale avait en effet eu des répercussions côté kenyan ². Le principal parti à Mogadiscio, la Somali Youth League, avait pris pied dans le NFD en 1946, où il avait été interdit deux ans plus tard. Les partis politiques dans la province ne furent autorisés qu'en 1960, deux ans après la Cons-

1. Au Nord-Est, l'Afar Revolutionary Democratic Unity Front (ARDUF), dont le bras armé Ugugumo (« Révolution ») a soutenu les rébellions afar à Djibouti et en Érythrée, s'est constitué en 1993 à la suite de l'Afar National Liberation Movement de Habib Yayo, qui datait de 1976 et avait été créé en réaction à la formation, un an auparavant, de l'Afar Liberation Front d'Ali Mirah, sultan de l'Aoussa. Au Sud, le Sidama Liberation Movement (SLM) est apparu dans les années 1970 et, avec le Kafa and Shekacho People's United Front (KASHPUF), il a un moment rejoint la Southern Ethiopia People's Democratic Coalition de Beyene Petros.

2. Turton, 1972.

titution Lennox-Boyd, qui avait accordé aux Africains la moitié des sièges du Conseil législatif à Nairobi. Apparurent alors des formations qui demandèrent la sécession, telles le Northern Province Peoples Progressive Party d'Ali Adan, la People's National League de Guyo Dube et le Northern Frontier Democratic Party de Yussuf Abdi.

Visant à préparer le cadre constitutionnel de l'indépendance du Kenya, la conférence de Lancaster House en 1962 aboutit à la création *in extremis*, en mars 1963, d'une province du Nord-Est qui, à partir de l'ancien NFD, était censée calmer les ardeurs irrédentistes en regroupant les districts à dominante somali de Garissa, Mandera, Wajir et la partie orientale de Moyale. Le gouvernement somalien rompit aussitôt ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, qui n'avait pas tenu compte des résultats d'un référendum favorable à la sécession et supervisé par une commission chargée de redessiner les frontières administratives. De leur côté, les nationalistes kenyans refusèrent catégoriquement le rattachement de la nouvelle province du Nord-Est à l'État somalien. Tant Jomo Kenyatta de la Kenya African National Union (KANU) que Ronald Ngala de la Kenya African Democratic Union (KADU) furent intraitables sur ce point lorsqu'ils visitèrent les officiels somaliens à Mogadiscio en juillet et août 1962. Kenyatta proposa une vaste fédération est-africaine qui aurait inclus les ennemis éthiopien et somalien. Le gouvernement somalien, lui, demanda au préalable la réunification du NFD. Les négociations tournèrent court. Déçus, les Somali du Kenya boycottèrent les élections régionales d'avril 1961 et générales de mai 1963. En décembre 1963 commença l'insurrection dite *shifita*.

À la Noël 1963, l'état d'urgence fut alors déclaré avec l'approbation de 60 % des députés d'un Parlement en vacances qui passa outre le quorum de 65 % des voix requis par la Constitution. Craignant une invasion de la Somalie, le président Kenyatta demanda une assistance militaire de l'ancien colonisateur, ainsi que l'a révélée l'ouverture des archives britanniques trente ans après. Des lois d'exception couvrirent la province du Nord-Est et les districts voisins de Marsabit, Isiolo, Tana River et Lamu, ce qui pérennisa, d'une certaine manière, le statut spécial que Londres avait donné à cette région. La zone frontalière fut évacuée ; les mouvements de nomades, sévèrement contrôlés ; la possession d'armes à feu, passible de la peine de mort ; les

rassemblements de plus de dix personnes, bannis ; les émissions de Radio Mogadiscio, brouillées. Pour ne pas encourager les rebelles, il était interdit d'écouter la radio et de brouter du *miraa*, le qat local. Nairobi gouverna de façon discrétionnaire par voie de décrets, les *regulations*, et autorisa les détentions au secret pendant cinquante-six jours avant la comparution des accusés devant un juge. Des tribunaux spéciaux, quant à eux, bafouèrent les présomptions d'innocence, restreignirent considérablement les droits de la défense et privèrent les suspects de la représentation d'un avocat.

La répression ne fut pas moins dure sur le plan militaire, avec un premier bilan de 2 000 morts avant l'amnistie de la fin 1964, dite *jamburi* en swahili parce qu'elle coïncida avec la proclamation d'une « république » au Kenya. N'arrivant pas à distinguer les civils des combattants, l'armée ne fit pas de détails. Elle mena des expéditions punitives et massacra le bétail des populations suspectées de soutenir la guérilla, provoquant de nombreux départs vers la Somalie. Les combats cessèrent quand, en juin 1967, un nouveau Premier ministre somalien, Mohamed Ibrahim Egal, amorça une politique de détente avec le Kenya. En octobre, l'accord d'Arusha mit fin au soutien que Mogadiscio apportait aux guérilleros *shifto*. Les relations diplomatiques entre Kenya et Somalie, interrompues depuis juin 1966, furent rétablies. En 1968, le Kenya accorda une amnistie aux rebelles acceptant de déposer les armes. L'arrivée au pouvoir à Mogadiscio, en 1969, d'une junte militaire et nationaliste sous la coupe de Siad Barre compromit certes le processus de paix. Au début de la guerre d'Ogaden contre l'Éthiopie en juin 1977, 3 000 soldats somaliens attaquèrent un poste frontière kenyan à Rhamu. Deux ans plus tard, il était question de la résurgence d'un mouvement séparatiste, le Northern Frontier Liberation Front.

Mais la victoire éthiopienne dans l'Ogaden en 1978, la montée en force de l'opposition armée en Somalie et les pressions de Washington, devenu le nouvel allié de Mogadiscio, obligèrent Siad Barre à renoncer à ses revendications territoriales. En vertu d'un accord signé en 1981, le Kenya et la Somalie enterrent la hache de guerre, s'accordèrent sur les limites de leur frontière et s'engagèrent à ne pas soutenir les oppositions armées repliées sur leurs territoires respectifs. Le général Siad Barre partit en visite officielle à Nairobi pour les vingt ans de l'Indé-

pendance du Kenya, en 1983, suivi, en retour, du président Daniel Arap Moi à Mogadiscio l'année d'après. En 1984, le Kenya amnistia les derniers rebelles en exil en Somalie et des cérémonies publiques de réconciliation nationale furent organisées lors de leur retour dans la province du Nord-Est.

Le fait que le chef d'état-major de l'armée kenyane à l'époque, le général Mahmoud Mohamed, ait été un Somali a certainement facilité le rapprochement entre les deux pays. À partir de 1986, le gouvernement Moi s'est employé à pourchasser les opposants de Mogadiscio qui opéraient depuis la province du Nord-Est. Le zèle de Nairobi venait aussi, il est vrai, de ce que certains rebelles ogaden du Somali Patriotic Movement (SPM) avaient été des combattants *shifto* à l'Indépendance, tel le général Aden Abdullahi Noor « Gabio », qui avait déserté l'armée kenyane avec le rang de major et rejoint les troupes de Mogadiscio en 1966.

La chute de la dictature Siad Barre en 1991 obligea alors le président Moi à réviser ses positions en faveur d'un rallié de la dernière heure au SPM, le général Mohamed Siad Hersi « Morgan ». Gendre et ancien bras droit de Siad Barre, celui-ci combattait, en l'occurrence, les troupes du général Mohamed Farah Hassan « Aidid », soutenu, à Mogadiscio, par la junte islamiste de Khartoum, ce qui n'était évidemment pas sans inquiéter un gouvernement kenyan lui-même sympathisant de la cause sudiste au Soudan. En mai 1992 à Amuma près de Liboi, l'armée kenyane tua le colonel Bashir Ali Salad « Bililiqo », un commandant du SPM opposé à Mohamed Siad Hersi « Morgan ». Replié sur le Kenya, ce dernier reconstitua ses forces depuis Lamu, où il était consigné. En septembre, les anciens militaires du clan Marehan de Siad Barre, regroupés au sein d'un Somali National Front (SNF), et la faction « Morgan » du SPM lancèrent une offensive commune sur le territoire somalien. Les militaires kenyans leur fournirent des armes et un de leurs hélicoptères fut dépêché en renfort sur Bardera. Repoussé par les Américains de l'opération *Restore Hope* à Kisimayo, « Morgan » dut revenir sur Doble, où il réorganisa ses troupes et continua de recevoir un appui de Nairobi. Les Harti du général « Morgan », qui prirent leurs distances avec les Marehan de Barre, rallièrent une partie des Ogaden du SPM, qui se divisa en deux factions, l'une, celle d'Aden Abdullahi Noor « Gabio », favorable à « Morgan », l'autre, celle du colonel Ahmed Omar Jess, favorable à « Aidid ».

Le SNF et ses alliés du SPM finirent par mettre conjointement la main sur la région de Kisimayo, Badhade, Bardera et Doblely.

Fin 1993, cependant, la position de Nairobi changea. D'abord, le chef d'état-major de l'armée kenyane cessa, à titre personnel, d'appuyer « Morgan » et les Marehan du SNF parce que ces derniers avaient, dit-on, volé du bétail à son clan, les Abdwak. En outre, le président Moi ne croyait désormais plus à un retour de Siad Barre au pouvoir et commença à afficher des prétentions de médiateur en menant des négociations de paix, ce qui l'obligea à de meilleurs sentiments à l'égard des diverses factions engagées dans le conflit, surtout celles qui faisaient face à la montée des islamistes de Luq, dont le Kenya ne voulait à aucun prix. L'objectif était d'assurer l'étanchéité d'une frontière difficile à surveiller, quitte à passer un accord avec le SPM, entre autres pour l'inciter à restituer les véhicules volés au Kenya. Les leaders locaux du SPM, le commandant Ahmed Hassan Abdi « Qat » et l'imam Said Hussein Abdalla, furent ainsi autorisés à recevoir des soins médicaux à Garissa fin 1996. Sans succès : début 1998, un poste de la police kenyane à Hare Hare était attaqué et vidé de ses armes par le SPM, tandis que les islamistes d'al-Itihad s'emparaient brièvement de la localité d'el-Wak. Preuve de leur échec, les forces de sécurité kenyanes en revinrent à la politique de répression des années 1960, comme en ont témoigné des cas de torture à Mbalambala ¹...

Djibouti en eaux troubles.

La République de Djibouti, de son côté, n'a pas non plus été épargnée par l'irrédentisme somali des années 1960, puis par la déflagration des années 1990. Avant son indépendance en 1977, elle a connu quelques échauffourées avec les hommes du Front de libération de la côte des Somalis (FLCS), soutenus par Siad Barre et favorables à un rattachement du Territoire des Issa à Mogadiscio. Mais à la différence du Kenya et de l'Éthiopie, Djibouti compte une majorité de Somali, essentiellement de clan Issa, et n'a donc pas eu de difficultés majeures à réfréner leurs velléités irrédentistes une fois ceux-ci parvenus au pouvoir. Le

1. KHRC, *Where Terror Rules. Torture by Kenyan Police in North Eastern Kenya*, Nairobi, Kenya Human Rights Commission, 1998, 26 p.

président Hassan Gouled a fini par s'entendre avec Mogadiscio, notamment quant à la construction d'une route reliant les deux capitales pour court-circuiter le port de Berbera et casser la puissance économique des Isaaq, opposants des Darod de Siad Barre et concurrents des Issa de Djibouti. Tandis que l'idée d'une Grande Somalie perdait progressivement de son sens avec la dislocation de l'appareil étatique à Mogadiscio, le gouvernement Gouled a surtout dû combattre la rébellion des Afar, une ethnie non somali dans le nord du pays.

L'effondrement de la dictature Siad Barre a naturellement changé la donne. En 1990, les Issa de l'USF (United Somali Front), à la frontière de Djibouti, ont d'abord soutenu les Isaaq du SNM contre les Gadabursi armés par Siad Barre. Appuyé par le régime Gouled, qui avait des visées annexionnistes sur Zeila, l'USF souhaitait la création d'une région administrative pour les Issa du Somaliland, qui dépendaient des Gadabursi de Borama. Une fois ces espoirs déçus lors de la déclaration d'indépendance du Somaliland en 1991, l'USF s'est opposé au SNM avec l'aide du gouvernement djiboutien, qui voulait modifier à son avantage le tracé d'une frontière fixée par un accord franco-britannique de 1888 et, ce faisant, renforcer la prédominance démographique de la mouvance présidentielle issa sur la rébellion afar du Front pour la restauration de l'unité à Djibouti (FRUD). Le président Hassan Gouled s'est retrouvé à financer la lutte armée des Issa du Somaliland alors qu'il n'avait certainement pas les moyens de mener deux guerres à la fois, l'une contre le SNM au Sud, l'autre contre le FRUD au Nord. Défaites, les milices issa ont été intégrées dans l'armée djiboutienne afin de mater la guérilla du FRUD avec des mercenaires recrutés à la va-vite parmi les réfugiés hawiye et darod. Les Issa ayant fait appel à la minorité gadabursi de Djibouti pour lutter contre les Afar, le FRUD a, en réponse, reconnu l'indépendance du Somaliland, aux mains des Isaaq du SNM ¹.

1. Le FRUD, notons-le, avait lui-même rameuté le ban et l'arrière-ban des cousins afar d'Éthiopie et d'Érythrée, réputés plus vindicatifs que ceux de Djibouti. Bien qu'il n'ait jamais ouvertement réclamé la partition de Djibouti, le FRUD a été soupçonné de poursuivre le rêve d'un « triangle afar » réunissant tous les Afar de la région. Résultat, l'Afar Liberation Front, un mouvement rival basé en Éthiopie, a, au contraire, aidé les troupes de Siad Barre à combattre le SNM.

Les problèmes se sont certes aplanis depuis. À partir de la fin 1992, les guérillas anti-isaq du Somaliland ont rangé leurs armes et Djibouti a cessé de soutenir l'USF. Le numéro deux du régime, Ismael Omar Guelleh, s'est personnellement rendu à Zeila pour assurer de ses intentions pacifiques le gouvernement d'Ibrahim Egal. Le pire a été évité mais Djibouti et le Somaliland ont alors entretenu des relations en dents de scie si l'on en juge par la fréquence avec laquelle la frontière terrestre entre les deux pays a pu être fermée. Pour Djibouti, qui a ainsi manifesté son mécontentement de façon très symbolique, il s'agissait d'éviter une extension du conflit avec l'offensive du SNM sur Hargeisa en 1989 ; de soutenir l'opposition issa au Somaliland en 1992 ; de fermer la porte aux clans isaaq qui s'entre-tuaient en 1994 ; d'inciter le « président » Ibrahim Egal à participer au processus de paix d'Arta en l'an 2000.

Le Yémen dans une mauvaise conjoncture

De l'autre côté du golfe d'Aden et de la mer Rouge, le Yémen, lui, n'entretenait pas de graves contentieux avec la Somalie car il n'avait guère été touché par la vague d'irréductibilisme des années 1960 et 1970. Pays extrêmement pauvre à la différence des autres États de la péninsule arabique, son problème a plutôt été de gérer l'arrivée massive de réfugiés somaliens à partir de 1991. D'un point de vue purement conjoncturel, l'événement est particulièrement mal tombé. À l'époque, le Yémen devait déjà accueillir quelque 800 000 de ses ressortissants expulsés d'Arabie Saoudite fin 1990, ainsi que 25 000 autres qui avaient fui le Koweït à cause de la guerre du Golfe. Provoquant une augmentation de 8 % du nombre d'habitants au Yémen et d'environ 30 % de la population active du pays, ces retours ont, bien entendu, posé de graves difficultés et même suscité des troubles en décembre 1992 dans la région côtière et frontalière de l'Arabie Saoudite, où s'était massée près de la moitié des rapatriés, les *'a'idîn*¹. Un port comme Hodeïda,

1. N. Van Hear, « L'impact des rapatriements forcés vers la Jordanie et le Yémen pendant la crise du Golfe », dans R. Bocco, M.R. Djalili (dir.), *Moyen-Orient : migrations, démocratisations, médiations*, Paris, PUF, 1994, p. 101-116.

troisième ville du pays, a ainsi vu sa population augmenter de plus d'un tiers et dépasser les 300 000 habitants ¹ !

Dans un tel contexte, le gouvernement s'est d'abord montré hostile à l'arrivée des boat people somaliens. Les autorités ont refusé de les laisser accoster, ce qui a pu causer des drames. Sur le Gob Wein, un cargo surchargé, il y eut une trentaine de noyades en juin 1992 quand des passagers à court de vivres se jetèrent à l'eau pour rejoindre la côte à la nage. Le Yémen voulait voir ces Somaliens repartir chez eux et plus de 3 000 d'entre eux ont été rapatriés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) entre 1994 et 1997, essentiellement à destination de Hargeisa. Fin août 1995, quelque 300 réfugiés somaliens d'Aden ont même été embarqués *manu militari* vers Bosaso. Les autres ont été placés en prison et le HCR a dû en faire libérer plus de 2 500 entre 1995 et 1996, arrêtés sous prétexte qu'ils n'avaient pas de papiers. Le recensement des réfugiés en 1997 et la distribution de cartes d'identité devaient certes mettre fin au principe des arrestations arbitraires. Mais à un niveau local, la routine ordinaire de la corruption policière a largement pris le relais.

D'un point de vue politique, Sanaa a surtout accusé les réfugiés somaliens de soutenir les armes à la main les sécessionnistes d'Aden en 1994. Le Somaliland ayant reconnu l'éphémère indépendance du Sud Yémen à l'époque, le président Saleh a appuyé tous les efforts visant à reconstituer une Somalie unie. Les principaux seigneurs de guerre à Mogadiscio, Ali Mahdi, Hussein « Aidid » et Osman « Ato », ont plusieurs fois été invités, séparément, à Sanaa. Le gouvernement Saleh, neutre en la matière, ne semble pas avoir soutenu une faction plus qu'une autre. Son idée était plutôt de ne pas laisser l'Éthiopie et l'Égypte, deux alliées des Américains, mener seules les initiatives de paix dans la Corne. Par ce biais, il s'agissait également de rompre l'isolement diplomatique d'un régime qui, en 1990, avait soutenu l'invasion irakienne du Koweït et demandé le retrait des troupes occidentales dans le Golfe, quitte à entraîner un arrêt immédiat de l'aide économique des Saoudiens. Dans la région, le Yémen n'avait conservé de bonnes relations qu'avec Djibouti... et le Soudan islamiste ; l'attentat d'octobre 2000 contre un destroyer

1. M. Lucet, « Les rapatriés de la crise du Golfe au Yémen : Hodeida quatre ans après », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, 148, 1995, p. 28-42.

américain mouillant à Aden ne devait évidemment pas améliorer la réputation du pays.

D'un point de vue plus culturel, la mainmise du Nord Yémen sur le Sud n'est pas non plus étrangère à la mauvaise réception des Somaliens. Peuple de montagnes, les Yéménites du Nord sont sans doute moins ouverts sur l'extérieur que les gens de la côte Sud, qui commerçaient depuis longtemps avec la Corne. Les conservateurs musulmans de Sanaa reprochent notamment aux Somali leur exubérance et la liberté qu'ils laissent à leurs femmes de se promener seules. Les différences de mœurs ont pu prendre une dimension raciale. La société traditionnelle du Nord Yémen est très hiérarchisée, avec les *sâda*, descendants du prophète, les *qabâ'il*, membres de la tribu, et les *khaddâm*, populations méprisées à cause de leurs occupations serviles dans la boucherie, la vannerie, la tannerie, la domesticité ou l'agriculture. Les Somali aux traits négroïdes les plus prononcés, précisément, sont parfois traités de serviteurs *habash* et confondus avec les *khaddâm* des plaines de la Tihama, descendants d'esclaves raziés en Afrique ou d'Éthiopiens qui avaient occupé le Yémen au VI^e siècle. Bien que musulmans, les *khaddâm* qui vivent le long des rivières de la Tihama connaissent paradoxalement un sort similaire à celui que les Somali réservent à « leurs » Bantous de la Juba ou de la Shebelle. Exclus de la vie sociale et relégués à des tâches ingrates, ils n'ont pas accès aux services publics ou à la propriété foncière et ne sont pas, d'une certaine manière, sans rappeler le sort des Hazara d'Afghanistan...

La loi du nombre dans les pays du Golfe

Les pays producteurs de pétrole dans le Golfe, eux, ont catégoriquement refusé de recevoir des réfugiés somaliens, mais pour des raisons bien différentes du Yémen ou des États d'Afrique de l'Est confrontés à de mauvais souvenirs irrédentistes. En effet, la région est confrontée à de graves déséquilibres migratoires qui, à l'exception du Koweït avant 1990, proviennent essentiellement du sous-continent indien, à hauteur de 40 %, plus que du monde arabe, environ 20 %. Les étrangers, par exemple, représentent quelque 90 % de la population active des Émirats arabes unis (EAU), avec 450 000 Indiens, 350 000 Pakistanais, 150 000 Bengali, 100 000 Sri Lankais,

90 000 Philippins et 25 000 Britanniques d'après des chiffres officiels de 1995. Dès le recensement de 1980, l'émirat de Doubaï, en particulier, comptait 85 % d'étrangers, une proportion équivalente à celle d'Abou Dhabi mais supérieure à celle de Chardjah – 70 %, d'Ajman – 69 %, d'Oum-el-Qaiwain – 65 %, de Ras-el-Kheyamah – 46 % et de Foudjeïrah – 4 %¹. Les autochtones, encore majoritaires parmi les 59 000 habitants que comptait Doubaï en 1968, ne constituaient plus qu'un petit cinquième des 674 000 habitants en 1995. Le cosmopolitisme de la ville est désormais si frappant que, dans certains quartiers, les enseignes des magasins s'affichent plus souvent en russe ou en turc qu'en arabe. De ce point de vue, la communauté somalienne, très minoritaire, passe d'ailleurs inaperçue et ne fait pas l'objet d'attaques ciblées.

Les expulsions de clandestins n'en sont pas moins fréquentes dans cette région tant convoitée par les candidats à la fortune. Début 1998, Oman « écrémait » ainsi une population immigrée estimée à 300 000 Indiens, 150 000 Bengali, 70 000 Pakistais et 25 000 Sri Lankais. Fin 1997, c'était l'Arabie Saoudite qui se débarrassait de ses excédents de main-d'œuvre. Les illégaux ont eu trois mois pour quitter le pays, ce qui n'a pas manqué de provoquer des incidents. À Jeddah, les Somaliens se sont précipités sur le consulat américain pour demander un statut de réfugié et leur réinstallation dans un pays tiers. Trois cents d'entre eux ont manifesté dans la rue. Il y a eu des heurts avec la police, des blessés et des dégâts matériels, une véritable émeute à l'échelle de l'Arabie Saoudite. Parqués avec femmes et enfants dans l'attente d'un hypothétique bateau vers la Corne, ils ont finalement obtenu que le gouvernement affrète les avions d'une compagnie somalienne, Air Kilimanjaro, pour assurer leur transport. À raison de deux à trois vols par semaine pendant trois mois, environ 5 000 ont été déportés de cette façon.

Dans la fédération des EAU, également, près de 200 000 clandestins ont été expulsés entre 1990 et 1995. Il s'agissait soit de travailleurs dont le passeport avait été gardé en otage par leur « parrain » moyennant rançon, ce qui les empêchait de quitter le pays légalement, soit de « touristes économiques » restés aux

1. A. Bourgey, « Les villes des émirats du Golfe sont-elles encore des villes arabes ? », dans G. Beaugé, F. Buttner (dir.), *Les migrations dans le monde arabe*, Paris, CNRS, 1991, p. 73.

Émirats après l'expiration de leur visa, soit encore de sans-papiers débarqués à bord de boutres. La menace d'une expulsion s'avérant insuffisante, les autorités ont fini par criminaliser l'immigration clandestine. Une loi de 1996 a prévu trois ans de prison et une amende de près de 9 000 dollars pour les étrangers en situation irrégulière. Les employeurs et complices, eux, se sont vu infliger une peine allant jusqu'à quinze ans de prison et une amende variant entre 4 000 et 27 000 dollars. Aux côtés d'une centaine de milliers d'Asiatiques partis à la faveur d'une amnistie de deux mois, quelque 3 800 Somaliens ont alors quitté le pays par leurs propres moyens, le gouvernement ne fournissant aucune aide au rapatriement. L'opération a en fait permis à 400 d'entre eux de profiter de la confusion ambiante pour gagner la Russie puis l'Europe, tandis que les autres se contentaient de renvoyer leurs parents en Somalie, où le coût de la vie était moindre. La plupart sont, de toute façon, revenus depuis !

À la différence d'une monarchie saoudienne fort centralisée, les tensions à l'intérieur du cadre fédéral des EAU empêchent en effet la mise en place d'une politique cohérente en matière d'immigration, chaque émirat privilégiant ses intérêts propres. Si Chardjah, très attaché à la sauvegarde de son identité, compte parmi les plus stricts en la matière, Doubaï a, au contraire, privilégié l'ouverture sur l'extérieur pour développer sa zone franche. Les lois fédérales n'y ont pas toujours été appliquées — par exemple en ce qui concernait l'obligation d'avoir la nationalité du pays pour exercer le métier d'avocat — et des décrets ont introduit des exceptions afin de contourner l'interdiction faite aux investisseurs étrangers de posséder des terrains. Les milieux d'affaires de Doubaï, en outre, ont protesté contre les expulsions d'immigrés qui les privaient de main-d'œuvre, en particulier dans les secteurs du bâtiment, de la restauration, de l'hôtellerie et du petit commerce. Le président de l'Association des entrepreneurs aux Émirats, Ahmed Seif Belhassa, a lancé en ce sens un appel public au ministère du Travail. Deux jours seulement après le 31 octobre 1996, date à laquelle devait expirer l'amnistie des sans-papiers, les autorités ont joué les prolongations et ont permis les transferts de sponsors pour les travailleurs qui avaient changé d'emploi sans l'approbation du « parrain » leur ayant initialement obtenu un visa. Déjà peu regardants sur les degrés de qualification désormais requis par la loi en vue d'obtenir un

permis de séjour, les officiels ne se sont guère préoccupés non plus de vérifier les moyens d'existence des immigrés qui prétendaient faire venir leur famille à Doubaï : un revenu minimal dont le seuil était, en principe, passé de 2 500 dirhams à 3 000, voire 4 000 quand l'employeur ne fournissait ni logement ni transport. Face à une administration peu corrompue, les immigrés somaliens, en particulier, ont échappé au harcèlement dont leurs compatriotes avaient pu être victimes ailleurs sur la péninsule...

Chapitre 4

Des camps de réfugiés aux diasporas urbaines

Qu'en est-il donc vraiment de cette diaspora somalienne, vilipendée pour ses activités criminelles et fort mal connue dans les faits ? Des camps de réfugiés en Afrique de l'Est aux diasporas urbaines d'Occident en passant par les villes du Golfe, les trajectoires suivies par les Somaliens après 1991 sont très diverses, rendant difficiles les généralisations. On estime qu'entre les trois quarts et les quatre cinquièmes d'une population de 8 à 9 millions d'habitants ont été chassés de chez eux par un conflit qui, avec la famine, aurait fait plus de 300 000 victimes. Un Somalien sur six a dû quitter son pays. D'après certains chiffres par ailleurs fort controversés, jusqu'à 350 000 sont allés au Kenya, 375 000 en Éthiopie, 150 000 en Arabie Saoudite, 50 000 au Yémen, 100 000 en Amérique du Nord et 30 000 en Grande-Bretagne. De par leur volonté de rester en contact avec les affaires du pays, ces Somaliens de l'exil ont indéniablement constitué une diaspora. Celle-ci s'est greffée sur les réseaux commerçants déjà existants ou bien s'est implantée dans de nouveaux pays d'accueil. On trouve désormais des communautés somaliennes en Australie, en Amérique du Nord, en Scandinavie, en Hollande, ceci sans compter les anciens pays colonisateurs, l'Italie et la Grande-Bretagne, ou la péninsule arabe, destination privilégiée des travailleurs émigrés de la région.

Parmi les nouvelles couches migratoires qui, à partir des années 1980, sont venues s'ajouter à la « vieille » diaspora soma-

lienne, toutes ne jouissent certes pas du même degré d'intégration. Certains pays n'ont servi que de relais. L'Irak et, dans une moindre mesure, la Syrie ont ainsi été des points de transit pour ceux qui désiraient passer en Occident *via* la Russie, tandis que la Libye a officiellement accueilli près de 3 500 réfugiés somaliens, chiffre similaire à celui de l'Égypte. Les liens historiques de la côte somalienne avec les mondes arabe, musulman, perse et indien sont bien sûr entrés en jeu. L'Inde, par exemple, entretenait depuis longtemps des relations commerciales avec la Somalie. D'après les statistiques coloniales, la Somalie italienne recensait un millier d'Indo-Pakistanaïens avant l'Indépendance. De son côté, l'Inde comptait 4 000 étudiants somaliens en 1989 et a accueilli un millier de réfugiés somaliens à partir de 1991, dont à peine 250 reconnus comme tels ¹. Le Pakistan musulman a été plus généreux, accordant l'asile à près d'un millier de Somaliens. On a aussi trouvé des réfugiés somaliens en Zambie et au Malawi. En Afrique du Sud, où l'on avait recensé des Somaliens dès 1906 dans le quartier malais du Cap, près de 5 500 ont officiellement demandé un asile entre 1993 et 1999, et plus de 4 000 d'entre eux ont réussi à régulariser leur séjour ². En Afrique de l'Est, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en a répertorié environ un millier en Ouganda et près de 5 000 en Tanzanie, peut-être 20 000 si l'on inclut les clandestins.

Par le jeu des proximités géographiques, le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti, voisins de la Somalie, ont naturellement reçu l'essentiel du contingent. La présence d'importantes minorités somali, voire d'une majorité à Djibouti, y a attiré les demandeurs d'asile. Commerçants et travailleurs somaliens s'étaient déjà établis dans ces pays avant la guerre. Loin d'avoir renié leurs origines nomades, les Somali ont en effet l'habitude de traverser les frontières à leur guise, parfois pour le simple plaisir de voyager : pendant la saison chaude, les Isaaq de Djibouti ne manquent ainsi pas d'aller chercher de la fraîcheur sur les hauteurs du Somaliland, notamment à Arabsiyo, un petit bourg à

1. S.P. Ruhela, *Mohammed Farah Aidid and His Vision of Somalia*, New Delhi, Vikas, 1994, p. 92.

2. S. Parnell, « Sanitation, Segregation and the Natives (Urban Areas) Act : African exclusion from the Malay Location, 1887-1925 », *Journal of Historical Geography*, 17 (3), 1991, p. 271-288.

37 km à l'est de Hargeisa. Étonnantes sont la rotation de ces populations et la fluidité de leurs élites entre l'Ogaden éthiopien, le nord-est du Kenya, la Somalie et Djibouti. Il nous a même été donné l'occasion de rencontrer une famille dont les trois frères avaient simultanément été ambassadeurs, l'un d'Éthiopie, le second de Somalie, le troisième de Djibouti !

Une solution de facilité, les camps

Les Somaliens ont largement dominé les flux de réfugiés dans la région, Yémen compris. En 1997, ils étaient officiellement 288 000 en Éthiopie, 171 000 au Kenya et 23 000 à Djibouti, soit, respectivement, 74 %, 77 % et 92 % des populations prises en charge sur place par le HCR, bien avant les ressortissants du Soudan. Le Yémen a aussi reçu sa part. Sur 80 000 réfugiés en 1992, les Somaliens étaient plus de 50 000, dont 35 000 enregistrés par le HCR. Un an après la guerre civile de 1994, ils étaient même 53 000 sur 57 000. En 1997, ils représentaient encore 44 000 des quelque 54 000 réfugiés recensés officiellement.

Dans ces quatre pays, les autorités ont eu pour politique de cantonner les demandeurs d'asile dans des camps éloignés des centres urbains du pouvoir. Au Yémen, par exemple, le camp d'al-Gahain a été établi à 150 kilomètres d'Aden dans une région désolée, volcanique et aride. Le nom que les réfugiés somaliens lui ont donné fait d'ailleurs référence au septième cercle de l'Enfer et à la Géhenne du Coran ! Entouré de montagnes, traversé par des coulées de lave, le lieu est sinistre et renforce le sentiment de prisonnier des réfugiés. Le sol est si rocailleux qu'on ne peut y creuser profondément des latrines et qu'il faut brûler les excréments au kérosène tous les trois mois. À cette altitude, les variations climatiques entre le jour et la nuit sont très fortes, provoquant des crises d'asthme chez les personnes âgées, ceci sans parler des cas de tuberculose.

Surtout, les Somaliens ne sont pas libres de leurs mouvements. Tandis que les nouveaux arrivants se plaignent d'être dépouillés de leurs maigres biens par la police yéménite, les réfugiés en règle doivent demander une autorisation spéciale et arguer de raisons sanitaires, scolaires ou administratives pour se rendre en ville ; un comité d'Anciens est chargé de les canaliser à raison d'un quota de neuf demandes par semaine, moins si le

précédent contingent n'est pas revenu à temps dans le camp. Les Bédouins des alentours, eux, ne sont pas fondamentalement hostiles mais réclament un « loyer » à chaque agrandissement du camp alors que celui-ci est en principe établi sur des terres publiques et que les autochtones bénéficient eux-mêmes des facilités offertes aux réfugiés, notamment la clinique, dont ils représentent quelque 20 % des patients.

Autrement dit, al-Gahain est, de l'avis de tous, le pire endroit qu'aient connu les réfugiés somaliens au Yémen. Les premiers arrivés, en 1990, avaient d'abord été accueillis dans la banlieue d'Aden à Medinat al-Shaab, Hiswaa, Holqat et Basatin. Malgré l'aide initiale du HCR à Medinat al-Shaab et Hiswaa, ils avaient vite été transférés dans le gouvernorat d'Abyan à al-Koud, un camp qui en abrita officiellement 13 000 – chiffre très surestimé car un bon nombre, resté à Aden, ne s'était inscrit sur les listes que pour bénéficier d'une ration alimentaire. Là-dessus survint la guerre civile de 1994 entre le nord et le sud du Yémen. Pris entre deux feux sur la ligne de front, les réfugiés d'al-Koud déplorèrent une douzaine de victimes et 3 000 d'entre eux furent évacués par la Croix-Rouge à al-Gahain.

Ce site ne devait être que provisoire. Mais les projets de relogement dans des constructions en dur ne virent jamais le jour, tant faute de financements que de volonté politique. À Shuqra, le gouverneur d'Abyan comptait récupérer au profit de sa clientèle les réalisations du HCR ; il dut finalement céder aux pressions des Bédouins, qui refusèrent l'installation des réfugiés et s'approprièrent le puits creusé pour ces derniers. À Kharaz, une caserne désaffectée sur l'ancienne frontière entre le Nord et le Sud Yémen, le gouvernement n'a jamais voulu s'engager à construire une route d'accès et à déminer la région. Il a fallu que la communauté internationale prenne ces investissements à sa charge pour que le camp soit inauguré en avril 2000.

En conséquence de quoi, les deux camps d'al-Gahain et Kharaz ont accueilli à peine un cinquième des réfugiés somaliens recensés au Yémen. Celui d'al-Gahain comptait 5 921 personnes en février 1997 et 8 660 en septembre, fourchette à l'intérieur de laquelle les chiffres variaient en fonction des distributions de nourriture à la fin du mois, certains Somaliens d'Aden n'hésitant alors pas à faire le voyage. Un rapide décompte en « saison creuse » début 1998 tournait plutôt autour de 4 500 réfugiés, à raison d'une moyenne de cinq occupants dans chacune des

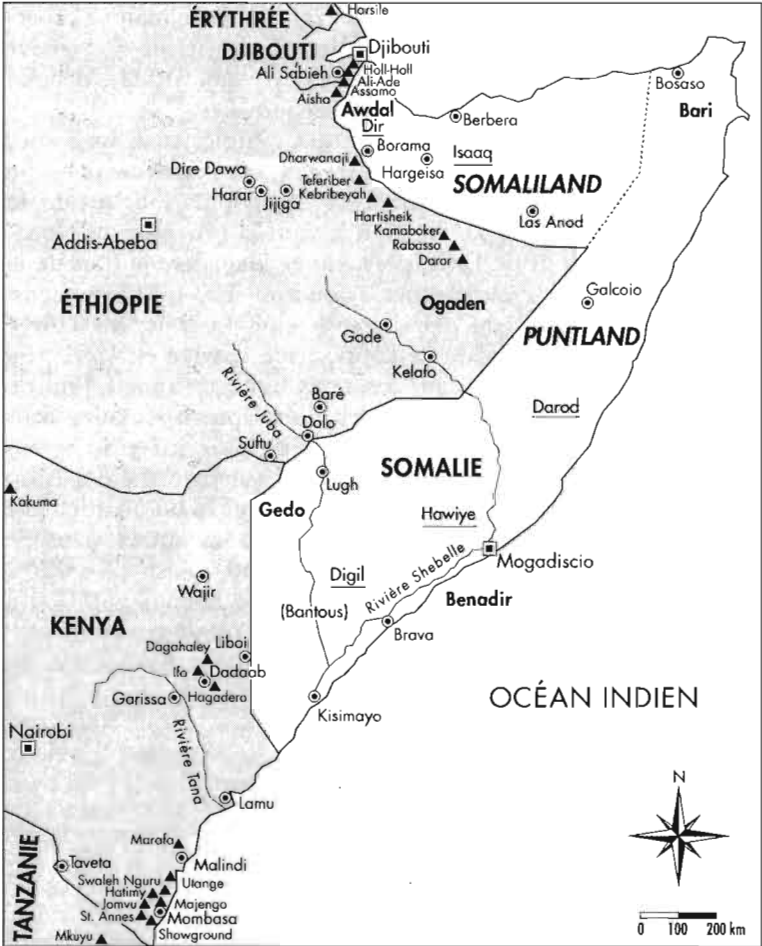
288 tentes du camp et d'environ 500 personnes dans chacun des six hangars autrefois prévus pour entreposer des légumes, le septième abritant l'école et la clinique. Le taux de rotation de cette population était, dans tous les cas, très élevé malgré la permanence d'un noyau stable essentiellement constitué de Hawiye originaires de la région de Mogadiscio et majoritaires, dans le camp, avec les Darod du nord-est de la Somalie.

Hormis le Yémen, où la plupart des réfugiés sont ainsi allés en ville, les camps d'Afrique de l'Est, eux, ont constitué la partie la plus visible du déplacement forcé des populations fuyant le conflit somalien (carte 4). Au Kenya dans la province du Nord-Est, les trois camps de Dagahaley, Ifo et Hagadera autour de la localité de Dadaab ont accueilli environ 107 000 Somaliens, essentiellement des clans darod arrivés après la chute du régime de Siad Barre et la victoire de l'opposition hawiye en 1991 ; les minorités qui n'appartenaient pas à des lignages somali, plus de 20 000 personnes, ont, quant à elles, été placées à Kakuma dans le nord-ouest du pays. En Éthiopie près de la frontière du Somaliland, la majorité des réfugiés ont, pour leur part, été des Isaaq qui avaient fui la répression de Mogadiscio et le bombardement de leur capitale, Hargeisa, en 1988 ; avec les autres clans de cette région, on en a trouvé quelque 15 000 à Aisha, 36 000 à Kamaboker, 49 000 à Daror, 43 000 à Dharwanaji, 59 000 à Hartisheik, 10 000 à Kebribeyah, 28 000 à Rabasso et 44 000 à Teferiber. À Djibouti, enfin, les trois camps d'Ali Sabieh ont surtout abrité des paysans de clan issa, femmes et enfants parmi les plus dépendants de l'aide internationale. Holl Holl, qui datait de 1989 et contenait 8 500 personnes, était le plus vieux de ces camps, les deux autres ayant été établis en 1990, avec 8 000 occupants à Ali-Ade et 4 500 à Assamo.

Du refoulement à l'enfermement

L'arrière-plan stratégique, diplomatique et économique que l'on sait a, évidemment, conditionné les modalités d'accueil. Au Kenya, le gouvernement a d'abord tenté de refouler les premiers contingents de réfugiés. En avril et juillet 1989, il a envoyé l'armée procéder à l'arrestation d'environ 5 000 Somaliens suspects de soutenir la guérilla du SPM, ceci en échange d'un droit d'inspection des positions militaires de Siad Barre à Doble, une

Carte 4. Les camps de réfugiés somaliens dans la Corne de l'Afrique



© M.-A. de Montclos, IRD

- ▲ : Camp de réfugiés
- ◻ ⊙ : Localité
- Hawiye : Clan somali
- Bari** : Région

localité frontalière près de Liboi. En novembre ont été chassés quelque 3 000 Somaliens qui avaient fui une attaque des troupes de Mogadiscio contre le SPM à Doblely ; 60 de ces réfugiés furent directement livrés aux autorités somaliennes par les militaires kenyans et 18 furent aussitôt exécutés. La police s'est mise de la partie et a renvoyé près de 1 400 Somaliens à Kiunga en juillet 1993. De son côté, la marine a repoussé les embarcations surchargées des boat people somaliens qui essayaient d'accoster au Kenya. Beaucoup coulèrent : il y eut 140 noyades près de Malindi en mars 1990 ; 37 au large de Lamu en mai. À Mombasa, une vingtaine de réfugiés qu'on refusait de laisser débarquer moururent de faim et de soif en juillet 1992, tandis que 54 autres se noyaient alors qu'ils étaient rapatriés sur Mogadiscio en mai 1993.

Devant l'afflux, le gouvernement kenyan a ensuite dû se résoudre à accepter les réfugiés dans des camps qu'il a cherché à éloigner de la Somalie, cette fois en accord avec la politique du HCR. À travers la distribution des rations alimentaires ou le refus d'installer des facilités sanitaires, des pressions ont été exercées pour fermer les sites frontaliers. À Hulugho, 5 000 réfugiés furent transférés à Ifo dès octobre 1991. À Mandera, qui ne se trouvait qu'à deux kilomètres de l'Éthiopie et de la Somalie, un bon millier de réfugiés furent renvoyés dans le Gedo en juillet 1993, entre autres pour débarrasser le camp des islamistes qui en avaient pris le contrôle. Les réfugiés restés au Kenya n'ont pas forcément connu un sort plus enviable car ils ont régulièrement été attaqués par des bandits, les *shifita*, qui ont violé les femmes des clans ennemis. Pire, les forces de l'ordre ont été mêlées à certains de ces viols. Sous prétexte de monter des opérations de représailles, l'armée kenyane a pris d'assaut les camps de réfugiés, faisant 51 morts à Hagadera en août 1992 et 19 à Dagahaley en septembre. Les forces de sécurité sont si corrompues qu'elles ont laissé aux bandits la possibilité de racheter leur liberté et se sont en revanche servies des réfugiés pour remplir leurs quotas d'arrestations ! Pour l'année 1993, une organisation de défense des droits de l'homme n'a répertorié qu'un réfugié assassiné par des bandits, contre une quarantaine tuée par la police ou l'armée en prison, cinq « disparus » en cours de détention, deux battus à mort et quatre abattus par les forces de sécurité au moment de leur arrestation ¹ !

1. African Rights [1993], *The Nightmare Continues... Abuses against Somali Refugees in Kenya*, Londres, polycop., 54 p.

Au-delà des stéréotypes à l'encontre du « Somali méchant », les autorités craignaient aussi de voir les réfugiés « envahir » les hautes terres du Kenya, partie utile d'un pays où la question foncière était explosive. Elles ont donc relégué les camps dans des provinces arides et sous-peuplées, avec des densités inférieures à 5 habitants par km², contre plus de 500 dans des districts « fertiles » comme Kisii. Enfermés dans des « ghettos urbains en milieu rural », les réfugiés se sont vus interdire toute forme d'agriculture en dehors des camps, sous prétexte de déforestation et d'assèchement des nappes phréatiques. Les ceintures vertes autour des trois sites de Dadaab n'ont abrité que des potagers à usage « interne » et ont surtout servi à reboiser le couvert végétal pour freiner les vents de poussière, accessoirement à nourrir un peu de volaille et de petit bétail, des chèvres essentiellement. Lancées par la coopération allemande, Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), de pareilles initiatives sont restées très limitées. Elles n'ont de toute façon guère convaincu des populations d'origine pastorale ou urbaine, qui ont laissé le travail aux cultivateurs bantous de Somalie¹.

Parallèlement, le gouvernement kenyan a fait pression pour rapatrier les réfugiés somaliens au plus vite. Dès janvier 1993, il lançait un avertissement en ce sens, que le président Moi transforma en ultimatum en juillet 1994. En novembre 1992, le HCR avait commencé à organiser le retour de 3 200 Somaliens. En 1993, 1994 et 1995, près de 150 000 autres ont été évacués par avion ou en camion dans les régions de Kisimayo, de la Juba et du Gedo essentiellement, mais aussi de Sool, Berbera et Sanaag au Somaliland. Outre la fermeture des camps de Walda, Banissa, El-Wak, Mandera, Liboi, Marafa et Utange, cela a permis de réduire le nombre de réfugiés au Kenya à moins de 200 000 en 1996. Non sans problème : les Garre, un clan somali du camp de Walda, ont par exemple été rapatriés avec les Gabbra vers la région oromo d'Éthiopie, où les autochtones les ont fort mal reçus². En Somalie,

1. Au moment de notre visite à Dadaab en 1998, par exemple, ces lopins n'occupaient que 31 personnes à Hagaderah, où la terre était moins bonne qu'à Dagahaley et où les réfugiés avaient la réputation d'être plus « citadins » que dans les autres camps. Voir aussi Pérouse de Montclos *et al.*, 2000.

2. M. Bassi, « Returnees in Moyale District, Southern Ethiopia : New Means for an Old Inter-Ethnic Game », dans R. Hogg (ed.), *Pastoralists, Ethnicity and the State in Ethiopia*, Londres, Haan, 1997, p. 23-54.

si la famine de 1991 avait disparu, les combats étaient encore fréquents et l'intervention américaine était loin d'avoir stabilisé la situation. Sur le chemin du retour, certains convois ont été accueillis à coups de feu et n'ont pas pu débarquer leurs passagers. En dépit du fait qu'elles ciblaient les régions les plus calmes, ces opérations n'ont fait que repousser le problème du « bon côté » de la frontière en créant des déplacés à l'intérieur de la Somalie. L'attitude des Kenyans n'a d'ailleurs pas empêché les Somaliens de fuir à nouveau les violences et de revenir dans les camps.

Malgré la caution que lui ont apportée le HCR et les États-Unis, une telle politique a ainsi suscité nombre de protestations. À Nairobi, des avocats somali ont, notamment, dénoncé les divers manquements du Kenya aux traités internationaux dont il était signataire : aucun gouvernement digne de ce nom n'existait à Mogadiscio pour recevoir les réfugiés, alors que les articles cinq de la convention de l'OUA de 1969 et douze de la charte de Banjul de 1981 soumettaient les programmes de rapatriement à un accord préalable entre les pays d'accueil et d'origine ¹. Entre la Somalie en guerre et l'insécurité des camps du nord du Kenya, il n'y avait guère de choix et les rapatriements ne se sont pas faits sur une base volontaire. Les rapports de force entre le HCR, qui voulait calmer le jeu, et le Kenya, qui durcissait de jour en jour sa position, ont fondamentalement relevé d'un chantage qui, en l'occurrence, visait à forcer la reprise de l'aide occidentale en faveur du régime autoritaire du président Moi.

L'Éthiopie n'a pas non plus échappé à ces logiques. De grosses opérations de rapatriement ont été engagées. Les camps de Daror, Teferiber et Dharwanaji ont fermé et, début 2002, il n'y avait plus que 12 000 Somaliens à Hartisheik, 11 000 à Kebribeyah, 20 000 à Kamaboker, 14 000 à Aisha et 10 000 à Rabasso ; au total, plus de 181 000 personnes étaient retournées au Somaliland depuis les débuts du programme de rapatriement du HCR en 1997. Pendant un moment, le sud-est de l'Éthiopie a certes continué de recevoir des réfugiés somaliens. Quelque

1. A.M. Abdullahi, *Repatriating Somali Refugees in Kenya, 1994-1995 : Right Time ?* University of Nairobi, Faculty of Law, polycop., 1996 ; A.M. Abdullahi, *Protection of Refugees Under International Law and Kenya's Treatment of Somali Refugees : Incompliance or the Contrary ?* University of Nairobi, Faculty of Law, polycop., 1995.

25 000 Dighil Rahanwein et Darod Marehan de la région du Gedo ont fui les affrontements entre l'armée éthiopienne et les islamistes somaliens d'al-Itehad en 1996. Les autorités ont envisagé d'ouvrir des camps à Dolo Odo, Melka Suftu et Bare, sans suites concrètes car les nouveaux venus ont en fait rejoint 70 000 réfugiés somaliens arrivés à partir de 1991 et jamais enregistrés par le HCR. Tous se sont fondus dans la masse des Ogaden éthiopiens qui avaient fui en Somalie après le conflit frontalier de 1977 et qui, ensuite, étaient revenus s'installer auprès de leur famille restée sur place. Plus de 260 000 personnes selon certaines estimations, soit le tiers de la population rurale de l'Ogaden, se sont ainsi intégrées dans l'Est somali de l'Éthiopie.

De nouvelles compétitions économiques en milieu rural

Malheureusement, les affinités culturelles et la puissance des solidarités claniques entre autochtones somali et réfugiés somaliens de la région n'ont pas toujours garanti des échanges harmonieux. Les procédures d'assimilation se sont heurtées à des difficultés dues à la répartition des ressources locales. Quelques Somali de retour dans l'Ogaden ont en effet argué de leur exil pour revendiquer des positions de pouvoir tout en prétendant échapper à l'impôt, à la conscription militaire et à l'embrigadement dans les organisations gouvernementales¹. La pression démographique, en outre, a créé des tensions à propos de l'accès aux pâturages et aux points d'eau². Au moment où s'effondraient les dictatures Mengistu à Addis-Abeba et Siad Barre à Mogadiscio en 1991, de tels conflits avaient déjà pu provoquer le déplacement de 150 000 personnes à l'intérieur même de la région. Au nord-est de Jigjiga, notamment, les Babili se sont alors opposés aux Jarso, tandis que d'autres clans Darod de

1. K.N. Getachew, « The displacement and Return of Pastoralists in Southern Ethiopia : A Case Study of the Garri », dans T. Allen (ed.), *In Search of Cool Ground. War, Flight and Homecoming in Northeast Africa*, Trenton (N.J.), Africa World Press, 1996, p. 122.

2. R. Hogg, « Changing Mandates in the Ethiopian Ogaden : The Impact of Somali "Refugees & Returnees" on the UNHCR », dans T. Allen (ed), *In Search of Cool Ground... op. cit.*, p. 156-157.

l'Ogaden se déchiraient à Kelafo le long de la rivière Shebelle ¹. Fin 2001, encore, des affrontements de ce genre entre des clans somali et oromo, les Garre et les Boran, faisaient plus de 60 morts...

En milieu rural au Kenya, les relations avec les autochtones autour des camps de Kakuma et Dadaab n'ont pas non plus été toujours très bonnes. Le succès des Somaliens, très entreprenants, a fait des envieux. La compétition a été rude. S'adaptant au marché, les réfugiés de Dadaab ont commencé à vendre des portions moindres à leurs clients peu fortunés : petits paquets de lessive, sachets de thé ou cigarettes à l'unité, etc. De telles pratiques ont rebuté les grossistes venus de la ville, qui n'étaient pas prêts à écouler leurs marchandises au compte-gouttes. Ces derniers ont certes profité de l'arrivée des réfugiés et des organisations humanitaires. À Kakuma, par exemple, Abdullahi Ogle, le plus gros commerçant en la place, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 40 % à partir de 1992. Auparavant, cet Isaaq, établi à Kakuma depuis 1968, commerçait avec les autochtones sur la base du troc, échangeant du bétail contre des produits manufacturés. Les affaires étaient très fluctuantes, en fonction des saisons de transhumance des nomades. La fixation des réfugiés dans le camp a, au contraire, assuré un marché stable, quitte à revendre une partie du stock à des détaillants éthiopiens, soudanais ou somaliens. D'autres « entrepreneurs » de la région ont d'ailleurs suivi le filon en venant ouvrir des magasins à Kakuma après 1992.

De même à Dadaab, les deux grossistes ravitaillant autrefois tout le district ont fait fortune grâce à l'arrivée des réfugiés et sont, depuis, partis s'installer dans des villes plus au sud. Les détaillants assurant la relève ont alors affiché une confortable progression de leur chiffre d'affaires, de l'ordre de 30 % l'an. Devenus à leur tour des « grossistes », ils se sont partagés le marché à cinq, puis à deux lorsque les commerces ont fini par

1. Pendant la dictature Mengistu, les Jarso avaient en fait tiré parti d'une réforme agraire, en 1975, pour revendiquer les terres de la région. Résultat, les Babili avaient rejoint les rangs du WSLF afin de razzier leurs rivaux. Les deux clans s'affrontèrent ouvertement en septembre 1991, profitant du vide politique qu'avaient laissé les régimes Mengistu et Siad Barre. Beaucoup allèrent se réfugier à Sheik Sharif, près de Jijjiga, et à Herergel, en pays gadabursi, ainsi que dans les camps de réfugiés de Dharwanaji et Teferiber.

se déplacer dans les camps et que les réfugiés n'ont plus fourni qu'un tiers de leur clientèle en magasin. Grâce à leurs connexions dans le reste du Kenya, ils n'en ont pas moins joué un rôle complémentaire et indispensable. À la différence des détaillants dans les camps, d'abord, une plus grande surface financière leur a permis de continuer à faire crédit et à accepter des pratiques de troc. De plus, ils ont vendu les produits introuvables dans les camps, par exemple l'*ugali*, bouillie de maïs prisée par les Somali du Kenya mais pas de Somalie. De fait, les réfugiés avaient des habitudes alimentaires différentes : colonisés par des Italiens, ils préféraient les pâtes, ceci sans parler de la viande...

En termes de compétition économique, l'impact des camps sur les commerçants alentour a surtout été différencié suivant qu'il s'agissait de grossistes ou de détaillants. Les petits commerçants se sont beaucoup plaints que les réfugiés pouvaient vendre à meilleur prix parce qu'ils se débarrassaient de leurs rations alimentaires et ne payaient ni leur logement ni leur nourriture ni leurs soins sanitaires ni l'éducation de leurs enfants. Les détaillants du Kenya, eux, s'acquittaient d'une patente de Ksh 2 700. Ils n'avaient que leur commerce pour gagne-pain, à la différence de réfugiés accusés d'avoir ouvert des boutiques à seule fin « d'arrondir les fins de mois ». Les autochtones ont alors lancé des pétitions demandant aux autorités de saisir les marchandises des réfugiés ou de les taxer : un manque à gagner fiscal que les autorités estimaient à huit millions de shillings à Dadaab, soit, toutes proportions gardées, deux millions de shillings à Kakuma.

Les relations ont pu se dégrader. Des Kenyans ont été jusqu'à livrer à la police des commerçants du camp de Kakuma, vite relâchés, d'ailleurs, car les réfugiés n'étaient pas des contrebandiers et avaient acheté leurs marchandises en toute légalité. À Dadaab, de prétendus collecteurs d'impôts ont, de leur côté, commencé à pénétrer dans les camps, suscitant des réactions indignées. Les réfugiés ont argué qu'ils étaient déjà taxés à la sortie des camps par une police très corrompue, d'une part, et que les marchandises achetées aux grossistes kenyans avaient aussi été imposées, d'autre part, ce qui augmentait leur coût à la revente. Les opérations ont, à cet égard, paru plus claires dans les marchés au bétail en bordure des camps, où les autochtones vendant les bêtes étaient censés payer un forfait de cent trente shillings lors de chaque transaction. Il n'y en a pas moins eu des

disputes à propos de l'accès aux abattoirs des camps, où le bétail était découpé à l'unité pour être consommé sur place ou revendu à des grossistes de Garissa, la ville la plus proche.

La clandestinité en ville

Les problèmes se sont évidemment présentés de façon assez différente en milieu urbain. Les Somaliens qui refusaient d'aller dans les camps ou de rester à la campagne n'ont, eux, pas ou peu bénéficié d'un statut de réfugiés et ont été confinés dans une semi-clandestinité, particulièrement au Kenya et en Éthiopie. En comparaison, le Yémen a d'ailleurs semblé un peu plus tolérant en la matière car il a d'abord autorisé les enfants des citoyens somaliens à s'inscrire dans les écoles gratuites du secteur public, à l'instar des nationaux et d'autres ressortissants du monde arabe. L'établissement fort ancien de commerçants yéménites dans la Corne de l'Afrique n'est sans doute pas pour rien dans cette attitude ; l'appartenance de la Somalie à la Ligue arabe non plus : le panarabisme explique pareillement la facilité avec laquelle environ 30 000 Irakiens, 7 000 Soudanais et 6 000 Palestiniens se sont fondus dans la population. Depuis 1980, en outre, le Yémen était le seul État de la péninsule à avoir signé la Convention de 1951 et le protocole de 1967 sur l'asile des réfugiés. Le HCR a d'abord ouvert une représentation à Sanaa fin 1987 pour s'occuper de quelque 75 000 personnes ayant fui les troubles politiques de ce qui était alors le Yémen du Sud. L'agence des Nations unies en a aussi profité pour traiter le cas des Éthiopiens et des Érythréens, dont une poignée avait débarqué à al-Khawkhah en juillet 1977 et avait fini par constituer une communauté comptant un bon millier de réfugiés. En ce qui concerne les Éthiopiens, le HCR a établi un camp près de Taiz, Najd Kussem, qui a accueilli quelque 1 600 militaires de la marine au moment de l'effondrement du régime Mengistu à Addis-Abeba en 1991. Les flux n'ont pas cessé car des Oromo du sud de l'Éthiopie ont continué de débarquer au Yémen, où ils seraient désormais plus d'un millier, dont 430 membres du Front de libération oromo transférés dans le camp d'al-Gahain en 1996.

Dans un tel contexte, les autorités yéménites ont ainsi privilégié la politique des camps et ont fini par chercher à empêcher

l'intégration urbaine des réfugiés somaliens, à qui le HCR a arrêté de fournir une aide matérielle autrement que sous la forme d'une assistance sociale, avec des soins de santé, des cours d'arabe ou d'anglais, des stages de formation professionnelle et des gardes d'enfants pour les femmes au travail. En janvier 1996, le HCR coupait les vivres des 4 200 réfugiés somaliens qui recevaient encore des rations alimentaires à Aden. La même année, l'Allemagne mettait fin aux bourses d'environ 3 000 dollars qu'elle avait pu distribuer à quelque 25 étudiants somaliens inscrits en université ; le programme, qui datait de 1993, fut révisé à la baisse avec des stages de formation, 40 à Sanaa et 24 à Aden. De son côté, Partners for Development, l'ONG yéménite sous-traitant pour le HCR, se chargeait de convoier sur le camp d'al-Gahain les réfugiés urbains qui ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins.

L'enfermement des réfugiés dans des camps n'a pas pour autant, on le sait, réduit les flux migratoires vers la ville, au contraire. En Afrique de l'Est, la diminution de la population des camps a souvent été mise sur le compte d'un tarissement des arrivées et d'une accélération des retours, alors qu'en réalité, elle signalait tout aussi bien une dispersion géographique des Somaliens et un glissement de statut vers la clandestinité. Les installations de réfugiés à proximité des concentrations urbaines, en particulier, se sont plus ou moins noyées dans les agglomérations avoisinantes. Dans la grande banlieue de Mombasa, par exemple, les camps de Hatimy et Swaleh Nguru n'ont cessé d'entretenir un va-et-vient avec le centre-ville, à trente shillings l'aller et retour en minibus *matatu* : moins d'un demi-euro. Depuis le camp de Jomvu, les pêcheurs Bajun en provenance de Somalie ont, de leur côté, eu directement accès à un bras de mer, ce qui leur a permis de partir en bateau à marée haute pour ensuite aller vendre leur poisson en ville. Dans le camp de St Annes, en plein dans la vieille ville, les Somaliens originaires de Brava, réputés pour leurs activités de tannage, de tressage et de poterie, ont, quant à eux, facilement trouvé à s'occuper dans la cordonnerie et la couture. On a aussi localisé un nombre conséquent de réfugiés somaliens — peut-être 15 000 — dans les bidonvilles *muoroto* et les banlieues populaires de Mishimoroni, Mwandoni, Kisauni et Majaoni sur la route de Malindi, parfois avec des subsides des Nations unies pour ceux qui, rejetés des camps, avaient pu bénéficier d'une lettre de protection du HCR en arguant de raisons médicales, scolaires ou politiques.

Le déménagement des camps périurbains a lui-même contribué à alimenter l'arrivée en ville de « sans-papiers ». Dans la grande banlieue de Nairobi, la fermeture des camps de transit à Ruiru et Thika en 1995, ou de Dam Estate à Langata près de Wilson Airport en 1993, a précipité la dispersion des réfugiés vers la capitale. En septembre 1991, plus de 1 200 réfugiés somaliens ont fui le camp de Thika pour échapper à un transfert vers Ifo, dans la province reculée du Nord-Est. Pareil processus s'est répété à Mombasa, où les camps ouverts en 1991 ont vite débordé, obligeant les autorités à créer de nouveaux sites. Les camps d'Utange puis Marafa ont pris la relève du Showground, un emplacement provisoire sur le terrain de la foire de Mombasa ; Hatimy a accueilli le trop-plein de St Annes, une école dans la vieille ville ; la ferme de Swaleh Nguru, enfin, a hérité des expulsés de Majengo, Marafa et Utange, ainsi que des Somaliens originaires de Nubie que la construction d'un site d'accueil à Jomvu avait paradoxalement chassés du village adjacent où ils avaient loué des cases. À partir de 1996, les tentatives du gouvernement de déporter tous ces réfugiés vers des régions semi-arides au nord du Kenya ont alors brusqué les mouvements d'insertion urbaine.

La négation du réfugié dans le Golfe

Dans le Golfe, la différence fondamentale est qu'aucun pays n'est signataire de la convention de Genève de 1951 ou du Protocole de New York de 1967. Officiellement, il n'y existe donc pas de réfugiés ! En Arabie Saoudite, par exemple, les 93 000 Irakiens dont s'est occupé le HCR dans les camps de Rafha et Artawiya à la frontière ont été les « hôtes du roi », pour ne pas dire des prisonniers de la guerre du Golfe en 1991. Les Émirats arabes unis, eux, n'ont jamais connu de camps de quelque nature que ce soit. La principale fonction du HCR à Abou Dhabi a été d'enregistrer quelque 300 demandeurs d'asile somaliens et d'en rapatrier un nombre à peu près équivalent ces dernières années !

Concrètement, ce sont plutôt les organisations caritatives islamiques qui ont pris en charge les nécessiteux : chômeurs, personnes âgées, familles nombreuses. Le Coran accorde en effet un statut bien particulier aux réfugiés. Outre que le verset 19 de la trente-deuxième sourate assimile le paradis à un refuge, les

exilés *muhâgirîn* sont, historiquement, les fidèles du prophète Mohamed qui, en 622, durent fuir à Médine la persécution des habitants de La Mecque. L'événement marque le début de l'ère musulmane, l'Hégire, qui tire son nom d'une racine commune, *higra*, avec le mot « migration ». Le verset 195 de la troisième sourate promet ainsi le paradis à ces premiers musulmans « qui ont émigré [...], qui ont été expulsés de leurs maisons [...], qui ont souffert dans [le chemin du prophète], qui ont combattu et qui ont été tués ». Le verset 8 de la cinquante-neuvième sourate impose quant à lui la redistribution des richesses aux émigrés les plus pauvres, ceux qui ont été « privés de leurs biens tandis qu'ils recherchaient une faveur de Dieu ». Le droit d'asile n'est d'ailleurs pas sans arrière-pensées prosélytes et le verset 6 de la neuvième sourate recommande l'accueil du polythéiste afin de mieux le convertir.

La politique humanitaire de l'Arabie Saoudite, elle, a révélé un dogme islamique très largement revisité par la raison d'État. Du fait de son caractère musulman, le royaume n'a pas cherché à se soustraire à ses obligations caritatives dans le tiers-monde. Mais il a clairement refusé d'accueillir des réfugiés sur son territoire, arguant que les Somaliens, en particulier, étaient fondamentalement des migrants économiques. Les autorités ont rejeté les demandes d'asile, n'ont pas voulu intégrer les étrangers et se sont opposées à toute procédure de naturalisation, si bien qu'une vingtaine de Somaliens seulement sont parvenus, chaque année, à acquérir la nationalité saoudienne. Comme en Occident, finalement, l'aide humanitaire a surtout servi de prétexte pour contenir les flux de réfugiés en provenance de pays en guerre. L'Arabie Saoudite prétend ainsi allouer 6 % de son revenu à l'aide aux pays en voie de développement. Certains rapports évoquent un montant de 100 millions de dollars par an, dont 29 pour la Palestine, quoique ces chiffres soient difficiles à vérifier sachant l'opacité des comptes nationaux et les incertitudes quant aux engagements qui n'auraient pas été honorés.

« Terre de mission » par excellence, l'Afrique est évidemment destinataire d'une bonne partie de ces fonds. Riyadh participe à des institutions multilatérales telles que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, le Fonds arabo-africain d'assistance technique et le Fonds arabe de développement économique et social, qui est une création du Conseil économique de la Ligue arabe. Le royaume contribue aussi au Fonds de déve-

loppement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et à la Banque islamique de développement (BID), dont il est le principal actionnaire avec plus d'un quart des parts. Lancée à l'issue d'un sommet des ministres des Finances des pays musulmans à Djeddah fin 1973, la BID émane de l'Organisation de la Conférence islamique et accorde des prêts à ses États membres, dont la Somalie, qui a ainsi bénéficié d'une manne de 75,9 millions de dollars en vingt ans, ceci sans compter près de 5 millions de dollars versés depuis 1980 au titre de programmes d'assistance aux réfugiés ou aux victimes de la sécheresse et des inondations.

L'Arabie Saoudite soutient par ailleurs des établissements parapublics qui gèrent son aide bilatérale. Depuis sa création en 1974, le Fonds saoudien de développement a consacré une partie de son enveloppe budgétaire à la Corne. Avec près de 95 millions de dollars en vingt ans, la Somalie a été le sixième bénéficiaire des programmes du Fonds en Afrique subsaharienne, le dixième si l'on inclut les pays du Maghreb et du Machrek. Créé en 1992 par le roi Fahad bin Abdoulaziz al-Saoud et parrainé par le puissant gouverneur de Riyadh, le prince Salman bin Abdoulaziz, le Comité d'aide à la Bosnie et à la Somalie est, quant à lui, très controversé depuis que la presse italienne l'a accusé d'avoir couvert un trafic d'armes de Mogadiscio vers Sarajevo. Des responsables de ce Comité, rencontrés à Riyadh, se targuent néanmoins d'avoir investi quelque 24 millions de dollars dans la Corne de l'Afrique et d'avoir convoyé en Somalie 42 000 tonnes de nourriture, vêtements ou médicaments.

Il existe enfin toute une variété d'initiatives plus ou moins privées en la matière. Dans les années 1970, des ONG saoudiennes sont d'abord intervenues en Somalie avec des objectifs clairement politiques, qui consistaient à contrer le « socialisme athée » de la dictature Siad Barre. Leurs successeurs à la fin des années 1980 ont ensuite pris le soin de masquer les motivations prosélytes sous des dehors « humanitaires » et ont étendu leurs activités dans les pays riverains de la Somalie, notamment le Kenya. Mentionnons, pour l'exemple, la medersa al-Nejah, qui dispense gratuitement un enseignement coranique à Garissa, ou la fondation Ibrahim bin Abdulaziz al-Ibrahim, qui, lancée à Riyadh en 1989, a été enregistrée au Kenya avec un statut d'ONG en 1992. Cette dernière opère surtout à Mombasa, où elle a ouvert un hôpital pour aveugles, et à Nairobi, où elle gère une

clinique quasi gratuite à South B et une antenne médicale dans le quartier somali d'Eastleigh.

Basée à Jeddah et établie en 1978, l'International Islamic Relief Organisation (IRRO) est devenue une des plus importantes du genre. Elle se défend de toute ingérence politique dans les pays qu'elle aide et affirme travailler indépendamment de considérations religieuses ou raciales¹. Aujourd'hui à la tête d'un comité qui, sous le nom de Ligue islamique, regroupe une cinquantaine d'organisations arabes à vocation humanitaire, l'IRRO n'en affiche pas moins des préoccupations hautement religieuses, ce à l'instar de l'Organisation mondiale de la jeunesse musulmane à Riyadh, qui a aussi travaillé en Somalie. Implantée dans la Corne de l'Afrique dès avant la guerre, l'IRRO œuvre en principe pour un développement durable plutôt que dans l'urgence. Avec un budget de fonctionnement d'un million de dollars, elle dit avoir assisté près de 5 000 réfugiés somaliens dans le camp de Jomvu à Mombasa et continuer de gérer une école et un orphelinat de 3 500 enfants à Mogadiscio, ainsi que des hôpitaux à Hargeisa et Las Anod.

La Fondation islamique al-Haramein est un autre prototype de ces ONG saoudiennes. Créée en 1988 au Pakistan par un ancien responsable du Croissant-Rouge saoudien, le cheikh Akil al-Akil, il s'agit d'une institution franchement religieuse dont l'essentiel de l'aide humanitaire consiste à construire des mosquées et des écoles coraniques. Le nom d'al-Haramein désigne d'ailleurs les deux mosquées de La Mecque et Médine. D'après les dires de ses dirigeants, la Fondation disposerait d'un budget annuel de trois millions de dollars pour venir au secours des Somaliens dans le besoin : réfugiés des camps de Dadaab au Kenya et déplacés de Mogadiscio, où al-Haramein entretient deux cliniques, un orphelinat de 2 000 enfants et des écoles coraniques rassemblant jusqu'à 12 000 élèves. À l'instar de l'IRRO, qui affirme avoir reçu des dons de vêtements, nourriture et médicaments équivalant à un million de dollars, al-Haramein prétend tirer l'essentiel de ses revenus de fonds privés, et non publics. Mais en terre d'islam, il s'avère souvent difficile de distinguer les deux genres car il n'y a pas de séparation entre la religion et l'État, qui prélève et redistribue l'aumône obligatoire, la *zakat*. Les donations à des fondations d'intérêt public sont, en l'occurrence, soustraites

1. *International Islamic Relief Organisation Newsletter* (Jeddah), 1 (9), 3 octobre 1997, p. 3.

du montant dû à la *zakat*, denier du culte représentant officiellement 2,5 % du revenu des ménages fiscaux.

Publiques ou privées, toutes ces organisations islamiques ont, de toute façon, déplu foncièrement aux élites chrétiennes au pouvoir à Nairobi ou Addis-Abeba. Sous prétexte d'infraction aux lois d'immigration, voire de soutien aux fondamentalistes somaliens d'al-Itihad à la frontière, le Kenya a commencé à en prendre en chasse certaines comme le Croissant de l'Espoir à Mandera ou al-Haramein à Garissa, dès la fin 1997. L'une d'entre elles, Help Africa People, ayant servi de « sous-marin » aux terroristes qui posèrent une bombe devant l'ambassade américaine à Nairobi en août 1998, al-Haramein, Ibrahim al-Ibrahim, Rabita al-Alan al-Islami, la Mercy Relief International Agency et l'IRRO ont ensuite été fermées pour de bon. D'autres suspendaient leurs opérations, telles Jamiyat el-Qheriya, Al-Muntada al-Islami et les Koweïtiens de l'African Muslims Agency, qui, en 1997, avaient secouru les victimes de la sécheresse dans le nord-est du Kenya et ouvert des écoles à Thika, Hola, Moyale, Kajiando, Lamu, el-Wak, Kilifi, Madogashe, Wajir, Garbatula, Archer's Post et Eldoret. L'attaque du 11 septembre 2001 devait finalement restreindre leur champ d'activités pour un temps indéterminé.

Une discrétion de rigueur

En agissant par procuration à travers des ONG, les pays du Golfe ont surtout voulu contenir les mouvements de réfugiés en essayant de résoudre les problèmes sur place et de suppléer aux besoins les plus criants. Mais leurs actions humanitaires, toujours suspectes de prosélytisme, voire de terrorisme pour le Kenya et l'Éthiopie, ne devaient guère convaincre. Dans le même temps, les pays du Golfe refusaient d'accueillir des réfugiés sur leur territoire et durcissaient leurs politiques d'immigration. De telles restrictions, outre qu'elles n'ont pas empêché les Africains de continuer à débarquer dans le Golfe, ont en fait eu pour conséquence d'obliger les exilés somaliens à garder profil bas et à entrer dans la clandestinité, en particulier les nouveaux arrivants. À défaut d'être traités comme des réfugiés et assistés dans des camps, ces derniers se sont établis en ville. Les taux d'urbanisation dans la région, il est vrai, ne leur laissaient guère le choix. Dans les EAU, où 78 % de la population vit en agglomération, une ville comme Abou Dhabi, par exemple, est passée de

5 000 habitants en 1962 à plus d'un demi-million trente ans plus tard. Doubaï a connu une croissance similaire. L'habitat en appartements fait que les Somaliens y ont été très dispersés et peu visibles, perdus dans la masse cosmopolite de cette tour de Babel raciale. Beaucoup ont, de surcroît, laissé leur famille à Chardjah ou Ajman, dans la grande banlieue de Doubaï, et jusqu'à Ras-el-Kheymah, parce que les loyers y étaient moins chers. À Doubaï même, ils ont constitué une petite communauté d'environ 5 000 personnes, ouvrant leurs échoppes sur la pointe du Ras à Deira, en plein dans les souks du marché Murshid ou du quartier al-Murar. Ils se sont retrouvés dans des hôtels comme le Qasr al-Siyaha, à proximité des souks, ou le restaurant Hargeisa, près du rond-point de Naif. Mais il ne semble guère y avoir eu de sentiment ou d'organisations communautaires, l'observation étant d'ailleurs valable pour d'autres groupes immigrés, notamment asiatiques.

En Arabie Saoudite, où les conditions de vie étaient plus strictes, l'anonymat urbain a aussi été une bonne raison de s'établir en ville. Habitant des quartiers comme al-Oud, Ghubairah et Salah ad-Din, les quelque 4 000 Somaliens de Riyadh se sont faits discrets. On ne les a évidemment pas vus brouter du qat dans un pays qui condamnait à mort la consommation de stupéfiants et où la « botte », produite clandestinement dans la région d'Asir, frontalière du Yémen, s'avérait fort onéreuse, jusqu'à 60 dollars. Le regroupement des Somaliens de Riyadh, en outre, paraît avoir suivi des clivages moins claniques qu'ailleurs. À Jeddah, au contraire, les clans originaires du nord de la Somalie se sont beaucoup retrouvés à Ruwais, un village de pêcheurs absorbé par l'expansion urbaine, tandis que les métis somali-yéménites allaient à Kandarrah, les Dighil Rahanwein à Bab al-Makka et les Bantous dans la vieille ville, à Sabeel, et en banlieue, au kilomètre 6 le long de la rue Ben-Laden à Jame'ah, où ils ont prétendu former une communauté de 9 000 membres ¹.

1. Dans son principe, une telle démarche n'est d'ailleurs pas éloignée de la solidarité de groupe qui animait autrefois les bédouins d'Arabie Saoudite quand ils allaient s'entasser dans des campements *hillah* à la périphérie d'agglomérations naissantes. À Riyadh, le quartier *hillat al-Qismân* a ainsi été occupé à l'est de la vieille ville par des populations originaires du Qasim, *hillat al-'Unuz* a été habité par la tribu des 'Anaza dans la zone industrielle au sud-ouest et *hillat al-Dawâsir* porte le nom d'une tribu en bordure du Rub'al-Khâlf... Cf. P. Bonnenfant, « La capitale saoudienne, Riyadh », dans P. Bonnenfant (dir.), *La péninsule arabe aujourd'hui*, Paris, CNRS, vol. 2, 1982, p. 668.

Tableau 1. *La proportion d'étrangers dans les principales villes d'Arabie Saoudite*

| Ville | Saoudiens | Étrangers | Total | Proportion d'étrangers | |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|------------------------|---------|
| | | | | en 1974 | en 1992 |
| Jeddah | 999 124 | 1 047 127 | 2 046 251 | 42,1 % | 51,2 % |
| La Mecque | 550 196 | 415 501 | 965 697 | 26,6 % | 43 % |
| Riyadh..... | 1 800 032 | 976 064 | 2 776 096 | 18 % | 35,2 % |
| Médine | 433 681 | 175 614 | 609 295 | 17,3 % | 28,8 % |
| Taif..... | 320 464 | 95 657 | 416 121 | 25 % | 23 % |

Source : Recensements de 1992 et 1974. Il s'agit là des cinq villes dotées dans le pays d'un statut de municipalité, dit *amanat*.

La situation de Jeddah est différente car il s'agit d'un port cosmopolite dont la population étrangère, essentiellement yéménite, jordano-palestinienne et égyptienne, est devenue majoritaire dès la fin des années 1970 (cf. tableau 1). À peine plus de 10 % des habitants sont nés à Jeddah, les autres étant arrivés de la campagne ou de l'étranger. D'après des relevés de terrains à Kandarah, Nuzlah Sharkig, Sahaifa, Harat Barah, Sabeel, Shati, Bukharia, Nuzlah Yemenia et Karantina, la plupart des immigrants ont d'abord occupé les quartiers réputés insalubres de la vieille ville, qui a ensuite vu diminuer sa population totale parce que les Saoudiens ont préféré déménager vers des banlieues résidentielles modernes ¹. Des zones informelles à la périphérie ont également pris le relais et bientôt fourni une majeure partie de la croissance urbaine de Jeddah. Les nouveaux venus ont en effet argué de la *charia* pour s'approprier les terres laissées vacantes près d'édifices publics tels que la cimenterie (al-Rabwha), le service des eaux (Quwaizah) ou l'université (al-Jame'ah et al-Rawabi). Les autorités ont généralement reconnu le fait accompli et n'ont pas tenté d'évincer les squatters qui refusaient d'aller habiter des trames planifiées mais dépourvues de services publics. En l'absence de titres fonciers, le ministère de l'Intérieur a même autorisé des raccordements au réseau électrique. La municipalité a entériné l'affaire en assurant les adductions d'eau, la voirie et

1. KSA *Jeddah Action Master Plans. Technical Report n° 5. Existing Conditions of the Metropolitan Area*, Riyadh, Kingdom of Saudi Arabia, Ministry of Municipal and Rural Affairs, vol. 3, Socio-Economic Data, fig. 27, 1979.

l'éclairage public des quartiers dits « sauvages ». Aussi les musulmans birmans ou africains ont-ils beaucoup investi ces squats de banlieue, tels les Soudanais et les Nigériens de Madain al-Fahd, par exemple. Les Somali, eux, sont plutôt restés dans la vieille ville avec les Yéménites de Sabeel, Hindaweyyah et leurs prolongements de Nuzlah Yemenia ; un bon nombre a notamment occupé le souk de Sahaifa, où l'on vendait des vêtements traditionnels, et le quartier ancien de Kandarah, où les loyers étaient moindres à cause de l'insalubrité des immeubles.

Chapitre 5

Le « Somalien volant » : la diaspora de proximité

Rouage essentiel de la diaspora qui s'est créée avec la guerre, les Somaliens des villes ont vite compris que leur position économique et sociale n'avait rien à envier à celle de leurs collègues d'infortune dans les camps. Malgré un indéniable déclassement poussant certains sur les voies de la misère, ils ont constitué une sorte d'élite urbaine, déjà rompue de longue date à un mode de vie citadin, à la différence des ruraux ayant profité de l'exode pour venir s'installer dans des bourgades de province du type de Garissa, au Kenya, près de la frontière somalienne. Ces derniers ont vraisemblablement eu plus de mal à s'adapter aux grandes agglomérations et n'ont pas toujours été accueillis avec joie par leurs lointains cousins des villes. Ainsi à Djibouti en dépit de la prédominance des Somali dans la capitale, tous les nouveaux arrivants n'ont pas réussi à trouver des attaches familiales pour s'insérer dans le tissu urbain. Une partie d'entre eux s'est retrouvée à la rue, victime des rafles organisées par les autorités pour débarrasser la ville de ses « encombrements humains » au moment de cérémonies officielles comme la fête de l'Indépendance le 27 juin.

Dans des pays en pleine crise économique, l'exacerbation de la compétition en milieu urbain n'a pas facilité l'intégration des clandestins à cet égard. Les Somali, tant pauvres que riches, ont souvent fait les frais de la xénophobie ordinaire du citadin africain. En effet, le succès des commerçants les plus entrepre-

nants a suscité des jalousies. Par amalgame, les populations locales ont eu tendance à englober tous les réfugiés somaliens dans la catégorie des nantis, quitte à confondre, sur les marchés, les femmes qui en étaient réduites à vendre leur capital en bijoux pour survivre, d'une part, et les professionnels de l'or ou de l'argent, les « fondeurs de métal » appelés *qalin shubato*, d'autre part. Les largesses de la diaspora d'Occident, qui envoyait des fonds à la famille en Afrique de l'Est, ont également contribué, il faut le noter, à la construction de ce stéréotype du riche Somali.

Pareils phénomènes n'ont, bien entendu, pas épargné le reste du continent. En Afrique du Sud, par exemple, les boutiques tenues par des Somaliens dans les townships de Kwanobuhle et Langa, près de Port Elizabeth, ont été attaquées par la populace le... 10 septembre 2001. Mais en Afrique de l'Est, plus précisément, nombre d'autochtones entretenaient de vieux contentieux avec les Somali de la région, ce qui a aggravé les tensions xénophobes. À Nairobi, les habitants ont reproché aux Somaliens de la banlieue d'Eastleigh d'avoir précipité la hausse des loyers, qui auraient été multipliés par deux entre 1991 et 1992, tandis que le taux d'occupation des hôtels du quartier passait de 40 % à 100 %. De même à Addis-Abeba, les Somaliens ont été accusés d'avoir accepté des loyers quatre fois supérieurs à la normale. La marge de négociation des immigrés étant moindre que celle des autochtones, les réfugiés ont, en réalité, dû compenser le surcoût en s'entassant et en dormant à tour de rôle dans des pièces minuscules. Les propriétaires, qui avaient pourtant tout lieu de se réjouir de l'inflation des loyers, s'en sont d'ailleurs plaints à leur tour du fait des dégradations de l'immobilier. Ils ont, depuis, imposé des cautions conséquentes car bien des familles portaient sans prévenir et laissaient impayées d'impressionnantes notes de téléphone...

Positif et négatif tout à la fois, l'impact économique des réfugiés en ville n'est finalement pas évident. À Nairobi, d'autres facteurs expliquent les différences de prix entre des banlieues populaires comme Eastleigh et Komarock, où un deux-pièces de qualité similaire se louait respectivement à 8 000 et 6 000 shillings en 1997, de 142 à 107 dollars. Bien plus que la présence de Somali, la proximité de la première par rapport au centre-ville, en l'occurrence, a relativisé l'avantage économique de la seconde, réduit d'autant par le coût des transports. L'augmenta-

tion des prix, en outre, devait être replacée dans un contexte inflationniste plus général : le niveau des loyers sur l'ensemble de Nairobi avait presque doublé entre 1993 et 1995, tandis que le coût de la construction d'une maison avait été multiplié par deux entre 1991 et 1994¹.

Le Kenya entre répulsion et acclimatation

Du fait de sa situation de carrefour en Afrique de l'Est, Nairobi n'abrite pas moins la communauté somalienne la plus active de la région, tant d'un point de vue économique que politique et démographique — peut-être jusqu'à 60 000 personnes. Des hôtels comme l'Ambassador dans le centre-ville ou le Pangani, le Sky-light, le Ramadan et le Juba dans la banlieue d'Eastleigh sont devenus des points de rencontre pour les milieux d'affaires somaliens, des forums informels mais permanents pour les représentants des factions armées, voire une plate-forme pour les candidats au départ en Occident. Se refusant à faire des petits métiers jugés indignes et dégradants, les immigrés de Somalie, appelés *walendo*, ont surtout investi dans le commerce, domaine dans lequel ils se sont avérés beaucoup plus dynamiques et innovateurs que leurs congénères de la province Nord-Est du Kenya, moqués pour leur ignorance et surnommés *siju* en swahili, c'est-à-dire « je ne sais pas² ! ».

Au contraire de ces derniers, qui avaient longtemps vécu dans la peur des militaires chargés de réprimer l'insurrection *shifita*, les premiers hommes d'affaires venus de Somalie faisaient partie de l'élite du pays, qui a commencé à fuir le régime « socialiste » de Siad Barre après 1969. Ils ont pénétré jusqu'à un tiers du secteur des transports de marchandises au Kenya et se sont en particulier occupés de convoier le cuivre zambien transitant par la Tanzanie. D'autres diversifiaient également leurs activités dans l'import-export et ouvraient des magasins sur les chemins de la

1. Republic of Kenya, *Statistical Abstract*, Nairobi, Central Bureau of Statistics, 1995, p. 173 et 330-332.

2. P. Goldsmith [1997], « The Somali Impact on Kenya, 1990-1993. The View from Outside the Camps », dans H.M. Adam, R. Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press, 1997, p. 472.

contrebande, par exemple dans les bourgades frontalières de Garissa, Lokichokio et Taveta en bordure de la Somalie, du Soudan et de la Tanzanie respectivement. Les réfugiés du début des années 1990 ont alors insufflé un dynamisme extraordinaire au quartier d'Eastleigh à Nairobi. Ils y ont quasiment créé de toutes pièces le marché de Garissa Lodge, qui tire son nom d'un hôtel local et est désormais réputé pour ses vendeurs d'or, ses changeurs au noir, ses trafiquants d'armes et ses divers faussaires. Les marchandises, en l'occurrence, viennent du Golfe arabo-persique par voie aérienne, ou maritime *via* Mombasa. Une petite partie seulement, peut-être 10 %, transite par Mogadiscio, des produits légers et faciles à transporter par avion : vêtements, matériel électronique...

Avec des prix moitié moins chers que ceux pratiqués par les magasins des Asiatiques dans le centre-ville, Garissa Lodge fait directement concurrence aux Indiens, plus qu'aux Kikuyu, majoritaires à Nairobi. Les Indiens du Kenya constituent une puissante communauté marchande ; c'est à leur dynamisme commercial qu'une ville comme Kisumu, par exemple, doit d'avoir devancé Nakuru, sa rivale en pays kikuyu, elle-même concurrencée par Eldoret. Le lobby indien joue aussi un rôle politique non négligeable, tant au niveau national que local, et les récriminations à l'encontre des contrebandiers somaliens n'ont pas touché que Nairobi. À Mombasa, où ils ont pu représenter jusqu'à la moitié de la population en 1948 et où ils ont commencé à élire des conseillers municipaux dès 1931, une trentaine d'années avant les Noirs, les Indiens ont pareillement dénoncé la concurrence déloyale de commerçants qui vendaient à meilleur prix des produits sur lesquels ils ne payaient pas de droits de douane. La Kenyan Association of Manufacturers et la National Chamber of Commerce and Industry ont ainsi pressé la municipalité de raser les étals des camelots somaliens du marché de Mackinnon, qui ne s'acquittaient d'aucune redevance et dont les activités avaient débordé vers le quartier de Mwembe Tayari. Grâce à des complicités locales, les contrebandiers somaliens faisaient en effet venir la marchandise de Kisimayo et du golfe Arabo-Persique à bord de boutres à moteur qui débarquaient de nuit dans le vieux port de Mombasa. Leur compétitivité, il est vrai, tenait aussi à des marges réduites, qui permettaient d'écouler plus rapidement les stocks.

Le client, lui, ne se plaint pas, qui peut acheter moitié moins cher. Pour les autochtones qui ne font pas de commerce, les Somaliens fournissent au contraire un marché non négligeable, en particulier à Utange, un camp de la grande banlieue de Mombasa qui a compté jusqu'à 60 000 réfugiés. À Swaleh Nguru, un camp où les minibus *matatu* n'avaient pas le droit d'entrer, les Mijikenda Giriama des environs ont offert leurs services de portefaix, de vendeurs d'eau, de domestiques et de constructeurs, bâtissant des huttes à 2 000 ou 3 000 shillings, l'équivalent de 25 à 38 dollars américains. Quelques jours après un incendie en janvier 1997, le camp était ainsi reconstruit par leurs soins. Les réfugiés les plus démunis ont, en l'occurrence, rétribué les Giriama en leur revendant les rations distribuées à cette occasion par les organisations humanitaires. De fait, l'intensité des échanges économiques n'a pas seulement été déterminée par le volume des ressources en jeu. L'insertion urbaine des Somaliens a aussi facilité les interactions sachant les spécificités et l'ancienneté de Mombasa relativement à Nairobi, ville ségréguée et créée *ex nihilo* par le colonisateur.

Les Somaliens et les Kenyans de la côte, en particulier, entretiennent d'indéniables affinités culturelles. Les pêcheurs bajun de Somalie, notamment, passent inaperçus. Ils n'ont pas les traits distinctifs des Somali et il existait déjà au Kenya de nombreux Bajun — 55 187 selon le recensement de 1989 — dont les lignages *kabila* de la zone frontalière — Kiwayu, Kiunga, Mundeni, Rubu, Mambore, Simambaya, Mkokoni et Shakani — avaient eux-mêmes subi des violences similaires lorsqu'ils avaient dû fuir la rébellion *shifita* des années 1960 puis le banditisme des années 1990¹. Pareille communauté de souffrance concerne également les descendants d'esclaves *gosha* et les chasseurs boni de Somalie, d'une part, et leurs cousins du Kenya, d'autre part, qui représentaient respectivement 2 081 et 10 891 individus selon le recensement de 1989. Les autochtones mijikenda des environs de Mombasa disent quant à eux venir de la région de Bircao dans le sud de la Somalie, plus précisément d'une localité mythique,

1. Ces derniers avaient, à l'époque, été installés sur des terres ingrates ou des îles comme Manda, qui n'avaient pas d'eau potable. Le gouvernement ne leur avait jamais alloué les petits lopins qu'il leur avait promis en 1983 pour cultiver des terres autour de Lamu. Cf. *Kenya Gazette*, 4056, 21 octobre 1983 ; *Nation*, 22 décembre 1996, p. 13.

Shungwaya, d'où ils auraient été chassés par la poussée des Oromo d'Éthiopie à la fin du XIX^e siècle ¹.

Certes, il n'est pas évident que la légende fondatrice des Mijikenda ait pu susciter le moindre mouvement de sympathie à l'égard des Somaliens. De telles connivences expliquent en revanche une complicité qui, mieux qu'à Nairobi, a aidé les réfugiés à résister aux pressions du gouvernement en vue de les expulser dans le nord du pays. Les préceptes caritatifs de l'islam à l'égard des pauvres de Mombasa ont également pu jouer, mais peut-être pas de manière aussi déterminante qu'on aurait pu *a priori* le croire dans une ville musulmane. En principe redistribué par les mosquées, le « denier du culte », dit *zakat*, n'est pas vraiment de mise dans la région, tandis que la contribution *siyaaro* des Somali ne sert qu'à rétribuer l'imam. L'aumône personnelle *sadaka* est plus appréciée car elle met en valeur la position sociale du donateur vis-à-vis de sa clientèle, soulignant l'obligation de redistribution qu'a tout notable en Afrique.

La respectabilité et la fortune ont en effet leurs exigences et imposent leur contingent de bonnes œuvres. La famille Swaleh Nguru, qui a donné son nom et prêté ses terres à un camp de réfugiés près de Mombasa, nous le rappelle à bon escient. Descendant de soldats yéménites au service du sultan de Zanzibar contre les Portugais de la côte, elle n'entretenait pas de liens particuliers avec les Somaliens de la région du Benadir, dont les lointaines ascendances yéménites ont en fait été redécouvertes pour l'occasion. La légende veut que le père de la famille Swaleh ait monté ses premières affaires en vendant du poisson de mer, *nguru* en swahili. Ses parents, établis à Lamu à la fin du XIX^e siècle, ont effectivement commercialisé du poisson séché et importé des côtes d'Arabie. Mais le surnom de Nguru vient de ce que Swaleh était bon nageur : dans l'eau, il était aussi à l'aise qu'un poisson. Swaleh Nguru a, en réalité, commencé par vendre des cotonnades achetées en Inde et convoyées à dos d'âne depuis Mombasa jusqu'en Ouganda. Il a acquis une voiture et une licence de taxi en 1920, ce qui devait plus tard lui valoir l'honneur de véhiculer la princesse Elizabeth lors d'une visite

1. Le nom même de Mijikenda est une fabrication des années 1940, par réaction au surnom péjoratif de *nyika* – savane – que leur avaient donné les Swahili. Il fait référence aux neuf sanctuaires *kaya* où ils se seraient établis : Giriama, Kauma, Chonyi, Jibana, Kambe, Ribe, Rabai, Duruma et Digo.

officielle à Mombasa en 1952. Parallèlement, il a développé des petites fermes *shamba* et Jomo Kenyatta, premier président du pays, lui a concédé de vastes terres à Lamu en remerciement de sa contribution à la lutte de libération, la rumeur circulant selon laquelle il aurait financé des combattants Mau-Mau. Devenu un formidable propriétaire foncier, il possédait le soixantième de l'île de Mombasa à l'Indépendance, qu'il a revendu sous la forme de lotissements populaires à 15 000 shillings la parcelle de 200 m² au début des années 1970, vingt fois moins qu'aujourd'hui. Après un pèlerinage à La Mecque en 1944, l'homme est mort en bon musulman, en 1972, et les autorités ont, en hommage, donné son nom à une rue de la ville. Ses six enfants mâles ont alors repris les activités de la famille dans le secteur des transports, de l'import-export et de l'agroalimentaire. L'aîné s'est occupé du camp de Swaleh Nguru et d'une poignée d'Indiens chiïtes de Somalie, à qui il a prêté une maison désaffectée de la rue Ndia Kuu, dans la vieille ville de Mombasa. Les autres ont fait de nombreux dons à des mosquées, des *madrâsa*, des hôpitaux et même une église bâtie sur un de leurs terrains. Ils ont également investi à Lamu dans des projets de lotissements de paysans sans terres (20 000 acres), de réserve forestière (8 000 acres), de parc animalier (15 000 acres) et de ferme de réhabilitation pour les enfants de la rue de Nairobi et de Mombasa (2 000 acres).

Relativement aux réfugiés venus de Somalie, la famille Bayusuf, elle, présente un cas intermédiaire entre la générosité musulmane, la connivence culturelle, le clientélisme du notable et la philanthropie très politique de l'homme d'affaires. À Mombasa, A.O. Bayusuf a aidé les Bajun à s'installer, quitte à remporter ensuite le contrat de ravitaillement du camp de Jomvu où ceux-ci ont été relogés. À Garissa, dans le nord-est du Kenya, son frère, F.A. Bayusuf, a, pour sa part, facilité l'évacuation sur Mombasa puis Sanaa de quelque 500 commerçants originaires du Yémen et retenus en territoire somalien à 25 km de Liboi. Le geste s'explique, en l'occurrence, par les origines yéménites de la famille Bayusuf, qui se serait implantée au Kenya dans les années 1830. Le père était venu de Mbalambala s'établir à Garissa dans les années 1920, où les autorités coloniales lui avaient attribué une fonction de chef. À l'Indépendance, il s'était lancé dans le commerce de chameaux et quinze parmi les plus entreprenants de ses cinquante enfants (!) avaient étendu les

activités du groupe à Mombasa, où ils s'étaient surtout occupés de transports, d'import-export et un peu de construction. Restés dans la région de Garissa, les autres membres de la famille avaient, quant à eux, développé des ambitions politiques ; à Hola dans le district de la Tana River lors des élections de décembre 1997, un Yassir Bayusuf avait, par exemple, prétendu à l'investiture du parti gouvernemental, la KANU, pour être candidat de la circonscription de Garsen.

Les milieux d'affaires liés au clan Hatimy des réfugiés somaliens de Brava proposent un autre cas de figure. Là, c'est un lien de parenté direct qui a joué. Plutôt traditionaliste, la famille des Mohamed Hatimy a alloué 15 acres de terres au camp de Hatimy et 35 à celui de Jomvu, ceci sans compter l'école de St Valentine, à deux pas de la vieille ville, pour une centaine de Somaliens appartenant au lignage de leurs bienfaiteurs. Moins discret, Tahil Shaikh Said, dit « TSS », descendait, pour sa part, d'un fameux cheikh de Brava, Nurein Ahmed Sabir, qui avait propagé les idées de la confrérie Ahmadiya et dont la tombe était, chaque année, l'objet d'une cérémonie commémorative. En souvenir, une mosquée portant le nom de ce cheikh avait d'ailleurs été érigée à Mombasa sur la cassette personnelle de TSS, qui avait constitué son empire dans les transports et l'agroalimentaire, avec une usine Schweppes et de nombreuses plantations de maïs, thé et café. Exhibant ses initiales au sommet du plus haut gratte-ciel de Mombasa, dont il a financé la construction, Tahil Shaikh Said a affiché un profil très « nouveau riche » et s'est mêlé de politique à l'instar des Bayusuf ou des Swaleh Nguru ; financier de la KANU, il a soutenu la candidature de son beau-fils dans la circonscription de Lamu-West aux élections de décembre 1997.

Quoi qu'il en soit du caractère politique, religieux, clanique ou culturel de leurs motivations caritatives, diverses personnalités de Mombasa ont ainsi pallié aux réticences du HCR et du gouvernement kenyan à soutenir les camps de réfugiés en milieu urbain. Sous une forme « privatisée » — puisqu'ils n'étaient pas établis sur des terres publiques —, ces derniers ont donc eu tendance à s'autogérer, preuve, s'il en était besoin, que la proximité de la ville permettait de se débrouiller et d'échapper au syndrome de la dépendance « humanitaire ». C'est par exemple à l'instigation des occupants de St Annes, trop à l'étroit, que le camp de Hatimy a été créé comme une sorte de prolongement à

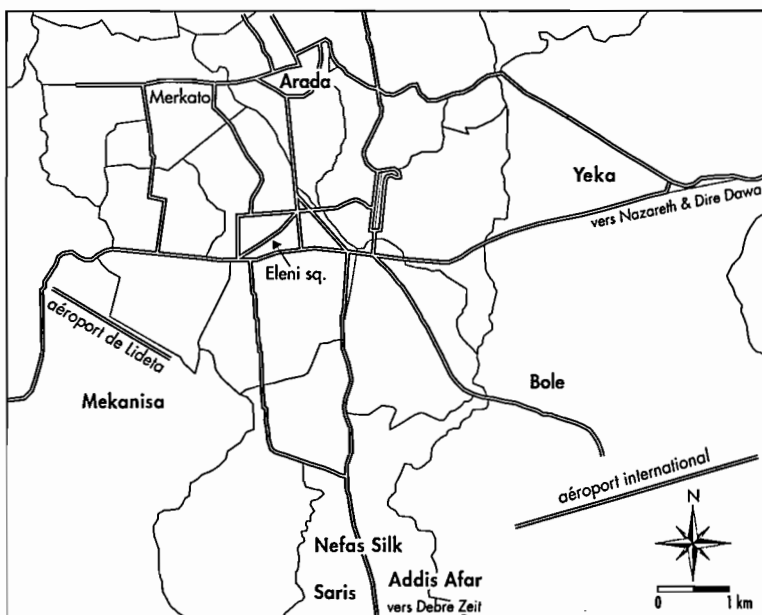
la périphérie de l'agglomération. Le HCR s'était en effet retiré de St Annes dès 1994 et l'Arabie Saoudite avait vainement tenté, deux ans plus tard, de prendre le relais en distribuant de la nourriture et en construisant une mosquée avec la volonté affirmée d'imposer au camp un nom musulman, en l'occurrence Makkh, c'est-à-dire La Mecque. Pareillement à Jomvu, les Saoudiens de l'International Islamic Relief Organisation se sont occupés du camp à ses débuts mais ont cessé au bout d'un an car leur orthodoxie sunnite s'accommodait mal du soufisme des Bajun, qui ont alors dû se débrouiller par eux-mêmes pendant neuf mois avant la relève du HCR *via* la Croix-Rouge en décembre 1994 ; seule l'eau a continué d'être livrée gratuitement par les camions d'A.O. Bayusuf, dont l'entrepôt était à proximité...

L'Éthiopie sur ses gardes

À Addis-Abeba, l'implantation éparpillée des Somaliens n'a rien de comparable avec le regroupement en camps de ceux de Mombasa ou la concentration et le dynamisme de ceux d'Eastleigh à Nairobi. Ici, pas de gros marchés comme Garissa Lodge, pas de restaurants ou d'hôtels somali, pas ou peu d'échoppes... À cela plusieurs raisons. D'abord, la communauté somalienne n'est pas aussi importante qu'à Nairobi. On parle de 12 000 à 20 000 réfugiés somaliens à Addis-Abeba, chiffre qui paraît bien élevé sachant qu'à peine 700 lettres de protection ont été accordées par le HCR et l'Administration for Refugees (and Returnees) Affairs (ARRA), qui, du côté gouvernemental, s'est substituée à la Relief and Rehabilitation Commission en vigueur du temps de la dictature Mengistu, jusqu'en 1989. Des estimations plus raisonnables tablent sur 3 000 personnes, chiffre assez comparable aux 2 000 réfugiés somaliens recensés en Érythrée, principalement en ville.

Dans la capitale éthiopienne, le regroupement des nouveaux arrivants s'explique beaucoup par la puissance des liens claniques et familiaux (carte 5). Les Isaaq originaires du Somaliland se trouvent plutôt dans les quartiers de Bole, autour de l'ambassade rwandaise, et de Yeka, près du marché de Shola, ainsi que, pour des raisons d'économie, dans la petite ville de Nazareth à une centaine de kilomètres d'Addis-Abeba sur la route de Dire Dawa. Les Darod de Mogadiscio seraient dans le centre-ville

Carte 5. Les Somaliens d'Addis-Abeba



© M.-A. de Montclos, IRD

autour du square Eleni, entre le Wabi Shebele Hotel et le Ras Hotel. Les Darod Mijertein de Bosaso, eux, occupent les banlieues moins reluisantes de Saris et Addis Afar sur la route de Debre Zeit dans la zone industrielle de Nefas Silk, où les loyers sont moins chers, de l'ordre de 120 birr la chambre contre 200 à Bole, soit 17 dollars au lieu de 28. Mentionnons également les parages de l'ancienne ambassade de Somalie dans le quartier de Mekanisa, où les autorités consulaires, nommées par Siad Barre, ont longtemps survécu au chômage en vendant des papiers d'identité aux réfugiés.

La morosité économique des Somaliens d'Addis-Abeba provient surtout des restrictions d'un gouvernement qui a hérité des pratiques planificatrices de la dictature marxiste de Mengistu et qui, en dépit de velléités affichées en faveur du secteur privé, veut garder la haute main sur le monde des affaires, quitte à entraver le développement du commerce. Autre différence avec

le « libéralisme à la kenyane », la corruption a beau s'étendre, elle n'a pas encore touché les plus bas échelons de la hiérarchie administrative, ce qui permet moins de contourner les règles d'une bureaucratie fort pesante. Pour le clandestin somalien, ouvrir un commerce continue d'être une gageure, y compris dans le secteur informel. Par contraste avec le marché de Garissa Lodge à Nairobi, les commerçants d'origine somalienne à Addis ont ainsi gardé profil bas et n'ont pas créé leur propre espace de revente. Alimentés en contrebande par les Isaaq Habr Awal du camp d'Hartisheikh à la frontière du Somaliland, ils se sont simplement insérés dans le Mercato éthiopien et près de l'hôtel Samil de Piazza à Arada, le quartier d'affaires avoisinant.

Ajoutons à cela un climat politique qui n'est pas favorable aux Somaliens. Le passé irrédentiste des Somali d'Ogaden, qui a culminé avec la guerre de 1977 en se teintant d'un antagonisme religieux, a joué un rôle aussi stigmatisant que l'insurrection *shifita* des années 1963-1967 dans le nord du Kenya. Plus récemment, une série d'attentats à la bombe contre des hôtels de la capitale et des personnalités proches du régime a provoqué des rafles dans le quartier de Bole ; en 1995, tous les passeports éthiopiens qui portaient des noms à consonances somali ont été retirés de la circulation pour vérification. Les réfugiés, en l'occurrence, ont été suspectés d'avoir obtenu de faux papiers à Jigjiga auprès des autorités de la Région Cinq, l'Ogaden des Somali d'Éthiopie. En effet, la tentative d'assassinat du ministre somali des Transports à Addis-Abeba, un homme lige du gouvernement et un Habr Awal du même clan isaaq que le président Egal au Somaliland, relevait sans doute d'un règlement de comptes mafieux, d'abord imputé à l'Ogaden National Liberation Front. Mais l'affaire a pris une tout autre importance avec la tentative d'assassinat contre le président égyptien lors d'une visite officielle à Addis-Abeba. Les autorités ont alors saisi l'occasion pour tenter de se débarrasser des terroristes fondamentalistes d'al-Itihad, contre qui l'armée éthiopienne, aidée par les Darod Marehan du Somali National Front, a entrepris une véritable guerre en 1996 et 1998, avec des incursions dans la région de Luqh.

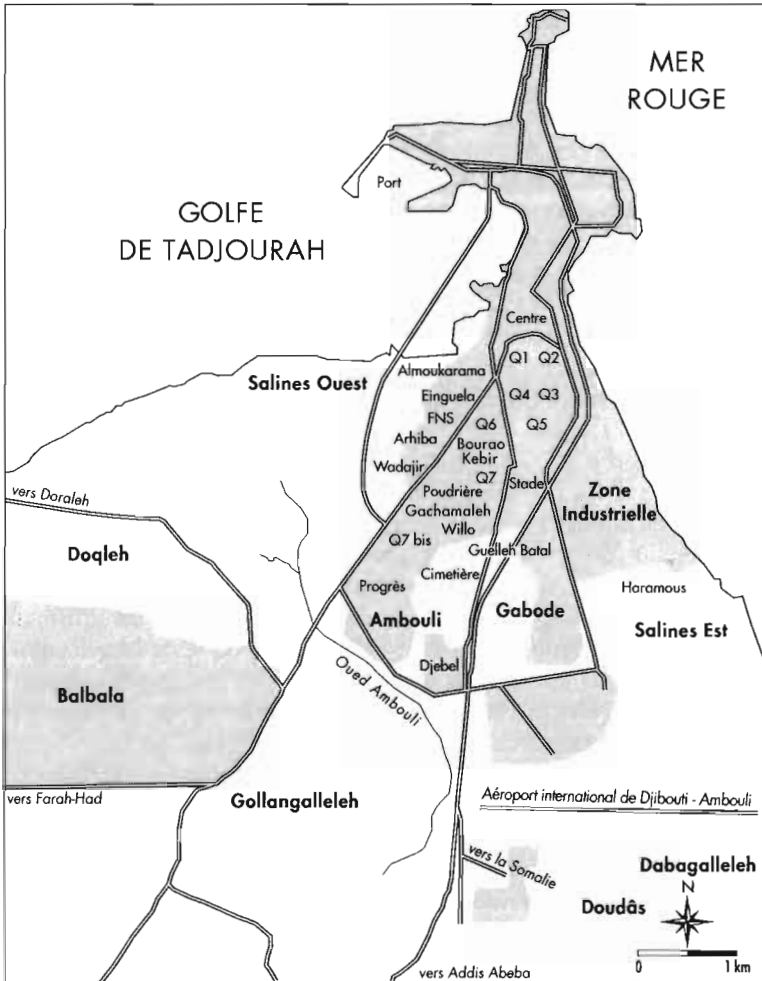
Djibouti, des possibilités d'intégration

La situation à Djibouti est différente car le clan somali des Issa constitue la majorité de la population du pays. De ce fait, les Somaliens se sont facilement fondus dans la population, en particulier les Issa venus de la région frontalière du Somaliland, qui représentent 95 % des réfugiés enregistrés par le HCR. Dans la capitale, ils se sont établis un peu partout, du centre-ville jusqu'aux banlieues nouvelles de Balbala (carte 6). Comme à Nairobi, où Eastleigh était déjà le quartier réservé aux Somali du temps de la colonisation britannique, la trame urbaine léguée par les Français a cependant pu influencer le mode d'implantation de réfugiés qui jouaient la carte clanique pour trouver un gîte. Les quartiers africains, dits *magala*, avaient en effet été bâtis sur une base ethnique. Les quartiers 3, 5 et 6 abritaient respectivement des Isaaq, des Gadabursi et des Issa.

Les réfugiés somaliens ont également dû s'insérer dans le jeu complexe d'un pouvoir très personnalisé¹. Tandis que les Issa profitaient des prébendes de l'État du fait de leurs accointances avec la mouvance du président Hassan Gouled, les Isaaq ont plus investi le secteur privé. Avec les Gadabursi et les Arabes, les Isaaq constituent sans doute la communauté marchande la plus active de la capitale et recensent la moitié des transactions des deux banques françaises en la place, Indosuez et la BNP. Une demi-douzaine d'hommes d'affaires isaaq tiennent, par ailleurs, l'essentiel du commerce avec le Somaliland, surtout dans l'alimentation, avec un Ali Mawel Diruya ou un Djama Omar Seid, et la quincaillerie ou les matériaux de construction, avec un Mohamed Djama Araleh « Jujula », un Omar Abokr Tani « Mullah » et un Ahmed Daher Omar. Le représentant du Somaliland à Djibouti, Ibrahim Abdi Kahen, dit « Dere » (le Grand), est sans doute le plus connu. Il détient un quasi-monopole sur le sucre et les cigarettes, en particulier les marques Rothmans et Peter Stuyvesant dont il est le concessionnaire officiel. Financier du SNM, il se vante d'avoir été le premier à ouvrir le marché du Somaliland lors de la déclaration d'indépendance en 1991...

1. Pérouse de Montclos, 2001a.

Carte 6. Les Somaliens de Djibouti



Le Yémen, une indifférence en guise de tolérance

Au Yémen, seul pays exportateur de main-d'œuvre dans la péninsule arabe, les perspectives économiques des réseaux marchands de Somaliens sont loin d'être aussi solides. Le Yémen est si pauvre que les réfugiés somaliens qui y vivent reçoivent une aide financière non seulement de leurs parents émigrés en Occident mais aussi, parfois, de ceux restés au pays ! La proximité géographique et l'ancienneté des relations commerciales avec la Corne de l'Afrique expliquent malgré tout les arrivées en provenance de Somalie. Certains clans somali prétendent être originaires du Yémen. Les Darod, par exemple, disent descendre d'un cheikh yéménite, Ismail Jabarti, qui aurait accosté en Somalie à Bosaso ; étymologiquement, le mot *darod* viendrait d'ailleurs de l'arabe *târud*, par référence à un ancêtre fondateur « expulsé » de la péninsule. De part et d'autre de la mer Rouge, les brassages de populations ont, en outre, produit des communautés « métisses », Yéménites d'origine somali ou, à l'inverse, Yéménites établis en Somalie et rapatriés à cause du conflit. Les travailleurs somaliens émigrés au Yémen forment, quant à eux, une tierce catégorie, bien différente. Alors que les réfugiés d'aujourd'hui viennent surtout du sud de la Somalie, toujours en guerre, les émigrés isaaq du Somaliland sont à Aden depuis l'époque de la colonisation, tandis que les « métis » constituent des groupes échappant plus aux allégeances claniques, l'exogamie ayant été la garantie de leur intégration locale.

On peut ainsi lire l'histoire de la migration des Somali vers le Yémen à travers la superposition de plusieurs couches de populations qui ne se sont pas beaucoup mélangées les unes aux autres. Les Darod et les Isaaq du nord de la Somalie sont les premiers à s'être établis dans le pays, en l'occurrence à Aden dès la fin du XIX^e siècle, si bien que, désormais, certains ne parlent plus leur langue d'origine. La plupart sont arrivés avec la colonisation britannique, notamment les Isaaq en train de fuir les razzias darod du « mollah fou » dans les années 1910. Ils n'ont guère rencontré de difficultés pour s'installer au Yémen car l'ensemble de la région a d'abord été placé sous la coupe du gouverneur des Indes à Bombay, à commencer par le protectorat du Somaliland entre 1888 et 1898. Sachant que ledit protectorat avait justement été créé afin d'alimenter en bétail la gar-

nison britannique à Aden, ces populations ont eu quelques facilités à émigrer vers le sud de la péninsule arabique, voire la côte de la Trêve, avec les actuels Émirats arabes unis, le Qatar et le Koweït, qui recensait une communauté somali d'environ 4 000 personnes avant 1991.

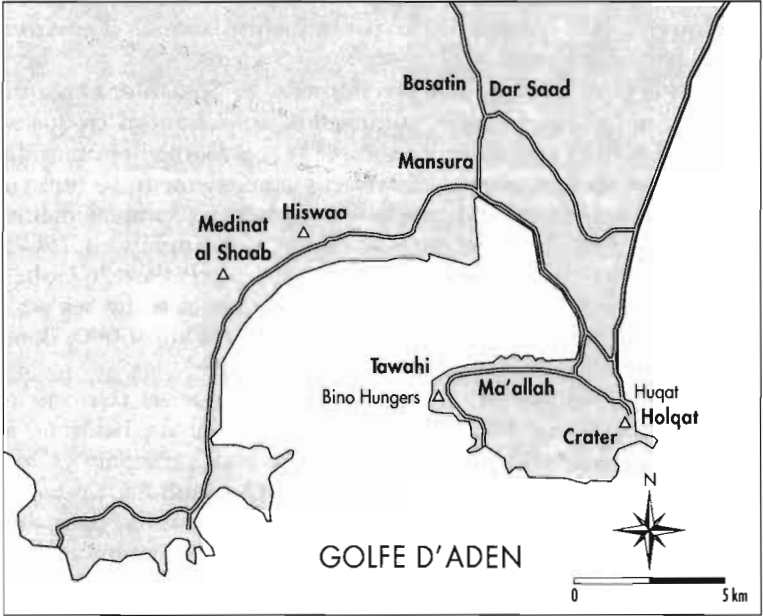
Dans le port d'Aden, plus précisément, les Somali ont été qui dockers, qui policiers, qui commerçants, important et troquant du bétail ou de l'encens pour exporter vers la Corne des biens de consommation bon marché. Ils étaient officiellement 10 600 en 1955. D'après le consul de Somalie sur place, ils auraient même été jusqu'à 35 000. Mais après le départ des Anglais en 1967, beaucoup sont revenus en Somalie ou sont partis dans le Golfe. N'en restaient plus qu'une dizaine de milliers, surtout des personnes âgées et des enfants. Ils seraient aujourd'hui 9 000, dont la moitié de nationalité yéménite.

On les trouve, en l'occurrence, dans des quartiers tels que le Crater, Tawahi ou Mansura (carte 7). La plupart habitent à Ma'allah des lieux-dits comme Cheikh Isaaq, Radfan et al-Kalloan : « le coin » en somali, parfois orthographié Qaloua'. Il s'agit là d'immeubles qui, initialement construits dans les années 1950 pour loger les employés du port, de la municipalité et des grandes compagnies maritimes, ont connu un fort processus de densification du fait d'extensions au rez-de-chaussée, avec des cours empiétant sur la voie publique, et de l'apparition de bidonvilles « à l'égyptienne », sur les terrasses des bâtiments. Réputé être un bastion islamiste, l'endroit a, jusqu'à présent, réussi à résister aux tentatives de démolition du gouverneur d'Aden, un homme dépêché par le Nord Yémen après la guerre civile de 1994¹.

Dans une certaine mesure, un enracinement urbain aussi solide a d'ailleurs contribué à effacer les clivages claniques des Somali du cru, regroupés depuis 1922 dans une association communautaire, la Jalya Somalia. Fondée au moment où une des premières figures politiques du Somaliland à formuler des revendications nationalistes, Haji Farah Omar, était exilée par les Britanniques à Aden, celle-ci se charge surtout des relations avec l'administration en matière de logements ou de permis de séjour. Ses membres ne sont certainement pas des clandestins :

1. E. Mercier, « Aden à l'épreuve du foncier », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, 155, 1997, p. 55-67.

Carte 7. Les Somaliens d'Aden



© M.-A. de Montclos, IRD

Δ : Camp de réfugiés fermé

nés à Aden, leur visa est gratuit et valable cinq ans. Mais comme les autres habitants de l'agglomération, ils pâtissent des contre-coups économiques de la défaite militaire du Sud Yémen en 1994. La majorité est au chômage alors que les activités portuaires n'ont jamais vraiment redémarré et que l'inflation gagne du terrain : l'intervention militaire de la France et de la Grande-Bretagne contre l'Égypte en 1956, l'indépendance et la mise en place d'une économie socialiste à Aden au moment de la fermeture du canal de Suez en 1967, l'unification du Yémen en 1990 et la tentative de sécession sudiste en 1994 ont porté de rudes coups à ce qui avait pu être la quatrième zone franche du monde dans les années 1960. Malgré la réouverture du canal de Suez en 1975, le tonnage débarqué et le nombre de bateaux faisant escale à Aden se sont effondrés de 80 % entre 1962 et 1995...

À côté de ces « primo-arrivants », une autre vague d'émigration en provenance de Somalie a, plus récemment, touché le Yémen du Nord à cause de la crise économique et de la répression de la dictature Siad Barre dans les années 1980. En dépit de la pauvreté notoire d'un pays qui avait lui-même généré une importante diaspora, les Somaliens ont été attirés là par des salaires pour moitié payés en devises. Beaucoup d'entre eux étaient en effet des travailleurs qualifiés. Ils ont comblé les lacunes d'un État qui a longtemps compté parmi les plus moyenâgeux de la planète, avec des records d'analphabétisme. À la différence du Sud, mieux loti en la matière, plus de la moitié du corps enseignant du Nord était ainsi composé d'étrangers, essentiellement des Arabes. D'après les statistiques du Yémen réunifié en 1996, ces derniers représentaient encore plus de 10 % des enseignants des écoles publiques et laïques : près de 33 % dans le secondaire et de 8 % dans le primaire, ceci sans compter les « instituts scientifiques », c'est-à-dire les établissements religieux, où ils étaient 32 %.

L'arrivée sur le marché du travail d'une nouvelle génération de Yéménites qualifiés n'en a pas moins fini par changer la donne. De pair avec le doublement du prix des visas de séjour, passés à mille riyals, les frais d'obtention d'un permis de travail, à la charge de l'employeur, ont augmenté de cinq mille à quarante mille riyals entre 1995 et 1998, avec pour objectif affiché de privilégier les recrutements locaux. Une politique de restriction budgétaire a, par ailleurs, dissuadé les autorités de renouveler les contrats d'expatriés dans la fonction publique, les salaires s'avérant trop onéreux car pour moitié payés en devises à un taux préférentiel de 12 riyals pour un dollar en 1998, au lieu de 132 au cours normal, soit \$275 pour un docteur par exemple.

Les médecins, ingénieurs et autres professeurs somaliens ont pâti de cette évolution, n'obtenant que 360 des 25 413 permis de travail délivrés ou renouvelés en 1996, environ 1 %. Le nombre d'employés somaliens du ministère de l'Éducation, qui a pu avoisiner le millier, est tombé à 300 en 1997, dont 106 devaient ensuite perdre leur poste. Les autorités ont argué de la validité douteuse ou de la contrefaçon des diplômes fournis par les enseignants somaliens pour en licencier certains à qui, pourtant, elles auraient pu faire passer un examen d'habilitation. Mis au chômage, ceux-ci ont alors travaillé au noir dans des écoles privées en plein essor, à l'instar de leurs collègues égyptiens,

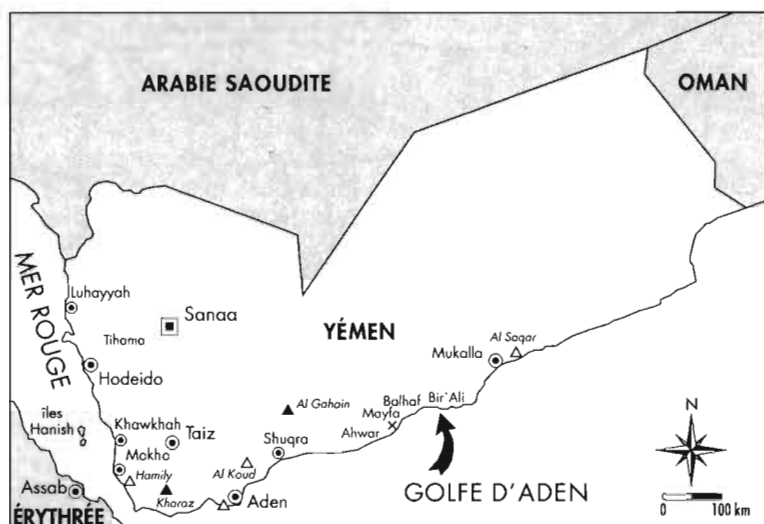
syriens ou soudanais, plus nombreux et mieux représentés dans l'enseignement coranique. Les médecins chassés du ministère de la Santé, eux, ont été employés dans des cliniques. De pair avec l'ouverture du Yémen à une économie de marché, la fermeture de la fonction publique aux étrangers ne s'est ainsi pas traduite par un départ des cadres somaliens, mais par une reconversion dans le secteur privé ou informel.

D'un point de vue économique, les réfugiés somaliens arrivés au Yémen au début des années 1990, à cause de la guerre, sont évidemment les plus vulnérables. Beaucoup ont traversé le golfe d'Aden dans des coquilles de noix, au péril de leur vie. Originaires, pour la plupart, du sud de la Somalie, ils ont d'abord accompli le voyage par leurs propres moyens jusqu'à Bosaso ou Berbera, puis ont embarqué dans des boutres en vue d'essayer de gagner Mokha ou Mukalla en partant discrètement de plages comme el-Ayo, à la « frontière » entre le Somaliland et la région du Bari. Mais, à raison d'environ cinquante dollars par passager, les passeurs, généralement des Darod Mijertein, ont souvent préféré accoster en dehors des ports pour éviter les garde-côtes. Bien des clandestins ont, de ce fait, été largués en pleine mer et leurs cadavres ont échoué à l'embouchure de l'oued Mayfa ou sur les plages d'Ahwar, Bir 'Ali et Balhaf (carte 8). Malgré des périodes d'accalmie sur le front militaire en Somalie, les flux n'ont jamais cessé car il s'agissait aussi d'une migration économique. Le Yémen, qui n'est pas attractif en soi, sert en effet de tremplin vers l'Arabie Saoudite. Durant les trois premiers mois de 1998, plus de 5 000 Somaliens ont ainsi continué de débarquer sur les plages du Yémen, période au cours de laquelle on a, parallèlement, recensé 220 noyades ; de pareils voyages causaient encore la mort de quelque 80 et 90 passagers en mai 2001 et avril 2002 respectivement ¹.

Les autorités, pour leur part, souhaiteraient contenir les nouveaux venus dans les camps d'al-Gahain et Kharaz, où ils sont transférés après avoir été enregistrés et détenus à Mayfa, mais où ils ne restent pas. D'après certaines estimations, près de la moitié tentent de passer en Arabie Saoudite. D'autres se dispersent dans les campagnes, où ils trouvent à s'employer comme domestique ou homme à tout faire, plus rarement comme agriculteur au vu

1. *Jeune Afrique*, 28 avril 1998.

Carte 8. L'implantation des Somaliens au Yémen



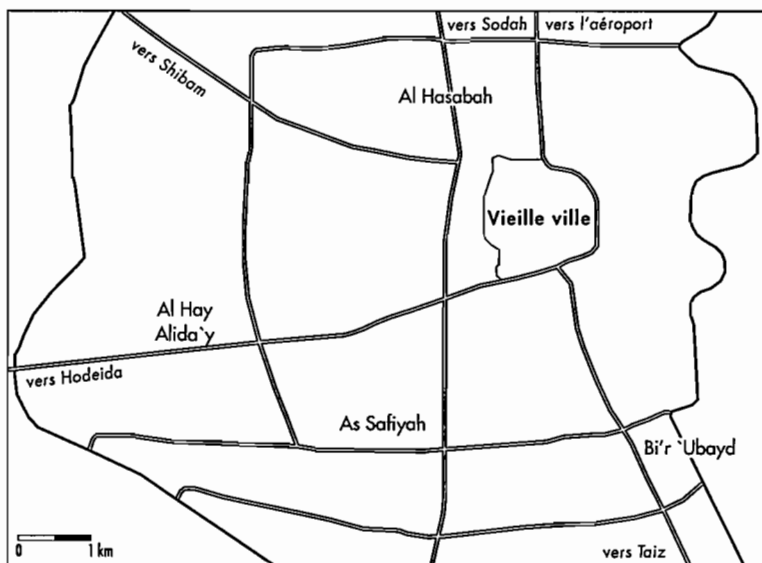
© M.-A. de Montclos, IRD

- ▲ : Camp de réfugiés en activité
- △ : Camp de réfugiés fermé
- × : Centre de rétention

de leurs prédispositions pastorales. Des 34 000 à 56 000 réfugiés somaliens officiellement enregistrés par le HCR en 1997 puis 1999, la très grande majorité vivent en ville : il y en a plus de 3 000 à Taiz et entre 7 000 et 11 000 à Aden. À Sanaa, où ils habitent des quartiers comme Bi'r 'Ubayd, Hasabah, Khawal, al-Hay et as-Safiyah, on en compte quelque 16 000, contre 13 000 en 1998 et 4 000 en 1992 (carte 9).

À Aden, il s'agit surtout de *mouwalaad*, c'est-à-dire de métis yéméni-somali. Arrivés en Somalie au XIX^e siècle pour commercer ou islamiser le pays, ces Yéménites avaient pris femme et fait souche, si bien qu'ils en avaient parfois oublié l'arabe. À l'exception de quelques centaines d'entre eux dans le Somaliland britannique, la plupart se concentraient dans le Sud, notamment les villes de la côte du Benadir, où la guerre de 1936 entre l'Éthiopie et l'Italie avait favorisé leur implantation. Les statistiques coloniales du gouvernement italien mentionnaient la pré-

Carte 9. Les Somaliens de Sanaa



© M.-A. de Montclos, IRD

sence de 18 000 Arabes sur le territoire en 1931, 23 000 en 1950 et 30 000 en 1953¹. D'après des chiffres de 1956, un total de 40 000 Arabes, Indo-Pakistanaï, Éthiopiens et Érythréens vivait en Somalie du Sud. Dans les années 1970, on estimait qu'entre 10 000 et 30 000 Yéménites habitaient encore un pays, où, en bons « épiciers arabes », ils avaient ouvert des boutiques jusque dans les villages les plus reculés². Victimes de premiers pillages à l'Indépendance, leurs biens furent alors nationalisés par le régime « socialiste » de Siad Barre, avant d'être complètement détruits par les combattants des années 1990.

1. Mark Karp, *The Economics of Trusteeship in Somalia*, Boston, Boston University Press, 1960, p. 23.

2. H. Steffen, O. Blanc, « La démographie de la république arabe du Yémen », dans P. Bonnenfant (dir.), *La péninsule arabique aujourd'hui*, Paris, CNRS, vol. 2, 1982, p. 98 ; A. Rouaud, « L'émigration yéménite », dans J. Chelhod (dir.), *L'Arabie du Sud, histoire et civilisation. La société yéménite de l'Hégire aux idéologies modernes*, Paris, Maisonneuve & Larose, vol. 2, 1984, p. 227-250.

Leur cas est singulier car ils revendiquent à présent la citoyenneté yéménite, dite *mouwâtînîn*. Si 15 500 dossiers sont restés en souffrance, 25 000 autres ont obtenu gain de cause quand le président Saleh a autorisé les doubles nationalités pour encourager la diaspora à revenir investir au pays. Le Yémen du Nord, il est vrai, avait déjà connu ce genre de problème dans les années 1970, lorsque 150 000 de ses ressortissants avaient précipitamment dû quitter l'Éthiopie, le Soudan, le Yémen du Sud... et même le Viêt-nam du Sud ! Dans le cas de la Somalie en 1991, Sanaa a, en l'occurrence, organisé les rapatriements en avion depuis Nairobi, Mombasa, Djibouti et Addis-Abeba. Tous n'ont d'ailleurs pas terminé le voyage et certains sont restés à Djibouti, où ils ont rejoint une communauté autrefois très dynamique sur le plan économique¹. La plupart, cependant, sont revenus au Yémen, pays où ils n'avaient quasiment plus d'attaches du fait d'une culture urbaine qui, en Somalie, les avait détachés de leur ancien mode de vie tribal. Ils sont allés en ville car il ne leur était guère possible de se réinsérer dans des communautés villageoises qui n'étaient plus vraiment les leurs et qui connaissaient déjà de fortes tensions foncières. À Aden, le gouvernement les a installés près de la banlieue de Cheikh Othman, dans un bidonville, Basatin, dont la plupart des quelque 25 000 occupants ont dû habiter de simples cabanes de planches, des « caisses » appelées *sanâdiq* (sg. *sandaqa*).

Ne recevant pas d'autre aide de l'État, de leurs lointains parents yéménites ou des Somali du vieil Aden, les *mouwalaad* ont formé une communauté très soudée, qui a représenté environ 60 % des Somaliens de Basatin. Créée en 1995 et reconnue par le ministère des Affaires sociales, une « association de rapatriés » a géré leurs relations avec l'administration et a réussi à faire venir l'eau courante dans 350 maisons, à raison d'une participation de deux mille riyals par famille raccordée au réseau. L'école, lancée en 1992 avec 600 élèves, a été détruite pendant la guerre civile en 1994. Reconstituée avec l'aide des Suédois de Save the

1. D'après les statistiques du colonisateur français, la communauté yéménite de Djibouti n'avait ainsi cessé d'augmenter, avec 192 membres en 1900, 2 576 en 1906, 4 083 en 1936, 5 620 en 1946, 6 077 en 1951, 8 000 en 1967, peut-être jusqu'à 18 000 en 1977. Mais il n'est pas évident qu'une telle progression ait perduré après les bouleversements politiques post-Indépendance, notamment la guerre civile de 1991-1994. Cf. A. Rouaud, « Pour une histoire des Arabes de Djibouti, 1896-1977 », *Cahiers d'études africaines*, 37 (2), 1997, p. 319-348.

Children, elle a ensuite accueilli près de 1 900 enfants et son cursus a été approuvé par le ministère de l'Éducation, qui a fourni des livres à défaut de payer les instituteurs. Quant au chef de quartier, l'*aqil*, il a été chargé de régler les disputes locales par les habitants du cru, à la différence, par exemple, de ses homologues à Hodeida, qui ont été nommés par les autorités et ont dû émarger au parti présidentiel pour représenter les rapatriés expulsés d'Arabie Saoudite en 1990.

Dans les villes d'Arabie Saoudite et des Émirats

Producteurs de pétrole, les pays du Golfe, eux, sont beaucoup plus riches que le Yémen. Mais l'émigration économique des Somaliens s'y avère également assez ancienne, notamment en Arabie Saoudite. Arrivés dans les années 1950, avant le boom pétrolier, les premiers du genre ont surtout été des Isaaq et des Darod car les salaires étaient plus bas dans le nord de la Somalie que dans le sud. Peu nombreux, ces précurseurs ne devaient pas représenter plus d'une cinquantaine de familles, qui ont, depuis, obtenu la nationalité saoudienne. D'abord employés dans l'équipage des cargos sur la mer Rouge, ils sont ensuite allés vers la côte orientale du royaume lorsqu'on a commencé à y exploiter des gisements de pétrole, en particulier dans la région de Damman. Le coup d'État de Siad Barre en 1969, la guerre d'Ogaden en 1977, l'effondrement de l'économie somalienne et le boom pétrolier du golfe Arabo-Persique ont alors précipité les flux migratoires. L'Arabie Saoudite a fait figure d'Eldorado, si bien que les travailleurs à destination du Golfe ont été rebaptisés *jannaale*, « ceux qui vont au paradis » ! Contrairement au Yémen, cependant, les Somaliens employés dans le royaume n'étaient guère qualifiés ; encore aujourd'hui, ils ne comptent qu'une vingtaine de professeurs et de docteurs, concentrés dans la capitale. À l'exception de quelques boursiers ayant reçu des subsides de la monarchie pour suivre des études islamiques à Jeddah, la plupart des *tacabbir* « qui avaient traversé la mer » ont loué leurs bras comme domestiques en ville, manœuvres dans le secteur de la construction ou ouvriers sur les plates-formes pétrolières.

Beaucoup sont d'ailleurs entrés sur le territoire saoudien à la faveur du pèlerinage à La Mecque, où 4 500 Somaliens avaient été comptabilisés en 1986, par exemple. Après l'expiration de

leur visa, ils sont vite devenus des clandestins, ce qui explique les imprécisions quant au nombre de Somaliens dans le royaume : 67 000 selon certaines estimations en 1984, 8 300 selon les autorités en 1980, soit un peu moins de 0,7 % des 1 240 000 étrangers officiellement enregistrés en Arabie Saoudite, proportion qui, avec 24 585 ressortissants en 1995, devait même descendre en dessous de 0,4 % des 6 256 000 étrangers déclarés dans les statistiques du ministère de l'Intérieur¹. Les chiffres les plus fantaisistes ont continué de circuler à ce sujet, et pour cause. Au début des années 1980, les relevés des services d'immigration à propos des entrées et des départs de Somaliens avaient laissé apparaître un solde d'environ 29 000 personnes ayant quitté le territoire, ce qui signalait tout aussi bien l'importance du nombre de clandestins dont l'arrivée n'avait jamais été enregistrée ! Dans la première moitié des années 1990, ce solde négatif s'est maintenu à plus de 17 000 Somaliens, en contradiction complète avec les résultats affichés chaque année par les compagnies aériennes desservant Mogadiscio et Jeddah : quelque 10 000 passagers vers l'Arabie Saoudite et seulement 7 000 dans le sens inverse chez Air Kilimanjaro à partir de 1994. Pour peu que l'on veuille bien prendre en compte une augmentation de 50 % du trafic de cette ligne depuis l'arrivée sur le marché, en 1997, d'une autre compagnie somalienne, Daalo, ce serait en fait jusqu'à 20 000 Somaliens qui, dans la deuxième moitié des années 1990, seraient restés en Arabie Saoudite.

Les Émirats arabes unis (EAU) ont suivi une évolution assez similaire à cet égard. La plupart des Somaliens sont d'abord arrivés lors du boom pétrolier des années 1970, époque pendant laquelle la communauté étrangère du pays a été multipliée par trois. Ils ont surtout trouvé à s'employer dans l'industrie pétrolière à Abou Dhabi, et le commerce ou les transports – notamment les taxis – à Doubaï. Dans le secteur public, certains ont aussi travaillé au ministère de la Santé, un peu dans l'enseignement primaire, voire dans les plus bas échelons des programmes de reforestation de la municipalité d'Abou Dhabi, à l'orée du désert. Avec un niveau de qualification supérieur à celui requis dans l'armée des Émirats, où l'on recenserait un millier de Somaliens, quelque 300 d'entre eux, parmi les plus éduqués de la

1. K.M. Al-Ankary, S. El-Bushra (eds), *Urban and Rural Profiles in Saudi Arabia*, Stuttgart, Gebrüder Borntraeger Berlin, 1989, p. 8.

diaspora, ont également obtenu un poste dans la police de Doubaï. En tant que fonctionnaires, tous ces Somaliens ont pu bénéficier de la gratuité de l'enseignement public, en particulier dans les écoles de la police, qui, à titre dérogatoire, ont commencé, en 1997, à accepter les enfants de parents sans liens directs avec un employeur de l'État.

Avec le ralentissement de la croissance économique et « l'indigénisation » de la fonction publique, le nombre de Somaliens aux Émirats est néanmoins tombé de 25 000 à 12 000 personnes au cours des années 1990. Selon le consul de Somalie à Doubaï, une demi-douzaine de milliers d'entre eux en ont été réduits à vendre leur seule force de travail, en concurrence avec des Indo-Pakistanaïes réputés accepter des salaires très bas. À partir de 1991, quelques-uns ont certes continué de débarquer à Doubaï pour chercher un emploi ou rebondir vers la Syrie, le Pakistan et la Russie, relais privilégiés vers l'Europe. La compagnie aérienne Daalo a ainsi convoyé une dizaine de milliers de passagers en provenance de Somalie chaque année, dont plus de 2 000 en transit. Les entrées et les sorties en provenance de Mogadiscio à l'aéroport de Doubaï ont, par exemple, révélé un solde de 1 159 Somaliens restés aux Émirats en 1994 et 1995.

Chapitre 6

Le « Somalien évanescent » : la diaspora en Occident

Relativement aux pays producteurs de pétrole dans le Golfe, les États occidentaux, eux, représentent une autre forme d'Eldorado. Les communautés somaliennes y sont, pour la plupart, d'implantation récente, à l'exception du cas de la Grande-Bretagne et de l'Italie, voire, dans une moindre mesure, des « nouveaux » pays colonisateurs, à savoir les États-Unis, accusés d'être partis à la conquête de la Corne de l'Afrique lors de leur intervention militaro-humanitaire à Mogadiscio en 1992 ! Dans bien des cas, la diaspora s'est constituée *ex nihilo* : les deux tiers des Somaliens de Toronto, par exemple, disent être arrivés sans connaître personne au Canada ¹. Ont notamment été visés les « pays de cocagne » où les services sociaux étaient les plus généreux, au Canada, en Hollande ou en Scandinavie. Toutes proportions gardées, les Pays-Bas recensent désormais la plus grosse communauté somalienne d'Europe : 25 000 ressortissants, dont 5 000 en attente d'une régularisation. Épargnons cependant au lecteur une énumération fastidieuse. Résumées dans un tableau en fin de chapitre, ces implantations aussi diverses que variées révèlent des caractéristiques générales. Leur analyse permet de dresser le portrait d'une diaspora qui, à défaut d'être bien organisée et intégrée, entretient des liens étroits avec son pays d'origine, notamment en y envoyant des fonds d'un montant fort conséquent.

1. Kusow, 1998, p. 98.

Un regroupement urbain et clanique

Il s'agit d'abord de communautés urbaines, souvent regroupées géographiquement sur une base clanique du fait de la force des solidarités familiales et de l'origine pastorale d'une société segmentée. Si l'on en croit les premiers intéressés, les réfugiés de la fin des années 1980 ont d'abord été des Isaaq victimes de la répression du régime de Siad Barre dans le nord-ouest de la Somalie. À partir du début des années 1990, ils ont été suivis par des Darod fuyant la victoire de leurs rivaux, les Hawiye, et composés, pour partie, de Mijertein issus de l'opposition, comme en Hollande, ou de Marehan de la mouvance présidentielle du dictateur déchu, comme en Suède...

Dans ce contexte, la concentration urbaine, et pas seulement clanique, paraît assez naturelle au vu des facilités de rassemblement, d'assistance, de communication et d'anonymat qu'offre la ville. Elle correspond aussi à l'origine citadine de la plupart des migrants, les trois quarts des Somaliens arrivés au Canada par exemple. Mais elle dépend bien sûr de la politique d'immigration et d'aide sociale du pays d'accueil. Ainsi en Norvège, le volontarisme des autorités a obligé les Somaliens à se disperser sur l'ensemble du territoire, des foyers d'immigrés d'abord, des petites localités ensuite, dont les municipalités ont géré les programmes d'assistance et où les réfugiés devaient en principe rester consignés pendant deux ans. En Suisse, les Somaliens ont été éparpillés dans des bourgades telles que Vevey, près de Lausanne, Horow, dans la banlieue de Lucerne, ou Gersau, dans le canton de Schwyz. En Suède, le logement des demandeurs d'asile dans des foyers d'immigrés a été obligatoire jusqu'en 1994. Administrés par les services d'immigration, ces foyers étaient souvent d'anciens hôpitaux reconvertis sur le tas à partir de 1992, quand la Suède a accueilli un afflux exceptionnel de 85 000 demandeurs d'asile, dont 3 000 originaires de Somalie. Aujourd'hui encore, le gouvernement cherche à répartir les diverses nationalités sur l'ensemble du territoire car le pays connaît de grosses difficultés en matière d'intégration des populations étrangères.

Ailleurs, en revanche, les Somaliens ont été libres de s'installer là où ils l'entendaient. Le temps a, de toute façon, eu raison des incitations régionales et des directives les plus

strictes dans ce domaine. À Montréal, par exemple, les facilités d'immigration du Québec ont pu momentanément attirer jusqu'à 10 000 Somali, y compris des francophones de Djibouti, mais ce chiffre est, depuis, retombé à moins de 2 000 personnes. En Suède, les Somaliens ont préféré s'établir à Stockholm et Göteborg. En Norvège, Oslo a aussi fini par attirer un bon tiers des réfugiés, sans d'ailleurs que ceux-ci fussent forcément les « exclus » du système, chômeurs ou cas sociaux¹. De même en Hollande, les Somaliens, initialement placés dans des foyers sous la coupe du ministère de la Justice, sont allés vivre dans des villes comme Arnhem et Nimègue, où les possibilités d'accueil étaient plus grandes. À Londres, enfin, les municipalités de banlieue n'ont pas réussi non plus à empêcher le surpeuplement des logements sociaux en fonction des connivences claniques.

L'intégration urbaine a sans doute été plus facile dans les pays d'émigration ancienne. La Grande-Bretagne, colonisateur du Somaliland, avait recensé des communautés somali dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, à une époque où la plupart des Africains en Angleterre étaient soit des domestiques soit des marins. Dockers ou navigateurs, les migrants en provenance du Somaliland avaient, en l'occurrence, suivi des trajectoires qui n'étaient pas sans rappeler le sort des Kru d'Afrique de l'Ouest. Certains étaient restés vivre dans des villes portuaires comme Londres, Bristol, Hull, Liverpool, South Shields, Swansea, Grimsby et Barry Dock. À Cardiff en particulier, il y avait 227 Somaliens en 1930 et ceux-ci s'étaient regroupés au sein d'une British Somali Society qui devait être une des premières organisations à défendre l'idée de l'indépendance. Des 500 Somaliens comptabilisés à l'époque sur l'ensemble du Royaume-Uni, la moitié étaient des Isaaq, l'autre moitié des Darod de clan harti, et la plupart avaient transité par Aden. De ce fait, on les a longtemps confondus avec des Yéménites autrement plus nombreux, avec 12 000 ressortissants au début des années 1960, dont 2 000 originaires de la colonie britannique d'Aden.

Les Somaliens n'en ont pas moins développé une culture distincte, notamment, aujourd'hui, par rapport aux Bengali, désormais la plus grosse communauté musulmane de Grande-

1. Djuve *et al.*, 1997, p. 10.

Bretagne. Avec le ralentissement des activités navales à la fin de la seconde guerre mondiale, les marins somali ont dû se replier vers d'autres secteurs professionnels et résister aux efforts du gouvernement en vue de les rapatrier dans leur pays d'origine. Ils se sont alors installés plus durablement et ont commencé à faire venir leur famille, phénomène qui devait ensuite se précipiter avec l'arrivée de femmes réfugiées et de leurs enfants. La dégradation de la situation politique et économique en Somalie a en effet nourri de nouveaux courants migratoires dont témoigne une augmentation substantielle du nombre de demandes d'asile, passé de 305 en 1988 à 1 845 en 1989, 1 850 en 1990 et 1 225 en 1991. Si l'on en croit les chiffres disponibles depuis le début des années 1970, les Somaliens représenteraient la troisième nationalité africaine à avoir demandé l'asile en Grande-Bretagne, où ils seraient maintenant près de 75 000 selon les estimations les plus généreuses¹.

L'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991 a évidemment accéléré les flux, contribuant à rajeunir la communauté. D'après les chiffres les plus bas, 25 000 Somaliens sont arrivés dans la décennie qui a suivi. Pour la plupart originaires des centres urbains de l'actuel Somaliland, beaucoup sont allés dans les villes qui abritaient déjà des compatriotes, tels Manchester ou Newcastle. Rien qu'à Londres, un relevé municipal a mentionné entre 19 037 et 22 343 élèves somaliphones dans les écoles de la capitale, tandis que la presse évoquait l'existence d'une communauté de 65 000 ressortissants. Cardiff est aussi devenu un fief, un peu à l'image de Leicester, qui avait accueilli une bonne partie des Indiens expulsés d'Ouganda en 1972. Constituant une bonne moitié des 4 000 Somaliens recensés à Cardiff, les nouveaux venus ont surtout habité des quartiers pauvres : Butetown, Riverside, Grangetown et Splott, ainsi que, plus récemment, les grands ensembles de St Mellons. Pareille configuration sociale s'est d'ailleurs retrouvée dans les banlieues populaires de l'est et du nord de Londres, de Lime Street à Aldgate East. Une majeure partie des Somaliens de la capitale, peut-être 10 000, vit en l'occurrence à Tower Hamlets, un quartier emblématique parce qu'il

1. D. Middleton, *The Somali Community in Cardiff*, Cardiff, Save the Children Fund, polycop., 1994, p. 7 et 12.

compte une très forte proportion d'immigrés et que son maire est noir ¹.

En Italie, autre pays colonisateur, les Somaliens se sont regroupés dans les villes du Latium (Rome), de Lombardie (Milan), de Toscane (Florence) et de Campanie (Naples). Venus se greffer sur une implantation assez ancienne, ils se sont insérés dans des courants d'immigration de plus en plus puissants, les Africains représentant 30 % des étrangers établis en Italie en 1992, contre 3 % en 1971. Les Somaliens sont passés plutôt inaperçus au milieu des 500 000 étrangers, 300 000 clandestins et 12 000 demandeurs d'asile comptabilisés en 1991. Sur 720 000 titulaires d'un permis de séjour en 1995, ils étaient moins de 18 000 officiellement ².

Cela étant, les nouveaux pays d'accueil ont connu le même phénomène urbain que les anciens. En Australie d'après le recensement de 1991, 68 % des Somaliens sont concentrés dans la région de Melbourne, la plupart dans des logements publics, jusqu'à 91 % si l'on inclut les villes de Sidney et Canberra dans les États de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud. Au Canada aussi, les deux tiers des Somaliens vivent à Toronto, un quart à Ottawa et à peine 10 % sur le reste du territoire, notamment à Montréal, qui recensait 80 % des 58 000 Africains établis au Québec en 1995. Côté anglophone, Ottawa compterait plus de 13 000 Somali, séduits par la réputation de tranquillité de la capitale administrative du Canada ³. Vancouver a, par ailleurs, le

1. Ph. Baker, J. Eversley (eds), *Multicultural Capital: The Languages of London's Schoolchildren and their Relevance to Economic, Social and Educational Policies*, Londres, Corporation of London, Battlebridge Publications, 2000, p. 65 ; C.F. El-Solh, « Somalis in London's East End: a Community Striving for Recognition », *New Community*, 17 (4), 1991, p. 539-552. On peut aussi lire les déboires d'une famille de réfugiés somaliens en Angleterre dans le roman de M. Molteno, *A Shield of Coolest Air*, Londres, Shola Books, 1992, 338 p., ainsi que les souvenirs d'un diplomate somalien en poste à Londres à la fin des années 1960 : M.O. Omar, *The Road to Zero. Somalia's Self Destruction. Personal Reminiscences*, Londres, Haan, 1992, 213 p. Pour des autobiographies de réfugiés somaliens en Grande-Bretagne, voir Minority Rights Group, *Voices from Somalia*, Londres, polycop., 1991.

2. A.M. Birindelli, C. Bonifazi (eds), *Impact of Migration in the Receiving Countries: Italy*, Genève, IOM, polycop., 1993, p. 7 et 20.

3. L. Affi, « The Somali Crisis in Canada: The Single Mother Phenomenon », dans H.M. Adam, R. Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press, 1997, p. 442.

vent en poupe du fait de son climat plus agréable, de ses facilités scolaires pour entrer à l'université et d'une politique sociale avantageuse depuis que les progressistes du New Democratic Party y sont arrivés au pouvoir, à la différence, par exemple, des conservateurs de l'Alberta, province où l'on ne recense aucun Somalien.

Toronto, qui reçoit la moitié des réfugiés au Canada, reste une destination privilégiée. L'agglomération abritait seulement une douzaine de Somaliens au début des années 1970, à peine 5 000 à la fin des années 1980 mais plus de 25 000 aujourd'hui, peut-être jusqu'à 50 000, essentiellement dans des banlieues comme Scarborough, Malton, York ou Etobicoke. Les plus aisés habitent plutôt au nord de Finch Avenue, entre Jane Street et Don Mills Road. Les autres se retrouvent plus le long de Dixon Road et Scarlett Road. Plus de 5 000 Somaliens logeraient dans les grands ensembles situés entre les numéros 340 et 370 de Dixon Road. À défaut de devenir un ghetto à l'américaine, l'endroit a été marqué, en 1994, par des incidents qui ont opposé la communauté aux services de sécurité et qui ont dégénéré en bataille de rue, aboutissant au renfermement de l'enclave derrière des barrières de protection.

Aux États-Unis, la diaspora est sans doute un peu plus dispersée. Elle ne révèle pas moins une forte implantation urbaine. Des 29 328 réfugiés somaliens officiellement admis sur le territoire entre 1986 et 1999, près de 16 000 vivent dans le Minnesota. Jusqu'à 9 000 habiteraient à Minneapolis dans les quartiers populaires de Cedars-Riverside et Phillips ; quelques centaines résideraient à St Paul et dans des petites villes comme Owatonna, Marshall ou Pelican Rapids. En Californie, San Diego accueille aussi une communauté qui, selon les autorités locales, comprend entre 2 000 et 8 000 Somaliens ; ceux-ci occupent essentiellement la localité de City Heights, où ils seraient 4 500 et où ils sont concentrés dans un quartier rebaptisé « Petit Mogadiscio » sur l'avenue de l'Université, entre la 58^e Rue et l'avenue Fairmount. Au Texas, enfin, Dallas compte peut-être jusqu'à 2 000 Somaliens et un bon nombre d'entre eux ont la particularité de travailler pour une compagnie de taxis, les Cow Boys Cabs, dont le nom convient parfaitement à un peuple d'origine pastorale !

Des filières assez diverses

Au-delà des tendances au regroupement urbain, la politique des différents pays d'accueil à l'égard des réfugiés a, bien entendu, influencé les destinations choisies. En Europe, les Somaliens ont été une dizaine de milliers à débarquer chaque année entre 1990 et 1994, avec un record de 15 000 en 1992, et ils ont fourni près de 3 % des demandes d'asile reçues sur le continent. La Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Norvège comptaient parmi les pays les plus sévères à cet égard, puisque, toutes nationalités confondues, ils ont écarté au moins 90 % des demandes d'asile en 1993¹. Ailleurs, les taux de rejet ont varié entre 50 % aux Pays-Bas et plus de 70 % en France, la Suisse et l'Allemagne se situant au milieu de cette fourchette. La Grande-Bretagne et la Finlande apparaissaient comme les plus tolérantes ; le taux de rejet n'y dépassait pas les 45 %.

Les flux en provenance de Somalie ont suivi les évolutions dans ce domaine. Entre 1990 et 1996, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides a, par exemple, reçu 1 726 demandes d'asile de Somaliens, avec un pic en 1993, année à partir de laquelle le nombre de rejets allait largement l'emporter sur celui des accords — 1 142 contre 567 — et, du coup, entraîner une décrue des arrivées. De même, l'Allemagne, qui avait longtemps accueilli l'essentiel du contingent de réfugiés en Europe, a pu, un moment, enregistrer jusqu'au quart des demandes d'asile en provenance de Somalie. Mais cette proportion a ensuite diminué et est descendue en dessous de 7 % après 1994, de pair avec un resserrement des contrôles aux frontières.

Aux Pays-Bas aussi, une politique d'immigration plus stricte a considérablement tari les arrivées. Prenant le relais de l'Allemagne, la Hollande avait reçu près de la moitié des demandes d'asile déposées par des Somaliens sur le continent en 1994. Mais les autorités y ont mis le holà. Elles ont raccourci les procédures de traitement des dossiers, réduites à six mois, et ont limité les possibilités d'appel, qui s'échelonnaient autrefois sur cinq niveaux depuis le tribunal jusqu'au ministère de la Justice. Le statut de réfugié a été accordé avec de plus en plus de parci-

1. *Historiens et Géographes*, 353, 1996, supplément, p. 33.

monie à 1 % des demandeurs d'asile somaliens en 1996, contre 30 % en 1995. Dans le même temps, le taux de rejet des dossiers présentés passait de 32 % à 65 % : résultat, il n'y avait plus que 1 461 Somaliens à demander un asile aux Pays-Bas en 1996, au lieu de 3 977 en 1995.

Suite à la constitution de l'espace Schengen, la fermeture générale des frontières européennes a ainsi eu pour conséquence de précipiter les Somaliens dans la clandestinité, les obligeant à aller d'un pays à l'autre. En Hollande, les premières déportations de Somaliens ont commencé en juillet 1996, ce qui a incité les sans-papiers à tenter leurs chances en Scandinavie. En Suède, où il n'y avait plus que 434 Somaliens demandeurs d'asile en 1996, près de 500 avis d'expulsions avaient été prononcés depuis 1992 et 200 rapatriements avaient effectivement été entrepris *manu militari*. Nombre de Somaliens sont alors passés en Norvège, où il n'y avait jamais eu d'expulsions et où on a recensé 938 demandes d'asile en 1998, contre 552 en 1997. Une telle stratégie de reconversion, il est vrai, n'a pas seulement été subie de la part des immigrés. Elle a aussi pu être délibérée. En Suède et en Finlande, comme en Allemagne et aux Pays-Bas, des Somaliens se sont inscrits dans plusieurs pays à la fois et ont fait la tournée des divers guichets de l'assistance sociale avec de fausses identités, ce qui a obligé les autorités scandinaves à imposer le relevé de leurs empreintes digitales début 1997 !

Pareil phénomène de rotation n'a d'ailleurs pas épargné l'Amérique du Nord. Attirés par un système de sécurité sociale plus généreux, la moitié des Somaliens au Canada sont arrivés par voie terrestre *via* les États-Unis¹. Les réfugiés somaliens acceptés directement au Canada depuis leur pays d'origine étaient, de toute façon, fort peu nombreux, sans doute 3 000 au titre de la réunion des familles, 500 par le biais d'organisations caritatives et 1 000 au travers d'aides gouvernementales. Les autorités imposent en effet des quotas pour les demandeurs d'asile dont le voyage est organisé dès le pays de départ. Au cours de la période 1991-1995, elles avaient ainsi prévu d'accueillir 13 000 personnes sous la protection du gouvernement et avaient réservé 25 000 places aux demandeurs d'asile

1. Kusow, 1998, p. 102.

arrivés sur le territoire canadien par leurs propres moyens, en laissant 20 000 autres à la charge des organisations caritatives. Mais sur un quota officiel de 7 300 réfugiés en 1996, par exemple, seulement 430 avaient été attribués à des Africains, à peine 250 pour les Somaliens. Parallèlement à une augmentation continue du taux de rejet des demandes d'asile, passé de 30 % en 1990 à 36 % en 1991, 43 % en 1992 et 45 % en 1993, les services canadiens ont resserré leur sélection et imposé des critères éducatifs pour juger de la capacité des candidats en provenance du tiers-monde à se recycler dans une économie de marché occidentale ¹.

Autant dire que les réfugiés admis directement depuis leur pays d'origine comptent pour une infime partie des 30 000 à 100 000 Somaliens qui, selon les données des autorités ou des journaux de la diaspora, vivent au Canada. D'une manière générale, il est difficile d'obtenir des chiffres précis à ce sujet. De 1985 à 1993, 16 239 ressortissants somaliens ont officiellement déposé une demande d'asile. Mais un certain nombre ont ensuite disparu des statistiques en obtenant la citoyenneté canadienne. D'autres ont prétendu être des Somali d'Éthiopie, pays qui, d'après diverses comptabilités, comptait entre 9 000... et 86 000 ressortissants au Canada dans les années 1980 ². Les dissimulations quant aux nationalités d'origine ont en effet entretenu des confusions qui devaient autant aux tactiques d'entrisme des immigrés qu'à l'ignorance des autorités d'accueil au sujet de frontières africaines toujours floues.

Aux États-Unis, les Somaliens ont ainsi pu être confondus avec les Yéménites d'abord, comme en Grande-Bretagne, et avec les Éthiopiens ensuite, comme au Canada. Le jeu des nationalités a varié en fonction des opportunités en la matière. Les premiers arrivés avaient essayé de s'insérer dans le quota d'immigration des Yéménites, qui datait de l'établissement de relations diplomatiques entre Sanaa et Washington au sortir de la seconde guerre mondiale. Mais une fois perdus les privilèges d'entrée sur le territoire américain en 1965, les Yéménites avaient dû arguer

1. Avant la révision, en 1976, de l'*Immigration Act* de 1952, les autorités pouvaient même interdire l'entrée des populations que des mœurs jugées trop « exotiques » rendaient inaptes à une adaptation sur place.

2. J. Sorenson, « Politics of Social Identity: "Ethiopians" in Canada », *Journal of Ethnic Studies*, 19 (1), 1991, p. 68.

d'un droit à la réunification des familles et avaient peiné à satisfaire les qualifications requises pour obtenir un visa. Les Somaliens ont alors bénéficié d'un retournement de conjoncture en leur faveur après le renversement d'alliance de 1977, qui vit leur pays passer brutalement du bloc soviétique au camp occidental. Des bourses leur ont été accordées et les États-Unis ont accueilli quelque 10 000 étudiants et commerçants somaliens jusqu'en 1991. À l'expiration de leur visa, certains en ont profité pour tenter de prolonger leur séjour et ont spéculé sur les nouvelles dispositions du *Refugee Act* de 1980, qui, dans l'espoir d'une détente avec l'URSS, avait levé la clause privilégiant les dissidents d'Europe de l'Est et ouvert la voie aux demandeurs d'asile en provenance du tiers-monde. Des Somaliens ont notamment prétendu être éthiopiens, à l'époque la nationalité africaine la plus susceptible d'obtenir un statut de réfugié du fait des caractéristiques d'un pays « communiste » victime d'une terrible famine en 1984. D'après des chiffres de 1990, il y avait de 37 400 à 75 000 Éthiopiens aux États-Unis, dont 16 695 officiellement acceptés avec un titre de réfugiés dans le cadre d'un programme de réinstallation entre 1980 et 1986¹. Comprenant eux-mêmes un bon nombre d'Érythréens, la plupart étaient chrétiens ; seulement un sur cinq était de confession musulmane, ce qui n'a évidemment pas facilité la stratégie d'entrisme des Somaliens.

À la bourse des nationalités, la cote des Somaliens, il est vrai, a ensuite connu une nette amélioration, au moins dans la toute première moitié des années 1990. On a, par exemple, vu des Nigériens et des Djiboutiens se faire passer pour des demandeurs d'asile somaliens afin de profiter des filières d'émigration, les premiers avec l'intention d'être légalisés en Italie, les seconds en vue de débarquer au Canada, où il y en aurait jusqu'à 10 000 de la sorte ! Avec l'implication militaire des États-Unis à Mogadiscio lors de l'opération *Restore Hope* fin 1992, en l'occurrence, il est redevenu intéressant de se déclarer somalien. À partir de 1991, les États-Unis ont directement évacué quelque 17 000 Somaliens, soit les deux tiers des réfugiés africains admis

1. L.A. McSpadden, « Ethiopian Refugee Settlement in the Western United States : Social Context and Psychological Well Being », *International Migration Review*, 21 (3), 1987, p. 799 ; T.M. Woldemikael, « Eritrean and Ethiopian Refugees in the US », *Eritrean Studies Review*, 2 (2), 1998, p. 89-110.

par ce biais sur le territoire américain. Géré par la Joint Voluntary Agency, un regroupement d'une dizaine d'Organisations non gouvernementales (ONG) sous l'égide du Conseil mondial des Églises, ce programme de réinstallation a largement favorisé les Somaliens du fait de la proximité géographique de son principal bureau en Afrique, ramené sur Nairobi après la fermeture des représentations de Khartoum et Freetown en 1994, puis la mise en sommeil de celles du Caire et d'Addis-Abeba, qui ont traité moins de 600 cas par an.

Les possibilités d'expatriation vers les pays du Nord se révèlent ainsi des plus variées. En Europe, des filières clandestines ont été organisées, vers la Suisse et les Pays-Bas notamment, où 90 % des Somaliens ont utilisé les services d'une « agence de voyages », c'est-à-dire d'un passeur. D'après le ministère de la Justice en Hollande, seulement 12 % d'entre eux sont arrivés avec des papiers d'identité, 5 % avec des passeports, et à peine 12 % ont volé directement sur Amsterdam ¹. Les autres se sont « débrouillés » par des voies détournées, en particulier les dépendants qui n'avaient pu faire jouer le droit à la réunification des familles. Les passeurs, eux, sont de véritables professionnels car le marché s'avère fort lucratif, avec, toutes nationalités confondues, un chiffre d'affaires annuel d'environ six milliards de dollars à l'échelle mondiale ² ! Les spécialistes disposent de connexions mafieuses et interviennent dès le départ de la filière, comme l'a montré la revente de passe-droits lors d'une affaire de corruption qui a éclaboussé toute la représentation du HCR à Nairobi début 2002 et qui portait sur un montant de cinquante millions de dollars, extorqués, en l'occurrence, aux candidats à la réinstallation dans un tiers pays d'accueil ³. Des Somaliens pratiquent évidemment ce commerce, ce qui leur a valu d'être appelés *hambar* : des « porteurs » au sens littéral du terme. Régularisés en Occident, ils ont leurs entrées auprès des services d'immigration, savent corrompre à bon escient et s'occupent parfois eux-mêmes de convoier les femmes ou les enfants en les rajoutant à la main sur des passeports somaliens

1. Statistiques tirées de 714 demandes d'asile déposées par des Somaliens entre janvier et septembre 1996.

2. Widgren, 1995.

3. *Le Monde*, 30 janvier 2002.

où, très souvent, seul le nom du chef de ménage était dactylographié¹.

Les itinéraires aussi se révèlent assez divers. Il en est un qui vise la Scandinavie et transite par l'Europe de l'Est, surtout Moscou du fait du laxisme des autorités russes en matière d'immigration. La Russie compte près de 3 000 demandeurs d'asile somaliens et on raconte que certains d'entre eux seraient morts de froid en essayant de gagner la Scandinavie à pied ! Dans une moindre mesure, la Roumanie joue également un rôle de relais et les Somaliens y représentaient la moitié des 500 demandeurs d'asile recensés en 1991. Une autre route passe par Nairobi puis Rome ou Francfort : l'Italie parce que la Péninsule a longtemps offert une brèche dans l'espace européen ; l'Allemagne parce que les détenteurs d'un passeport kenyan n'ont pas besoin de visa. Les Somali du Kenya ont fourni de faux papiers à leurs congénères de Somalie et 6 % de ceux arrivés en Hollande venaient ainsi d'Allemagne. Une dernière filière, enfin, a recours aux affinités des Somaliens avec les populations somaliphones de Djibouti et transite par Paris puis la Belgique : 24 % des cas aux Pays-Bas.

Une diaspora « invisible »

Clandestins ou demandeurs d'asile en attente d'une régularisation, la plupart des Somaliens en Occident vivent ainsi dans le plus grand flou quant à la nature juridique de leur statut. En Europe, notamment, une infime minorité a été reconnue comme des réfugiés de plein droit. Encore moins nombreux sont ceux qui ont bénéficié de quotas d'accueil établis chaque année en liaison avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés : 500 aux Pays-Bas et 1 000 en Norvège, par exemple. Ciblant les victimes d'une persécution étatique à titre individuel, les critères de protection de la convention de Genève de 1951 ne s'appliquaient guère à la Somalie. Dans le contexte

1. Un ministre somali du Kenya a ainsi été pris « la main dans le sac » à Doubaï alors qu'il tentait de faire passer à Londres, *via* Amsterdam, trois femmes qu'il prétendait être ses épouses. Selon la presse locale, la « place » dans le passeport se loue à Ksh 10 000, environ 127 dollars. Cf. *East African Standard*, 21 janvier 2002. Voir aussi Farah, 2001.

trouble d'un pays en ruines et sans État, il n'était pas vraiment possible de distinguer l'aspect politique ou économique des facteurs poussant au départ. Une bonne partie des Somaliens à l'étranger — 44 % au Canada — avouait d'ailleurs être partie pour des raisons économiques ¹. Quant à ceux qui sont arrivés après 1991, ils ont prétendu à un statut de réfugié en arguant de la guerre civile ou du banditisme plutôt que de persécutions politiques au sens où l'entendait la convention de Genève de 1951.

Ces Somaliens ont alors vu leur demande d'asile traitée par des services d'immigration qui dépendaient du ministère de l'Intérieur en Finlande, en Italie, en Grande-Bretagne, en France, en Espagne, en Grèce ou au Portugal, parfois du ministère de la Justice aux Pays-Bas, en Norvège et en Irlande, plus rarement des régions comme en Suède. Une fois acceptées, les candidatures ont été examinées par des organes spécialisés : une commission centrale nommée directement par le président du Conseil des ministres en Italie, une cour établie par le Parlement en Suède, un magistrat proposé par le Conseil des ministres au Portugal, un Office fédéral du ministère de l'Intérieur en Allemagne, un comité interministériel avec des représentants de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice et du Travail en Espagne, un Commissariat général aux réfugiés et apatrides en Belgique, une Commission consultative du ministère de la Famille au Luxembourg, un Bureau fédéral en Autriche, une Commission en Irlande, etc.

Dans le cas, fréquent, où la demande d'asile était rejetée, de nombreux recours en justice ont ensuite permis de retarder une expulsion de toute façon fort rare. De deux choses l'une. Soit la procédure a suivi le cheminement en usage pour tout litige administratif en Norvège, en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, en Espagne ou au Portugal. Soit elle est passée devant une cour d'appel spécialisée, un comité du ministère de la Justice en Finlande, une commission de recours en France et en Belgique, cinq tribunaux régionaux aux Pays-Bas, un Conseil constitué qui d'un avocat et de fonctionnaires de la Justice et des Affaires étrangères en Irlande, qui d'avocats et de représentants de l'Intérieur et des Affaires étrangères au Danemark... En Grande-Bretagne, la question a été traitée par un bureau puis

1. Kusow, 1998, p. 98.

par un tribunal spécifiquement compétents en matière d'immigration avant d'atteindre exceptionnellement la Cour d'appel ou la Haute Cour de justice, quitte à revenir ensuite au premier niveau pour contester l'expulsion et non plus le rejet de la demande d'asile. En Allemagne, la plainte a pu remonter à un tribunal et une haute cour au niveau de l'administration des *Länder*, puis à un tribunal administratif fédéral à Berlin et un Conseil constitutionnel à Karlsruhe. L'Italie détenait sans doute un record dans ce domaine puisque le demandeur d'asile pouvait déposer un recours devant un département du ministère de l'Intérieur, un tribunal administratif régional, le Conseil d'État, voire directement la Présidence lorsque la légalité de la décision administrative était remise en cause. L'intégralité de la procédure prenait de cinq à neuf ans, délai qui autorisait alors la demande d'un titre de séjour permanent !

Les restrictions à l'immigration n'ont donc pas découragé les exilés somaliens. En Italie, les demandeurs d'asile en provenance d'outre-mer ont d'abord été admis sur une base temporaire, étant entendu qu'ils étaient censés repartir dans un tiers pays d'accueil. La loi n° 39 de 1990 a ensuite aboli les restrictions géographiques de la convention de Genève de 1951, qui avait initialement limité l'attribution du statut de réfugié aux seuls Européens. En septembre 1992, un décret du ministère des Affaires étrangères a plus spécifiquement entériné le séjour à titre humanitaire d'environ 10 000 Somaliens. En Suède aussi, à peine 5 % des Somaliens ont obtenu un statut de réfugiés à part entière et la plupart ont été acceptés par le ministère des Affaires étrangères au vu de raisons humanitaires. Aux Pays-Bas encore, 20 % ont été tolérés à ce titre et 11 % ont été pourvus de permis renouvelables tous les ans. De même au Canada jusqu'à ce que les procédures soient simplifiées en 1995, de nombreux Somaliens ont connu une situation précaire car les services d'immigration contestaient les décisions du Refugee Board, un organisme qui, du fait de son indépendance, était accusé d'accorder les statuts de réfugiés avec trop de complaisance. Les candidats pourvus d'un asile humanitaire, en l'occurrence, ne pouvaient pas légalement s'établir dans le pays tant que les autorités n'avaient pas avalisé leur identité dans un délai de trois à cinq ans.

L'Australie présente une situation assez similaire à cet égard. Avec le Canada, où 16 % de la population est née hors du pays, c'est un des derniers États occidentaux à ne pas avoir complète-

ment fermé ses frontières. Au cours des années 1980, l'Australie a accepté environ un million d'immigrés, tandis que le Canada en accueillait 700 000 de plus pendant cette période. L'Australie s'est notamment ouverte à partir de 1973, quand les autorités ont mis fin à une politique d'immigration réservée aux Blancs et ont élargi le champ de protection des réfugiés au-delà des seuls cercles européens. Arrivés dans leur majorité après 1993, les Somaliens sont devenus la première communauté africaine du pays avant les Éthiopiens. Ils seraient jusqu'à 10 000 si l'on en croit des estimations généreuses, qui incluent les candidats à l'immigration. La plupart n'avaient en fait pas les qualifications nécessaires pour chercher un emploi et ont demandé un asile politique ou une protection humanitaire, procédure qui pouvait prendre jusqu'à treize mois sachant les possibilités d'appel, d'abord devant un tribunal spécialisé, ensuite à la cour fédérale. Environ 200 par an sont par ailleurs arrivés grâce à un quota de 800 réfugiés sur l'ensemble de l'Afrique.

Dans ces pays de cocagne que sont le Canada et l'Australie, il y a somme toute peu de clandestins car les demandeurs d'asile ont intérêt à se déclarer aux autorités en vue de bénéficier d'une aide sociale. Dans les pays où existe un puissant marché noir et où l'État providence est moins généreux, on compte en revanche un bon nombre d'irréguliers. Ainsi aux États-Unis, où quelque sept millions d'immigrants ont été acceptés en dix ans, il vaut mieux se fixer dans l'illégalité et trouver un emploi stable avant de suivre les procédures de régularisation de l'*Immigration Reform and Control Act* de 1986 et de l'*Immigration Act* de 1990. Il en est de même en Italie, où, depuis 1986, des amnisties ont vainement tenté de légaliser les étrangers en situation irrégulière : plus de 200 000 en 1990, 250 000 en 1995, 250 000 à nouveau en 1999, etc. Les flux n'ont pas cessé pour autant et les nouveaux arrivants ont été relâchés dans la nature en dépit d'une loi de mars 1998 qui a essayé de les placer en détention...

Une communauté mal intégrée

Une telle précarité des statuts de résidence ne facilite évidemment pas l'intégration des exilés somaliens, tant d'un point de vue culturel qu'économique et politique, voire climatique. Les premiers intéressés disent avoir du mal à s'adapter et relèvent

une sensible augmentation des suicides dans la communauté, un phénomène difficilement vérifiable dans les chiffres mais choquant au vu des tabous traditionnels à ce sujet. Certains se plaignent aussi du racisme ambiant contre les Arabes ou les Africains, avec qui ils sont assimilés. Les communautés somali les plus anciennes et les mieux établies dans les pays colonisateurs n'ont pas forcément connu un meilleur sort à cet égard. De façon fort précoce en Grande-Bretagne, des marins somali avaient déjà été pris à partie lors de troubles à Cardiff en juin 1919, Salford en août 1921 et South Shields en août 1930. Longtemps épargnée par les pratiques discriminatoires du modèle anglo-saxon, l'Italie n'a pas non plus échappé à la montée du racisme. D'après des sondages, par exemple, la moitié des Italiens en 1987 et les trois quarts en 1991 trouvaient qu'il y avait trop d'étrangers dans leur pays...

Le contexte social des populations d'accueil a beaucoup joué en la matière, en particulier dans les pays qui, jusqu'alors, ne comptaient quasiment pas d'immigrés. En Finlande, notamment, les Somaliens sont vite devenus la première communauté musulmane et africaine du pays, ce qui a suscité des réactions d'hostilité, voire des attaques de skinheads sur les foyers de réfugiés, comme à Nastola et Kuovola en 1990 et 1991¹. Ailleurs, en revanche, les Somaliens n'ont pas suscité de ressentiment particulier car ils se sont noyés dans la masse des immigrés déjà établis sur place et ont vécu de façon fort discrète du fait de leur tendance à se replier sur leur parentèle agnatique. À Salford, Cardiff et South Shields, en l'occurrence, les marins somali avaient été confondus avec les Arabes yéménites et avaient été mêlés à une compétition qui concernait l'ensemble des populations de couleur sur le marché de l'emploi².

Au niveau de l'intégration culturelle, et pas seulement économique, la question de l'éducation se révèle décisive s'agissant d'une diaspora qui, au départ, se compose pour beaucoup d'intellectuels et non de travailleurs manuels. Véritable fuite des cer-

1. Esa Aallas, *Somalishokki*, Helsinki, Suomen pakolaisapu, 1991.

2. J. Jenkinson, « The Black Community of Salford and Hull, 1919-1921 », *Immigrants and Minorities*, 7 (2), 1988, p. 176 ; D. Byrne, « The 1930 "Arab Riot" in South Shields : a Race Riot that Never Was », *Race & Class*, 18 (3), 1977, p. 262 ; R. Pankhurst, « An Early Somali Autobiography », *Africa*, 32 (3), 1977, p. 373-374.

veaux, entre 68 % et 83 % des Somaliens arrivés au Canada avaient ainsi fait des études supérieures, dont un bon quart jusqu'à un niveau universitaire¹. De même en Grande-Bretagne d'après des sondages, jusqu'à un tiers des réfugiés de toutes nationalités s'avéraient avoir poursuivi des études supérieures dans leur pays d'origine². Il est vrai que ce sont justement les membres les plus éduqués des communautés migrantes qui répondent aux enquêtes de ce genre, ce qui tend à les sur-représenter. Mais les chiffres disponibles en Somalie confirment le phénomène. Des quelque 5 500 à 7 500 étudiants que comptait l'université de Mogadiscio au moment de sa fermeture en 1990, on estime que 10 % sont partis en Occident et 20 % dans les pays voisins, tandis que 15 % sont restés dans le nord-ouest de la Somalie, 15 % dans le nord-est et 10 % dans la capitale³. Une sorte de partage des tâches s'est dessinée de ce point de vue, avec des élites qui ont essayé de gagner l'Occident, d'une part, et des travailleurs sans qualifications qui ont plutôt tenté leurs chances dans le monde arabe, d'autre part.

Le facteur temps a aussi joué son rôle. Les migrants de la première génération sont, en général, ceux qui parlent le mieux la langue du pays d'accueil, qui ont développé des contacts avec les autochtones et qui ont réussi à se passer de l'assistance sociale⁴. Il en va autrement pour les plus jeunes. Les retards linguistiques et scolaires, ainsi que le regroupement des Somaliens dans les mêmes classes d'élèves à problèmes, constituent des obstacles majeurs à l'intégration⁵. Ajoutons-y les réticences des musulmans à se fondre dans le moule d'une éducation d'inspiration chrétienne : détermination des filles à porter le voile, refus de chanter des hymnes nationaux faisant référence à la Bible, pétitions contre les organisations d'aide à l'enfance qui critiquent les punitions corporelles et placent les mineurs en difficultés dans des familles de religion différente, etc. Peu de Somaliens ont les

1. Opoku-Dapaah, 1995, p. 2 ; Kusow, 1998, p. 59.

2. Jenny Carey-Wood, Karen Duke, Valeria Karn, *The Settlement of Refugees in Britain*, Londres, Home Office, Research findings n° 16, 1995, p. 21.

3. African Education Trust, *Somalia Education Project : Feasibility Study*, Nairobi, European Commission, Somalia Unit, polycop., 1996, 36 p.

4. Djuve *et al.*, 1997, p. 5.

5. McD. Ighodaro [1997], *Experience of Somali Students in Metro-Toronto School System*, Toronto, York University, Ma. Education, 1997, 123 p.

moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles musulmanes privées dont le cursus serait reconnu par les autorités.

D'un point de vue économique, précisément, les Somaliens sont surtout accusés d'abuser des services sociaux. La moitié vit de l'assistance publique au Canada et ils comptent parmi les réfugiés les plus dépendants en Norvège, où les aides gouvernementales représentent l'essentiel de leurs revenus¹. On leur reproche notamment de ne faire aucun effort pour trouver un travail. Ils connaissent un fort taux de chômage qui avoisine les 60 % au Canada, voire les 90 % en Suède, en Norvège ou en Finlande, et qui touche surtout les jeunes et les adultes de plus de 40 ans. La situation a même empiré à Londres, où, selon des estimations récentes, 85 % des Somaliens n'ont pas d'emploi, contre 75 % à la fin des années 1980².

Les intéressés, eux, soulignent leurs lacunes linguistiques, leur déficit éducationnel et leur absence d'entregent pour trouver un travail ; paradoxalement, ils sont d'ailleurs peu nombreux à dénoncer des formes de racisme ordinaire à l'embauche, problème plus fréquemment cité par les populations d'accueil ! La situation n'est, en tout cas, pas liée à la conjoncture du marché de l'emploi car elle se retrouve aussi bien dans les pays où le taux de chômage national va en empirant que dans ceux où il va diminuant. Les niveaux de chômage au Canada, en Suède, aux Pays-Bas et en Norvège, qui étaient respectivement de 9 %, 7 %, 5 % et 3 % en 1998, n'ont visiblement eu aucune influence sur la mise au travail des Somaliens.

Le constat fait généralement parler d'une réticence culturelle à l'intégration, tantôt mise sur le compte de l'islam, tantôt sur celui d'une « africanité » rebelle à l'économie de marché. L'islam interdit ainsi le mariage des femmes avec un non-musulman et des puristes évitent même les non-Arabs. À Toronto par exemple, 96 % des Somaliens se marient avec des femmes de leur communauté et à peine 7 % ont des amis proches parmi les Canadiens de souche³. Moins de 14 % disent qu'ils finiront éventuellement par se sentir Canadiens et seulement une mino-

1. Djuve *et al.*, 1997, p. 10.

2. H. Summerfield, « Patterns of adaptation : Somali and Bangladeshi women in Britain », dans G. Buijs (ed.), *Migrant Women : Crossing Boundaries and Changing Identities*, Oxford, Berg, 1993, p. 92-94.

3. Opoku-Dapaah, 1995, p. 62-63 ; Kusow, 1998, p. 171.

rité a obtenu la citoyenneté du pays au titre de l'*Immigration Act* de 1976 et du *Citizenship Act* de 1947, qui en autorisent la demande au bout d'un séjour de trois ans. On assiste au contraire à un repli identitaire sur la religion et une partie de la diaspora a été séduite par la mouvance d'al-Itehad, dont les idées les plus radicales ont été relayées par des organisations comme la Société islamique des Somali du Canada à Toronto ou l'Association de la « Lumière de l'islam », *Nur ul-Islam*, dans la mosquée de Whitchapel à Londres.

D'une manière générale, la communauté reste en contact étroit avec son pays d'origine. En témoignent des notes de téléphones astronomiques qui font qu'en Allemagne, les opérateurs demandent désormais aux Somaliens d'importantes cautions car ceux-ci ont la réputation de changer d'adresse sans payer¹ ! La diaspora suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation dans la Corne. Elle publie à cet effet des journaux tels que *Somali Press* ou *Dhambal* (« Le Message ») au Canada et *Kasmo* (« La Volonté ») ou *Jambhuriya* (« La République », édition londonienne d'une publication homonyme à Hargeisa) en Grande-Bretagne. Elle diffuse également des nouvelles régionales à travers des *newsletters* plus ciblées, à l'instar de l'Inter-Riverine Studies Association des Merifle du sud de la Somalie, qui, aux États-Unis, édite le bulletin *Demenedung* (« Le Temps »). La diaspora, enfin, tente de s'impliquer sur le plan humanitaire et a créé des ONG comme Horn Relief pour les Darod Warsangeli aux États-Unis, la Somalia Environmental Protection and Anti-Desertification Organisation pour les Darod Dolbahante aux Émirats arabes unis ou la Somali Relief (and Rehabilitation) Association pour les Isaaq en Éthiopie, en Grande-Bretagne et à Washington.

Le lien le plus structurant avec le pays d'origine consiste à envoyer régulièrement de l'argent aux dépendants vivants dans la Corne de l'Afrique. *A priori*, le fait n'a rien d'exceptionnel car toutes les diasporas du monde essaient d'améliorer le niveau de vie des membres de la famille restés sur place. Dans ce domaine, l'originalité des Somaliens tient plutôt à l'ampleur, la rapidité,

1. H.A. Utteh, « The Plight of Somali Refugees in Europe, With Particular Reference to Germany (1993) », dans H.M. Adam, R. Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press, 1997, p. 456.

la fréquence et l'efficacité des versements effectués dans un pays en guerre, relativement au statut précaire des demandeurs d'asile et à la pauvreté d'une diaspora qui, au regard des standards du monde développé, compte parmi les plus misérables d'Occident. Il est certes difficile de dresser un portrait économique précis, tant les cas de figures sont variés. Les émigrés les plus anciennement arrivés n'ont pas forcément les revenus les plus élevés, même s'ils ont plus de chances d'avoir trouvé une situation. Les plus éduqués, eux, n'obtiennent pas plus facilement un travail ou un emploi correspondant à leurs qualifications : il n'est pas rare de voir un diplômé dans des tâches manuelles et un ancien salarié au chômage.

Les Somaliens de l'exil ne disposent pas moins d'une réelle capacité d'épargne. Ils économisent sur tout, complétant leurs allocations sociales par des petits boulots au noir, s'entassant à plusieurs familles par appartement, se nourrissant chichement de pâtes et se faisant donner des vêtements chauds par les associations caritatives. Les taux d'occupation des logements fournis aux Somaliens s'avèrent au moins deux fois supérieurs aux moyennes habituelles, le prix des loyers et le mode d'habitat des villes européennes ou américaines ne convenant décidément pas à des familles élargies ¹. Au final, la ponction des transferts financiers à destination du pays d'origine est conséquente puisqu'elle représente entre 20 % et 30 % du revenu des ménages, peut-être plus pour ce qui est des foyers les moins aisés. Les Anciens exercent une forte pression en ce sens, au risque du bannissement, et certains auteurs reprochent d'ailleurs à ces envois de perpétuer la segmentation d'une société clanique ². Encore faut-il replacer une telle caractéristique dans le contexte d'une nucléarisation de la famille en Occident : parfois appelés *tolow* en référence à leur « déracinement », les jeunes Somaliens nés dans l'exil sont en passe de développer une nouvelle culture qui témoigne d'un certain recul du contrôle parental et des valeurs traditionnelles. C'est à travers eux que naîtra éventuellement une conscience nationale transcendant les clivages lignagers. Une autre histoire commence là...

1. Opoku-Dapaah, 1995, p. 5.

2. Piguët, 1994, p. 51 et 58.

Tableau 2. *Les flux financiers de la diaspora somalienne vers la Corne de l'Afrique en 1996*

| Pays émetteur | Nombre officiel de Somaliens arrivés depuis la fin des années 1980 | Flux annuels vers la Corne de l'Afrique (en dollars américains) | Épargne par foyer et par mois (en dollars américains) | Caractéristiques : les prix mentionnés s'entendent par adulte et par mois (en dollars américains) |
|---------------|--|---|---|--|
| Suède | 12 000 | 24 000 000 | 200 | Les allocations sociales s'élèvent en moyenne à 365 dollars pour la moitié des demandeurs d'asile qui vivent en dehors des centres d'accueil, à 100 dollars pour les autres et jusqu'à 490 dollars pour les réfugiés ; le logement est gratuit. En dépit du coût de la vie, la capacité d'épargne des réfugiés sans emploi est, toutes proportions gardées, une des plus fortes du monde. |
| Finlande | 5 000 | 6 000 000 | 200 | Les aides sociales vont de 327 à 384 dollars pour les demandeurs d'asile et de 338 à 786 dollars pour les réfugiés, avec subvention au logement et gratuité des soins de santé. |
| Norvège | 4 000 | 4 800 000 | 200 | Un demandeur d'asile perçoit en moyenne 160 dollars s'il est logé et nourri par l'État, environ 525 dollars dans les autres cas. Le réfugié bénéficie quant à lui de la sécurité sociale des nationaux, entre 488 dollars et 882 dollars. Un couple touche à peu près 930 dollars, avec 210 dollars par personne supplémentaire, sans compter une subvention de 130 dollars par enfant ainsi que la gratuité du logement et du chauffage. En comparaison, le salaire minimum net (1 280 dollars), une fois prélevé le prix du loyer (710 dollars pour un F3), équivaut à peu près au montant (570 dollars) des allocations attribuées sur une base individuelle. |
| Danemark | 14 000 | 16 800 000 | 200 | Fondé en 1956 et constitué d'une vingtaine d'associations humanitaires, un Refugee Council gère l'intégration et l'aide sociale des réfugiés. Avec un budget de 500 millions de dollars en 1995, l'État danois accorde une aide mensuelle d'environ 315 dollars pour les demandeurs d'asile et, suivant la situation familiale, de 220 à 1 100 dollars pour les réfugiés adultes ; les soins de santé sont gratuits et le logement sponsorisé. |

| Pays émetteur | Nombre officiel de Somaliens arrivés depuis la fin des années 1980 | Flux annuels vers la Corne de l'Afrique (en dollars américains) | Épargne par foyer et par mois (en dollars américains) | Caractéristiques : les prix mentionnés s'entendent par adulte et par mois (en dollars américains) |
|-----------------|--|---|---|--|
| Allemagne | 8 400 | 4 665 000 | 100 | Admissions provisoires ; allocations sociales en cours de révision. |
| Pays-Bas | 25 000 | 10 415 000 | 138 | Sources bancaires et judiciaires calculées à partir d'une vingtaine de <i>hawilad</i> qui rassemblent chacune plus de 500 000 dollars par an avec des dons mensuels de 30 dollars à 100 dollars. Relais en Suisse, au Moyen-Orient et au Kenya. Les aides sociales sont négligeables (entre 75 dollars et 125 dollars) tant que les demandeurs d'asile sont consignés dans des foyers d'immigrés. Mais une fois régularisé le statut du migrant, elles vont de 579 à 782 dollars avec environ 200 dollars par enfant et un loyer gratuit ou subventionné (de l'ordre de 200 dollars par mois). |
| Grande-Bretagne | 20 000 | 10 800 000 | 90 | Les allocations sociales sont en baisse. Un demandeur d'asile touche environ 200 et un réfugié 350 avec quelque 60 par enfant. La médecine est gratuite mais pas le logement. |
| Italie | 20 000 | 10 000 000 | 50 | L'aide sociale se limite à un forfait de 720 dollars pour le demandeur d'asile et de 1 440 dollars pour le réfugié. L'allocation chômage ne dépasse pas les 900 dollars par mois et la retraite de base est à 326 dollars. Les possibilités de travail au noir sont en revanche plus importantes. |
| Suisse | 5 400 | 3 000 000 | 100 | Il s'agit essentiellement d'admissions provisoires. |
| Canada | 30 000 | 22 800 000 | 178 | Le revenu moyen d'un ménage avoisine les 900 dollars par mois. Hormis le chômage, qui est du domaine fédéral, les allocations familiales et les bourses scolaires dépendent des provinces, les soins de santé étant quasi gratuits. Les subventions dépassent 700 dollars pour les familles en difficulté, 300 dollars au niveau individuel. Le loyer du F3 atteint 400 dollars et le panier de la ménagère pour un foyer moyen de 4 ou 5 personnes s'élève à 300 dollars. Le partage de ces charges entre plusieurs familles permet d'économiser jusqu'au quart des allocations. |

| Pays émetteur | Nombre officiel de Somaliens arrivés depuis la fin des années 1980 | Flux annuels vers la Corne de l'Afrique (en dollars américains) | Épargne par foyer et par mois (en dollars américains) | Caractéristiques : les prix mentionnés s'entendent par adulte et par mois (en dollars américains) |
|---------------------|--|---|---|---|
| États-Unis | 25 000 | n.d. | n.d. | Les services d'immigration refusent systématiquement de communiquer la moindre donnée sur le sujet. |
| Australie | 2 000 | 1 200 000 | 100 | La Nouvelle-Zélande compte aussi près d'un millier de demandeurs d'asile somaliens. |
| Arabie Saoudite | 20 000 | 12 000 000 | 50 | Logement, transport et nourriture sont en général fournis par l'employeur mais les salaires dépassent rarement 320 dollars. Sachant que le loyer coûte en moyenne 185 dollars et que l'éducation d'un enfant dans une école privée approche 30 dollars par mois, cela permet à peine d'épargner 100 dollars et les envois à la famille restée au pays tournent plutôt autour de 50 dollars. |
| Émirats arabes unis | 25 000 | 15 000 000 | 190 | Données bancaires de 1987. Les salaires sont plus élevés à Abu Dhabi (1 090 dollars) qu'à Doubaï (680 dollars) mais les différentiels de loyers (de 540 à 270 dollars) sont à l'avant. La gratuité des services sanitaires et du système éducatif étant réservée aux Émiratis de souche, l'épargne atteint difficilement les 200 dollars. |
| Total | 215 800 | 141 480 000 | 100 dollars en moyenne | Il s'agit d'une fourchette basse n'incluant que les transferts à titre familial et non les flux commerciaux, quoique les deux soient intimement liés puisque les bénéficiaires utilisent aussi cet argent pour faire du commerce. |

N.B. : Pour le montant des aides sociales accordées aux réfugiés dans les pays de l'Union européenne, cf. DRC, 1997 ; pour le Canada et la Norvège, cf. Opoku-Dapaah, 1995 et Djuve *et al.*, 1997 ; pour les Pays-Bas, cf. N. Passas, *Informal Value Transfer Systems and Criminal Organisations. A Study into so-called Underground Banking Networks*, La Haye, Ministerie van Justitie, Onderzoeknotities, 1999.

Chapitre 7

Réseaux financiers et *hawilad* : le nerf de la guerre

Les transferts financiers de la diaspora somalienne sont significatifs de l'étroitesse des liens entretenus avec la Corne de l'Afrique. Ces envois ont pris tant d'ampleur qu'ils ont fini par structurer le développement du pays d'origine des migrants. En effet, le pillage et la destruction des infrastructures locales ont démultiplié leur importance jusqu'à en faire le véritable pivot d'une économie de guerre. Sur un continent que caractérise plutôt la fuite des capitaux, la Somalie offre un cas de figure exceptionnel. Hormis l'enclave du Lesotho en Afrique du Sud, c'est un des seuls pays d'Afrique subsaharienne à survivre presque exclusivement grâce aux flux financiers de sa diaspora¹. L'apport est si déterminant que l'Institut américain pour la paix, basé à Washington, préconise de financer ainsi la reconstruction du pays, à concurrence avec les aides de la communauté internationale et les impôts payés par les entrepreneurs locaux².

Les envois de fonds vers la Corne de l'Afrique utilisent, en l'occurrence, ce que leurs opérateurs appellent des *hawilad* en somali ou, plus rarement, *waqil* en arabe. Ce dernier terme reflète assez fidèlement la double vocation sociale et économique des *hawilad* car il désigne aussi bien un « protecteur » qu'un « gérant », un « notaire » ou un « procureur ». Le Coran intro-

1. Jamal *et al.*, 1993.

2. USIP, 1999, p. 30.

duit d'ailleurs là une notion de providence, si tant est que l'on puisse s'exprimer ainsi ; les versets 173, 102, 12 et 62 des sourates III, VI, XI et XXXIX, respectivement, font référence à un « Dieu qui veille » sur ses fidèles. Plus concrètement, il s'agit de compagnies spécialisées, parfois de simples commerçants, qui transfèrent de l'argent par radio ou par téléphone avec une commission allant de 5 % à 10 %. Le fax reçu tient lieu d'ordre de virement et contient la liste des bénéficiaires. L'argent est redistribué sur place, en monnaie locale ou non, tandis que le compte en devises du commerçant chargé de l'opération, généralement dans une banque du Golfe, est crédité d'un montant équivalent au cours du jour.

Les hawilad : un historique

De tels modes de transaction ont précédé l'effondrement de la dictature en 1991. La Corne de l'Afrique, du fait de sa situation côtière, commerçait depuis longtemps avec les pays de la mer Rouge et de l'océan Indien ; des historiens avaient même repéré la présence de pirates somali sur l'île de Corfou vers 1032¹ ! Parallèlement au développement des transports maritimes, l'islamisation de la région avait également favorisé les échanges, y compris, plus au sud, vers Zanzibar, les Comores et Madagascar, où l'on avait recensé quelques centaines de Somali durant la colonisation². Mais un pareil négoce a ensuite été très gêné par la lourdeur administrative du régime « socialiste » de Siad Barre. Le commerce, l'industrie et l'agriculture furent placés sous la coupe de l'État. Un décret du 12 juillet 1976 imposa des visas de sortie aux Somaliens de moins de 40 ans qui cherchaient à quitter le pays. Cette année-là, les autorités introduisirent le système dit de la *franco valuata* pour compenser la pénurie de devises. À travers

1. L.G. Durrell, *Prospero's Cell, a Guide to the Landscape and Manners of the Island of Corcyra*, Londres, Faber & Faber, 1945, 142 p. ; B.G. Martin, « Arab Migrations to East Africa in Medieval Times », *International Journal of African Historical Studies*, 7, 1975, p. 367-390.

2. Didier Nativel, « Les migrants comoriens à Majunga et Diego-Suarez durant l'époque coloniale », Paris, Jussieu-SEDET, polycop., papier présenté à la conférence *Être étranger en Afrique au XX^e siècle*, 1999, 16 p.

des licences d'importation, celui-ci permettait aux commerçants de faire leurs achats à l'étranger sans passer par les fourches caudines de la banque centrale et de ses taux de change prohibitifs. Les exportateurs de bétail, par exemple, n'étaient obligés de reverser au gouvernement qu'une partie du produit de leur vente, rapatrié au taux de change officiel. Le reste, appelé *farqiiya*, était en fait supérieur au montant indiqué dans la lettre de crédit et il était payé en liquide.

Après le départ des Soviétiques et leur remplacement par les Américains en 1978, qui laissèrent croire à une ouverture du régime, la montée en force d'un secteur privé précipita cependant la demande de devises sur les marchés parallèles et contribua à l'effondrement de la monnaie somalienne. Le resserrement du contrôle des changes et de la délivrance des passeports en 1982 obligea du coup les commerçants à contourner la législation en vigueur, ce qui eut pour résultat de développer le marché noir *suuq madow* et la corruption *musuqmasuq* ou *hawlfududayn* : « ce qui aide à fonctionner ». À la recherche de devises, les exportateurs de bétail se fournirent soit en Somalie, soit auprès de la diaspora dans le Golfe, soit en thésaurisant les recettes tirées de leurs transactions à l'étranger, qui n'étaient pas toutes déclarées, loin s'en faut.

À mesure que le pays s'enfonçait dans la crise au milieu des années 1980, les envois de la diaspora prirent de plus en plus l'allure d'une bouée de sauvetage. Compensant en quelque sorte l'endettement grandissant de la Somalie, ils représentaient 40 % du produit national brut et comblaient le déficit d'une balance commerciale dont les importations étaient quatre fois supérieures aux exportations. À peine 10 % transitaient par le secteur bancaire. L'essentiel passait entre les mains de commerçants qui collectaient les devises pour faire leurs achats à l'étranger et qui reversaient l'argent aux familles une fois leurs marchandises vendues en Somalie. Après l'introduction d'un double taux de change en juillet 1981, des comptes en devises furent certes autorisés à partir de mars 1982. Mais à peine une vingtaine avait été ouverte fin 1985 à Mogadiscio ¹. Il faut dire qu'il n'y avait ni banques somaliennes dans le Golfe, ni succursales à l'intérieur du pays, ni banques occidentales en Somalie. La clandestinité

1. A. Hoben (ed.), *Somalia : A Social and Institutional Profile*, Boston, University, African Studies Centre, 1983, p. 28.

d'une bonne partie des travailleurs somaliens à l'étranger empêchait de toute façon les transferts officiels.

Alors que la *franco valuata* était supprimée en 1981, réintroduite en 1984 et de nouveau interdite en 1985, les compagnies *hawilad* s'ancrèrent définitivement dans le fonctionnement économique du pays. Une des plus connues à l'époque est typique de l'évolution suivie. Elle est aujourd'hui encore une des plus actives sur le marché, ce qui montre bien que le phénomène ne date pas de la guerre. Dirigée par Mohamed Said Hadj Abdi Dohale, un homme d'affaires à qui de fortes commissions valurent le surnom de *dhig shil* ou « suceur de sang », elle a commencé ses opérations au milieu des années 1970 dans le Golfe puis a étendu ses ramifications dans les camps de réfugiés isaaq en Éthiopie à la fin des années 1980, quand les armées de Siad Barre menaient la répression dans le nord de la Somalie. Rebaptisée Dahab Shil (« avide d'or »), la compagnie a, depuis, diversifié ses activités.

Le fonctionnement présent

Avec le départ de Siad Barre en février 1991, la guerre a pris toute son ampleur et bouleversé les procédures. Les télécommunications, jamais vraiment interrompues pendant les combats, ont été assurées par des moyens divers, d'abord des radios volées à l'armée, puis des compagnies de téléphone privées. Remplaçant le vieux système des porteurs de valises, ces dernières ont fini par canaliser la quasi-totalité des transferts de fonds en évitant le déplacement physique de trop grosses sommes en liquide et en raccourcissant les délais de versement. Faute de téléphone, les ordres de virements se faisaient autrefois par télex ou par courrier au porteur et les commerçants attendaient d'avoir vendu leurs marchandises pour redistribuer l'argent. Ils ne prenaient pas de commissions car ils avaient besoin de ces transferts pour se procurer des devises. Mais ils tendaient à comptabiliser l'inflation avant d'effectuer les versements en liquide.

Il n'en est plus rien désormais. Parallèlement à la dispersion d'une diaspora autrefois concentrée dans le Golfe et les anciens pays colonisateurs, la compétition s'est en effet accrue et a contraint les *hawilad* à améliorer leur rapidité d'exécution, avec

des procédures exprès, en quelques heures. La concurrence aidant, les commissions ont également été réduites et sont tombées de 10 % à 6 %. Certains disent même ne faire aucun profit pour les petits transferts, qui ne couvrent pas les frais fixes de ce genre d'opérations, le coût des télécommunications en particulier. L'affaire continue néanmoins de s'avérer juteuse car les *hawilad* demandent peu d'investissement en capital et rapportent beaucoup. Leur flexibilité, leur efficacité et la confiance qu'elles inspirent expliquent beaucoup leur succès relativement à des multinationales comme la Western Union, dont le bureau à Mogadiscio ne prospère pas en dépit de commissions inférieures à 3 %.

Autre avantage relativement aux procédures d'autrefois, l'argent peut facilement être versé en devises. Ceci ne nécessite pas de frais supplémentaires et va de pair avec la « dollariation » de l'économie somalienne. Quant à l'agent local, un notable du cru, il connaît suffisamment bien la région pour joindre les bénéficiaires sans tarder et assurer la sécurité des fonds face à des bandits armés toujours en quête de liquidités. Il arrive que ce notable travaille pour plusieurs *hawilad* à la fois. Il s'agit parfois de religieux, ou de femmes réputées pour leur intégrité. Les généalogies claniques servent à repérer les destinataires et la quasi-totalité des envois arrive à bon port. Les cas d'escroqueries sont rares et proviennent plutôt des petits commerçants qui, à leurs heures perdues, transfèrent des fonds depuis leur arrière-boutique.

Fort différentes de ces amateurs, les véritables *hawilad*, elles, se sont professionnalisées. À cause de la concurrence, il leur a fallu soigner leur image de marque et leurs noms, souvent d'origines arabes, évoquent d'ailleurs la confiance (*amaano*), la bénédiction divine (*barakat*), la bienveillance (*tawfik*) ou l'excellence (*amal* et *qeyrad*). En guise de publicité, Dahab Shil a même financé une émission que la BBC avait l'intention d'interrompre à destination de la diaspora somalienne. L'étroitesse des marchés régionaux, surtout, a obligé à transcender les clivages claniques, à l'instar de tout commerce dans le pays. On a assisté à des fusions, à l'image d'Amal Express, qui a réuni une quinzaine de petites *hawilad* du Puntland en 1998. Chacun a dû faire jouer ses relations pour étendre son champ d'activités. Dahab Shil, un Isaaq, a ainsi pénétré le marché hawiye de Mogadiscio grâce à ses liens avec Ali Khalif Galeyr, le Premier ministre du gouverne-

ment de transition issu de la conférence d'Arta en 2000. Après novembre 2001, d'autres *hawilad* ont également profité du gel des avoirs de Barakat par les Américains pour se positionner dans le sud de la Somalie, sans parler des nouveaux venus – Netexchange et Tele-Atlantic – qui sont arrivés pour se disputer le marché des télécommunications.

Une demi-douzaine de *hawilad* méritent aujourd'hui le qualificatif d'agences nationales du fait de leur implantation sur l'ensemble du territoire somalien. Cela ne les empêche d'ailleurs pas d'avoir une spécialisation géographique, Barakat à Mogadiscio, au Canada et aux États-Unis, Dahab Shil au Somaliland et en Éthiopie, Tawfik à Mogadiscio et dans les anciens pays colonisateurs, Amaano à Hargeisa, (al-)Amal, (al-)Khayrad, (al-)Mustaqbal, (al-)Mannan, Karama, Salama et Kah Express dans le Nord-Est rebaptisé Puntland, etc. Chaque compagnie révèle ainsi une dominante clanique : Hawiye Habr Gedir pour Barakat, Isaaq pour Dahab Shil, Darod Dolbahante pour Amal, Darod Marehan pour Kheyrad, Hawiye Abgal pour Tawfik, Mijertein pour son homonyme dans la région du Bari, Hawiye Sheikal pour Sundus à Mogadiscio...

Pareille configuration se retrouve bien entendu dans les sociétés de téléphone qui assurent les communications des *hawilad*. À Mogadiscio, celles-ci sont dirigées par des Hawiye : un Abgal Waesle pour Nationlink ; des Habr Gedir Duduble et Air pour Barakat Telecom et Aerolite respectivement. La transaction repose en effet sur la confiance *amaano*, fondée essentiellement sur des liens de parenté, souvent avec la caution des Anciens, seuls à même de garantir le remboursement d'un crédit. Mais les actionnaires de ces compagnies appartiennent à des clans réputés ennemis, ce qui, d'une certaine manière, neutralise les risques et permet le passage des flux financiers ou des câbles téléphoniques à travers les lignes de front. Nationlink, par exemple, représente des intérêts Abgal, Murosade et Habr Gedir Air. De son côté, Aerolite réunit à la fois des Darod Ogaden du Rer Isaaq, des Dir Gadabursi et des Hawiye Habr Gedir de lignage Air.

Les *hawilad* d'Occident et de Doubaï comptent parmi les plus sophistiquées. Elles affichent notamment leur intention de se lancer dans le *télébanking* en protégeant les transactions sur Internet, service dont l'investissement initial est supérieur à l'achat d'un fax mais qui, une fois les mots de passe installés,

s'avère autrement plus rentable en termes de rapidité et d'efficacité. La plupart des grands groupes de *hawilad* s'apparentent ainsi à des sortes de « triptyques » comprenant aussi bien des entreprises de transferts de fonds que des compagnies de téléphone ou d'aviation. L'expansion du secteur est allée dans les deux sens : qu'une *hawilad* comme Tawfik investisse dans les télécommunications ou, à l'inverse, qu'une compagnie de téléphone comme Aerolite Somali Telecommunications (AST) se mêle à son tour d'assurer des transferts de fonds. Tawfik, par exemple, fonctionne en association avec Air Kilimandjaro et Nationlink, une des trois compagnies de téléphone opérant sur Mogadiscio. Nationlink est elle-même reliée à des compagnies locales sur Hargeisa (STC, ou Somaliland Telecommunications Company), Bosaso (Netco, ou North East Telecom Corporation), Burao (Burtel) et Galcaio (Galcom). AST a également ouvert des lignes téléphoniques entre Mogadiscio, Kisimayo, Merca, Borama, Hargeisa et Berbera. De pair avec l'introduction de téléphones mobiles, qui sont apparus dans le courant de l'année 2000, ce développement des communications interurbaines, notons-le, est indéniablement un facteur important de la reconstruction de l'unité du pays.

En un sens, les téléphones fixes en ville posent d'ailleurs plus de problèmes logistiques. En effet, il a fallu réinstaller des câbles et reporter l'investissement sur l'abonnement des particuliers, à environ vingt dollars le mois avec des tarifs dégressifs en fonction du nombre de communications passées. Les résultats ont été plus ou moins probants. À Hargeisa, la capacité de la Somaliland Telephone Corporation (Soltelco), une compagnie privée créée en 1995, a d'abord été très limitée, avant d'être portée de 500 à 2 000 lignes. Elle a ensuite commencé à compter un nombre croissant d'abonnés, 160 en juin 1997 par exemple. Mais le nombre d'appels, à peine plus de 70 000 par an, est longtemps resté dérisoire. Mogadiscio semblait autrement plus performante de ce point de vue ; à elle seule, AST a assuré près de deux millions d'appels par an. Sur une demande estimée à 30 000 lignes téléphoniques en 1999, Nationlink en a fourni 1 200 ; AST, 2 000 ; et Barakat, peut-être 4 000 si l'on incluait l'ensemble du Benadir, de Merca à Afgoi. Fondée en décembre 1993, AST était la plus ancienne compagnie du genre, surtout connue sous le nom d'Olympic, d'après l'hôtel où elle avait établi ses locaux, à proximité du marché de Bakara. Employant 350 personnes

relayées à l'étranger par les Américains d'ITT, Barakat, quant à elle, était l'opérateur le plus important en la place, avec 59 « postes » dans Mogadiscio, 400 téléphones cellulaires et 60 lignes satellites¹. Avant le gel de ses avoirs fin 2001, Barakat avait ainsi fini par comptabiliser 25 000 abonnés à Mogadiscio, 10 000 au Somaliland et 5 000 au Puntland.

En ce qui concerne les transferts de fonds, les compagnies aériennes sont aussi de la partie car leurs avions transportent des passagers avec de grosses sommes en liquide. Du temps de Siad Barre, la Somalie ne comptait qu'une compagnie avec un parc de trois avions ; elle en recense désormais quatorze, qui font fonctionner soixante-deux appareils. Comme les *hawilad*, ces compagnies ont dû transcender les clivages claniques, ce qu'évoquent bien leurs noms « consensuels ». Inter Somal fait référence à l'ancêtre de tous les Somali, Damal à un grand arbre ombragé, Daalo à la plus haute montagne du pays, dans la région d'Erigavo... Basée aux Émirats, Daalo est un vétéran du genre puisqu'elle a commencé ses activités depuis Djibouti en mars 1991. Avec sept avions en location, c'est la première compagnie aérienne de Somalie de par le nombre de vols qu'elle y assure et le nombre de passagers transportés, une bonne trentaine de milliers par an.

Ces compagnies font aussi du cargo mais s'avèrent peu compétitives en la matière. Malgré une exemption de fait des droits de survol — faute d'autorité étatique pour les percevoir —, les coûts de fonctionnement sont multipliés par l'obligation de s'enregistrer dans les pays voisins de la Somalie, le tarif des assurances dans les zones de conflits, le racket des seigneurs de guerre et le dédoublement inutile des aéroports à cause des hostilités. Le cas de Mogadiscio est significatif, avec les pistes de Bali Dogleh, à l'ouest, pour la faction de Hussein « Aidid », et d'Isaley, au nord, pour celle d'Ali Mahdi ; Osman Hassan Ali « Ato » et Musa Sudi « Yalahow » ont, quant à eux, refusé la réouverture de l'aéroport international parce qu'ils ont investi en commun dans un petit terrain d'aviation à Gezira, quinze kilomètres au sud de la ville. La compétition est rude, en Somalie comme dans les pays voisins. Puntavia, par exemple, avait, pour partie, hérité d'une compagnie gouvernementale déficitaire, Air

1. USIP, 1999, p. 12 ; *Lettre de l'océan Indien*, 874, 9 octobre 1999, p. 4.

Djibouti, et assurait depuis Dire Dawa le transport sur Djibouti du qat éthiopien. Puntavia a fait banqueroute à son tour et s'est reconstituée sous le nom de Djibouti Airlines, qui a elle-même essayé d'éliminer la concurrence de Daalo en faisant interdire par un gouvernement complaisant les vols de cette compagnie sur Jeddah. De leur côté, les autorités du Somaliland ont retiré à Air Djibouti le droit d'atterrir à Hargeisa car elles étaient opposées à la conférence de paix qui s'était ouverte à Arta en mai 2000...

Les pays relais : le rôle essentiel du Golfe

Au-delà de ces péripéties, les *hawilad* ne disposent pas moins d'une réelle envergure internationale, qui met en évidence le rôle crucial du Golfe à cet égard. Clandestins ou non, les Somaliens en Occident n'envoient pas directement leur argent dans la Corne de l'Afrique. Une petite partie transite par la Suisse. Le reste passe essentiellement par Jeddah et Doubaï, où s'arrêtent les transferts bancaires et où commence le travail informel des *hawilad*. *A priori*, ces deux villes ne laissent cependant rien paraître de leur position stratégique si l'on en juge par la répartition géographique des *hawilad*, ce alors que leur sont destinées le tiers des communications en provenance de la Somaliland Telephone Corporation à Hargeisa par exemple.

Dahab Shil affichait ainsi un plus grand nombre de bureaux en Grande-Bretagne (7) ou aux États-Unis (10) que dans le Golfe. Barakat, elle, ne comptait que 6 succursales dans la péninsule arabique en 1996, contre 11 en Europe du Nord, 4 en Grande-Bretagne, 6 en Italie, 3 dans le reste de l'Europe (Suisse et France), 5 en Amérique du Nord, 1 en Australie et 8 en Afrique de l'Est (dont 4 au Kenya). Malgré l'expansion du réseau Barakat, le tableau restait assez similaire deux ans plus tard, avec 7 correspondants dans le Golfe, contre 18 en Europe du Nord, 7 en Grande-Bretagne, 7 en Italie, 4 en Suisse, 20 en Amérique du Nord, 2 en Australie et 12 en Afrique de l'Est. De même la compagnie Tawfik recensait-elle 6 comptoirs dans le Golfe, contre 11 en Europe du Nord, 3 en Grande-Bretagne, 7 en Italie, 1 en Suisse, 5 en Amérique du Nord, 1 en Australie et 5 en Afrique.

Une telle configuration reflète en fait la convergence des flux financiers sur Jeddah ou Doubaï avant leur redistribution dans la Corne, d'une part, et la complexité des réseaux urbains en Occi-

dent relativement à ceux de la péninsule arabique, d'autre part. À l'analyse, il faut différencier les relais actifs, où les Somaliens des villes contribuent à alimenter les flux financiers, et les relais passifs, où ils attendent leur argent, le plus souvent dans des camps ou des bourgades de moindre importance. On peut distinguer trois cercles. Le premier, en Occident, est le fournisseur. Le second, dans le Golfe et un peu en Afrique de l'Est, a une fonction de relais, ce qui n'empêche pas les travailleurs immigrés en la place de contribuer aussi à ces envois. Le troisième cercle, enfin, concerne les populations récipiendaires en Somalie ou dans les camps de réfugiés alentours. D'après les opérateurs de *hawilad*, 80 % des flux financiers de la diaspora vont en Somalie. Le reste dessert, par ordre décroissant, le Kenya, l'Éthiopie, Djibouti et le Yémen. Le dispositif souligne le rôle vital des communautés somaliennes en milieu urbain relativement aux populations réfugiées dans les camps.

De par sa fonction pivot entre l'Occident et la Corne, le Golfe est un relais essentiel de ces flux. Pendant le boom pétrolier, les Somaliens de la péninsule gagnaient quarante fois plus que chez eux et renvoyaient à leur famille jusqu'au tiers de leur revenu annuel, ce qui représentait plus du double des rentrées officielles de la Somalie en devises¹. Tandis que s'effondrait la dictature Siad Barre, les transferts de devises en provenance du Golfe ont ensuite commencé à diminuer avec le conflit Iran-Irak. Les prises de positions de certains chefs de guerre somaliens en faveur de Saddam Hussein ou du colonel Muammar al-Kadhafi n'étaient pas pour rassurer la monarchie saoudienne. L'invasion du Koweït en 1990 a provoqué une chasse aux clandestins en Arabie Saoudite, où le nombre de Somaliens serait tombé de 80 000 à 25 000 et où les transferts vers la Corne ne seraient plus que de 72 millions de dollars par an, au lieu de 100 en 1987².

De par sa taille et sa richesse, l'Arabie Saoudite reste néanmoins un rouage incontournable des transmissions de la diaspora somalienne. Les transactions financières et commerciales s'appuient notamment sur un réseau téléphonique qui est passé de 29 000 à 1,7 million de lignes en vingt ans. Les liaisons se font surtout

1. J.W.S. Drysdale, *Whatever Happened to Somalia ?*, Londres, Haan, 1994, p. 159.

2. J.W.S. Drysdale, *Somaliland : The anatomy of secession*, Londres, Global-Stats Ltd, polycop., 1992b, p. 28.

avec l'Occident et il n'y a quasiment plus de communications téléphoniques avec la Somalie d'après les statistiques officielles, alors qu'il y en avait encore plus de 400 000 en 1991 et près de 640 000 en 1990. Avant que des compagnies privées se montent en Somalie, le relais a pu un moment être assuré par les pays voisins, en particulier Djibouti, dont le nombre de communications téléphoniques avec l'Arabie Saoudite a augmenté de 160 000 en 1991 à 260 000 en 1993.

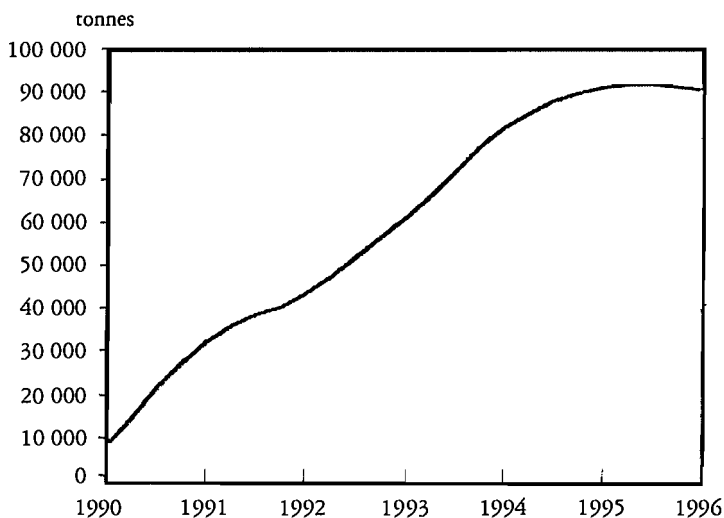
Les infrastructures ne sont pas tout. Historiquement, l'influence du royaume saoudien vis-à-vis de la Somalie tient aussi à la vitalité du commerce à travers la mer Rouge et au rayonnement religieux de La Mecque. Outre que la Somalie n'est pas insensible aux courants de pensée wahhabites, son commerce est traditionnellement tourné vers le Golfe. Avant l'indépendance, déjà, l'essentiel des transactions se faisait avec les puissances coloniales et la péninsule arabo-persique. Le marché intérieur était négligeable et les échanges entre le Somaliland britannique et la Somalie italienne représentaient moins de 1 % de leur commerce extérieur.

Dans la longue durée, les EAU, eux, n'ont pas joué un rôle économique aussi important que les pays disposant d'une façade maritime sur la mer Rouge. Mais les commerçants somaliens apprécient particulièrement Doubaï pour sa stabilité politique, l'efficacité de ses services, le développement de sa zone franche à Jebel Ali, l'intégrité de son administration, la tolérance de son islam, les facilités d'obtention de visas, le laxisme des contrôles aux frontières et la liberté du marché des changes, l'introduction de grosses sommes en liquide ne posant pas de problèmes à l'aéroport. Avec 48 banques, dont 19 locales, Doubaï est une grosse place financière, la deuxième du Golfe après l'Arabie Saoudite. D'une manière générale, l'émirat offre une base de repli commode pour les hommes d'affaires : pas seulement les Somaliens, mais aussi les Indiens de Zanzibar et d'Ouganda dans les années 1960 puis 1970, les Libanais et les Iraniens dans les années 1980, les Irakiens et les Koweïtiens lors de la guerre de 1991, les Bahreïniens fuyant les troubles de 1994 et les ressortissants d'Asie centrale cherchant à contourner les routes commerciales coupées par la rébellion tchétchène ¹.

1. R. Marchal, « Doubaï. Le développement d'une cité-entrepôt dans le Golfe », *Les études du CERI*, 28, 1997, p. 9 et 14.

Doubaï reste surtout un important centre de transit : on estime que 80 % de ses importations sont réexportées, dont 20 % sous forme de contrebande. La Somalie est un débouché conséquent, qui « redistribue » d'ailleurs une partie de ces marchandises vers le Kenya et l'Éthiopie (graphique 1). Suivant les années et l'évolution des réexportations, c'est le premier partenaire commercial de Doubaï en Afrique, au pire le troisième, et le deuxième dans le monde arabe hors du Golfe. Tous continents confondus, son rang se situe entre le vingtième et le trente-cinquième, au lieu du soixantième avant 1991. La performance ne manque pas d'étonner sachant qu'on continue de se battre en Somalie. De par la quantité plus que la qualité des produits, la Somalie importe surtout des biens de première nécessité, ce qui représente une part substantielle des exportations de Doubaï : 70 % pour le blé, 10 % pour la farine, 18 % pour les huiles végétales, 12 % pour le gas-oil, 33 % pour le sucre et 2 % pour les détergents ménagers en 1996 par exemple. En 1994, année record au vu du déploiement des Casques bleus et des travailleurs humanitaires à Mogadiscio, la Somalie était ainsi le dixième importateur de Doubaï.

Graphique 1. *Exportations et réexportations de Doubaï vers la Somalie*



Le trafic aérien entre les deux pays reflète bien l'intensité des échanges. La quasi-totalité des compagnies aériennes opérant en Somalie dessert les Émirats. African Airlines, une compagnie enregistrée au Kenya, a un vol depuis Nairobi *via* Mogadiscio ; Inter Somal, depuis Berbera ; Damal, depuis Bosaso et Galcaio. Daalo, vétéran du genre, parque même ses avions à Chardjah, où elle assure leur maintenance. Des 35 000 passagers transportés chaque année par Daalo, la plupart viennent de Mogadiscio et Hargeisa, la ligne de Jeddah arrivant en seconde position. Tandis que le port de Doubaï accapare les flux maritimes, l'aéroport de Chardjah est de plus en plus prisé car, moins engorgé que celui de Doubaï, il propose des facilités de fret assez similaires. La distance avec Doubaï par la route reste, de toute façon, négligeable...

En comparaison, les pays voisins de la Somalie en Afrique de l'Est n'offrent pas de services comparables pour relayer les transferts financiers de la diaspora. Ils ne constituent que des rouages subsidiaires, qui ont pu faire transiter vers la Somalie jusqu'à 90 millions de dollars par an avant la guerre. En 1987, on estimait que les commerçants et travailleurs somaliens établis en Tanzanie et au Kenya renvoyaient, pour leur part, quelque 15 millions de dollars dans leur pays d'origine. Nairobi, principale place financière de la région, compte aujourd'hui une dizaine de *hawilad* comme Barakat, Lelkase, Huruje et Dahab Shil. Dominée par Barakat et Dahab Shil, Addis-Abeba est un relais moins important du fait de l'héritage marxiste d'une économie dirigée. Les réfugiés somaliens dans la capitale éthiopienne recevaient environ 2,4 millions de dollars par an selon des sondages du début des années 1990.

Quant à Djibouti, ce n'est plus une base arrière intéressante : l'augmentation des taxes sur le port lui a fait perdre sa fonction d'entrepôt pour le Somaliland, tandis que ses services bancaires ne sont pas compétitifs en dépit de la libre convertibilité de sa monnaie. Les transferts de fonds ne passent d'ailleurs pas beaucoup par des compagnies spécialisées, mais plutôt par des commerçants, des Arabes comme Tahir Said Seif, qui est d'origine yéménite et travaille dans le textile et les produits pharmaceutiques, ou des Isaaq bien sûr, comme Omar Abokr Tani, qui fait dans la restauration et tient l'hôtel d'Europe sur la place Menelik à Djibouti-ville. Interdits de commerce du temps de Siad Barre, les marchands isaaq en la place ont repris pied au Somaliland

quand la dictature est tombée et quand Djibouti a entamé son déclin économique avec la guerre civile de 1991-1994. Aujourd'hui, ces commerçants font directement venir les marchandises du Golfe sur Berbera, sans passer par Djibouti, et certains envisagent de s'installer définitivement au Somaliland.

Le principal problème en Afrique de l'Est est que les dirigeants à la tête de pays en voie de développement perçoivent souvent l'arrivée de réfugiés comme une charge financière et un facteur de paupérisation. Sachant par ailleurs les restrictions en matière de devises et les vieux contentieux à l'encontre de l'expansionnisme des Somali, le contexte diplomatique, politique et économique ne se prêtait décidément pas à l'établissement de *hawilad* dans la région. Seule la proximité géographique fait que le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti ont joué quelque rôle dans ce domaine. Les opérateurs ont, sinon, dû travailler dans la clandestinité.

Le pivot d'une économie de guerre

Une telle discrétion ne facilite évidemment pas les tentatives d'évaluation quantitative des transferts financiers de la diaspora. D'après des études du Bureau international du travail en 1985, les 165 000 à 300 000 Somaliens vivant à l'époque au Moyen-Orient gagnaient sept cents millions de dollars par an et en renvoyaient environ 30 % au pays, entre 280 et 370 millions de dollars selon les estimations¹. Les estimations les plus hautes évoquaient une diaspora de 375 000 personnes en 1987 et des transferts allant de 478 à 540 millions de dollars : deux fois le montant officiel des rentrées en devises de la Somalie². Depuis lors, le nombre de Somaliens à l'étranger a plus que doublé. Mais

1. V. Jamal, « Somalia : The Gulf Link and Adjustment », dans K. Raffer, M.A. Mohamed Salih (eds), *The Least Developed and the Oil-Rich Arab Countries*, New York, St. Martin's Press, 1992, p. 128-152. Pour une fourchette haute d'après des chiffres de 1981, voir J. Janzen, « Economic Relations between Somalia and Saudi Arabia : Livestock Exports, Labor Migration and the Consequence for Somalia's Development », *Northeast Africa Studies*, 8 (2-3), 1986, p. 46.

2. R.H. Green, V. Jamal, *Somalia : Paradoxes of Private Prosperity, Poverty Pockets, Volatile Vulnerability and Public Pauperisation*, Mogadiscio, UNICEF, polycop., 1987.

à peine plus de 10 % d'entre eux vivent dans des pays développés et une bonne partie de ceux établis dans la péninsule arabe ont été expulsés après 1991. Diminuant peut-être de moitié, les flux financiers en direction de la Corne ont, d'une certaine manière, suivi la tendance à la baisse des remises de la diaspora yéménite ¹.

Les pays du Golfe, qui généraient 60 % des envois de fonds de la diaspora dans les années 1980, ont certes préservé un rôle clé en matière de transferts financiers. Cependant, ils n'en sont plus les principales sources du fait de l'importance acquise depuis par les communautés somaliennes en Amérique et en Europe du Nord. Si les travailleurs émigrés dans le Golfe ont pu renvoyer jusqu'à 50 % de leurs revenus, ce n'est certainement pas le cas des demandeurs d'asile, qui n'en consacrent sans doute pas plus de 30 % à la famille restée en Somalie. À la différence du célibataire dans le Golfe, qui renvoyait trois cents dollars par mois au pays dans les années 1980, jusqu'à sept cents dans le cas des Soudanais, l'exilé somalien d'aujourd'hui parvient rarement à économiser plus de cent dollars par mois et par foyer. Il vit surtout d'allocations sociales qui ont été calculées pour ne répondre qu'aux stricts besoins de base, hormis, peut-être, en Scandinavie, où le système a été conçu comme une sorte d'assurance garantissant aux chômeurs un niveau de vie équivalent à celui des salariés. La destination des flux aussi a changé. Les élites ont fui et il ne reste plus en Somalie un marché aussi conséquent qu'autrefois. Dans les années 1980, les observateurs estimaient que les fonds de la diaspora servaient pour les deux tiers à faire du commerce et pour un tiers à aider les familles. À présent, les proportions sont probablement inversées.

Le Somaliland fait peut-être exception à cet égard, car il a renoué avec la paix. De plus, il accaparait déjà une bonne moitié des transferts effectués vers la Somalie dans les années 1980 ². La

1. Celles-ci avaient pu atteindre 1,7 milliard de dollars pour les deux Yémen en 1983 avant de retomber à environ 1 milliard de dollars en 1987 et moins de 500 millions de dollars en 1989 du fait de la baisse relative des salaires dans le Golfe, du ralentissement des flux migratoires avec la concurrence de la main-d'œuvre asiatique, de la dépréciation du riyal yéménite, de la diminution corrélative des transferts officiels, du regroupement familial et de la réduction des envois d'argent qui en a découlé. Cf. N. Van Hear, « The Socio-Economic Impact of the Involuntary Mass Return to Yemen in 1990 », *Journal of Refugee Studies*, 7 (1), 1994, p. 27.

2. Piguet, 1994, p. 56.

diaspora isaaq, enfin, a toujours été puissante : des sondages réalisés par les Britanniques de Save the Children et demandant aux populations restées sur place de citer le nombre de ressortissants connus à l'étranger ont mentionné la possibilité – vraisemblablement exagérée – de 812 000 expatriés « somalilandais » en 1991. Dans ce contexte, certains auteurs ont tablé sur une augmentation, en termes réels, de 50 % des fonds à destination du Somaliland, qui étaient de l'ordre de 150 millions de dollars dans la deuxième moitié des années 1980 et qui, si l'on inclut les échanges commerciaux, pourraient avoir atteint les 500 millions aujourd'hui ¹. À l'appui de leurs dires, ils arguent d'un élargissement de la diaspora et de la disparition des barrières empêchant la circulation des devises du temps de la dictature Siad Barre : la moitié de ces fonds continuerait de provenir des anciennes strates commerçantes des communautés d'outre-mer ; l'autre moitié, des réfugiés venus demander l'asile en Occident dans les années 1990.

D'après nos propres calculs (tableau 2), les seuls dons aux familles dépassent aujourd'hui les cent quarante millions de dollars par an et les montants en jeu sont assez similaires à ceux de la diaspora palestinienne par exemple, qui renvoie cent cinquante millions de dollars par an, peut-être le double si l'on inclut les investissements des hommes d'affaires ². À l'échelle de la Somalie, une telle somme représente le double de l'investissement des agences de développement onusiennes ou européennes. Depuis la fin de l'opération *Restore Hope*, en effet, les bailleurs de fonds ont considérablement réduit leurs efforts, si bien qu'ils ne constituent plus un levier d'action déterminant sur le plan économique et politique. À la fin de la décennie, leurs engagements totalisaient environ soixante millions de dollars par an, y compris les salaires des expatriés, qui absorbaient jusqu'à 60 % du budget d'un projet. Au Somaliland, par exemple, l'aide fournissait 30 % des revenus d'un gouvernement qui, de toute façon, n'était pas parvenu à faire rentrer plus de cinquante millions de dollars dans ses caisses en 1997 : une somme dérisoire au regard des transferts financiers de la diaspora ³. Ces derniers s'échelonnent

1. Green, 1999b, p. 262-263.

2. S. Hanafi, *Entre deux mondes : les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne*, Le Caire, CEDEJ, 1997, p. 66 et 74.

3. Green, 1999b, p. 281.

naient entre 93... et 500 millions de dollars par an selon des enquêtes réalisées en 1997 et 1998 par le ministère de la Planification du Somaliland, d'une part, et un chercheur de l'Université d'Essex, d'autre part ¹. Les estimations les plus généreuses équivalaient, en l'occurrence, à quatre fois la valeur des exportations enregistrées par le gouvernement à Hargeisa et expliquaient comment le pays avait survécu à un embargo saoudien sur son bétail, principale source de devises du territoire !

Il reste très difficile d'obtenir des chiffres fiables en la matière. D'abord, les statistiques concernant les migrations n'échappent pas toujours au mélange des flux et des stocks, cumulant les entrées sur un territoire au risque de compter plusieurs fois une même personne si celle-ci multiplie les allées et venues. En outre, nous ne connaissons pas le profil socio-démographique de la diaspora somalienne, ce qui ne permet guère de se faire une idée de ses revenus et de la part consacrée aux transferts ou aux envois en nature vers le pays d'origine, ceci sans parler des flux commerciaux. En Occident, notamment, il s'avère impossible d'évaluer précisément le nombre de foyers bénéficiaires des divers types d'aides, faute de données sur la proportion de mineurs, de femmes et de célibataires. Excluant les personnes engagées dans un travail régulier, nos estimations sur la capacité d'épargne des demandeurs d'asile font donc, à chaque fois, une moyenne pondérée entre les allocations à titre individuel et celles à titre familial.

Quant aux opérateurs de ces transferts, ils n'ont pas intérêt à avouer leurs activités, soit parce qu'ils agissent dans la clandestinité en Afrique, soit parce que cela pourrait remettre en cause le versement de leurs allocations sociales en Occident. Dans la Corne, en particulier, les gérants de *hawilad* se montrent très réticents à dévoiler l'ampleur des fonds traités. Du fait de l'irrégularité de leur statut migratoire et de leurs réseaux financiers, ils avouent en général des sommes ridiculement basses, y compris en Somalie pour cacher le potentiel de leurs richesses à d'éventuels donateurs. Vétéran du genre, Dahab Shil ne reconnaît ainsi qu'un chiffre annuel de deux millions de dollars sur Hargeisa et de seize millions sur l'ensemble du Somaliland. Les

1. Le premier chiffre provient d'une étude réalisée avec l'aide de l'United Nations Documentation Office for Somalia, cité dans Drysdale, 2000, p. 93. Le second, d'Ahmed, 2001, p. 184-185.

autres agences de Hargeisa, telles Tawakal, Hirad et Amaano, prétendent à des résultats encore plus modestes. Les quatre *hawilad* de Bosaso ne faisaient pas beaucoup mieux à une époque où Hargeisa sortait tout juste d'une période de combats : elles auraient fait passer près de cinq millions de dollars en 1995, à raison d'une moyenne de 400 dollars par envoi ¹.

On retrouve bien entendu ce problème d'évaluation dans les pays voisins. Au nord-est du Kenya, une localité comme Garissa ne compte qu'une demi-douzaine d'opérateurs, pour la plupart des commerçants Mohamed Zubeir, un lignage Darod Ogaden de la région. Alors que les autorités ont confisqué les radios privées à usage militaire, peu de fonds passent dans les arrière-boutiques de ces pharmacies ou épiceries, à peine un demi-million de dollars par an. Le dénommé Mohamed Shil domine la place car il commerce en riyals avec l'Arabie Saoudite, racontant avoir déserté l'armée coloniale britannique puis transféré ses activités sur Kisimayo et Mogadiscio avant de pouvoir revenir s'établir à Garissa une fois terminée la guerre *shifita* des sécessionnistes somali du Kenya à l'Indépendance.

Par comparaison, la bourgade de Dadaab, moins de cent kilomètres au nord-est, paraît autrement plus active du fait de sa proximité avec des camps où vivent une bonne centaine de milliers de réfugiés somaliens. Alors qu'il n'y a qu'un seul accès téléphonique pour l'international à Garissa, Dadaab en compte trois. En 1995, la poste kenyane a dû répondre à la demande en s'y dotant d'un standard capable d'appeler l'étranger *via* Nairobi. Presque aussitôt, une compagnie privée, Soofar, a occupé la quasi-totalité du marché en payant un abonnement mensuel de deux mille shillings kenyans qui lui a donné un accès direct à l'international. Tandis que la poste officielle assurait péniblement quelque dix communications par mois pour l'étranger, Soofar en a recensé une moyenne de 128 en 1995, 143 en 1996, 282 en 1997 et 391 en 1998. Ces flux sont dix à vingt fois supérieurs à ceux des appels locaux ou interurbains à l'intérieur du pays. Avec un chiffre d'affaires annuel qui avoisine le demi-million de shillings kenyans, le succès de Soofar est tel qu'il a incité un concurrent, Lagdera, à se lancer à son tour sur le marché début 1998. Il faut dire que la clientèle des réfugiés est captive

1. R. Marchal, *The Post Civil War Somali Business Class*, Paris, EHESS, polycop., 1996, p. 66.

car la méfiance des autorités, le banditisme et la proximité des seigneurs de guerre en Somalie empêchent l'existence de coûteux équipements radio dans les camps.

De même dans le nord-ouest du Kenya, le camp de Kakuma a connu une croissance significative des communications téléphoniques. Lorsque les premiers réfugiés ont débarqué, la poste a tardé à satisfaire la demande et a attendu 1995 pour se doter d'un standard capable d'appeler l'étranger. Depuis lors, elle a enregistré un quadruplement des appels téléphoniques vers Nairobi ou l'étranger, une moyenne de 1 033 par mois en 1997, contre 240 en 1993. Le nombre de communications locales a aussi quintuplé, passant de 26 appels par mois en 1993 à 143 en 1997. Suivant les années, les appels interurbains ou vers l'étranger ont commencé à représenter entre cinq et dix fois le volume des communications locales alors que, d'habitude, le rapport était inverse. Le plus gros de la croissance des communications téléphoniques avec l'étranger s'est produit avec l'arrivée des réfugiés somaliens transférés depuis Mombasa en 1997. Auparavant, les Éthiopiens du camp de Kakuma transféraient surtout de l'argent par le canal de leur église orthodoxe, qui avait élargi ses ramifications dans la diaspora quand son pape était parti en exil aux États-Unis suite à un désaccord avec le régime au pouvoir à Addis-Abeba. Les Somaliens ont ensuite pris le relais. Un commerçant somali a ouvert un service de téléphone privé qui recensait quelque 300 appels par mois en 1998, surtout vers Nairobi. Dans le camp lui-même, une radio clandestine a permis de suppléer des liaisons téléphoniques onéreuses et souvent interrompues du fait des intempéries.

Le contraste suggère finalement que l'ampleur des envois de fonds dépend pour beaucoup de la qualité des télécommunications et de la proximité des relais de la diaspora par rapport aux destinataires de la transaction. Malheureusement, la mesure des flux téléphoniques ne permet pas pour autant d'estimer l'intensité des transferts de la diaspora. Hargeisa, par exemple, n'a recensé qu'une centaine de milliers d'appels en 1997, sans rapport avec l'importance démographique et financière de la capitale du Somaliland. En effet, la majeure partie de la population n'a pas les moyens de téléphoner, notamment dans les camps de réfugiés, et le réseau câblé à destination des régions rurales n'a pas encore été reconstruit. Les communications téléphoniques sont en fait réservées à une minorité de privilégiés et ne touchent

même pas un nombre équivalent de correspondants. En l'absence de poste publique, le courrier envoyé à l'étranger par la Croix-Rouge est peut-être plus significatif des correspondances de la majorité dans le besoin, d'autant que les procédures en œuvre permettent moins les répétitions de destinations. Les flux ne sont pas pour autant très importants, moins de 30 000 sur l'ensemble de la Somalie en 1996 et à peine 4 000 pour le seul Somaliland si l'on ne prend pas en compte les messages internes ou destinés aux pays riverains.

Les comptabilités étant faussées à la source comme à l'arrivée, il s'avère donc préférable, pour mesurer les transferts financiers de la diaspora, de s'adresser aux intermédiaires qui, à Jeddah et Doubaï, centralisent les fonds avant de les redistribuer dans la Corne. Les chiffres fournis par les *hawilad* du Golfe apparaissent plus plausibles : l'essentiel des capitaux y transite et la liberté du commerce incite moins à la dissimulation. Doubaï, en particulier, se prête bien à la franchise car on y parle très facilement d'argent dans un environnement économique où « le client est roi ». Les comptables de Tawfik, une des principales *hawilad* sur place, disent voir transiter quatorze et onze millions de dollars dans leurs bureaux de Doubaï et Jeddah. Autre *hawilad* dominant le marché, Barakat affichait quant à elle un chiffre d'affaires dépassant la centaine de millions de dollars. Ses responsables à Jeddah et Doubaï affirmaient toucher près de 200 000 personnes par an. De son côté, le comptoir de Tawfik à Jeddah traitait jusqu'à 350 cas par jour, ce qui représentait quelque 100 000 transactions par an, il est vrai avec de nombreuses répétitions. Le directeur de l'agence Tawfik à Doubaï déclarait, pour sa part, avoir 2 000 clients réguliers et 4 000 autres par intermittence.

Sachant que chaque destinataire de ces envois de fonds ravitaille bien une dizaine de personnes à lui seul, une agence du Golfe peut finalement suppléer aux besoins de 60 000 Somaliens dans la Corne, chiffre qu'il faut doubler avec l'apport de Jeddah puis quintupler au vu du nombre de *hawilad* opérationnelles à cette échelle. On arrive alors facilement au million de bénéficiaires, soit un bon cinquième de la population restée en Somalie. Encore ce calcul ne prend-il pas en compte les transferts des petits commerçants et des agences de moindre importance...

Chapitre 8

Diaspora et reconstruction : un bilan contrasté

Les transferts de la diaspora, pour difficile que soit leur évaluation, assurent indéniablement la survie de bien des Somaliens. Dans une économie de guerre, leur rôle politique, social et financier s'avère fondamental, mais avec des nuances. Sur le plan des investissements, en particulier, l'apport des capitaux de la diaspora n'est pas évident à cause de l'irrégularité des transferts et des risques que le pays présente. Une analyse plus précise nécessite quelques explications.

A priori, la première fonction des *hawilad*, celle d'agent de change, semble être bénéfique dans le sens où elle permet aux commerçants de se procurer des devises pour faire leurs achats à l'étranger. Sans les *hawilad*, il y a longtemps que les ravitaillements de la Somalie auraient été sérieusement compromis, voire interrompus. Le gel des avoirs de Barakat par Washington en novembre 2001 devait ainsi menacer d'une catastrophe humanitaire un pays où l'accès aux devises était d'autant plus crucial que les transactions se faisaient principalement en dollars américains et en riyals saoudiens. L'affaire a, du même coup, montré toute la fragilité et la dépendance de l'économie somalienne vis-à-vis des envois de fonds de l'étranger. Ces derniers n'ont sûrement pas que des effets positifs.

Un rôle d'abord monétaire

Les transferts financiers de la diaspora pèsent d'abord sur le taux de change des monnaies locales. Dès avant la guerre, ils avaient contribué à l'inflation en soutenant la consommation intérieure par le biais d'importations tarifées aux cours du marché noir. Les *hawilad* ne sont certes pas les seules à jouer un rôle inflationniste. En leur temps, la dérégulation des changes sous la coupe du Fonds monétaire international et la gratuité des prêts accordés par les banques somaliennes aux proches de Siad Barre avaient aussi déprécié la monnaie nationale, le shilling, qui fut officiellement dévalué en septembre 1984 et qui finit par dépasser la barre des 7 000 Sosh pour un dollar. Aujourd'hui, les diverses factions armées abusent tout autant de la planche à billets, si bien qu'à l'instar du Liberia pendant la guerre, la Somalie connaît désormais plusieurs zones monétaires. Dans le Nord-Ouest « indépendant », un shilling somalilandais, le *Slsb*, a été introduit fin 1994 avec l'appui d'Ibrahim « Dere », un gros commerçant isaaq de Djibouti. Au Puntland, dans le Sud et jusque dans l'Ogaden éthiopien, le shilling somalien, le *Sosh*, a continué, pour sa part, d'avoir cours, avec des taux de change différents suivant les régions.

En 1991, le dollar cotait 5 000 Sosh dans le nord de Mogadiscio, tenu par les hommes de Mahdi, contre 8 000 au sud, dans le camp de « Aidid ¹ ». Mais l'arrivée des Américains et l'installation des casques bleus dans le sud de Mogadiscio ont renversé les rapports de force monétaires et inondé de dollars la zone de « Aidid ». En 1992, Ali Mahdi, « président autoproclamé », a alors mis en circulation pour un montant de vingt millions de dollars des coupures de N10, N20 et N50 que Siad Barre avait fait imprimer en 1990 pour prévenir l'inflation, avec une valeur faciale cent fois supérieure au « vieux » Sosh. Depuis, les seigneurs de guerre ne se sont pas gênés pour battre monnaie. Quand le cours de la devise somalienne est tombé après le départ des casques bleus, « Aidid » a, à son tour, chargé une compagnie malaisienne, Adorna, d'imprimer au Canada 170 milliards de Sosh en 1996. Résultat, le cours du dollar est monté à 8 800 Sosh, un taux qui n'avait jamais encore été atteint, même

1. Marchal, 1992, p. 124.

aux pires moments de la guerre, et qui a dépassé la cote symbolique des 10 000 lorsque la famille « Aidid » a négocié un nouvel arrivage de 90 milliards de Sosh en 1999. Avec l'appui des pays arabes, le gouvernement de transition issu de la conférence d'Arta a sans doute battu tous les records en la matière, injectant littéralement de la fausse monnaie. En 2001, la devise « nationale » a perdu une bonne moitié de sa valeur et s'est effondrée à plus de 20 000 Sosh pour un dollar. À Hargeisa, le gouvernement Egal, il est vrai, n'a guère fait mieux : le dollar a dépassé la barre des 6 000 Sls alors qu'il en valait officiellement 5 000 en 1997 et 50 au moment de la création de la devise du Somaliland en 1994 !

De ce point de vue, les transferts de la diaspora ne sont certainement pas les seuls coupables, d'autant qu'ils n'ont pas des conséquences uniformes à l'échelle d'un pays éclaté. Leur intérêt économique, cependant, ne se limite pas au domaine monétaire de la balance des paiements. Il touche également à l'accumulation du capital et à la production. La question est en fait de savoir si, dans le contexte d'une économie de guerre, les *hawilad* peuvent favoriser l'investissement local alors que l'amélioration des moyens de communication vers la Somalie ne garantit aucunement leur solidité et leur pérennité.

Fondamentalement, les *hawilad* n'ont rien du caractère institutionnel d'organismes tels que Samba ou al-Rajhi, qui se sont spécialisés dans les envois de fonds des immigrés du Golfe vers le sous-continent indien et l'Asie du Sud-Est. Elles ne peuvent pas non plus se comparer à des établissements comme la banque d'Idriss al-Agazi, fondée à Khartoum en 1985 avec pour objectif d'attirer les fonds des migrants soudanais de retour au pays. Souvent issus du secteur bancaire, rares sont les opérateurs de *hawilad* à croire possible une formalisation de leurs services en Somalie. Bien que des particuliers sans comptes bancaires puissent y faire des dépôts non rémunérés, les *hawilad* se contentent de transférer des fonds et n'accordent pas de prêts. En effet, qui donc garantirait ces prêts ? Les seules formes de crédit sont à très court terme, un maximum d'un mois. Il s'agit, en l'occurrence, d'avancer sans intérêts une partie de l'argent versé aux dépendants. Pour le reste, il n'est pas question de remplir les fonctions d'une véritable banque, même virtuelle. Pareille tâche a été laissée à d'autres, quitte à ce que des Somali de la diaspora annoncent un peu précipitamment, début 2002, la création

d'une banque commerciale, l'Universal Bank of Somalia, sans avoir l'assentiment du gouvernement de transition à Mogadiscio.

En l'absence d'État, les *hawilad*, elles, ne peuvent jouer qu'un rôle de substitution, de pis-aller. À la différence des émigrés sénégalais ou maliens, la diaspora somalienne n'a pas cherché à contrôler l'utilisation de ses fonds par le biais de coopératives distribuant son aide sous forme de bons d'achat. Les envois d'argent servent surtout à subvenir à des besoins élémentaires, au mieux à soutenir le commerce. Faute de garanties suffisantes dans un contexte de guerre, ils encouragent peu les investissements productifs et privilégient seulement les actifs à long terme, notamment dans l'immobilier, ou au contraire à très court terme, par exemple dans l'import-export. Le problème tient à l'instabilité du pays et à l'absence d'autorité plutôt qu'au mode opératoire des *hawilad*. Pour certains, un tel constat relève aussi de travers culturels. Les nomades ont la réputation d'être dépensiers, à tel point que les Amhara d'Éthiopie leur ont donné le surnom de « dieux de l'argent », *ilaahi la'aqtab* en somali. Victimes de sécheresses et de conflits à répétition, les populations pastorales ont préféré se reconvertir dans l'import-export car elles contrôlaient les grandes routes caravanières avant que le développement des transports ne ruinât leur monopole. Il y a là une certaine tradition qui expliquerait l'inclination vers le commerce plutôt que vers l'agriculture ou l'industrie¹.

Au final, les *hawilad* s'avèrent soutenir très peu d'investissements en dehors de l'import-export, du commerce de détail et, plus rarement, des transports. Le tissu industriel de Mogadiscio se réduit désormais à trois fabriques de macaronis et une usine d'eau minérale, Dayax ! En 1999, des Somali du Canada, liés à la compagnie de téléphone Nationlink, ont certes installé une fabrique de spaghettis, Deeqa (« Satisfaction ») ; des Somali de Finlande ont ouvert un laboratoire d'analyse sanguine, Al-Muhajarin (« le Voyage ») ; et des Somali des États-Unis avaient l'intention de lancer une usine Pepsi-Cola, l'établissement du rival Coca-Cola étant hors d'usage. Mais là où la situation était plus stable, comme à Hargeisa, les investissements durables ont d'abord concerné l'immobilier, un travers classique. Déjà du

1. Piguert, 1998.

temps de Siad Barre, les fonds envoyés par la diaspora servaient surtout à construire des maisons en ville. La dictature, il faut le reconnaître, ne se prêtait pas à des investissements productifs, sachant que les industries tournaient à 20 % de leur capacité. De la même façon, la poursuite des combats et la vacance de l'État dans le sud de la Somalie aujourd'hui ne poussent pas non plus à l'investissement.

De fait, le pillage et la razzia n'autorisent qu'un commerce de l'urgence et de la survie qui vise à écouler les marchandises le plus vite possible et à anticiper la prochaine pénurie. Malgré des profits supérieurs à 50 %, contre 10 % en temps normal, les entrepreneurs de guerre sont fragiles. On peut douter de leur survie une fois la paix restaurée et même penser qu'ils ont intérêt à faire durer la guerre. En suivant strictement l'évolution de la situation militaire, cette économie de la prédation et de la débrouille ne laisse pas espérer de reprise durable, notamment dans le secteur agricole. En d'autres termes, si les *hawilad* ne favorisent pas l'investissement productif, c'est aussi qu'il n'y a pas vraiment d'alternative possible. La priorité donnée à l'import-export ou à l'immobilier n'est pas un choix économiquement irrationnel, mais plutôt le reflet d'un contexte troublé.

La plupart des exilés hésitent ainsi à revenir en Somalie et préfèrent, à tout le moins, garder un pied-à-terre dans leur nouveau pays de résidence. Ils soulignent que l'instabilité politique, à défaut d'un véritable conflit armé, justifie pleinement leur attentisme du fait de l'absence de perspectives économiques et d'infrastructures dans le sud de la Somalie comme au Somaliland, au Puntland ou en Ogaden. Au Somaliland, en particulier, une paix *de facto* a, somme toute, peu incité au retour, les réfugiés issa de Djibouti ne manquant pas, par exemple, de rappeler que leur région d'origine, Awdal, restait un vaste champ de mines. Les organisations internationales ont certes financé des projets de réhabilitation en vue d'encourager les rapatriements. Pour aider à la reconstruction du Somaliland, le bureau du HCR à Djibouti a d'abord prévu d'engager une somme d'un montant équivalent à son budget en 1996 : près d'1,3 million de dollars. À Addis-Abeba, le HCR a suivi une politique semblable, qui tablait sur un objectif de 500 retours par jour début 1997. Mais les travailleurs humanitaires n'ont guère réussi à vaincre les réticences des réfugiés : un projet pilote de 10 000 rapatriements en provenance d'Éthiopie ne devait toucher que 6 000 personnes

dans les cinq premiers mois de l'année. Comment s'en étonner au vu de l'ampleur des destructions au Somaliland ? À Hargeisa, le « président » Mohamed Ibrahim Egal nous déclarait ne pas être dupe des intentions de la communauté internationale ¹. Le réfugié, transformé en déplacé une fois la frontière franchie, allait seulement changer de statut et soulager les donateurs. Allait-il, pour autant, participer au développement économique du pays ?

La question d'un retour en Somalie révèle en fait des situations contrastées. Devenue une sorte d'élite en exil, la diaspora installée dans les pays développés n'a sans doute pas l'intention de revenir s'établir définitivement en Somalie, tout au moins dans l'immédiat. En Occident, il est vrai, un séjour dans le pays d'origine, aussi bref fut-il, entraînerait la perte du statut de réfugié si difficilement acquis. Quant aux pays du Golfe, un retour ferait perdre au migrant les avantages d'un commerce fructueux et le priverait d'un permis de résidence plus facile pour voyager qu'un vieux passeport somalien périmé.

Tout dépend bien sûr des conditions de vie dans les pays d'accueil. En Arabie Saoudite, la menace permanente de l'expulsion ou de la rupture du contrat de travail peut exhorter le migrant à investir en Somalie malgré les différentiels de salaires et de développement. Il faut dire que le coût de la vie est bien moindre en Somalie et qu'en Arabie Saoudite, un système éducatif réservé aux nationaux ne laisse pas grand espoir pour les enfants de la diaspora. En principe, les immigrés n'ont pas le droit de placer leurs enfants dans des écoles saoudiennes, dont 10 % à peine des effectifs tolèrent des Arabophones, essentiellement égyptiens, syriens et soudanais. À sa majorité, l'enfant doit, de toute façon, interrompre ses études et repartir au pays ou trouver sur place un travail avec le parrainage d'un « sponsor ». L'accès aux hôpitaux publics s'avère tout aussi restreint, même s'il y a souvent moyen de s'arranger avec un Saoudien conciliant. La précarité du réfugié somalien dans les camps ou du clandestin dans les villes africaines, toujours à la merci d'une rafle de la police, est également susceptible de garantir un retour à terme vers le pays de départ. En milieu

1. M.-A. Pérouse de Montclos, « Somaliland, une indépendance en pointillés », *L'Autre Afrique*, 16 juillet 1997, p. 28-30.

rural et pastoral, enfin, certains considèrent que la culture nomade des Somali, éleveurs habitués au voyage, faciliterait les processus de réintégration ¹.

Une sécurité sociale de l'urgence

En résumé, les envois de fonds de la diaspora ont surtout le mérite de constituer une forme de sécurité sociale. Au Somaliland, en particulier, ils ont permis de relever le revenu annuel des ménages, qui est ainsi passé de 1 500 à 2 500 dollars selon certaines études ². D'une manière générale, ils font vivre une grande partie de la population restée en Somalie ou réfugiée dans les pays voisins, peut-être la majorité en milieu urbain. Déjà, du temps de la dictature, ces transferts couvraient environ 60 % des besoins des citoyens ³. Aujourd'hui, les *hawilad* continuent de privilégier les habitants des villes. À elle seule, Mogadiscio recevrait quelque 36 millions de dollars par an, dont 6 passent par les agences de Barakat et 3,6 par la société AST ⁴. De même, des 120 000 dollars transférés en 1997 par la compagnie Dahab Shil dans la région d'Awdal à l'ouest du Somaliland, la moitié ont convergé sur Borama, le chef-lieu de la province ⁵. À Hargeisa, plus précisément, 35 % des 116 ménages enquêtés à l'occasion d'un sondage en 1998 disaient avoir bénéficié des transferts

1. En comparaison, la diaspora yéménite, composée à l'origine de cultivateurs sédentaires, semble avoir plus rompu avec ses racines, par exemple. La proportion de migrants à court terme, supérieure à celle des émigrés à long terme au milieu des années 1970, a sensiblement diminué à mesure que les familles yéménites s'investissaient dans les pays d'accueil et tendaient à se regrouper. Les Yéménites expulsés d'Arabie Saoudite en 1990 ont ainsi eu les plus grandes difficultés à revenir dans leur pays natal : un tiers d'entre eux vivaient dans le Golfe avec leur famille ; les quatre cinquièmes étaient installés à l'étranger depuis plus de dix ans ; moins de 12 % avaient gardé une maison au Yémen. Cf. T.B. Stevenson, « Yemeni Workers Come Home. Reabsorbing One Million Migrants », *Middle East Report*, 23 (2) 1993, p. 15-20.

2. Green, 1999a, p. 39.

3. Jamal *et al.*, 1993, p. 91.

4. C. Broudic, *Étude du contexte socio-économique des populations vulnérables à Mogadiscio*, Nairobi, Action Contre la Faim, polycop., 1997, p. 16 ; USIP, 1999, p. 12.

5. K. Menkhous, *Awdal Region. Studies on governance n° 2*, Nairobi, UNDOS, polycop., 1997, p. 26-27.

financiers d'un ou plusieurs membres de la diaspora, ceci pour un montant moyen de 4 170 dollars par an ¹.

Nombre de déplacés somaliens en ville échappent de ce fait au « syndrome de la dépendance » qui frappe trop souvent les bénéficiaires d'une aide humanitaire. Leur mode de survie se distingue radicalement de celui d'autres communautés exilées en milieu urbain. Dans les années 1980, par exemple, à peine 2 % des Rwandais, des Ougandais et des Éthiopiens de Nairobi recevaient une aide de l'étranger d'après des chiffres donnés à titre indicatif car réalisés à partir d'un petit échantillon de 174 réfugiés ². Visant à financer le démarrage de petites entreprises dans le secteur de l'économie informelle, dite *jua kali* en swahili, les prêtres de l'African Refugee Education Programme à Nairobi se sont avérés aussi significatifs à cet égard. En 1996, seulement 2 Somaliens en ont été bénéficiaires, face à 36 réfugiés soudanais, 23 éthiopiens, 17 érythréens, 16 rwandais et 7 ougandais, sud-africains ou mozambicains... En effet, les Somaliens comptent plutôt sur le capital de leur diaspora pour ouvrir un commerce.

Dans les camps, il en va sans doute différemment car les réfugiés somaliens sont plus difficiles à joindre et l'aide humanitaire pourvoit aux besoins de première nécessité. Ainsi à al-Gahain au Yémen, les restrictions de mouvements empêchent les réfugiés d'aller en ville chercher l'argent envoyé par des parents émigrés en Occident. Le camp n'est pas relié au téléphone. Parmi les petits commerçants qui se sont établis le long de la route d'accès au camp et qui dépendent eux-mêmes des fonds de la diaspora pour renouveler leur stock, un seul dispose d'un téléphone cellulaire faisant office de *hawilad* à des prix d'ailleurs bien plus élevés que sur le réseau public. Les téléphones portables sont mal vus des autorités parce qu'ils échappent à la censure et peuvent jouer le rôle d'une radio militaire : ils ont été interdits pendant un an après la guerre civile qui vit s'affronter le nord et le sud du Yémen en 1994.

1. Ahmed, 2001, p. 185.

2. W.R. Headley, F. Abebe, N. Gachie, F. Imaa, *A Self Study for Coordination of Services to Urban Refugees in Nairobi by Religious Congregations of Men*, Nairobi, Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en mouvement, People on the Move/Catholic Overseas Development Fund, polycop., 1987, p. 41.

Sachant que les populations des camps sont généralement plus pauvres que les diasporas urbaines, les transferts de fonds s'avèrent d'abord privilégier les familles qui, pour des raisons de prestige traditionnel ou de mérite personnel, s'étaient déjà insérées dans des économies de marché modernes en ayant des attaches à l'étranger. Dans le camp de Kebri Beyah en Éthiopie, l'argent des *hawilad* paraît profiter aux ménages les plus riches. La majorité ne bénéficie pas d'une assistance de la diaspora ni même de la population alentour. Dépouillés de leurs biens au cours d'un exode à travers le territoire de clans ennemis, ils sont très démunis et la revente de leur ration alimentaire constitue les deux tiers de leurs revenus ¹.

Les *hawilad* ne sont certainement pas la seule source de capital dans les camps. Dans le nord du Kenya, les réfugiés établis à Dadaab ou à Kakuma ont financé leurs activités commerciales de façon très diverse. Certains ont commencé à économiser les revenus tirés de la revente de leur ration et des petites productions artisanales ou agricoles en la place. Parfois constitués en coopératives marchandes, ils se sont ensuite groupés à plusieurs pour acheter du bétail ou des biens de consommation courante. Afin de monopoliser la vente de viande au détail, les bouchers des camps d'Ifo et Dagahaley à Dadaab, par exemple, se sont réunis en comités qui comptaient respectivement 660 et 500 membres en 1998. Quelques rares réfugiés ont aussi pu bénéficier de prêts d'institutions comme l'International Refugee Committee à Kakuma et la Cooperative for American Relief Everywhere à Dadaab. La plupart se fournissent en fait auprès de Somali Kenyans qui leur font crédit sous certaines conditions et qui, ayant la nationalité du pays d'accueil, peuvent facilement franchir les barrages de police autour des camps pour approvisionner les réfugiés. Du fait que l'islam prohibe l'usure, les commerçants des camps remboursent les marchandises en partageant leur profit à hauteur d'un quart pour le prêteur. Le réfugié, qui n'appartient pas forcément au lignage du propriétaire kenyan du magasin ou du stock, entretient avec son créancier des relations de confiance qui, à l'instar des *hawilad*, transcendent les clivages claniques et reposent plutôt sur l'ancienneté des liens commer-

1. SCF, *Household Food Economy Analysis. Kebri Beyah Refugee Camp, Ethiopia*, Addis-Abeba, Save the Children Fund UK, polycop., 1996, 6 p.

ciaux, l'efficacité du partenariat et l'intégrité des associés en présence.

Épargne personnelle, tontines, prêts des autochtones et crédits des organisations humanitaires permettent donc aux occupants des camps de réunir un petit capital et de se lancer dans le commerce sans pour autant compter sur les versements de la diaspora. De même, les réfugiés établis hors des camps, en brousse, peuvent compléter leurs besoins alimentaires par d'autres moyens. Dans les aires culturelles du monde somali, les éleveurs aisés ont en effet obligation de redistribution aux plus démunis, ceci au nom de l'assistance *tacsi* ou *qaran* que l'on doit au clan en cas de décès ou de catastrophe. L'entraide en milieu pastoral a toujours été un devoir collectif et un honneur. La tradition *irmansi* consistait à accorder aux pauvres un droit de jouissance sur une partie du troupeau des membres les plus riches du lignage. Le prêt de bétail, appelé *dabarre* ou *daqaal*, portait parfois sur une ou deux générations, quitte à prendre la forme d'un emprunt forcé sans entraîner de poursuites en justice du moment que le nécessaire prévenait le propriétaire et s'engageait à rembourser l'animal dans les meilleurs délais. Avec le temps, il est vrai que cette tradition s'est en partie perdue et se limite désormais à donner du lait plutôt que du bétail à traire, pratique dite du *xirsi*.

D'une dépendance à l'autre

Aujourd'hui, les financements de la diaspora, eux, n'ont plus grand-chose à voir avec le don *hiirb* collecté par la famille sous forme d'argent, de bétail, de céréales ou de nourriture. Ils rentrent dans le cadre d'une économie de marché, avec des commissions en guise de taux d'intérêt. Malgré leur dimension sociale, ils n'ont rien de philanthropique et n'ont pas le caractère caritatif des associations d'entraide islamique. Les *hawilad* ont largement profité de la guerre et les pessimistes disent même qu'elles y ont intérêt pour continuer à se développer.

En matière d'investissement comme d'assistance sociale, elles ont surtout pour inconvénient de perpétuer une dépendance à laquelle les Somaliens étaient déjà habitués. Depuis les années 1960, le pays connaissait en effet un des plus forts taux

d'aide par habitant en Afrique subsaharienne. Au début des années 1970, la nationalisation et les tentatives de collectivisation de l'économie ont achevé de miner l'initiative individuelle en plaçant les citoyens sous la coupe d'un État qui accaparait 40 % de la masse salariale en circulation ¹. Avec la déliquescence du régime au cours de la décennie suivante, près d'un tiers de la consommation alimentaire a pu être fournie par l'aide internationale et les importations, substituant riz et farine au sorgho et au maïs. À leur manière, les envois de la diaspora ont alors perpétué sous d'autres formes un pareil « syndrome de la dépendance ».

On leur reproche notamment de favoriser la consommation de qat, interdite dans la Somalie de Siad Barre mais toujours autorisée au Kenya et en Éthiopie. Les séances de qat aident les réfugiés à oublier les malheurs de leur exode. Le problème est que, hormis le pays isaaq dans le Nord-Ouest, qui cultive un peu de qat depuis les années 1960, la Somalie dépend entièrement des importations en provenance d'Éthiopie et du Kenya (tableau 3). Sa population est donc très sensible aux variations de prix de la botte *mijin*, qui se vend entre trois et cinq dollars suivant les saisons. Aujourd'hui, les importations de qat en Somalie tournent autour de 4 800 tonnes par an ². Rien qu'au Somaliland, cela représentait un quart de la consommation nationale et un cinquième des importations du pays en 1997, par exemple ³ ! La dépendance du qat, il faut le noter, n'épargne pas non plus les migrants en Occident. Certains relèvent à cet égard une corrélation inverse avec la proportion du revenu consacrée à des envois de fonds vers la Somalie, ce qui expliquerait une moindre motivation des communautés établies dans les pays où l'on peut facilement trouver du qat, telles la Grande-Bretagne et la Hollande relativement à la Scandinavie ⁴.

1. D. Laitin, S. Samatar, « Somalia and the World Economy », *Review of African Political Economy*, 30, 1984, p. 62.

2. Contre 6 700 tonnes officiellement en 1982, soit 57 millions de dollars à l'époque. Cf. Vouin-Bigot, 1995, p. 140.

3. Green, 1999b, p. 275 et 280.

4. Ahmed, 2001, p. 187.

Tableau 3. *Le marché du qat en Afrique de l'Est*
(en millions de dollars par an)

| Pays | Production | Consommation |
|--------------------------------|------------|--------------|
| Éthiopie..... | 500 | 250 |
| Kenya..... | 300 | 75 |
| Somalie (dont Somaliland)..... | n.d. (50) | n.d. (150) |
| Djibouti..... | 0 | 75 |

Source : Green, 1999a.

Le financement des factions armées

Les transferts de la diaspora ont également eu des effets très pervers sur le plan politique. Les *hawilad* ont d'abord retardé l'effondrement économique du régime Siad Barre. De ce point de vue, elles ont joué un rôle assez similaire à celui des *remesas* cubaines aujourd'hui, qui contribuent à assurer la survie économique du gouvernement Fidel Castro. Les Somali de l'étranger ont ensuite financé les factions armées de l'opposition. On sait désormais l'importance qu'a pu avoir la diaspora dans la fondation du SSDF (Somali Salvation Democratic Front) à Addis-Abeba, de l'USC (United Somali Congress) à Rome ou du SNM (Somali National Movement) à Londres.

Le SNM, en particulier, opérait dans le nord du pays, région dépeuplée et dévastée par les bombardements de la dictature. Il ne pouvait guère compter sur les fonds d'une population ruinée et délibérément laissée dans un état de sous-développement¹. Entre 1985 et 1990, le régime Siad Barre avait reçu 1,4 milliard de dollars nets au titre de l'aide. Mais à peine 7 % de cette somme avait été dépensée dans le Nord, qui abritait un tiers des habitants du pays. Soutenu par les réfugiés dans les camps d'Éthiopie, le SNM a donc dû faire appel aux ressources de la diaspora et son autonomie financière a beaucoup légitimé son combat. La contribution *qaran* des Somaliens en exil lui a en effet évité de dépendre d'une aide américaine, soviétique ou libyenne, l'Éthiopie ne fournissant que des sanctuaires de l'autre côté de la frontière². D'après certains,

1. M. Duffield, « NGOs, Disaster Relief and Asset Transfer in the Horn : Political Survival in a Permanent Emergency », *Development and Change*, 24, 1993, p. 131-157.

2. Lewis, 1994, p. 177-219.

une telle caractéristique aurait même garanti l'organisation démocratique du SNM, qui a dû rendre des comptes à la diaspora et qui a connu un renouvellement permanent de son leadership ¹.

Les mouvements armés apparus plus tardivement sur la scène somalienne, eux, ont seulement tiré parti des réseaux financiers déjà existants. Ils ne les ont pas suscités et se sont distingués en cela du SNM, qui a sans doute été la seule faction somalienne à avoir un tant soit peu encadré la diaspora du clan où il était né. À la différence d'autres guérillas comme la Sudan People's Liberation Army (SPLA), pour qui la contribution *tayeen* des populations civiles se limitait à ravitailler les combattants en nourriture, le SNM a, en l'occurrence, suivi le modèle de l'Eritrean Peoples Liberation Front (EPLF), dont l'impôt révolutionnaire, prélevé en Occident, équivalait à un mois de salaire et rapportait jusqu'à trois cents millions de dollars par an ². De la même façon que les Isaaq en exil ont continué de s'impliquer dans le développement du Somaliland après la chute de Siad Barre, la diaspora érythréenne n'a pas cessé d'envoyer de l'argent au pays après l'Indépendance en 1993 : quelque deux cents millions de dollars par an, plus, même, lorsque le conflit frontalier avec l'Éthiopie a démarré en juin 1998 ³.

En Somalie, la spécificité du SNM tient pour beaucoup à la tradition d'émigration des Isaaq. Dès les années 1930, la diaspora isaaq en Grande-Bretagne avait servi de lobby auprès du ministère des Colonies à Londres, court-circuitant les gouverneurs du Somaliland et du Kenya ⁴. En dépit de la formation d'une Association des Somali de Grande-Bretagne en 1937, les autres clans avaient attendu l'après-guerre pour relayer à l'étranger les reven-

1. H.M. Adam, « Formation and Recognition of New States : Somaliland in Contrast to Eritrea », *Review of African Political Economy*, 21 (59), 1994, p. 28.

2. J. Sorenson, « Opposition, Exile and Identity : the Eritrean Case », *Journal of Refugee Studies*, 3 (4), 1990, p. 298-319.

3. *Libération*, 19 juin 1998, p. 8.

4. Signe d'une mondialisation précoce, la trajectoire de Haji Farah Omar mérite un mot à ce propos. Premier ressortissant du Somaliland à avoir été diplômé d'une université, en l'occurrence en Inde, il fut renvoyé de la fonction publique en 1905, suspecté de sympathies pour la rébellion du « mollah fou », et fonda une Somali Islamic Association en 1925. Accusé d'avoir participé à des émeutes à Burao en 1939, il fut ensuite déporté sur une île au large des côtes du Somaliland et, libéré en 1944, devint le représentant des Somali du Kenya mais resta interdit de territoire et finit ses jours en exil en Éthiopie, où il mourut en 1947.

dications indépendantistes de l'United Somali Party et de la Somali Youth League. La position des Isaaq en Grande-Bretagne, il est vrai, a aussi été facilitée par la sollicitude de fonctionnaires autrefois en poste au Somaliland et réunis au sein d'une Anglo-Somali Society. À l'indépendance du Somaliland en 1991, ces vieilles amitiés coloniales devaient jouer en faveur de Hargeisa, qui obtint la permission d'imprimer sa monnaie auprès de la compagnie Delarue à Londres.

Avec l'effondrement de la dictature Siad Barre, les *hawilad* ont continué de servir à acheter des armes et à payer les miliciens. Malgré des intérêts économiques transcendant les lignes de front, elles ont été partie prenante des dynamiques conflictuelles du fait de leur caractère clanique assez prononcé. Fin 1992, le maire de Hargeisa a ainsi fait appel à la diaspora isaaq dans le Golfe pour fournir des uniformes aux anciens du SNM qu'il essayait de recruter en vue de constituer une police municipale. De son côté, Amal Express, une compagnie de *hawilad* dirigée par Jama Orshe, a participé à la mise en place d'une administration darod mijertein au Puntland, le fief du SSDF (Somali Salvation Democratic Front) dans le nord-est de la Somalie. Les autres factions darod ont utilisé les mêmes modes de financement. Autrefois proches de Siad Barre, certaines d'entre elles avaient pour avantage de tenir les ambassades à la tête desquelles l'ancien président avait placé ses fidèles. Ces ambassades ont été maintenues en activités car la Somalie faisait partie de la Ligue arabe : les autres États membres ont réglé les charges locatives et les salaires des diplomates, qui ont aussi survécu en vendant des papiers administratifs de complaisance. À la différence des consuls, dont la nomination tenait plus à l'ancienneté de résidence dans le pays d'accueil, les ambassadeurs encore en poste à la fin des années 1990 avaient une représentativité très discutable au regard de la diaspora. Leur immunité diplomatique a surtout permis de couvrir le financement du SNF (Somali National Front), le mouvement armé du clan marehan au pouvoir du temps de la dictature.

Les ressources locales d'une économie de guerre

Bien entendu, les *hawilad* ne sont pas seules à avoir alimenté les hostilités. Comme dans bien d'autres pays ravagés par des

guerres civiles en Afrique, les combattants se sont servis sur place. La différence est que le sous-sol de la Somalie ne recelait guère de matières premières. Faute de richesses minières, les ressources locales ont sans doute joué un rôle moins structurant qu'ailleurs, ce qui a revalorisé toute l'importance des transferts de la diaspora. Les trois principaux secteurs d'exportation de la Somalie étaient, en l'occurrence, le bétail, la banane et les produits de la pêche, pour lesquels on s'est battu avec férocité, mais qui, évidemment, ont moins rapporté que des diamants en Sierra Leone ou du pétrole en Angola.

Au large des côtes somaliennes, notamment, le poisson a été pillé par des équipages coréens ou malais et revendu sans autre forme de procès en Asie. Pour la banane, les quotas concédés par Bruxelles aux Italiens étaient inférieurs à la production. Les plantations de la Juba étant ravagées par les combats, celle-ci était évaluée à 75 000 tonnes alors même qu'elle était cantonnée sur un tiers des surfaces exploitables, dans la région de la Shebelle. Des 65 000 tonnes autorisées par l'Union Européenne, les Italiens ont été accusés de ne pas en exporter plus de 25 000. Le reste, bien qu'estampillé de provenance somalienne, venait en fait d'Amérique latine, où les planteurs écoulaient leurs excédents à des prix défiant toute concurrence, le racket des chefs de guerre en moins. Ce fut tout bénéfique pour les Italiens car l'importation sur le marché européen dans le cadre des quotas somaliens était taxée trois fois moins cher.

Les Somaliens n'en ont pas moins tiré parti de la revente de leurs produits agricoles. À l'instar du Liberia pendant la guerre, la disparition de tout contrôle étatique a revigoré les exportations d'une économie en ruines et n'est pas pour rien dans l'explosion du secteur privé en Somalie¹. Disons qu'il s'agit d'une forme extrême de libéralisme, qui a détruit l'État à coups de mortier ! En dépit de la guerre, ou plutôt à cause d'elle, la Somalie est ainsi redevenue la « boucherie » de la péninsule arabe car elle était plus compétitive que des pays comme le Soudan, l'Érythrée et l'Éthiopie, qui a dû cesser d'exporter son bétail par Assab plutôt que par Djibouti.

C'est très flagrant au Yémen, sachant que, historiquement, le protectorat du Somaliland avait été créé pour alimenter en bétail

1. Reno, 1998, p. 97-99.

la garnison britannique à Aden. En 1997, la Somalie a fourni jusqu'à 13 % de la consommation de viande rouge au Yémen, secteur où les importations assuraient environ un tiers des besoins. Pareil marché dépassait les quinze millions de dollars, les vaches, d'une part, et les chèvres et les moutons, d'autre part, représentant respectivement 97 % et 91 % des importations de viande sur pied au Yémen. L'apport de la Somalie s'est avéré particulièrement déterminant en ville : 77 % et 65 % des quelque 69 000 bovins et 113 000 ovins et caprins passés dans les huit abattoirs du pays en 1996, par exemple.

Il est vrai que nombre de bouchers yéménites tuent les bêtes par eux-mêmes pour éviter de payer des taxes. Cette déformation statistique n'en est pas moins compensée par la sous-estimation des chiffres officiels du commerce extérieur, qui ne couvrent sans doute que le quart des bêtes réellement importées au Yémen. En l'occurrence, les contrebandiers sur place sont yéménites, plutôt que somaliens. Héritière de l'organisation militaire chargée d'approvisionner l'armée et devenue le principal acteur du marché de la viande depuis sa privatisation partielle, la Yemen Economic Corporation ne déclare pas toutes ses importations afin de contourner des droits de douanes qui s'élèvent à 25 % du prix d'une vache et à 15 % de celui d'un mouton. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels, la Somalie fournit l'équivalent de 21 % des bovins et de 7 % des chèvres et moutons élevés au Yémen. Une petite partie de ces animaux sont d'ailleurs réexportés en contrebande vers l'Arabie Saoudite, alimentant un trafic annuel évalué à 100 000 têtes.

La proximité géographique de ports comme Bosaso et Berbera, qui réduit les coûts de transport, rend évidemment la bête somalienne très concurrentielle par rapport à la viande congelée en provenance d'Irlande ou d'Australie. Le voyage en bateau dure souvent moins d'une journée, ce qui évite au bétail de trop souffrir. Les boutres, qui véhiculent l'essentiel de ce trafic, contiennent une centaine de bêtes à bord. À la différence des gros cargos qui transportent jusqu'à 10 000 têtes, leur flexibilité permet d'ajuster l'offre à la demande tout en échappant aux assurances prohibitives qui frappent les navires dans les pays en guerre. Ces boutres ne repartent pas à vide. Ils transportent de l'essence de la raffinerie d'Aden et des produits fabriqués dans les usines de Taiz : jus de fruits, biscuits, lessives, cosmétiques... Les exportations du Yémen vers la Somalie, partenaire commer-

cial plutôt insignifiant en soi, ont sensiblement augmenté, passant d'1,3 million de dollars en 1991 à plus de 4 en 1996.

Les bovins sont surtout débarqués à Mokha car les services de quarantaine à Hodeida ont vu leurs bâtiments occupés par l'armée et ne sont désormais plus en mesure d'assurer les vérifications sanitaires requises. De son côté, Aden ne reçoit quasiment que des moutons et des chèvres. Premier port et deuxième ville du Yémen avec son demi-million d'habitants et près de 1 200 bateaux par an, contre moins de 600 à Hodeida et moins de 200 à Mukalla, Aden ne suscite guère l'enthousiasme des commerçants somaliens, qui se plaignent surtout des conditions de débarquement. Le foin que l'on peut acheter sur place est vieux et mal conservé ; les bêtes refusent d'en manger. La chaleur, la vétusté des installations et l'absence de pâturages peuvent faire disparaître le quart du cheptel en une semaine, ce qui ne facilite pas les négociations avec des Yéménites mauvais payeurs. D'une manière générale, l'économie du pays, ravagée par la guerre civile de 1994 et un taux de chômage supérieur à 35 %, reste handicapée par une monnaie locale qui n'est pas convertible, des facilités de crédit réduites et des délais de paiement importants – jusqu'à trois mois.

Par contraste, l'Arabie Saoudite est, de loin, le marché le plus attractif de la région. À Jeddah, notamment, des commerçants somaliens ont depuis longtemps pignon sur rue et ils y sont connus sous le nom générique d'*adillab*, parce que propriétaires d'un bateau *adil*. Déjà dans la première moitié des années 1970, les bêtes en provenance de Somalie représentaient entre 73 % et 89 % des importations saoudiennes de petits ruminants¹. Certes, la sécheresse de 1975 devait ensuite porter un coup dur à ce secteur, dont la proportion tomba de 61 % en 1976 à 19 % en 1981. Mais d'après les statistiques de 1995, le royaume continuait d'importer en valeur près de cinq fois plus qu'il n'exportait vers la Somalie. Cette dernière lui fournissait 10 % des importations de viande, jusqu'à 26 % des importations de bétail sur pied. La viande somalienne étant bon marché, les proportions s'avéraient encore plus impressionnantes en quantité qu'en valeur. En ce qui concernait les importations de bétail vivant,

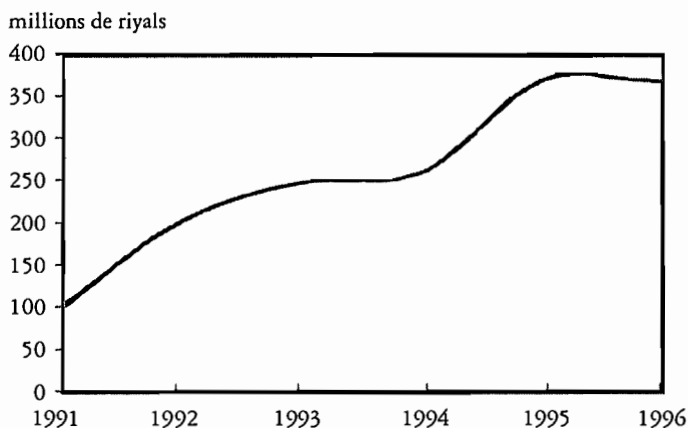
1. A.I. Samatar, « Merchant Capital, International Livestock Trade and Pastoral Development in Somalia », *Canadian Journal of African Studies*, 21 (3), 1987, p. 366-368.

elles étaient de 25 % pour les moutons, de 89 % pour les chèvres et de 95 % pour les chameaux, ce qui représentait, respectivement, un cinquième, un quart et presque un sixième du cheptel saoudien. D'après les chiffres des abattoirs, le mouton somalien comptait même pour plus des deux tiers de la consommation saoudienne ; et le chameau, pour un bon tiers. Les chèvres, elles, étaient surtout abattues à La Mecque ou à Médine à cause des festivités marquant la fin du pèlerinage, quand les prix augmentaient d'un tiers, tandis que les moutons et les chameaux étaient d'abord tués à Riyadh, principal marché de viande du royaume.

Pareil commerce n'a cessé de progresser jusqu'au début de l'année 1998 (graphique 2). Les autorités, qui venaient de faire construire deux zones de quarantaine à Jeddah, ont alors interdit les importations de bétail somalien sous prétexte d'une fièvre dite de la Rift Valley qui décimait les troupeaux dans le nord du Kenya. Les Somaliens ont sans doute été victimes là de leur propre propagande. De la même façon qu'ils ont eu tendance à exagérer la menace islamiste en vue de négocier un retour des Occidentaux dans la région, quitte à provoquer un gel des avoirs de la diaspora somalienne à l'étranger, ils ont noirci la situation sanitaire du bétail de leur pays afin d'attirer l'aide internationale et ont, en retour, provoqué un embargo à leur encontre. Côté saoudien, il s'agissait aussi, il est vrai, d'éliminer la concurrence somalienne. Déjà en 1983, Riyadh avait argué d'une peste bovine assez douteuse pour décréter un embargo sur la viande somalienne et soutenir des importations australiennes dans lesquelles la famille royale avait des intérêts...

En 1998, l'interdiction saoudienne a surtout cherché à pénaliser le Somaliland en le privant de sa quasi unique source de devises sur un marché qui dépassait les 257 millions de dollars. Au-delà des conséquences économiques, les soubassements politiques d'un tel embargo, qui a duré jusqu'en 1999 et a repris à l'occasion de la conférence d'Arta en 2000, répondaient à des considérations diplomatiques d'une tout autre importance. L'Arabie Saoudite condamnait l'indépendance du Somaliland et soutenait le processus de paix entamé par la Ligue arabe sous l'égide de l'Égypte. Prônant la réunification de la Somalie pour faire pendant à l'Éthiopie en matière de partage des eaux du Nil, Le Caire était en effet à l'origine du problème. Il n'est pas impossible non plus que Riyadh ait, par ce biais, tenté d'empê-

Graphique 2. *Les importations de l'Arabie Saoudite en provenance de Somalie*



N.B. : En valeur, la viande constitue 95 % des importations saoudiennes en provenance de Somalie. Le riyal saoudien connaît depuis 1986 une parité fixe de 3,745 pour un dollar.

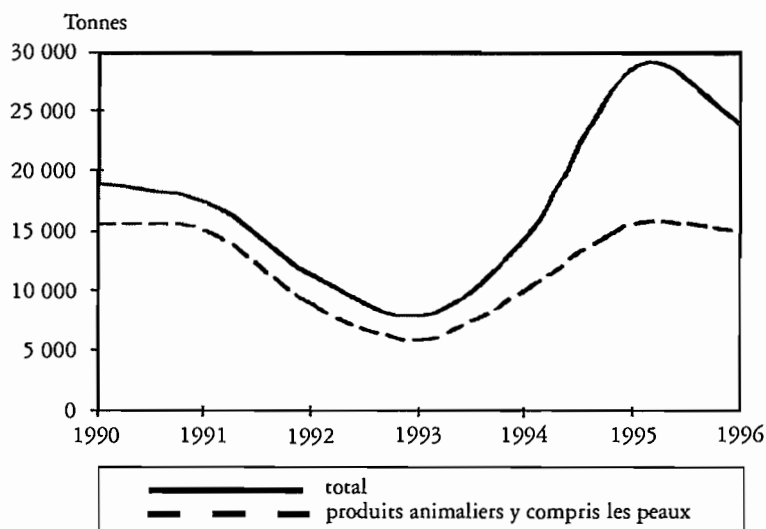
cher l'exploitation de pétrole au Somaliland afin de défendre sa position hégémonique dans la région, les interférences saoudiennes au Yémen constituant un précédent connu dans ce domaine.

Du coup, Doubaï est resté un point de chute privilégié des hommes d'affaires somaliens. Au sein de la fédération des EAU, en effet, Doubaï concentrait 80 % du marché de la viande ¹. En outre, le commerce avec Doubaï avait vaguement commencé à se développer depuis le nord de la Somalie au tout début des années 1980. Certes, la rébellion des Isaaq du SNM, ainsi que la suppression des licences d'importation et du système dit de la *franco valutata* avaient ensuite abouti à la quasi-fermeture du port de Berbera. Bosaso, dont la capacité était bien moindre, prit dans une certaine mesure le relais, tandis que Mogadiscio continuait de pâtir de la surveillance directe du pouvoir central. C'est en fin de compte la guerre qui a fait de Doubaï la tête de pont du

1. De ce point de vue, les autres émirats n'ont d'ailleurs pas joué un rôle aussi important. Seul le commerce entre la Somalie et Abou Dhabi, par exemple, a exceptionnellement pu atteindre le tiers de celui avec Doubaï en 1994, contre moins de 5 % les autres années.

ravitaillement de la Somalie. Suivant les années, la Somalie est alors devenue le premier ou le troisième fournisseur de Doubaï dans le monde arabe hors du Golfe (graphique 3). Ses exportations de bétail se sont avérées deux fois plus importantes que le cheptel local de vaches et de chèvres ; seul le mouton a complètement échappé à « l'appétit » des commerçants de la Corne. En nombre de têtes, le bétail somalien a représenté entre 87 % et 89 % des importations de bovins sur pied à Doubaï depuis 1994. La proportion a atteint 59 % pour les chèvres mais a, comme toujours, été moindre en valeur parce que la bête somalienne était bon marché.

Graphique 3. *Les importations de Doubaï en provenance de Somalie*



N.B. : Les importations de bétail sur pied concernent essentiellement les chèvres. Il n'y a quasiment pas d'importations de moutons et peu de bovins.

Autre avantage, les Émiratis, à la différence des Saoudiens, n'ont pas cessé d'importer du bétail somalien ; seule la viande de boucherie a, un moment, été interdite de consommation. Les Somaliens ont, de toute façon, contourné les restrictions vétérinaires en achetant pour leurs bêtes des certificats d'origine djiboutienne ou éthiopienne. Le commerce n'a jamais été vrai-

ment menacé et la banque centrale du Somaliland « indépendant » a, par exemple, signé un important contrat avec un grand marchand d'al-Ain à Abou Dhabi, Salim al-Billahi, pour vendre deux millions de chèvres et de moutons par an. Concernant la quasi-totalité de la production du pays, cet accord devait permettre de convertir officiellement le shilling somalilandais en devises fortes et de surmonter ainsi un des principaux obstacles à l'exportation.

L'essentiel de ce commerce se fait, en l'occurrence, par bateau, surtout en boutre. Ceux-ci sont amarrés dans la crique de Doubaiï, du côté de Deira, ou en banlieue, dans le port d'al-Hamriya. Certains transportent jusqu'à mille tonnes de marchandises et sont assurés au même titre que de véritables cargos. Équipages, capitaines et propriétaires des bateaux sont presque tous indiens, ce qui n'est pas étonnant au vu de la tradition commerciale des Banyan dans la région. Les matelots sont très peu payés et un voyage à Bosaso coûte moins de trois mille dollars. Les principales destinations de ces embarcations sont Kisimayo, Obio et Bosaso, plus rarement Berbera et encore moins Mogadiscio, dont le port est fermé...

Chapitre 9

La Somalie éclatée et l'impossible recomposition d'un État-nation dans l'exil

Qu'il s'agisse de commerce ou de transferts financiers, la diaspora somalienne a indéniablement pris une importance considérable. Au vu de ses ressources humaines, et pas seulement économique, elle est donc amenée, de par sa masse critique, à jouer un grand rôle politique, notamment, comme le soulignent d'anciens diplomates somaliens, en représentant le pays auprès des bailleurs de fonds à l'étranger et en fournissant sur place les compétences nécessaires à la reconstruction d'une administration civile¹. À l'épreuve, il apparaît cependant que les réalisations de la diaspora n'ont pas encore pu prendre toute leur mesure. Sur le plan politique, le meilleur a, en l'occurrence, côtoyé le pire. Les mêmes qui se mobilisent aujourd'hui pour reconstruire la Somalie ont, en leur temps, poussé à la guerre en formant des groupes armés en exil.

Certes, la diaspora a permis de financer diverses tentatives de médiation et de reconstruction. En avril 1995, des Somaliens de Londres, essentiellement des intellectuels, ont ainsi établi un comité de paix fort actif afin d'obliger les seigneurs de guerre opérant dans le Nord à trouver un terrain d'entente².

1. A. Dool, *Somalia, Hope and Despair : Can Peace Gatherings Ever Be Productive for the Somali Nation ?*, Londres, Horn Heritage Publications, 2000, p. 19.

2. M. Bryden, A.Y. Farah, *The Somaliland Peace Committee : Case Study of a Grassroots Peace Making Initiative*, Addis-Abeba, UNDP, polycop., 1996, p. 19.

La diaspora a également été très présente dans le processus de paix de Djibouti : ouverte en mai 2000, la conférence d'Arta lui a, pour la première fois, accordé une place conséquente. Pour autant, l'essai n'a guère été transformé. Malgré son installation à Mogadiscio, l'équipe du président Abdulkassim Salat Hassan a continué de faire figure de gouvernement en exil et n'a pas réussi à imposer son autorité aux seigneurs de guerre. Le 11 octobre 2000, par exemple, un commando assassinait le général Yusuf Talan, un Gadabursi du Canada revenu exprès au pays pour participer au gouvernement de transition issu de la conférence d'Arta. Quelques grenades lancées contre la résidence du Premier ministre ont montré toute la fragilité de ces politiciens que l'exil avait, en quelque sorte, coupés de la base et des réalités du pays.

Les oppositions entre combattants de l'intérieur et de l'extérieur constituent, il est vrai, un clivage classique des processus de reconstruction et de transition démocratique. On l'a vu à propos des vétérans de l'OLP et des acteurs de l'*Intifada* dans le cadre de l'Autorité palestinienne ; de même dans les townships d'Afrique du Sud après la libération de Nelson Mandela, les guérilleros d'*Umkhonto we Sizwe*, revenus d'Angola, se sont heurtés aux *civics* qui avaient poursuivi le combat contre l'apartheid pendant que l'ANC était en exil. La Somalie n'a évidemment pas échappé à de telles fractures. La rivalité entre Mahdi et « Aidid » peut aussi bien se lire comme un conflit entre des citadins commerçants et des guerriers pastoraux que comme un schisme au sein de l'USC entre les combattants de l'intérieur et les politiciens d'outre-mer. Alors que Mahdi appartenait à une vieille famille commerçante de Mogadiscio et avait participé au groupe du *Manifesto* contre Siad Barre en 1990, « Aidid », lui, revenait d'Inde, où il avait occupé un poste d'ambassadeur, et de Rome, où il avait contribué à la formation de l'USC.

Un rôle politique par défaut

Fondamentalement, les efforts de la diaspora en faveur de la paix ont surtout été pénalisés par la difficulté à trouver des interlocuteurs viables, en particulier dans le sud de la Somalie. À la différence des Érythréens de l'étranger vis-à-vis du pouvoir à Asmara, l'absence d'État a sérieusement limité le champ d'action

de la diaspora somalienne ¹. Il est d'ailleurs significatif que les Isaaq d'outre-mer aient finalement joué un rôle plus important à cet égard. La reconstitution d'un appareil étatique au Somaliland leur a vraisemblablement donné plus de prise. Sur place, les autorités ont elles-mêmes cherché à utiliser les ressources de la diaspora. Rédigé en 1997, l'article 106 de la Constitution du Somaliland, qui requiert en principe la nationalité du pays pour se présenter à des élections présidentielles, accorde par exemple une dérogation aux réfugiés en exil...

De son propre chef, la diaspora somalienne, pour sa part, n'a jamais réussi à développer d'organisations « nationales ». En Occident, quelques-unes de ses associations ont certes participé au jeu politique local en bénéficiant de subventions municipales. À titre individuel, des Somaliens ont pu présenter leur candidature et être élus dans des gouvernements locaux en Grande-Bretagne, en Suède, au Danemark, au Canada et en Italie, où une loi de 1996 avait accordé un droit de vote aux immigrés résidant depuis un certain temps sur la péninsule. Au Canada, des Somaliens de Toronto ont même fondé un parti libéral de l'Ontario et ont rejoint les rangs du New Democratic Party.

Mais, faute de vision politique, la diaspora d'outre-mer s'est surtout contentée de monter des petites structures d'entraide comme, en Grande-Bretagne, la Somali Welfare Association et la Somali Progressive Association de Cardiff, qui ont géré des centres d'accueil avec des subventions municipales. La plupart ont survécu tant bien que mal grâce aux cotisations irrégulières de leurs membres. Leurs objectifs n'ont pas dépassé la satisfaction de besoins très immédiats : l'installation et l'orientation des nouveaux venus, l'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé, un encadrement administratif, des services de traduction, de formation professionnelle et de mise à niveau linguistique, un soutien socio-psychologique, la défense des droits civiques et des traditions culturelles...

Pire encore, la diaspora n'a pas réussi à s'affranchir des clivages qui déchiraient la Somalie et qui ont pu connaître des prolongements outre-mer, quitte à provoquer des tensions intra-communautaires, notamment en Italie, où 65 % des asso-

1. Koser, 2002.

ciations d'immigrés étaient mono-ethniques ¹. Au Canada, où le nombre d'associations somaliennes est passé de deux en 1988 à une vingtaine dix ans plus tard, le gouvernement a dû réagir et créer un organisme trans-clanique, l'Association of Somali Service Agencies, appelée Midaynta (« Unité »). En Grande-Bretagne, l'Anglo-Somali Society a, pour sa part, continué d'être un lobby isaaq bénéficiant du soutien des anciens fonctionnaires coloniaux en poste au Somaliland. Les associations plus récentes n'ont guère fait mieux à cet égard. À Londres, la Somali London Community and Cultural Association a plutôt été dominée par les Isaaq, tandis que la Somali Community Association exprimait les intérêts des Darod de la banlieue de Tower Hamlets ².

Les transformations à l'œuvre au sein de la diaspora n'en ont pas moins eu d'indéniables prolongements politiques. Deux phénomènes concomitants sont venus bouleverser l'organisation traditionnelle de la société somali : la promotion des femmes, d'une part, et l'apparition d'une jeune génération née dans l'exil, d'autre part. Certains ont ainsi observé une érosion du pouvoir des Anciens, voire une remise en cause de l'autorité patriarcale dans la cellule familiale ³. D'autres ont également remarqué que les trajectoires de fuite, en émoussant le carcan de la coutume, avaient pu donner aux femmes une position publique qu'elles n'avaient pas auparavant, en particulier pour les veuves de guerre ⁴. Autrefois, les migrations de travail vers le Golfe concernaient essentiellement des célibataires de sexe masculin et la diaspora aux Émirats, par exemple, comptait cinq hommes pour une femme. Mais à partir de la fin des années 1980, l'exode qu'a provoqué la guerre a beaucoup touché les femmes et l'arrivée de familles entières a rééquilibré le ratio des sexes dans les communautés somaliennes en Occident. Une telle tendance expliquerait notamment l'importance grandissante des femmes dans les transferts financiers de la diaspora : jusqu'à 40 % des expéditeurs, selon certains sondages ⁵.

1. A.M. Birindelli, C. Bonifazi (eds), *Impact of Migration in the Receiving Countries : Italy*, Genève, IOM, polycop., 1993, p. 78.

2. C.F. El-Solh, « Be True to Your Culture : Gender Tensions Among Somali Muslims in Britain », *Immigrants and Minorities*, 12 (1), 1993, p. 45.

3. Griffiths, 1997, p. 15.

4. M.-A. Pérouse de Montclos, 2000.

5. Ahmed, 2001, p. 185.

Les *hawilad*, à cet égard, ont consacré l'émergence d'acteurs indépendants par rapport aux clientèles qui vivaient autrefois des prébendes de l'État somalien. Face aux défaillances des chefs coutumiers, des politiciens véreux et des militaires reconvertis en seigneurs de guerre, les entrepreneurs du secteur des télécommunications ont fini par faire figure de modèle pour les générations futures¹. Tandis que les procédures d'exode projetaient les anciennes élites sur les chemins de l'exil, les *hawilad* ont produit des effets de nature assez comparable à ceux de la diaspora yéménite, dont les financements avaient permis aux paysans de la Tihama et aux commerçants de l'Hadramaout, deux gros foyers d'émigration, d'échapper à l'influence des autorités traditionnelles en faisant appel aux tribunaux du gouvernement plutôt qu'à la justice du cheikh local.

En Somalie, les *hawilad* ont, en l'occurrence, facilité la naissance de réseaux concurrents, à défaut de niveler les inégalités sociales. Dans les années 1960, le commerce était dominé par les Isaaq et les Darod Mijertein, Dolbahante et Marehan. Les Darod Ogaden se retrouvaient plus dans la fonction publique et l'armée. Par la suite, les Isaaq et les Darod Mijertein ont été éliminés de ces circuits du fait de leur entrée en rébellion. De pair avec l'effondrement de l'État et de l'économie formelle, les migrations internes, notamment l'urbanisation, ont plutôt renforcé les Hawiye, en particulier le clan des Murosade, qui aurait contrôlé jusqu'aux quatre cinquièmes du secteur des importations dans la capitale à la fin des années 1980. Avec la guerre civile au début des années 1990, un bon nombre de nomades se sont alors convertis au commerce de détail et sont devenus des camelots *garab rarato* (« l'étal sur l'épaule »), parfois des pillards *mooryaan* (« les parasites »). À la différence du Somaliland et du Puntland, où l'ancienne bourgeoisie est restée en place, les apparatchiks de Siad Barre dans le Sud ont dû partir, laissant la place à de nouveaux commerçants qui, selon R. Marchal, ont pu accaparer les deux tiers du marché².

Autre phénomène notable, l'étroitesse des fiefs claniques a, on l'a vu, obligé les opérateurs des *hawilad* à transcender les cli-

1. A. Dool, *A Creative Political Philosophy for the New Somali Generation*, Londres, Horn Heritage Publications, 2000b, p. 16.

2. R. Marchal, *The post civil war somali business class*, Paris, EHESS, polycop., 1996.

vages lignagers de la société somalienne. Il n'est pas étonnant, de ce point de vue, que les appels à l'unité des mouvements islamiques aient pu séduire les commerçants, quitte à produire une vague très circonstanciée de retour au religieux. Dans le cas des *hawilad*, précisément, le modèle des banques islamiques n'était pas sans influence car il avait le mérite de mobiliser les fonds dormants. Lancée en 1978, la succursale à Khartoum de la banque du prince saoudien Mohammed bin Faisal avait ainsi constitué une bonne partie de son capital en drainant l'épargne de la diaspora soudanaise. Au Yémen, les banques Tadhmour et Saba avaient, de leur côté, plutôt visé la paysannerie, celle-ci ayant la réputation d'avoir thésaurisé les trois quarts de la masse monétaire en circulation. De tels précédents ont pu attirer quelques *hawilad* somaliennes, notamment celles qui avaient été les premières à occuper un marché ensuite devenu de plus en plus compétitif avec la montée de la concurrence.

Dirigée par un religieux, Ahmed Noor Ali Jimaale, la compagnie Barakat avait, par exemple, l'intention d'ouvrir un établissement de ce type en Somalie. D'après Ahmed Noor Ali Jimaale, que nous avons eu l'occasion de rencontrer à Jeddah, les banques islamiques présentaient l'avantage de mieux garantir leurs prêts car elles s'impliquaient directement dans les projets qu'elles soutenaient. Prohibant l'usure *riba*, elles investissaient en partageant les risques et les profits avec le client, soit en s'associant au capital d'une entreprise — pratique dite de l'actionnariat *musharaka* —, soit en prêtant de l'argent récupéré avec un intérêt calculé au prorata des bénéfices réalisés par le débiteur — procédure du contrat *mudharaba* ou du crédit-bail *ijara* —, soit, enfin en achetant des marchandises pour le compte d'un commerçant — une vente à tempérament appelée *murabaha*¹. Dans une optique spéculative, cette dernière modalité convenait bien à une situation de guerre du fait qu'elle permettait des bénéfices rapides, quitte à enfreindre le droit islamique en déterminant à l'avance le prix de revente.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'orientation religieuse de certaines *hawilad* somaliennes correspondait tout aussi bien à un opportunisme de circonstance en vue de capter les capitaux du monde arabe. En réalité, les *hawilad*, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, ne peuvent guère être comparées à des banques isla-

1. Ahmed, 1997, p. 42.

miques. Elles ne font généralement pas de prêts, hormis du crédit à très court terme, et n'appliquent pas les règles du droit musulman en ce qui concerne le prélèvement obligatoire de l'aumône *zakat*. Elles échappent à tout contrôle religieux ou étatique, se contentent pour la plupart de transférer des fonds et n'offrent pas les services que l'on attend habituellement d'une banque. Leurs opérations n'ont rien d'islamique et ne consistent pas à collecter un denier du culte, comme peut le faire l'imam de la diaspora ismaélienne, l'Agha Khan, dont les fidèles remettent chaque année à peu près 10 % de leurs revenus sous forme de donations dites *dasond* en gujarati.

Patronage et clientélisme

D'une manière générale, la diaspora somalienne n'est jamais parvenue à réconcilier ses rêves d'unité religieuse ou politique avec des solidarités claniques propices à la division. La segmentation de la société somali à l'étranger comme dans la Corne a plutôt favorisé des modes d'action politique reposant sur le patronage et le clientélisme. Les Anciens racontent par exemple comment, au milieu des années 1960, les Somali d'Arabie Saoudite ont envoyé une délégation auprès du roi Faysal pour demander une reconnaissance officielle. Ils ont déclaré qu'ils étaient les premiers immigrés du pays, avant même les Yéménites, et qu'ils avaient toujours soutenu la monarchie, parfois les armes à la main ; à meilleure preuve, le chauffeur du roi était un Somali ! Mais le monarque leur aurait reproché de ne pas se fixer dans le pays et, à la différence des Hadramites, de repartir en Somalie une fois fortune faite...

Au Kenya, les Somali ont pareillement replacé leurs accointances avec le pouvoir à un niveau très personnalisé : cette fois par le biais d'un général, Mahmoud Mohamed, qui, resté fidèle au président Daniel Arap Moi au moment d'une tentative de coup d'État, avait pris le commandement de l'armée de l'air en 1982 et avait été promu chef d'état major des forces armées en 1986, fonction qu'il avait gardée jusqu'à sa retraite en 1996 ¹. À

1. En 1998, un Boran musulman, le général Aden Abdullahi, l'a alors remplacé à ce poste décidément symbolique, pour le pouvoir, de l'importance du soutien des populations du Nord Kenya.

l'occasion d'une première mutinerie de l'armée kenyane en janvier 1964, c'étaient les troupes britanniques qui, à l'époque, étaient venues en aide au régime du président Jomo Kenyatta, un Kikuyu. Mais en août 1982, c'est un Somali qui a permis au gouvernement Moi de survivre à un putsch de l'armée de l'air. L'événement a confirmé la mise à l'écart de Kikuyu qui, avant de passer à l'opposition, avaient réussi, du temps de Kenyatta, à accaparer le tiers des postes d'officiers dans les forces de sécurité en 1969, jusqu'à la moitié en 1972. Après 1982, les proches du général Mahmoud Mohamed sont alors devenus des hommes de confiance de Daniel Arap Moi : un frère, Hussein Malim Mohamed, s'est vu attribuer un portefeuille ministériel au gouvernement, tandis que d'autres membres de la parentèle entraient dans l'administration, à commencer par Mohamed Yussuf Hadji, nommé à la tête de la province stratégique de la Rift Valley, et Ali Yussuf Hadji, qui prit en charge la sécurité de la présidence, une première pour les Somali du Kenya.

Un tel patronage, cependant, n'a directement profité qu'au lignage ogaden du général Mahmoud Mohamed, le *rer* Ugar du *rer* Yahye dans le clan des Abdwak. Les autres Somali du Kenya n'ont pas ou peu bénéficié des prébendes de l'État. Au contraire, ils ont plutôt été pénalisés, à long terme, par des pratiques clientélistes qui, à l'instar du reste de la diaspora, les ont empêchés d'organiser une plate-forme politique transcendant les clivages claniques. Au début du *xx*^e siècle chez les Ogaden du Kenya, en effet, les Mohamed Zubeir avaient d'abord été en guerre contre les Aulihan puis les Abdalla et les Abdwak. Depuis, les luttes pour l'accès aux pâturages et aux points d'eau ont pris d'autres formes. Le contrôle de circonscriptions électorales a peu ou prou remplacé celui des aires tribales du temps de la colonisation. Chaque clan somali étant désormais censé disposer d'une représentation au Parlement, les affrontements ont redoublé d'intensité du fait de revendications grandissantes à un niveau lignager toujours plus fin. Les hostilités ont surtout mis aux prises deux clans hawiye, les Degodia et les Ajuran. L'éclatement de la circonscription de Wajir-North en 1969 aurait dû satisfaire les Degodia à l'est et les Ajuran à l'ouest. Mais les seconds ont perdu le siège de Wajir-West en 1979, l'ont regagné en 1988 et l'ont reperdu en 1992, ce qui explique d'ailleurs qu'ils aient pu voter pour l'opposition. En 1996, le redécoupage de la circonscription en question a satisfait un de leurs lignages, les Garen au

nord, mais a déçu un autre, les Geelbaris au sud, qui a dû continuer de subir la domination des Degodia de Wajir-West ¹.

Le pouvoir central, il est vrai, a lui-même contribué à enflammer les tensions. En récompense du loyalisme des militaires somali lors de la tentative de coup d'État de 1982, il a procédé à un charcutage électoral qui lui a permis de gagner un nombre supplémentaire de sièges au Parlement, tout en divisant pour mieux régner. Dans la province du Nord-Est, le nombre de circonscriptions électorales est passé de huit à onze entre 1979 et 1996, tandis qu'il restait inchangé à Nairobi, fief de l'opposition. Avec 171 675 électeurs inscrits dans le Nord-Est en 1997, chacune des onze circonscriptions de la province représentait une moyenne de 15 606 voix, contre 90 704 à Nairobi, dont le poids démographique des huit députés était au moins quatre fois supérieur. Le Nord-Est comptait les trois circonscriptions les moins peuplées du pays : Ijara, Wajir-North et Fafi !

La manipulation s'est révélée d'autant plus criante que les scrutins ont été entachés de nombreuses fraudes et n'ont nullement garanti de réelles activités démocratiques. Depuis 1979 et l'arrivée au pouvoir du président Moi, la participation électorale au Kenya est tombée de plus de 83 % en 1961 à moins de 37 % en 1988 ². Ainsi en 1983, seulement 37 % des électeurs de la province du Nord-Est avaient daigné se rendre aux urnes. Si le scrutin de 1992 a été plus suivi à cause de l'introduction du multipartisme, le taux de participation électorale des Somali du Nord-Est est resté le plus faible du pays avec celui des musulmans de la Côte : 51 %, contre 86 % pour les Kikuyu de la province centrale, par exemple. La très relative amélioration de la mobilisation électorale en 1997 – près de 55 % aux législatives, 56 % aux présidentielles – a surtout été due à de fortes pluies qui, en décembre, avaient immobilisé les nomades dans la circonscription où ils s'étaient enregistrés pour voter. La participation des électeurs n'en est pas moins demeurée parcellaire : une abstention qui, en l'occurrence, a autant profité au parti gouvernemental – à Mandera-East, où les mécontents ne se sont pas donné la peine d'aller voter –

1. N. Gomes, « Les revers de fortune des Ajuran », *IFRA Nairobi Newsletter*, 3 (1), 1995, p. 9-13.

2. C. Hornsby, D. Throup, « Elections and Political Change in Kenya », *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, 30 (2), 1992, p. 172-199.

qu'elle a pu le desservir — à Fafi, où le candidat du pouvoir n'a pas su rameuter ses troupes. Pareil phénomène est en tout cas symptomatique de la mauvaise insertion des Somali dans le jeu politique.

En effet, replacé dans une optique de patronage, le vote des Somali du Nord-Est en faveur du parti-État, la Kenya African National Union (KANU), n'est qu'un gage de fidélité, et non un mode d'accès au pouvoir. Les citoyens somali du Kenya restent des marginaux sur la scène politique. Ils habitent une province semi-aride qui est régulièrement victime de sécheresses ou d'inondations et qui n'a jamais été développée car elle ne présentait pas un grand intérêt économique. Le Nord-Est se situant aux confins d'un État très centralisé, il ne dispose pas non plus d'une autonomie permettant aux élites locales de gérer leurs affaires sans la tutelle de Nairobi. L'administration centrale est vécue par les Somali comme un corps étranger, sachant que l'éducation coranique empêche bien des musulmans de postuler à la fonction publique et que cette dernière est souvent composée « d'expatriés » envoyés dans le Nord-Est par « mesure disciplinaire ».

Des Somali à l'épreuve des élections : le cas du Kenya

Le cas du Kenya, une des rares démocraties parlementaires d'Afrique orientale, est significatif des difficultés des Somali « de l'extérieur » à dépasser leurs clivages claniques et à s'affranchir du clientélisme d'un État très corrompu. Les élections auraient pu servir de test quant à la capacité d'organisation politique de la diaspora. Au lieu de cela, la segmentation de la société somali a permis au pouvoir central de diviser la communauté, de patronner les notables les plus en vue et d'évacuer tout débat sérieux sur les véritables problèmes de la région : l'insécurité, la sécheresse, l'accès à l'éducation et à la santé, etc. Les réunions dites *baraza*, convoquées par les *district commissioners*, ont servi à régler des litiges d'ordre clanique, et non à articuler les revendications de l'ensemble de la population.

De telles pratiques expliquent que la minorité somali du Nord-Est soit devenue un important réservoir électoral de la KANU alors même qu'elle a été très réprimée, à cause de l'insurrection *shifita*, et qu'elle ne fait pas partie de la mou-

vance présidentielle, dite « Kamatusa ¹ ». Dans la session législative 1992-1997, un seul des dix représentants élus de la province – le onzième étant nommé par le pouvoir central – appartenait à l'opposition. Il s'agissait du député de Dadaab, Farah Mohamed Maalim, qui avait dû se présenter sous les couleurs du Forum for the Restoration of Democracy-Kenya car le parti Safina, auquel il appartenait initialement, n'avait pas été autorisé par le gouvernement. Le régime a racheté les deux autres députés du Nord-Est susceptibles de gagner des points à l'opposition : Ahmed Khalif, du Forum for the Restoration of Democracy-Asili à Wajir-West, et Ahmed Cheikh Abdullahi, du Party of Independent Candidates of Kenya à Mandera-East. En 1966, alors député du clan Degodia de Wajir-North, Ahmed Khalif avait participé à la fondation de la Kenya People's Union, vite interdite par le régime. En 1989, il dénonçait la politique discriminatoire des cartes d'identité spéciales imposées aux citoyens d'ethnie somali. En passe d'être expulsé de la KANU, il avait alors dû démissionner de son poste de secrétaire général du Conseil suprême des musulmans du Kenya. Fin 1997, on le retrouvait derrière la formation d'un parti Vert. Quant à Ahmed Cheikh Abdullahi, son élection a été annulée en 1994 pour vice de procédure et il a, depuis, rallié la KANU.

Aux élections de 1997, la KANU se maintenait au pouvoir dans neuf circonscriptions sur onze. La province du Nord-Est a trouvé le moyen de réélire le président Moi avec un meilleur score que dans le fief ethnique de celui-ci : près de 74 %, contre moins de 70 % dans la Rift Valley, ce qui ne paraît pas si éton-

1. Malgré son extrême centralisation, le gouvernement kenyan s'appuie, en l'occurrence, sur une alliance de minorités pastorales à la périphérie, appelée « Kamatusa » parce qu'elle comprend les Kalenjin du président Moi avec les Massai, les Turkana et les Samburu. Des chercheurs démontent ce paradoxe en décrivant l'ancien parti unique comme une vague « fédération de pouvoirs locaux relativement autonomes ». « Les ethnies minoritaires ne sont donc pas appelées à disparaître, étouffées par la domination des tribus majoritaires. Il leur suffit d'affirmer leur contrôle sur une parcelle de la périphérie par l'intermédiaire d'une machine politique pour que le centre soit contraint de reconnaître leur existence. » Cf. D. Bourmaud, *Histoire politique du Kenya*, Paris, Karthala, 1988, p. 102. Voir aussi M. Cowen, K. Kanyinga, « The 1997 Elections in Kenya. The Politics of Community & Locality », dans M. Cowen, L. Laakso (eds), *Multi-party Elections In Africa*, Londres, James Currey, 2002, p. 128-171.

nant quand on sait que ces pourcentages étaient déjà, respectivement, de 78 % et 67 % en 1992 ! En 1997, certaines circonscriptions comme Wajir-North ont vu la victoire des candidats de la KANU avec des performances dignes d'un régime de parti unique : plus de 99 % des voix !

Le scrutin a, en l'occurrence, été l'occasion de perpétuer un système de clientèles claniques. À Mandera-Central, par exemple, le candidat de la KANU était l'homme lige des Gurreh, majoritaires dans la circonscription. Il a réussi à obtenir le soutien des Degodia et des clans minoritaires en leur donnant des postes dans l'administration locale, quitte, d'ailleurs, à mécontenter le chef spirituel des Gurreh à Rhamu. À Mandera-West, autre fief des Gurreh, les élections ont carrément été une affaire de famille : en place depuis les années 1960, le premier député de la circonscription, feu Mohamed Cheikh Ali, avait fait élire son frère à Mandera-East en 1969 et avait cédé la place à son fils en 1980, ce dernier laissant le pouvoir à son oncle en 1988 ; il avait fallu attendre le scrutin pluraliste de 1992 pour qu'apparaisse un nouveau venu, qui n'en était pas moins un Gurreh lui aussi (tableau 4).

Tableau 4. *L'arithmétique électorale des clans somali dans le nord-est du Kenya*

| Circonscription électorale | Principal clan somali | Principaux sous-clans | Ordre de grandeur | Principaux lignages en compétition |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|---|
| Dujis | Darod (Ogaden) | Abdwak | + 50 % | Rer Yahye Rer Harun |
| Lagdera | Darod (Ogaden) | Aulihan | + 50 % | Mumin Rer Ali Rer Turade |
| | | Abdalla | n.d. | Abokar Adan Hassan Adan |
| Fafi | Darod (Ogaden) | Abdalla | - 25 % | n.a. |
| | | Abdwak | + 25 % | Rer Musa Rer Kassim Rer Yahye Rer Harun Guleid Mahat Daud |

| Circonscription électorale | Principal clan somali | Principaux sous-clans | Ordre de grandeur | Principaux lignages en compétition |
|----------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|---|
| Ijara | Darod (Ogaden) | Abdalla | + 50 % | Abokar Adan Hassan Adan Abdulkarim Rer Mohamed |
| Wajir-North | Hawiye | Ajuran | 80 % | Waqle Walimanga (Geelbaris & Garen) |
| | | Degodia | 10 % | n.d. |
| | | Gurreh | 10 % | n.d. |
| Wajir-West | Hawiye | Degodia | 80 % | Jibraïl Rer Mohamed |
| Wajir-East | Hawiye | Degodia | + 50 % | Fai Massareh |
| Wajir-South | Darod (Ogaden) | Ogaden | 90 % | Bah Geri Mohamed Zubeir Makabul |
| | Hawiye | Degodia | n.d. | n.d. |
| Mandera-West | Hawiye | Gurreh | 70 % | Tuf Kuranyo |
| | | Degodia | n.d. | n.d. |
| Mandera-Central | Hawiye | Gurreh | 60 % | Tuf Kuranyo |
| | | Degodia | 30 % | n.d. |
| Mandera-East | Hawiye | Gurreh | n.d. | Furkisha |
| | | Degodia | n.d. | n.d. |
| | | Murilleh | -40 % | Yabarsen Naabsoor |
| | n.d. | « Corner Tribes » | n.d. | n.d. |

Source : *Nation* (Nairobi) 23/8/1997, p. 22-23 ; 25/8/1997, p. 25 ; 16/10/1997, p. iv et v ; 10/11/1997, p. 26-27 ; 20/11/1997, p. iv et v ; *Weekly Review* (Nairobi), 5/9/1997, p. 12-18 ; 12/9/1997, p. 13-17 ; 19/9/1997, p. 15-20 ; *Economic Review* (Nairobi), 25/8/1997, p. 29-37.

Bien entendu, de telles allégeances lignagères n'ont pas exclu les querelles de personnes. Il est arrivé qu'un même clan propose deux candidats. Ainsi, en 1997, des lignages *rer* Yahye et *rer* Harun chez les Abdwak de Garissa dans la circonscription de Dujis, des Waqle et Walimaga chez les Ajuran de Wajir-North,

des Fai et Masare chez les Degodia de Wajir-East et des Yabarsen et Naabsoor chez les Murilleh de Mandera-East, dominants depuis que le territoire des Gurreh d'el-Wak et Kotulo avait été rattaché à Mandera-Central en 1986. La logistique de la KANU a alors fait la différence entre les prétendants, avec d'ailleurs un certain effort de renouvellement : en 1997, sept candidats sur onze étaient des nouveaux venus sur la scène politique. Bien souvent, les luttes pour le pouvoir se sont ainsi déroulées pendant les primaires de la KANU, et non au moment des élections, quitte à régler ensuite les litiges au tribunal dans 80 % des circonscriptions de la province en 1992, un record national ¹ !

L'opposition, elle, n'a pas représenté une alternative sérieuse pour les candidats déboutés de l'investiture du parti gouvernemental, ceci malgré les résultats honorables de Safina, qui, non content d'avoir remporté deux sièges à Fafi et Wajir-West, a talonné la KANU dans quatre autres circonscriptions en 1997. Les leaders de l'opposition ont eu toutes les peines du monde à battre campagne dans une région difficile d'accès. L'extrême pauvreté des habitants a, au contraire, rendu les candidats plus sensibles aux sirènes du parti gouvernemental, qui a négocié des ralliements contre monnaie sonnante et trébuchante. Déjà en 1992, la province du Nord-Est avait enregistré le plus grand nombre de défections en faveur de la KANU ; vingt candidats avaient rejoint le parti présidentiel et l'opposition n'avait pu se présenter que dans six circonscriptions sur dix.

L'apport de clans minoritaires s'est aussi avéré déterminant ; les Bah Geri, par exemple, ont pu départager deux lignages ogaden prédominants à Wajir-South, les Mohamed Zubeir et les Makabul. Aux confins de la province du Nord-Est, ce sont les Somali qui, minoritaires, ont constitué une force d'appoint, vendant leurs voix au plus offrant. À Isiolo-North en pays boran, les Degodia venus de Wajir ont ainsi obtenu du député et représentant local de la KANU des droits de pâturage, la reconnaissance de trois chefs et la nomination de deux conseillers municipaux. Le vote des Degodia, très minoritaires dans la circonscription, était d'autant plus crucial que ce candidat local de la KANU, un Boran, était confronté à l'opposition des Kiome (un clan meru qui

1. D. Throup, C. Hornsby, *Multi-Party Politics in Kenya. The Kenyatta and Moi States and the Triumph of the System in the 1992 Election*, Oxford, James Currey, 1997, p. 313 et 410.

votait pour le Democratic Party), qu'il avait dû négocier l'appui des Sakuye en échange des voix de son clan (les Karayu) pour leur candidat à Isiolo-South et qu'il avait été mal élu en 1992 (il avait fallu s'y reprendre à quatre fois et le déroulement des opérations avait nécessité l'arrivée consécutive de trois *district commissioners* en quelques semaines). De même à North Horr et Laisamiss, les Boran ont dû faire face au regroupement des Rendille, des Gabbra et des Burji au sein d'une alliance dite « Regabu », ce qui a revalorisé l'importance des quelques Somali en la place.

Bien sûr, il ne faudrait pas généraliser indûment à partir du cas kenyan. Dans la province du Nord-Est, les Somali disposent au moins d'un territoire à eux, où ils n'ont pas réussi, en l'occurrence, à former un véritable lobby politique en vue de défendre leurs intérêts ou, mieux encore, de reformuler l'idée d'un État-nation. Les communautés somaliennes d'outre-mer, elles, se sont dispersées sur les chemins de l'exil et n'ont pas eu autant le loisir de mettre en pratique des modes d'action politique dans un cadre parlementaire. Pour autant, elles ont révélé les mêmes travers claniques et ne sont pas parvenues à se regrouper politiquement sur la base du plus petit dénominateur commun qui les réunissait, à savoir une « communautés de souffrance ». Bien au contraire, les procédures d'exode ont contribué à réveiller des particularismes identitaires qui ont pu s'épanouir en toute liberté avec l'effondrement de l'État somalien, l'écroulement du rêve unitaire post-indépendance et l'éclatement géographique d'une « nation-nomade ».

Exode et particularismes identitaires

Les mécanismes internationaux d'assistance et d'encadrement des réfugiés ont joué un rôle important à cet égard. En rassemblant les déplacés dans des camps et en y sélectionnant les groupes les plus vulnérables, les travailleurs humanitaires ont identifié et recensé les bénéficiaires des secours par le biais d'étiquettes « ethno-administratives », à l'instar du colonisateur autrefois. Déroutées par la dislocation de l'État et des structures sociales en Somalie, les organisations caritatives ont tenté de comprendre la situation et de trouver des interlocuteurs viables en s'appuyant sur des organigrammes claniques, quitte à fixer

des généalogies fort fluides comme dans la figure 1 du premier chapitre de ce livre. Dans les bureaux de toute ONG qui se respectait, on a trouvé de pareilles chartes, avec, d'ailleurs, des différences assez notables et, partant, inexplicables ¹.

Au Kenya, par exemple, les communautés marchandes des villes de la côte somalienne ont été regroupées dans des camps de réfugiés d'où devait émerger une identité « benadiri » en vue d'affirmer l'altérité culturelle d'une minorité métisse et de demander l'asile politique en Occident ². Le nombre de candidats à la réinstallation dans un pays tiers a, en l'occurrence, imposé une sélection rigoureuse d'après des critères qui ont tenté de cibler les groupes les plus menacés. Le tri a évidemment suscité bien des rancœurs. Les exclus revendiquaient le principe du premier arrivé, premier servi. Ils ont accusé le système des « quotas » de privilégier les milieux éduqués et de provoquer une véritable fuite des cerveaux, laissant « sur la touche » les handicapés, les veuves et les malades en dépit du fait que ceux-ci, reconnus comme un « groupe vulnérable » par le HCR, ne pouvaient pas toujours être soignés correctement au Kenya.

Les deux communautés somaliennes à avoir bénéficié de programmes de réinstallation ont finalement été des « métis » originaires de Mogadiscio et Brava. Parmi les premiers, 3 300 sont partis aux États-Unis en 1996. Parmi les seconds, 4 600 devaient gagner les États-Unis en 1997 et 3 000 sont allés en Grande-Bretagne en 1995. Un historien américain, lui-même très engagé aux côtés des « Benadiri » de Mogadiscio et Brava, écrit à propos de ces communautés que « la guerre et l'exil ont aiguisé leur conscience politique d'appartenir à une minorité »³. Auparavant, le terme de Benadir ne désignait que la région côtière du Grand Mogadiscio : une notion de géographie physique, et non humaine. Au XIX^e siècle, les explorateurs européens n'avaient d'ailleurs pas mentionné l'existence d'un peuple « benadiri » lorsqu'ils avaient fourni sur le pays les premières

1. Pour un exemple du genre, voir J. Prendergast, *Crisis Response. Humanitarian Band-Aids in Sudan and Somalia*, Chicago, Pluto, 1997, 172 p. Sur la façon dont les « humanitaires » ont reproduit de vieilles procédures coloniales tendant à figer une tradition réinventée pour les besoins de la cause, voir M.-A. Pérouse de Montclos, 2001c, p. 81-85.

2. M.-A. Pérouse de Montclos, 1999a.

3. Cassanelli, 2001, p. 275.

sources écrites autres qu'arabes¹. Tout au plus avaient-ils souligné la césure qui opposait les pêcheurs, les artisans et les marchands du littoral aux éleveurs de l'arrière-pays, distinguant la côte du Benadir, d'une part, et l'hinterland de la Somalie, d'autre part².

Mais la guerre civile a creusé les clivages, un peu de la même façon que les combats en Afghanistan ont mis en évidence l'existence politique d'une minorité hazara³. La Somalie d'aujourd'hui est peuplée à environ 95 % de Somali⁴. N'appartenant pas à cette grande famille ethnique, les minorités somaliennes, à défaut d'être somali, ont argué de leurs particularités pour revendiquer un traitement de faveur auprès des agences humanitaires (carte 10). Pour les « Benadiri », l'idée était de ne plus croupir dans des camps de réfugiés, de souligner l'impossibilité d'un retour en Somalie et de tenter leur chance en Occident. Pour d'autres minorités considérées comme allogènes, l'objectif était également de retrouver la terre natale de leurs ancêtres. Les Somaliens d'origine yéménite ont ainsi traversé la mer Rouge pour « rentrer » sur Sanaa ou Aden. Les descendants d'esclaves d'origine tanzanienne ou mozambicaine, eux, ont obtenu des terres pour s'installer à la frontière du Kenya et de la Tanzanie. Leur trajectoire est symptomatique des réalignements identitaires provoqués par l'exode des années 1990.

La plupart, en effet, avaient été importés dans le sud de la Somalie au début du XIX^e siècle, à un moment où le ralentissement de la demande de main-d'œuvre en Amérique avait provoqué une chute de près de la moitié des cours de la traite transatlantique et, corrélativement, une recrudescence de l'escla-

1. Côté italien, voir, par exemple, V. Mantegazza, *Il Benadir*, Milan, Fratelli Treves, 1908, 363 p. Côté français, voir G. Révoil, « Voyage chez les Bénadirs, les Çomalis et les Bayouns en 1882-1883 », *Le Tour du Monde, Nouveau journal des Voyages* (Paris, Hachette), 1885-1888.

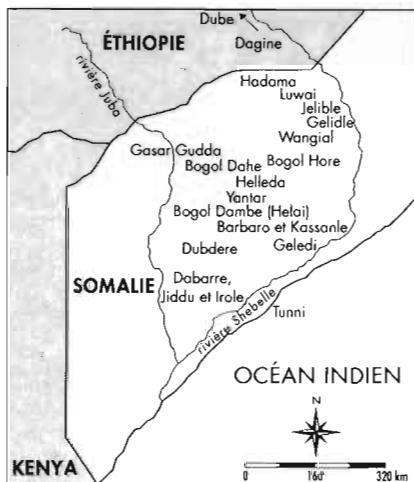
2. L.R. Bricchetti, *Somalia e Benadir, Viaggio di Esplorazione nell'Africa Orientale*, Milan, Carlo Aliprandi, 1899, 726 p.

3. Planhol, 1997, p. 385-386.

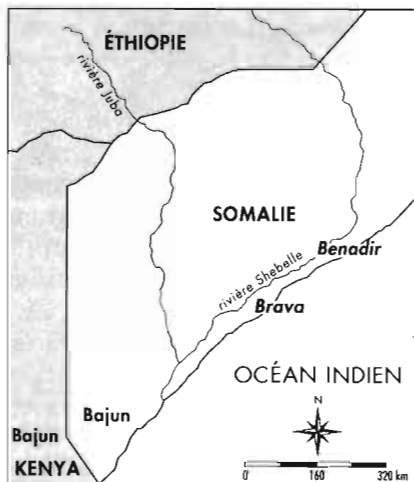
4. D'après des statistiques coloniales de 1935, les groupes « négroïdes » constituaient 6,2 % de la population de la Somalie italienne, dans le sud. Le Nord britannique étant plus homogène et les processus d'assimilation aidant, ce chiffre, pour être réactualisé, doit vraisemblablement être révisé à la baisse à l'échelle nationale.

Carte 10. Les « minorités » du sud de la Somalie

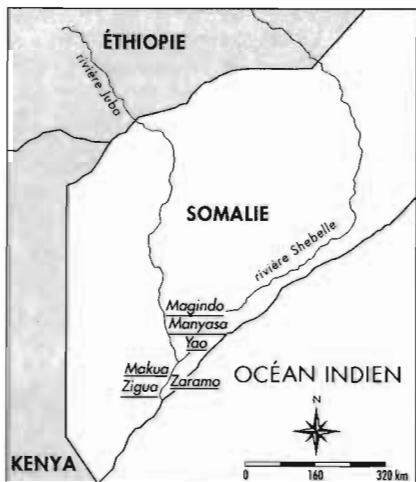
Les clans dighil (basses castes Sab)



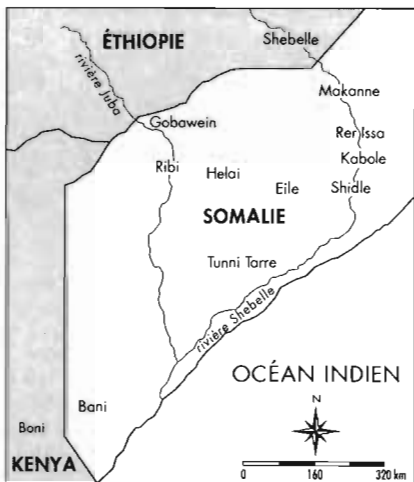
Les pêcheurs bajun et les marchands de Brava et du Benadir



Les descendants d'esclaves
Mushunguli/Gosha



Les autres groupes bantous



vage en Afrique, à des prix devenus abordables ¹. Certains, il est vrai, n'avaient quasiment jamais connu l'esclavage car ils avaient réussi à s'échapper des caravanes et des bateaux qui les emmenaient de Tanzanie en Somalie par l'intérieur des terres ou le long de la côte du Benadir. Appelés Gosha en référence aux forêts où ils s'étaient cachés, le long des berges fertiles des rivières Juba et Shebelle, ces esclaves marrons avaient pu conserver une identité africaine très forte et avaient même projeté de revenir en Tanzanie à la fin des années 1830.

Dissuadés par les difficultés du voyage et les avertissements sinistres d'une prophétesse du nom de Wanakooka, ils restèrent cependant en Somalie. Leur identité première se dilua alors à mesure qu'affluèrent d'autres esclaves marrons, dont le nombre passa de 4 000 à 20 000 personnes entre 1865 et 1895, voire 40 000 selon des estimations vraisemblablement surévaluées ². Le déracinement de l'esclavage, les brassages ethniques et la dispersion en brousse brouillèrent le souvenir des filiations ancestrales. À partir de 1875, qui plus est, les Gosha consolidèrent leur emprise territoriale sous la conduite d'un chef de guerre, Nassib Bunda, qui parvint à repousser les incursions des populations de la région : les chasseurs boni, à qui les esclaves marrons payaient auparavant un tribut, et les Ogaden, des pasteurs somali qui saccageaient régulièrement les cultures environnantes et qui furent défaits vers 1890.

Le temps de l'insertion dans la société somali était venu. L'acculturation des anciens esclaves, l'islamisation des populations animistes et l'arrivée du colonisateur, qui soumit les communautés pastorales, contribuèrent davantage à affaiblir l'identité africaine de ces paysans bantous. Les Gosha apprirent le somali, oublièrent leurs langues vernaculaires et se convertirent à l'islam. Certains trouvèrent refuge dans les congrégations islamiques *jamaa* et devinrent des religieux. D'autres s'établirent en ville comme artisans, ouvriers, dockers, couturiers, domestiques, etc. D'après un recensement de 1903, les esclaves « urbains » représentaient un tiers des 6 700 habitants de Mogadiscio, un bon quart des 3 000 habitants de Brava et un septième des 5 000 habitants de Merca. Dans ces trois villes, les Italiens en

1. P. Manning, « Contours of Slavery and Social Change in Africa », *American Historical Review*, 88 (4), 1983, p. 853.

2. Besteman, 1999, p. 63.

libèrent respectivement 1 300, 150 et 850 entre 1905 et 1908 ¹. Sous la pression des Églises, l'administration italienne dut en effet abolir l'esclavage en 1904. Mais le colonisateur n'avait guère l'intention de racheter les esclaves à leurs maîtres. Au contraire, il craignait la libération brutale de travailleurs susceptibles de devenir des vagabonds ou des chômeurs, et donc des délinquants en puissance. Un affranchissement massif des esclaves, redoutait-il, aurait perturbé la production agricole et incité les seigneurs somali à revenir à un mode de vie plus pastoral, une perspective peu prisée par une administration qui avait le plus grand mal à contrôler les incessants mouvements de populations nomades. Avec l'arrivée d'un gouverneur fasciste, les affranchis furent en fin de compte recrutés de force sur les plantations du colonisateur...

Aussi les Gosha cherchèrent-ils à s'intégrer dans la généalogie des clans somali « nobles » : d'abord pour ne pas être de nouveau capturés comme esclaves, puis pour échapper aux travaux forcés dont les populations pastorales étaient exemptées sur les plantations italiennes. Leur désir de normalité était si fort qu'ils en vinrent à gommer leur altérité. Plutôt que d'admettre qu'ils avaient été asservis et exploités par les Somali, ils préférèrent croire qu'ils avaient librement choisi de se placer sous la protection de clans nobles. Afin de cacher leurs origines, ils ont prétendu que leur triste sort était un accident de l'histoire, et non une fatalité comme pour les castes d'intouchables.

Dans les camps de réfugiés, au contraire, la guerre et l'aide humanitaire ont ravivé le sentiment d'une altérité revendiquée en nourrissant l'espoir d'un retour sur la terre natale des ancêtres en Tanzanie ². Est alors ressortie au grand jour la longue liste des doléances que les Gosha avaient préféré taire du temps de la dictature « socialiste » de Siad Barre : l'exclusion des cercles de pouvoir, la confiscation de leurs terres et la réforme agraire qui avait enrichi les clients somali de la mou-

1. R. Hess, *Italian Colonialism in Somalia*, Chicago, University of Chicago Press, 1966, p. 88.

2. D'une certaine manière, le sort des Gosha de Somalie n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui des pygmées Twa du Rwanda dans les camps de réfugiés du Zaïre après le génocide de 1994. Méprisés par les Hutu et les Tutsi, ces derniers ont argué de leur statut de minorité et de leur marginalisation sociale pour obtenir un traitement de faveur de la part des organisations humanitaires. Cf. J.-P. Godding, *Réfugiés rwandais au Zaïre. Sommes-nous encore des hommes ?* Paris, L'Harmattan, 1997, p. 36.

vance présidentielle ¹. L'effondrement du régime a permis aux Gosha de se doter d'une formation politique, la Somali African Muki Organization (SAMO), ainsi nommée par référence à l'arbre *muki* qui poussait le long des rivières et dont les souches tortueuses évoquaient l'éparpillement généalogique de communautés déracinées.

Les paysans bantous du sud de la Somalie, cependant, n'étaient pas tous des descendants d'esclaves arrachés à la terre lointaine de leurs ancêtres. Un bon nombre représentaient les dernières strates aborigènes des populations négroïdes d'avant la grande migration somali du XVI^e siècle. Tout autant méprisés que les descendants d'esclaves, ils se sont redécouverts une histoire avec la chute de la dictature Siad Barre en 1991. La guerre a réveillé leur conscience identitaire et ils se sont présentés en douze groupes : les Mdigu, les Msamba, les Mlungu, les Msifi, les Mgiriyama, les Msuni, les Mkamba, les Mribi, les Mgibana, les Mtaita, les Mkadiyaru et les Mdara ². Magnifiant désormais leur passé, ces Bantous de souche ont prétendu être les fondateurs du mythique royaume swahili de Shungwaya, dont l'existence avait pourtant été mise en doute par bien des historiens ³. Ils ont également disputé aux aborigènes Khoi le titre de premiers habitants de la Somalie contemporaine. La trajectoire des chasseurs collectionneurs Khoi, il est vrai, s'avère aussi floue que celle des Bantous. Pour certains, elle aurait précédé l'installation des Bantous ; pour d'autres, elle serait en fin de compte assez récente, résultat du brassage d'esclaves fugitifs, de pasteurs ruinés et de réfugiés

1. C. Besteman, « Individualisation and the Assault on Customary Tenure in Africa : Title Registration Programmes and the Case of Somalia », *Africa*, 64 (4), 1994, p. 484-515 ; P. Conze, T. Labahn (eds), *Somalia : Agriculture in the Winds of Change*, Saarbrücken, EPI Verlag, 1986, p. 93-114.

2. O.A. Eno, « The Untold Apartheid Imposed on the Bantu/Jarer People in Somalia », dans H.M. Adam *et al.*, 1997, p. 216.

3. B. Heine, « The Sam Languages : A History of Somali, Rendille, and Boni », *Afroasiatic Linguistics*, 9 (2), 1978, p. 1-93 ; H.S. Lewis, « The origins of the Galla and Somali », *Journal of African History*, 7 (1), 1966, p. 27-46 ; E.R. Turton, « Bantu, Galla and Somali Migrations in the Horn of Africa : A reassessment of the Juba/Tana Area », *Journal of African History*, 16 (4), 1975, p. 519-537. Pour un point de vue opposé, cf. J. de Verre Allen, « Shungwaya, the Segeju and Somali History », dans Thomas Labahn (ed.), *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies*, Hamburg, Universität de Hamburg, Helmut Buske Verlag, vol. 1, 1983, p. 55-72.

issus d'un clan somali, les Garre, qui habitaient la région avant l'arrivée des Oromo d'Éthiopie.

À travers la SAMO, acronyme qui signifie « paix », la prise de conscience identitaire des aborigènes bantous montre en tout cas que le caractère allogène des minorités non somali n'a pas été le seul facteur de restructuration ethnique en temps de guerre. Certes, les combats ont catalysé les différenciations culturelles de ces communautés, un peu de la même façon qu'ils ont aiguisé les clivages claniques de la majorité somali. Mais les effets en ont été variables suivant le degré de réceptivité des populations concernées et l'appui reçu des agences humanitaires. Si le caractère allogène des Goshu a précipité l'affirmation d'une altérité fondamentale et facilité sa formulation politique, cela n'a pas été le cas de toutes les minorités de ce type, notamment de la part des Oromo descendant de prisonniers de guerre capturés par les éleveurs somali qui transhumaient de part et d'autre des actuelles frontières éthiopienne et kenyane. Vassaux des communautés pastorales d'un arrière-pays semi-désertique, les Abyssins *Habuus*, anciens esclaves oromo d'Éthiopie, ont ainsi choisi la voie de l'assimilation. De même au Kenya, les Oromo de la rivière Tana, à savoir les Orma, sont devenus les serfs des Somali et ont été appelés Warday, un terme qui pourrait dériver de l'arabe *wird* (un « point d'eau »), *warid* (un « nouveau venu ») ou *waridat* (des éléments « importés »). À la différence des Bantous des rivières Juba et Shebelle, ces Warday ont fini par être intégrés par les Somali, dont ils ont adopté les us et coutumes. En 1919, quand les Britanniques ont proposé de les affranchir, très peu ont accepté : il est vrai que le prix d'une émancipation formelle était fort élevé, la moitié de leur bétail étant censée revenir à leurs maîtres !

Bizarrement, le degré de discrimination subi par les victimes de « l'impérialisme » somali ne semble pas non plus avoir joué un rôle déterminant dans l'affirmation d'une identité ethnique : la guerre venue, les communautés les plus ignorées et méprisées ne sont pas forcément celles qui ont le mieux réussi à défendre leurs particularismes devant la communauté internationale et les agences humanitaires¹. Ainsi des basses castes *sab*, parias et intouchables considérés comme des êtres inférieurs, *gum*, par

1. La situation, de ce point de vue, s'avère très différente de celle de l'Afghanistan, où les minorités écartées du pouvoir sont les premières à s'être révoltées après l'invasion soviétique. Cf. Planhol, 1993, p. 675.

opposition aux clans nobles, *gob*. Impurs de par leurs activités professionnelles, leurs origines incertaines et leur mode d'alimentation, qui ne respecte pas les interdits islamiques, ils sont qualifiés par les Somali de « mangeurs de carcasses », *baqti 'uuno*, ou de « tripes », *'alool 'uuno*, et n'ont pas d'identité reconnue puisqu'ils constituent des peuples « sans généalogie », *nasab dhiman*. Leur statut provient essentiellement de leur spécialisation professionnelle. Les Yibir, ou Yibro, sont des mages à qui certains prêtent une origine juive ; les Yahar, des tisserands ; les Jaaji de la région de Obbio, des pêcheurs se distinguant des Bajun swahili des environs de Kisimayo. Les Tumul, ou Hangarakuul, sont des forgerons que l'on appelle Handad à Mogadiscio et Abir à Obbio – par référence au « fer » ; on les retrouve parfois, aussi, sous le nom de Bilaliso, le « feu », ou de Tum Tum, une onomatopée imitant le bruit du marteau sur l'enclume. Les chasseurs Midgaan, enfin, sont « ceux qui décrochent une flèche », des Ugaadhsato, Baydari ou autres Dabinle que l'on connaît sous l'appellation de « peuple du carquois » – *Reer Gaboyye* – dans l'Ogaden éthiopien et le nord-est de la Somalie, de « frères archers » – *Gaanwalaal* – dans la région de la Juba et de « hyènes » – *Waraabey* – le long de la rivière Shebelle ¹.

Différents des Midgaan, les Boni, eux, font partie d'un groupe de chasseurs, les Aweer, que l'on retrouve du côté kenyan sous le nom d'Ogoda le long de la côte près de la frontière, de Dahalo, Numma Guhooni ou Juan au sud de Lamu et de Wata, Arian-gulo ou Oriothotanyi autour de la rivière Tana jusqu'à Garissa. Les Swahili les appellent Wasanye ; les Giriama, Liangulo ; les Orma, Wata ; et les Somali, Bon ². La variété de leur désignation en fonction des diverses langues africaines de la région ne doit pas induire en erreur : leur singularité provient d'abord de leur spécialisation professionnelle, la chasse. Les Somali les considèrent comme des populations impures parce qu'ils mangent des sangliers de brousse, autrement dit, du porc. Bien que les chasseurs fournissent des biens précieux, notamment l'ivoire de contrebande, les Somali refusent de manger et de se marier avec eux. Alors que la chasse n'est jamais qu'une occupation par

1. Sur les multiples autres terminologies de ces groupes, voir Mohamed-Abdi, 2000, p. 133 ; Bader, 1999.

2. Daniel Stiles, « Hunters of the Northern East African Coast : Origins and Historical Processes », *Africa*, 51 (4), 1981, p. 848-862.

défaut, vraisemblablement suite à des catastrophes agricoles et pastorales, les Boni ne peuvent pas s'intégrer à la société somali et devenir à leur tour des éleveurs. Leur exclusion n'empêche certes pas une acculturation sous la forme d'une relation de vassalité : les Wata du Kenya, en particulier, ne parlent plus qu'oromo, ont adopté les noms de clans orma, entretiennent les mêmes croyances pré-islamiques et partagent bien des traits caractéristiques du groupe dominant¹. De l'autre côté de la frontière, les Bon, quant à eux, ont cherché à se placer sous la protection de clans merifle².

Le degré d'exclusion d'un groupe au sein d'une société donnée s'avère ainsi ne pas toujours entretenir de corrélation étroite avec l'émergence de particularismes locaux. Très dispersées, les castes d'intouchables n'ont pas réussi à monter un front commun et n'ont pas obtenu des agences humanitaires le traitement « privilégié » des intellectuels benadiri ou des paysans gosha. La variété des situations de « victimisation » en temps de guerre empêche les généralisations et les tentatives de modélisation : ni l'origine allogène, ni la discrimination, ni la minorité numérique, ni le soutien de la communauté internationale ne suffisent à fabriquer de l'ethnie. À eux seuls, les conflits armés ne sont même pas toujours des éléments déterminants de production identitaire. Tout au plus précipitent-ils les changements en cours à travers deux principales dynamiques contradictoires autant que complémentaires : le regroupement et la dispersion. Sur place, les combats taillent au scalpel les contours d'entités ethniques et politiques, qu'il s'agisse de pogroms populaires initiés « par le bas » ou de manœuvres fomentés « par le haut » en vue de diviser pour mieux régner. À l'étranger, les procédures d'exode viennent alors renforcer des perceptions mutuelles

1. Proches des Orma, les Boran oromo ont ainsi des obligations à l'égard des Wata, qui sont craints pour leurs pouvoirs magiques : sous peine de devoir céder un bœuf en guise d'amende, un Boran doit, par exemple, avertir le chasseur wata de la présence d'éléphants. Cf. G. Dahl, « Ecology and equality : The Boran Case », dans Équipe écologie et anthropologie des sociétés pastorales (dir.), *Production pastorale et société, actes du colloque international sur le pastoralisme nomade, Paris 1-3 décembre 1976*, Cambridge University Press, 1979, p. 267.

2. B. Helander, « Power and Poverty in Southern Somalia », dans D. Anderson, V. Broch-Due (eds), *The Poor Are Not Us : Poverty and Pastoralism in Eastern Africa*, Oxford, James Currey, 1999, p. 103.

qu'exacerbent la réclusion du réfugié dans les camps, la clandestinité de l'émigré ou le déracinement de l'exilé.

À terme, il est évident que les évolutions en la matière dépendront beaucoup de la politique d'intégration des pays d'accueil. Le modèle français d'assimilation peut entraîner une perte d'identité, quitte à aller de pair avec une certaine marginalisation, voire une exclusion de fait. Le modèle inverse, celui de la cohabitation américaine, aide, lui, à conserver les spécificités culturelles des migrants mais entretient, par ce biais, une forme de séparation qui rime trop souvent avec ségrégation ¹. La dispersion de la « nouvelle » diaspora somalienne dans des pays fort différents interdit sans doute de tirer des conclusions trop générales. Il n'empêche qu'à l'épreuve de l'exil, la communauté se révèle avoir été, en permanence, tiraillée entre la tentation d'un réveil identitaire et le rêve de la reconstruction d'une Grande Somalie. Son rôle politique, de ce point de vue, s'envisage surtout par défaut.

1. Berry, 1992.

Conclusion

La diaspora somalienne n'a ni la capacité d'organisation ni la puissance économique des Juifs ou des Chinois d'outre-mer. Peu médiatisée, rendue invisible par son entrée en clandestinité suite à la fermeture des frontières du monde développé, elle n'est pas clairement lisible sur le plan politique. À la différence des réfugiés palestiniens, en lutte contre Israël, elle ne se définit pas par opposition à un État ou un pouvoir, mais par référence à des liens lignagers et des territoires mouvants. Son principal ennemi, c'est un autre Somali, et non une puissance étrangère, impérialiste ou coloniale. La violence de la diaspora s'exerce d'abord contre elle-même et la « communauté de souffrance » des Somali d'outre-mer n'a pas fourni de dénominateur commun suffisant pour aider à reconstruire un État-nation fondé sur le fameux mythe du retour.

En fait de terrorisme, la capacité de nuisance de la diaspora somalienne s'inscrit surtout en creux, en l'absence d'État dans le pays d'origine. La criminalisation du migrant se lit à deux niveaux : par l'interférence de réseaux mafieux et islamistes, d'une part, et par les stigmates liés à un « syndrome du tzigane » qui font du Somali un tueur né, un trafiquant, un contrebandier, un faussaire ou un drogué en puissance, d'autre part. Rapportée à sa dimension internationale, la surdétermination de la menace criminelle, qu'il s'agisse d'une violence de droit commun ou de nature politique, doit beaucoup à la repré-

sensation qu'on peut avoir d'une diaspora musulmane, tant pour les Américains après le 11 septembre 2001, que pour les Somaliens qui aimeraient essayer de négocier une reprise de l'aide occidentale en échange d'informations sur des terroristes de circonstances.

Sur le plan politique, les Somali de l'étranger n'ont pas réussi à transformer l'essai et paraissent plutôt désorganisés. À l'instar des réfugiés afghans, ils n'ont plus la « facilité » de combattre un État « usurpateur ». Il leur faut désormais reconstruire, et non plus détruire. À l'évidence, ils jouent un rôle essentiel dans la pacification et la transition démocratique de leur pays d'origine, en attendant l'imposition d'un État de droit. D'un autre côté, ils sont également susceptibles d'instrumentaliser l'espace somali pour en faire un lieu de recel et de contrebande, voire un havre de criminels et de terroristes du moment que de pareils « demandeurs d'asile » seraient prêts à payer le prix de leur protection.

En effet, les filières d'évasion vers les pays industrialisés peuvent tout aussi bien fonctionner à rebours et renvoyer vers la Corne de l'Afrique les éléments recherchés par les polices occidentales. Dans le même ordre d'idées, l'analyse des transferts financiers de la diaspora montre la complexité des procédures de « noirciment » d'argent propre, avec des capitaux trop souvent réinvestis, en Somalie, dans l'achat d'armes ou de qat. Hormis quelques placements immobiliers, les émigrés d'outre-mer n'exercent pas un contrôle adéquat sur l'usage de leurs fonds dans la Corne de l'Afrique. À moins de se placer en rupture de ban, la diaspora est littéralement contrainte par la pression sociale d'envoyer de l'argent au pays, ce qui ne lui permet guère de sanctionner et orienter les dépenses sur place. Le canal des *hawilad*, aussi efficace soit-il, autorise toutes les dérives en la matière.

Ainsi, il paraît désormais assez certain qu'une partie des fonds ayant servi à financer l'attentat d'août 1998 contre l'ambassade américaine à Nairobi aurait transité depuis le Yémen par l'intermédiaire d'une agence somali. En revanche, on n'a pu prouver la complicité d'un Ali Jimale à Doubaï ou d'un Abdirisak Aden en Suède. Ancien responsable de Barakat à Stockholm, ce dernier a d'ailleurs été blanchi par la justice suédoise et rayé des listes noires de la CIA en vue de briguer un siège de député aux élections législatives du 15 septembre 2002. De même en Norvège,

où la police avait, le 5 octobre 2001, lancé une grande rafle dans les milieux somaliens, les accusations retenues à l'encontre des cinq suspects arrêtés à l'époque ne portaient pas sur une éventuelle participation à une entreprise terroriste mais sur des questions d'évasion fiscale, d'opacité des comptes, de blanchiment d'argent sale et d'exportation illégale de capitaux sous couvert de quelque organisation humanitaire créée pour les besoins de la cause. En Norvège, la loi requiert une autorisation officielle pour toute sortie de fonds d'un montant supérieur à cent mille couronnes — l'équivalent de ce qu'un bureau somali collectait à lui seul en une journée, soit un total avoisinant les onze milliards de dollars pour l'année 2001 ! À Oslo, la brigade financière a donc saisi les ordinateurs des personnes incriminées et fait fermer les agences de Barakat et Dahab Shil. Toutefois, aucun compte n'a été gelé puisque le dossier d'instruction n'a révélé aucune implication directe avec al-Qaïda. Et pour cause : la très grande majorité des transferts de la diaspora somalienne ne vise qu'à aider la famille restée au pays. Le risque vient principalement de l'utilisation sur place d'une telle manne financière à des fins guerrières, recyclage qui n'est pas forcément porté à la connaissance de l'expéditeur.

Le problème, là, tient à l'existence d'espaces d'impunité plus que d'États « voyous », avec des territoires « sans foi ni loi », favorables aux entreprises de récupération criminelle ou terroriste. Au-delà des tribulations d'Oussama ben Laden, la perspective d'une Afrique laissée à elle-même ne laisse pas d'inquiéter de ce point de vue. En un sens, il ne paraît pas déraisonnable de se demander dans quelle mesure le profil de la diaspora somalienne préfigure, pour le continent, l'enjeu stratégique des migrations internationales de demain. La décomposition de l'État en Somalie et les exodes que cela a provoqué seraient-ils donc annonciateurs d'une dynamique criminogène ? Ou bien d'un nouveau mode de pouvoir politique, sans les attributs de la souveraineté étatique ? Les optimistes y verront sans doute la reformulation d'une autorité publique dans un cadre plus adapté aux réalités locales ; les pessimistes, la dérive manifeste d'un continent inexorablement perdu.

Le cas somalien semble si extrême qu'il n'est probablement pas généralisable. Il nous oblige néanmoins à repenser le rapport au politique en Afrique. En effet, il ne s'agit plus de poser la question de l'État dans une dimension purement territoriale et

administrative, mais aussi de s'interroger sur les relations transnationales du pouvoir. L'enjeu stratégique est évident pour les régions en guerre et les micro-États insulaires ou enclavés, producteurs de diasporas fort importantes eu égard à la taille, au poids démographique et aux ressources économiques du pays d'origine des migrants. La masse critique des ressortissants à l'étranger constitue, en soi, un levier politique, avec toutes les figures du genre : le lobbying, l'opposition en exil, la lutte armée, la mobilisation partisane, syndicale, confessionnelle, culturelle ou associative, etc.

Depuis la fin de la guerre froide, l'analyse des nouvelles strates de la migration africaine requiert, à cet égard, des approches différentes, quitte à se démarquer des travaux précédents, notamment anglo-saxons, sur la diaspora noire issue de la traite transatlantique. Phénomène ancien mais remis au goût du jour, la « mondialisation » a précipité la circulation des idées et des hommes. Ce faisant, l'accélération des échanges a quelque peu perturbé notre entendement classique des mouvements migratoires. Autrefois, la notion de diaspora apparaissait souvent plus évidente du point de vue du pays de départ que d'arrivée, sachant la difficulté à repérer l'existence d'un lien opérationnel entre les migrants d'une même origine. Aujourd'hui, les chercheurs sont confrontés à la « dispersion » de leur objet, voire à une invisibilité due à la clandestinité et aux restrictions à l'immigration dans le monde développé. Certains préfèrent désormais parler de communautés transnationales, ou « transmigrantes » au vu de la capacité de celles-ci à « rebondir » d'un pays à l'autre tout en maintenant le contact avec la terre de leurs ancêtres.

Divers acteurs interviennent dans le champ politique des diasporas « ethno-nationales » — au pluriel. Pour en comprendre la complexité, on peut tenter de cadrer les interfaces en jeu dans un tableau à quatre entrées, qui appréhenderaient aussi bien l'instrumentalisation des diasporas « ethno-nationales » par les États d'origine et d'accueil, d'une part, que la position politique des communautés migrantes vis-à-vis des territoires de départ et de transit ou d'arrivée, d'autre part. Dans tous les cas, les transferts financiers à destination de l'Afrique retiennent l'attention au vu de l'importance exceptionnelle et même structurelle que ceux-ci acquièrent en situation de crise — guerres, famines, catastrophes naturelles... En effet, la libéralisation de l'économie planétaire, si elle a facilité une expansion frénétique de la finance internationale,

a laissé à l'écart de vastes espaces déshérités de l'hémisphère Sud. Un tel déséquilibre a donné toute sa valeur aux remises de fonds des migrants vers les pays en développement.

Malheureusement, ces flux ont, pour l'instant, été surtout l'objet d'études à caractère économique, dans une optique qui s'intéressait aux transferts de technologies, aux investissements, à la diversification des capitaux ou aux migrations de retour, et non à l'impact politique des diasporas concernées. Les motivations et les modalités des communautés dites transnationales ont largement été ignorées en la matière. Nombre de questions ont été laissées en suspens. Par exemple, on ne sait pas bien expliquer les raisons et juger du succès ou de l'échec des velléités politiques émanant de diasporas « ethno-nationales ». Ces dernières jouent-elles donc un rôle structurant du fait, simplement, de leur importance numérique relativement à la population du pays d'origine ? Ou parce qu'elles sont plus éduquées, constituant une sorte d'élite en devenir, susceptible de (re)construire virtuellement un État-nation en exil ? Ou parce que les différentiels de niveaux de vie leur donnent un avantage comparatif décisif, ce qui paraît plausible sachant que des rapports de clientèle et de patronage conditionnent l'accès aux ressources de l'État en Afrique subsaharienne ? Ou encore parce que le délabrement et la décomposition des appareils administratifs dans les pays de départ les prédisposent à occuper, par défaut, une place fondamentale sur la scène politique ?

Tout dépend bien sûr de la nature des obligations sociales du migrant vis-à-vis de sa région d'origine. En l'absence de données, on ne peut que se perdre en conjectures, émettre des hypothèses, tabler sur des transformations à long terme, spéculer quant à la démocratisation « par osmose » d'une Afrique sous l'influence de ses diasporas. La seule chose certaine, c'est que la somme de nos ignorances plaide en faveur de recherches accrues dans ce domaine.

Chronologie de la Somalie depuis l'Indépendance

- 1^{er} juillet 1960* : indépendance et réunification du Somaliland britannique et de la Somalie italienne.
- 20 juin 1961* : les populations de l'ex-Somaliland boycottent le référendum sur la Constitution.
- 1967* : les élections amènent Abdurashid Ali Shermarke, un Mijertein, à la présidence et Mohamed Hadj Ibrahim Egal, un Isaaq, au poste de Premier ministre.
- 15 octobre 1969* : assassinat d'Abdurashid Ali Shermarke par un garde du corps.
- 24 octobre 1969* : coup d'État de Mohamed Siad Barre avec le soutien de l'URSS.
- juillet 1977* : la Somalie et le WSLF (Western Somali Liberation Front) attaquent l'Éthiopie et conquièrent l'Ogaden. L'URSS se range du côté d'Addis-Abeba.
- 13 novembre 1977* : la Somalie dénonce l'accord de juillet 1974 qui la liait pour vingt ans à l'URSS et expulse les conseillers soviétiques encore présents sur son territoire.
- 9 avril 1978* : échec d'une tentative de putsch menée par des officiers mijertein mécontents de la défaite somalienne en Ogaden et, d'une manière générale, du coup d'État de 1969, qui avait renversé un président issu de leur clan.
- 22 août 1980* : signature pour dix ans d'un accord de coopération militaire avec les États-Unis, qui récupèrent la base soviétique de Berbera.

6 avril 1981 : des Issaq en exil à Londres fondent le Somali National Movement (SNM).

octobre 1981 : formation du Somali Salvation Democratic Front (SSDF).

juin 1986 : un accident de voiture, qui oblige Barre à être hospitalisé à Riyad, révèle les luttes de pouvoir à l'intérieur de la junte. Les officiers ogaden commencent à être écartés de l'armée.

3 avril 1988 : signature d'un accord somalo-éthiopien en vertu duquel le colonel Mengistu Haile Mariam cesse d'aider le SSDF et le SNM, ce qui lui permet de transférer vers le front érythréen les troupes mobilisées dans l'Ogaden. En échange, Barre retire son soutien au WSLF, ce qui n'empêche pas l'émergence d'un Ogaden National Liberation Front créé en 1984 par des dissidents du WSLF favorables à l'indépendance et opposés à Mogadiscio et Addis-Abeba tout à la fois.

mai 1988 : en réponse à des attaques désespérées du SNM, qui est chassé de ses sanctuaires en Éthiopie, le 26^e régiment de cavalerie du général Mohamed Siad Hersi « Morgan », bras droit de Siad Barre, nettoie la place et fait bombarder Hargeisa par des pilotes rhodésiens rétribués par Abu Dhabi. Il y a 40 000 morts et 400 000 réfugiés en Éthiopie. Dans les campagnes, l'armée pose des mines et détruit les réservoirs des nomades.

mai 1989 : des notables hawiye en exil à Rome fondent l'United Somali Congress (USC). Le général Mohamed Farah Hassan « Aidid » démissionne, le mois suivant, de son poste d'ambassadeur en Inde et organise la branche militaire de l'USC.

14 juillet 1989 : l'arrestation de leaders musulmans conduit à des manifestations de rues à Mogadiscio et fait un millier de morts, dont 65 lors d'un massacre dans un stade de football.

août 1989 : le Somali Patriotic Movement (SPM) de Gedi Ugas Madhar regroupe les militaires ogaden qui ont déserté l'armée.

juin 1990 : le groupe du « Manifeste », qui demande la démission de Siad Barre, comprend surtout des commerçants hawiye de Mogadiscio affectés par l'effondrement de l'économie, dont le premier président du pays à l'Indépendance, Aden Abdulla Osman. Les Hawiye, jusque-là restés neutres, constituent, par leur nombre, le plus gros clan de Somalie. Parallèlement, le second congrès de l'USC, à Mustahil, élit « Aidid » à sa tête.

26 janvier 1991 : Barre doit quitter Mogadiscio encerclée par les rebelles.

29 janvier 1991 : Ali Mahdi Mohamed, homme d'affaires, ancien député avant 1969 et membre du groupe du « Manifeste », est élu

président pour deux ans d'un gouvernement intérimaire que ne reconnaît pas « Aidid ».

18 mai 1991 : déclaration et « restauration » de l'indépendance du Somaliland à Burao, avec pour président Abdirahman Ahmed Ali « Tur » (« le bossu »), chef du SNM et ancien ambassadeur de Siad Barre jusqu'en 1984.

septembre 1991-mars 1992 : batailles de rues à Mogadiscio après la scission de l'USC entre les Abgal de Mahdi, qui dominaient le groupe du « Manifeste », et les Habr Gedir de « Aidid », qui constituent l'essentiel des troupes. Les combats font 30 000 morts.

février 1992 : chassés de Mogadiscio vers Kisimayo, les Darod marehouse forment un Somali National Front (SNF) tandis que Siad Barre part en exil au Kenya, puis au Nigeria, où il mourra en janvier 1995.

24 avril 1992 : vote de la résolution 751. Les premiers observateurs de la mission des Nations unies en Somalie, l'UNOSOM, débarquent à Mogadiscio.

octobre 1992 : le général Mohamed Siad Hersi « Morgan » du SPM et le général Ahmed Warsame du SNF capturent conjointement Bardera et avancent sur Kisimayo. Escalade d'une famine qui tue près de 300 000 personnes.

9 décembre 1992 : les troupes américaines de l'United Nations International Task Force (UNITAF) débarquent à Mogadiscio dans le cadre de l'opération « Rendre l'espoir ». L'UNITAF comprendra jusqu'à 38 000 hommes, essentiellement américains.

26 mars 1993 : le vote de la résolution 813 autorise le déploiement d'UNOSOM II, 30 000 hommes qui commencent à débarquer en Somalie le mois suivant pour prendre la relève de l'UNITAF. La Force de déploiement rapide sous commandement américain met à prix la tête de « Aidid » sans réussir à s'en emparer.

5 mai 1993 : les conseils d'Anciens réunis à la conférence de réconciliation nationale de Borama élisent à la présidence du Somaliland un Isaaq Habr Awal, Mohamed Ibrahim Egal. Déchu, Ali « Tur » rallie « Aidid » et désavoue la sécession du Somaliland. Le SNM est officiellement dissous.

9 et 25 septembre 1993 : des combats entre l'UNOSOM et « Aidid » font 500 morts dans la population civile. Trois soldats américains sont mis en pièces. Le 3 octobre 1993, de nouveaux combats contre les partisans de « Aidid » font 200 morts du côté somalien et 18 du côté américain.

février 1994 : les troupes d'UNOSOM II commencent à se retirer, abandonnant l'idée de désarmer les factions en présence, et achèvent de

partir en mars 1995. L'opération de maintien de la paix se termine sur un constat d'échec, avec une centaine de morts du côté onusien, peut-être des milliers dans la population. Des abus ont été commis, qui vaudront des procès à un parachutiste belge et à cinq membres d'un régiment aéroporté canadien.

1^{er} août 1996 : mort de « Aidid » dans les combats. Son fils Hussein Mohamed Aidid, qui a été un marine américain lors de l'opération « Restore Hope », prend la relève.

septembre 1996 : affrontements dans le Gedo (sud-ouest de la Somalie) entre l'armée éthiopienne, soutenue par le SNF du général Omar Hadj Mohamed Massaleh, et les milices islamistes d'al-Itihad, commandées par Hassan Daher Aweys sous la supervision spirituelle du cheikh Mohamed Hadj Yussuf.

23 juillet-3 août 1998 : établissement dans le Nord-Ouest d'un Parlement et d'un gouvernement du Puntland avec le colonel Abdullahi Yussuf Ahmed du SSDF comme président. À l'instar du SNM après la restauration de l'indépendance du Somaliland en 1991, le SSDF s'autodissout.

25 août 2000 : la conférence de paix réunie à Arta, en république de Djibouti, décide de créer un Parlement de transition qui élit un président en la personne d'Abdoulkassim Salat Hassan, un Habr Gedir et ancien ministre de Siad Barre proche des milieux islamistes.

24 janvier 2001 : création à El-Berde d'un Somali Reconciliation and Restoration Council réunissant, sous la houlette d'Addis-Abeba, les alliés de l'Éthiopie exclus du processus d'Arta : les trois principaux chefs de guerre à Mogadiscio (Hussein Mohamed « Aidid », Osman Hassan Ali « Ato » et Musa Sudi « Yalahow »), le SNF du colonel Abdourazak Isaak Bihi, la Rahanwein Resistance Army (RRA) de Cheikh Aden Mohamed Noor, le Puntland d'Abdullahi Yussuf et les factions SPM d'Aden Abdullahi Noor et Mohamed Siad Hersi « Morgan ».

31 mai 2001 : 97 % de réponses positives au référendum sur l'indépendance du Somaliland, avec un taux de participation électorale supérieur à 90 % dans la plupart des 37 circonscriptions électorales du pays.

1^{er} avril 2002 : proclamation à Baidoa d'un État du sud-ouest de la Somalie avec Hassan Mohamed Nur « Shargaduud » comme président.

3 mai 2002 : mort du président Ibrahim Egal. Il est remplacé au pied levé par un Gadabursi, vice-président de la République du Somaliland, Dahir Riyale Kahin.

Bibliographie

Pour des raisons de place, seuls les ouvrages les plus accessibles ont été retenus dans cette bibliographie. On y retrouvera notamment les références mentionnées avec le seul nom de l'auteur dans les notes des chapitres précédents. Une base de données plus complète est également disponible sur le site des Presses de Sciences Po : www.sciences-po.fr/edition

Adam (H.M.), Ford (R.) (eds) [1997], *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press.

Ahmed (E.) [1997], « Banques islamiques et sociétés islamiques d'investissement », *Politique africaine*, 66.

Ahmed (I.I.) [2001], « Remittances and their Economic Impact in Somaliland », dans M.S. Lilius (ed.), *Variations on the Theme of Somaliness. Proceedings of the International Congress of Somali Studies, Turku, Finland, August 6-9, 1998*, Turku, Abo Akademi University, p. 184-188.

Ahmed (I.I.) [2000], « Remittances and their Impact in postwar Somaliland », *Disasters*, 24 (2), p. 380-389.

Bader (C.) [1999], *Le sang et le lait. Brève histoire des clans somali*, Paris, Maisonneuve & Larose, 255 p.

Berry (J.) [1992], « Acculturation and Adaptation in a New Society », *International Migration*, 30, p. 69-85.

- Besteman (C.) [1999], *Unraveling Somalia. Race, Violence and the Legacy of Slavery*, Philadelphia, University Press of Pennsylvania.
- Besteman (C.) [1995], « The Invention of Goshia : Slavery, Colonialism and Stigma in Somali History », dans A. Jimale Ahmed (ed.), *The Invention of Somalia*, Lawrenceville, Red Sea Press.
- Brons (M.H.) [2001], *Society, Security, Sovereignty and the State in Somalia : from Statelessness to Statelessness ?*, Utrecht, International Books, 312 p.
- Cassanelli (L.V.) [2001], « History and Identity in the Somali Diaspora », dans M.S. Lilius (ed.), *Variations on the Theme of Somali-ness, Proceedings of the International Congress of Somali Studies, Turku, Finland, August 6-9, 1998*, Turku, Abo Akademi University, p. 272-280.
- Cassanelli (L.V.) [1982], *The Shaping of Somali Society. Reconstructing the History of a Pastoral People, 1600-1900*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Chande (A.) [2000], « Radicalism and Reform in East Africa », dans N. Levtzion, R. Pouwels (eds), *The History of Islam in Africa*, Oxford, James Currey, p. 349-369.
- Compagnon (D.) [1991], « Somalie. L'aube de l'après-Siad Barre », *Politique africaine*, 41, p. 129-34.
- Declich (F.) [1995], « Identity, Dance and Islam among People with Bantu Origins in Riverine Areas of Somalia », dans A. Jimale Ahmed (ed.), *The Invention of Somalia*, Lawrenceville, Red Sea Press, p. 191-222.
- Decraene (Ph.) [1977], *L'expérience socialiste somalienne*, Paris, Berger-Levrault.
- Djuve (A.B.), Hagen (K.) [1997], *Living Conditions among Refugee Immigrants in Oslo*, Oslo, Institute for Applied Social Research (FAFO), polycop., 14 p.
- Dool (A.) [1998], *Failed States. When Governance goes Wrong*, Londres, Horn Heritage Publications, 339 p.
- Doornbos (M.) [2002], « Somalia : Alternative Scenarios for Political Reconstruction », *African Affairs*, 101 (402), p. 93-107.
- DRC [1997], *Legal and Social Conditions for Asylum Seekers and Refugees*, Copenhagen, Danish Refugee Council.
- Drysdale (J.W.S.) [2000], *Stoic without Pillows : a Way forward for the Somalilands*, Londres, Haan.
- Farah (Nuruddin) [2001], *Hier, demain : voix et témoignages de la diaspora somalienne*, Paris, Le Serpent à plumes.

- Ghalib (J.M.) [1995], *The Cost of Dictatorship. The Somali Experience*, New York, Lilian Barber, 267 p.
- Green (R.H.) [1999a], « *Khatt* and the Realities of Somalis : Historic, Social, Household, Political and Economic », *Review of African Political Economy*, 26 (79), p. 33-49.
- Green (R.H.) [1999b], « Towards a Macro-Economic Framework for Somaliland's Post-War Rehabilitation and Reconstruction », dans A. Adedeji (ed.), *Comprehending and Mastering African Conflicts*, Londres, Zed Books, p. 257-281.
- Griffiths (David) [1997], « Somali Refugees in Tower Hamlets : Clanship and New Identities », *New Community*, 23 (1), p. 5-24.
- Helander (B.) [1996], « The Hubber in the Land of Plenty : Land, Labor, and Vulnerability Among a Southern Somali Clan », dans C. Besteman, L. Cassanelli (eds), *The Struggle for Land in Southern Somalia. The War Behind the War*, Boulder (Col.), Westview Press, p. 47-69.
- Jamal (V.), Weeks (J.) [1993], « Remittance Economies : Somalia and Lesotho », dans V. Jamal, J. Weeks (eds), *Africa misunderstood or whatever happened to the rural-urban gap ?* Basingtoke, McMillan, p. 89-96.
- Joint-Daguenet (R.) [1994], *Histoire moderne des Somali. Les Gaulois de la Corne de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Koser (Khalid) [2002], « Une Diaspora divisée ? Transferts et transformations au sein de la Diaspora érythréenne », *Politique africaine*, 85, p. 64-74.
- Kusow (A.M.) [1998], *Migration and Identity Processes among Somali Immigrants in Canada*, Detroit, Wayne State University, ph.d. sociology, polycop., 229 p.
- Laitin (D.) [1977], *Politics, Language and Thought : The Somali Experience*, Chicago, University of Chicago Press.
- Laitin (D.), Samatar (S.) [1987], *Somalia. A Nation in Search of a State*, Boulder, Westview Press, 198 p.
- Lefebvre (J.A.) [1993], *Arms for the Horn. US Policy in Ethiopia and Somalia, 1953-1993*, Pennsylvanie, University of Pittsburgh Press, 351 p.
- Lewis (I.M.) [1998], *Saints & Somalis. Popular Islam in a Clan-Based Society*, Londres, Haan.
- Lewis (I.M.) [1994], *Blood and Bone. The Call of Kinship in Somali Society*, Lawrenceville (NJ), Red Sea Press.
- Lewis (I.M.) [1980], *A Modern History of Somalia. Nation and State in the Horn of Africa*, Londres, Longman.

- Lewis (I.M.) [1955], *Peoples of the Horn of Africa. Somali, Afar and Sabo*, Londres, Haan, International African Institute, réédité en 1994, 228 p.
- Makinda (S.M.) [1993], *Seeking Peace from Chaos. Humanitarian Intervention in Somalia*, Boulder, Lynne Rienner, 92 p.
- Marchal (Roland) [2000], « Mogadiscio dans la guerre civile : rêves d'État », *Les études du CERI*, 69, 36 p.
- Marchal (Roland) [1992], « La guerre à Mogadiscio », *Politique africaine*, 46.
- Marchal (Roland), Messiant (Christine) [1997], *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 259 p.
- McGowan (B.) [1999], *Muslims in the Diaspora : the Somali Communities of London and Toronto*, Toronto, University of Toronto Press, 302 p.
- Mohamed-Abdi (M.) [2000], « Les bouleversements induits par la guerre civile en Somalie : castes marginales et minorités », *Autrepart*, 15, p. 131-147.
- Mohamed-Abdi (M.) [1997a], « Rétrospective de la crise somalienne et réhabilitation de la société civile », dans M. Mohamed-Abdi, P. Bernard (dir.), *Pour une culture de la paix en Somalie*, Paris, Actes du second congrès international des études somaliennes, 25-27 octobre 1995, p. 103-150.
- Mohamed-Abdi (M.) [1997b], « Somalia : Kinship and Relationships Derived from It », dans H.M. Adam, R. Ford (eds), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*, Lawrenceville (N.J.), Red Sea Press.
- Monfreid (Henri de) [1936], *Les guerriers de l'Ogaden*, Paris, NRF.
- Morin (D.) [1993], « Reconstruire la Somalie », *Politique africaine*, 49.
- Mukhtar (M.H.) [1995], « Islam in Somali History : Fact and Fiction », dans A. Jemale Ahmed (ed.), *The Invention of Somalia*, Lawrenceville, Red Sea Press.
- Opoku-Dapaah (E.) [1995], *Somali Refugees in Toronto, a profile*, Toronto, York University, Centre for Refugee Studies, 130 p.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2001a], « L'œil du cyclone : Djibouti, une cité-État entre guerre et paix », *Afrique contemporaine*, 198, p. 57-68.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2001b], « Elections among the Kenya Somali : A Conservative but Marginalized vote » dans M. Rutten, A. Mazrui, F. Grignon (eds), *Out for the Count : the 1997 Elections and Prospects for Democracy in Kenya*, Kampala, Fountain, p. 296-309.

- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2001c], *L'aide humanitaire, aide à la guerre ?*, Bruxelles, Complexe, 208 p.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2001d], « Réseaux financiers et *hawilad* : le rôle de la diaspora somalienne dans la reconstruction de son pays », dans L. Cambrézy, V. Lassailly-Jacob (éd.), *Populations réfugiées, de l'exil au retour*, Paris, IRD, p. 95-118.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2001e], « Interprétations d'un conflit : le cas de la Somalie », *Travaux et Documents du CEAN*, 70, 41 p.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2000a], « Villes en guerre en Somalie : Mogadiscio et Hargeisa », *Les dossiers du Ceped*, 59, 65 p.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2000b], « Criminalité organisée, contrebande d'armes, prolifération régionale et diffusion sociale : l'exemple d'un milieu pastoral dans le nord du Kenya », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 3, p. 355-370.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2000c], « Des femmes au risque de la guerre : une étude de cas de la Somalie et du Soudan », dans M. Bozon, Th. Locoh (dir.), *Rapports de genre et questions de population*, Paris, Institut national d'études démographiques, Dossiers & recherches, 85, p. 161-175.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [2000d], « Réseaux financiers, diaspora et *hawilad* : le rôle clé de la péninsule arabique entre l'Occident et la Somalie », *Autrepart*, 16, p. 99-116.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [1999a], « Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à Mombasa, Kenya », *Autrepart*, 11, p. 27-46.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [1999b], « Déplacements forcés et urbanisation dans une petite ville de province : l'exemple de Garissa au Kenya », *Les Cahiers de l'IFRA*, 15, p. 4-16.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [1999c], « Hargeisa, une capitale à reconstruire », *Urbanisme*, 306, p. 18-21.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [1998a], « Le Somaliland, de l'État virtuel à la gestion pratique du pouvoir », *Cultures et Conflits*, 31-32, p. 205-223.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) [1998b], « Le poids de l'histoire et le choc des cultures : les réfugiés somaliens du Kenya confrontés à la raison d'État », *Autrepart*, 5, p. 155-171.
- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine) (ed.) [1998c], « Urban Strangers. Refugees, Asylum Seekers and Illegals in Nairobi », *Les Cahiers de l'IFRA Nairobi*, 10.

- Pérouse de Montclos (Marc-Antoine), P. Kagwanja [2000], « Refugee Camps or Towns ? The Socio-economic dynamics of the Dadaab and Kakuma camps in Northern Kenya », *Journal of Refugee Studies*, 13 (2), p. 205-222.
- Peterson (S.) [2000], *Me Against my Brother : at War in Somalia, Sudan, and Rwanda : a Journalist Reports from the Battlefields of Africa*, Londres, Routledge, 357 p.
- Piguet (F.) [1998], *Des nomades entre la ville et les sables. La sédentarisation dans la Corne de l'Afrique*, Paris, Karthala, 444 p.
- Piguet (F.) [1994], « Les filières des migrants et réfugiés du Somaliland », dans R. Bocco, M.R. Djalili (dir.), *Moyen-Orient : migrations, démocratisations, médiations*, Paris, PUF, p. 41-62.
- Planhol (X. de) [1997], *Minorités en Islam : géographie politique et sociale*, Paris, Flammarion, 524 p.
- Planhol (X. de) [1993], *Les nations du prophète : manuel géographique de politique musulmane*, Paris, Fayard, 894 p.
- Planhol (X. de) [1968], *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam*, Paris, Flammarion, 442 p.
- Prunier (G.) [1997], « The Experience of European Armies in Operation Restore Hope », dans W. Clarke, J. Herbst (eds), *Learning from Somalia. The Lessons of armed humanitarian intervention*, Boulder, Westview, p. 135-147.
- Prunier (G.) [1985], « Structures de clan et pouvoir politique en Somalie », *Cultures et développement*, 17 (4), p. 683-697.
- Reno (W.) [1998], *Warlord Politics and African States*, Boulder, Lynne Rienner.
- Révoil (G.) [1880], *Voyage au cap des aromates*, Paris, E. Dentu, 299 p.
- Samatar (A.I.) (ed.) [1994], *The Somali Challenge. From Catastrophe to Renewal*, Boulder, Lynne Rienner.
- Samatar (S.) (ed.) [1992], *In the Shadow of Conquest : Islam in Colonial Northeast Africa*, Trenton, Red Sea.
- Samatar (S.) [1982], *Oral poetry and Somali Nationalism. The case of Sayyid Mahammad 'Abdille Hasan*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Smith (S.) [1993], *Somalie, la guerre perdue de l'humanitaire*, Paris, Calmann-Lévy, 243 p.
- Tripodi (P.) [1999], *The Colonial Legacy in Somalia : Rome and Mogadishu, from Colonial Administration to Operation Restore Hope*, New York, St. Martin's Press, 272 p.
- Turton (E.R.) [1974], « The Isaq Somali Diaspora and Poll Tax Agitation in Kenya, 1936-1941 », *African Affairs*, 73 (292), p. 325-346.

- Turton (E.R.) [1972], « Somali Resistance to Colonial Rule and the Development of Somali Political Activity in Kenya, 1893-1960 », *Journal of African History*, 13 (1), p. 117-143.
- USIP [1999], *Removing Barricades in Somalia*, Washington, United States Institute of Peace, polycop.
- Vouin-Bigot (I.) [1995], « Le khat en Somalie : réseaux et enjeux », *Politique africaine*, 65, p. 135-141.
- Widgren (J.) [1995], « Global Arrangements to Combat Trafficking in Migrants », *Migration World*, 23 (3), p. 19-23.

Périodiques

Africa Confidential, Londres
Daily Telegraph, Londres
La dépêche internationale des drogues, Paris
East African Standard, Nairobi
Horn of Africa Bulletin, Uppsala
The Independent, Londres
Jeune Afrique, Paris
Journal of the Anglo-Somali Society, Londres
Khaleej Times, Doubaï
La Lettre de l'océan Indien, Paris
Libération, Paris
Marchés tropicaux, Paris
Le Monde, Paris
Nation, Nairobi
The Observer, Londres
Washington Post, Washington
Weekly Mail, Nairobi

Index

- A.O. Bayusuf : 127, 129.
Abdi Nasser Sheikh Adem (cheikh) : 85.
Abdi Shimoye : 54.
Abdirahman Mursal : 58.
Abdoulkassim Salat Hassan : 69, 70, 212.
Abdourazak Isaak Bihi : 70.
Abdul Kyesa (cheikh) : 65.
Abdul-Qadir Jilani : 64.
Abdul-Rahman az-Zayli'i (cheikh) : 64.
Abdullahi Ogle : 109.
Abdullahi Yussuf : 69, 70.
Abdulmejid Hussein (Dr) : 86.
Abdwak (clan) : 91, 218, 222, 223.
Abgal (clan) : 32, 39, 42, 24, 174.
Abokor Asir Saa'amawaayo (cheikh) : 58.
Abou Dhabi (localité) : 44, 96, 113, 117, 143, 207, 209.
Adan Dhere : 53, 54, 55.
Addis-Abeba (localité) : 23, 41, 48, 67, 68, 69, 78, 83, 85, 86, 108, 111, 117, 122, 129, 130, 131, 141, 155, 181, 187, 193, 197, 200, 211.
Adem Mohammed : 68.
Aden (localité) : 22, 48, 59, 84, 93, 94, 95, 101, 102, 112, 134, 135, 136, 138, 139, 141, 147, 204, 205, 227, 238.
Aden Abdullahi Noor (dit Gabio) : 70, 90.
Aden M. « Baadiyow » Abdullahi (général) : 50, 107, 217.
Aden Mohamed Noor (cheikh) : 70.
Afar (ethnie) : 32, 61, 75, 82, 86, 87, 92, 130.
Afgoi (localité) : 29, 53, 54, 60, 175.
Ahmed Cheikh Abdullahi : 221.
Ahmed Daher Omar : 132.
Ahmed Gureh : 53.
Ahmed Hassan Abdi (dit commandant Qat) : 91.
Ahmed Khalif : 221.
Ahmed Noor Ali Jimaale : 13, 216.
Ahmed Nuur (cheikh) : 53.
Ahmed Omar Jess (colonel) : 87, 90.
Ahmed Seif Belhassa : 97.
Ahmed Yussuf Ahmed (cheikh) : 69.
Air Kilimanjaro (compagnie aérienne) : 96, 143.
Ajuran (clan) : 218, 223.
Ali Adan : 88.
Ali Dohe Ibrahim : 86.
Ali Khalif Galeyr : 173.

- Ali Mahdi : 25, 26, 37, 42, 52.
Ali Mawel Diruya : 132.
Ali Mohamed Dhere (cheikh) : 62.
Ali Mumin : 53, 54.
Ali Nairobi : 58, 59.
Ali Warsame : 51.
Ali Yussuf Hadji : 218.
Amaano (hawilad) : 173, 174, 186.
Amal (hawilad) : 173, 174, 202.
Amhara (ethnie) : 28, 67, 68, 82, 192.
Amin Dada : 65.
Arta (localité, conférence de paix) :
19, 45, 93, 174, 177, 191, 206,
212.
Aulihan (clan) : 33, 218, 222.
Aweys Sheikh Mohamed : 54.
- Baidoa (localité) : 43.
Bajun (ethnie) : 112, 125, 127, 129,
228, 233.
Barakat (compagnie) : 13, 16, 173,
174, 176, 177, 181, 188, 189,
195, 216, 238, 239.
Bari (région) : 34, 138, 174.
Bashir Ali Salad (dit colonel Bililiqo)
: 90.
Belet Huen (localité) : 51.
Benadir (région) : 58, 59, 126, 139,
175, 226, 227, 228, 229.
Benadiri (communauté) : 226, 227,
234.
Benti (Yohannes) : 69.
Berbera (localité) : 23, 24, 49, 78,
92, 106, 138, 175, 181, 182, 204,
207, 209.
Bevin (Ernest) : 85.
Boni (ethnie) : 125, 229, 233, 234.
Borama (localité) : 51, 92, 175, 195.
Bosaso (localité) : 51, 79, 94, 130,
134, 138, 175, 181, 186, 204,
207, 209.
Brava (localité) : 49, 64, 112, 128,
226, 228, 229.
Burao (localité) : 51, 175, 201.
Bush (George, Jr) : 18.
Bush (George, Sr) : 18.
- Chardjah (localité) : 44, 97, 118, 181.
Charia (loi coranique) : 47, 50, 57,
61, 119.
- CIA : Central Intelligence Agency :
23.
Clinton (Bill) : 18.
Conaco (compagnie pétrolière) : 25.
Confrérie(s) soufie(s) : 49, 50, 53, 55,
58, 59, 61, 63, 64, 65.
Craxi (Bettino) : 23.
- Daalo (compagnie aérienne) : 143,
144, 176, 177, 181.
Dadaab (localité) : 103, 106, 109,
110, 116, 186, 197, 221.
Dahab Shil (hawilad) : 172, 173,
174, 177, 181, 185, 195, 239.
Dar es-Salaam (localité) : 15, 64.
Darod (clan) : 32, 33, 34, 37, 43, 62,
63, 83, 86, 87, 92, 103, 108, 129,
130, 131, 134, 138, 142, 146,
147, 163, 174, 186, 202, 214,
215, 222, 223, 245.
Dawud Ibsa Avana : 69.
Degodia (clan) : 218, 219, 221, 222,
223, 224.
Dighil (clan) : 37, 43, 56, 108, 118,
228.
Dire Dawa (localité) : 48, 129, 177.
Djama Omar Seid : 132.
Djeddah (localité) : 115.
Djibouti (localité) : 69, 121, 132,
141, 147, 176, 181, 182, 190,
193, 203, 212.
Dolbahante (clan) : 34, 37, 63, 163,
174, 215.
Doubaï (localité) : 16, 44, 96, 97, 98,
118, 143, 144, 156, 167, 174,
177, 179, 180, 181, 188, 207,
208, 209, 238.
Dubale (Wolde Amanuel) : 87.
Dube (Guyo) : 88.
- Eastleigh (quartier de Nairobi) : 76,
82, 116, 122, 123, 124, 129, 132.
- F.A. Bayusuf : 127.
Fahad bin Abdoulaziz al-Saoud : 115.
Farah Mohamed Maalim : 221.
Farah Muse Awale : 86.
Fareg (cheikh) : 53.
Forsyth (M.) : 43.
Frères musulmans : 50.

- Gadabursi (clan) : 68, 86, 92, 109, 132, 174, 212.
Gariisa (localité) : 79, 80, 88, 91, 111, 115, 117, 121, 124, 127, 128, 129, 186, 223, 233.
Garoe (localité) : 51, 63.
Garre (clan) : 109, 232.
Gedo (région) : 43, 58, 64, 105, 106.
Gitan (communauté) : 22.
Gosha (communauté) : 125, 228, 229, 230, 232, 234.
- Habr (groupe agnatique) : 27.
Habr Gedir (clan) : 32, 37, 51, 54, 57, 174.
Harar (localité) : 23.
Haji Farah Omar : 135, 201.
Hargeisa (localité) : 24, 51, 57, 70, 74, 75, 93, 94, 101, 103, 116, 118, 163, 174, 175, 177, 181, 185, 186, 187, 191, 192, 194, 195, 202.
Harti (clan) : 33, 37, 90, 147.
Hassan 'Ade : 54.
Hassan Barsane : 49.
Hassan Daher Aweys : 51.
Hassan Gouled : 92, 132.
Hassan Mohamed Nur Shargaduud : 43.
Hawadle (clan) : 32.
Hawilad : 16, 19, 55, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 181, 182, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 215, 216, 238.
Hawiye (clan) : 32, 33, 34, 37, 43, 51, 92, 103, 146, 173, 174, 215, 218, 223.
Hazara (ethnie) : 95, 227.
HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés) : 94, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 128, 129, 132, 139, 155, 156, 193, 226.
Hussein Malim Mohamed : 218.
Hussein Mohamed Aidid : 52, 57, 69, 70.
Hussein Naley : 54.
- Hussein Sheikh Mahdi Mohamed : 55.
- Ibrahim Abdalla : 68.
Ibrahim Abdi Kahen (dit Dere) : 132.
Ibrahim ar-Rashid : 64.
Ibrahim Bilissa (cheikh) : 68.
Ibrahim Hassan Jeberow (cheikh) : 61, 62.
Isaaq (clan) : 28, 34, 37, 43, 51, 68, 75, 84, 86, 87, 92, 93, 100, 103, 109, 129, 131, 132, 134, 142, 146, 147, 163, 172, 173, 174, 181, 184, 190, 199, 201, 202, 207, 213, 214, 215.
Isiolo (localité) : 66, 76, 80, 88, 224, 225.
Ismael Omar Guelleh : 93.
Issa (clan) : 74, 75, 86, 91, 92, 103, 132, 193.
al-Itehad (faction armée) : 13, 51, 52, 58, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 91, 108, 117, 131, 163.
Ivoire (contrebande) : 80.
- Jara Aba Gedda (cheikh) : 68.
Jeddah (localité) : 16, 96, 116, 118, 119, 142, 143, 177, 181, 188, 205, 206, 216.
Jigjiga (localité) : 86, 108, 109, 131.
Jihad (guerre sainte) : 48, 56, 61, 62, 63.
Juba (région, rivière) : 34, 37, 49, 52, 58, 95, 106, 203, 229, 232, 233.
Jubaland : 43, 63.
- KADU : Kenya African Democratic Union (parti politique) : 88.
Kakuma (localité) : 103, 109, 110, 187, 197.
Kampala (localité) : 65.
KANU : Kenya African National Union (parti politique) : 67, 80, 88, 128, 220, 221, 222, 224.
Kenyatta (Jomo) : 81, 82, 88, 218.
Khadija Meslah : 80.
Khartoum (localité) : 24, 51, 65, 69, 90, 155, 191, 216.

- Kheyrad (hawilad) : 174.
Kikuyu (ethnie) : 80, 81, 124, 218, 219.
Kisimayo (localité) : 29, 51, 90, 91, 106, 124, 175, 186, 209, 233.
La Mecque (lieu saint) : 48, 49, 59, 64, 114, 116, 127, 129, 142, 179, 206.
Las Anod (localité) : 63, 116.
Las Koreh (localité) : 37, 51.
Le Caire (localité) : 23, 24, 59, 155, 206.
Leakey (Dr Richard) : 80.
Londres (localité) : 14, 17, 147, 148, 156, 162, 163, 200, 202, 211, 214.
Luo (ethnie) : 80, 81.
Luqh (localité) : 11, 51, 64, 69, 91, 131.
Mahamoud Gaas : 87.
Mahdi Mohamed : 53.
Mahmoud Mohamed (général) : 90, 217, 218.
Mandela (Nelson) : 212.
Mandera (localité) : 88, 105, 106, 117, 219, 221, 222, 224.
Marehan (clan) : 34, 63, 90, 91, 108, 131, 146, 174, 202, 215.
Mariano (Michael) : 48.
McMillan (Harold) : 85.
Médine (lieu saint) : 116.
Mengistu : 108, 109.
Merca (localité) : 51, 52, 58, 175, 229.
Meru (ethnie) : 76, 80, 224.
Mijertein (clan) : 33, 34, 37, 43, 83, 130, 138, 146, 174, 202, 215.
Mogadiscio (localité) : 129.
Mohamed Abdille Hassan (dit le mollah fou) : 24, 48, 49, 63.
Mohamed Bin Salah : 49.
Mohamed Cheikh Ali : 222.
Mohamed Djama Araleh (dit Ju-jula) : 132.
Mohamed Farah Aidid (général) : 25, 26, 32, 37, 42, 52, 78, 90.
Mohamed Ibrahim Egal : 23, 51, 70, 75, 89, 93, 131, 191, 194.
Mohamed Maalim : 87.
Mohamed Mahmud : 55.
Mohamed Moallin (cheikh) : 51.
Mohamed Omar Osman : 68, 87.
Mohamed Qaniare Afrah : 57.
Mohamed Said Hadj Abdi Dohale : 172.
Mohamed Sheikh Osman : 51.
Mohamed Shil : 186.
Mohamed Siad Barre : 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 32, 34, 37, 39, 41, 43, 48, 50, 51, 63, 64, 67, 68, 75, 77, 80, 81, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 103, 108, 109, 115, 123, 130, 137, 140, 142, 146, 148, 170, 172, 176, 178, 181, 184, 190, 193, 199, 200, 201, 202, 212, 215, 230, 231.
Mohamed Siad Hersi (dit général Morgan) : 26, 34, 70, 90.
Mohamed Yussuf Hadji : 218.
Mohamed Zubeir (clan) : 33, 186, 218, 224.
Moi (Daniel Arap) : 90, 217, 218.
Mombasa (localité) : 66, 79, 81, 82, 83, 105, 112, 113, 115, 116, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 141, 187.
Monfreid (Henry de) : 26.
Moses Ali : 65.
Muammar al-Kadhafi : 26, 178.
Muhammad bin Ahmad al-Dandarawi : 64.
Muhammad Gulayd (cheikh) : 58.
Mukhtar : 59, 60.
Murosade (clan) : 32, 37, 57, 215.
Musa Sudi (dit Yalahow) : 32, 70, 176.
Museveni : 65.
Mussolini (Benito) : 22, 26.
Nairobi (localité) : 15, 26, 64, 66, 69, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 88, 89, 90, 91, 107, 113, 115, 117, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 141, 155, 156, 181, 186, 187, 196, 219, 220, 238.
National Unionist Front (parti politique) : 48.

- Ngala (Ronald) : 88.
Noor Hussein (cheikh) : 53, 56, 67.
Nyangoma (Léonard) : 65.
- Ogaden (région et clan) : 16, 17, 23, 24, 33, 34, 37, 41, 48, 49, 67, 68, 77, 78, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 101, 108, 109, 131, 142, 174, 186, 190, 193, 215, 218, 222, 223, 224, 229, 233.
- Omar Abokr Tani (dit Mullah) : 132, 181.
- Omar Mahmoud Mohammed Finish : 32.
- Omar Masumbuko : 83.
- ONG : Organisations non gouvernementales : 55, 56, 112, 115, 116, 117, 129, 141, 155, 163, 184, 197.
- ONLF : Ogaden National Liberation Front (faction armée) : 67, 85, 86, 87, 131.
- Oromo (ethnie) : 32, 48, 56, 61, 66, 67, 68, 83, 109, 111, 126, 232, 234.
- Osman Hassan Ali (dit Ato) : 25, 26, 32, 70, 176.
- Oussama ben Laden : 13, 14, 16, 70, 239.
- Oussama ben Laden (mouvance) : 11, 13, 14, 16, 70.
- Puntland (région autonome) : 37, 43, 57, 70, 173, 174, 176, 190, 193, 202, 215.
- al-Qaïda (mouvement terroriste) : 14, 15, 239.
- Qat : 49, 57, 60, 74, 75, 76, 77, 78, 89, 118, 177, 199, 200, 238.
- Rahanwein (clan) : 33, 43, 60, 108, 118.
- Reagan (Ronald) : 77.
- Rer (lignage patrilinéaire) : 27, 28.
- Restore Hope (opération) : 18, 71, 77, 90, 154, 184.
- Riyadh (localité) : 67, 114, 115, 116, 118, 206.
- Roble (Peter Gabriel) : 48.
- Romanistan (région mythique) : 22.
- Rome (localité) : 17, 25, 77, 149, 156, 200, 212.
- RRA : Rahanwein Resistance Army (faction armée) : 70.
- Rumsfeld (Donald) : 13.
- Saddam Hussein : 178.
- Said Ahmed bin Idris al-Fasi : 64.
- Said Hussein Abdalla : 91.
- Salim al-Billahi : 209.
- Salman bin Abdoulaziz : 115.
- Sanaa (localité) : 74, 94, 95, 111, 112, 127, 139, 141, 153, 227.
- Shebelle (région, rivière) : 37, 49, 52, 61, 95, 109, 203, 229, 232, 233.
- Sheikh Mouaïdin : 53.
- Sheikh Osman (Mohamed) : 25.
- Sheikh Rufa : 53.
- Shiali Abdille : 53, 54.
- Shifta (bandit, insurrection) : 56, 66, 78, 79, 81, 87, 88, 89, 90, 105, 123, 125, 131, 186, 220.
- Shilling : Kenyan (Ksh), Somalien (Sosh), Somalilandais (Slsh) : 110, 112, 122, 125, 127, 156, 186, 190, 191, 209.
- SNF : Somali National Front (faction armée) : 37, 70, 90, 91, 131, 202.
- SNM : Somali National Movement (faction armée) : 51, 80, 86, 87, 92, 132, 200, 201, 207.
- Somali Islamic Union Party (parti politique) : 51.
- Somali Reconciliation and Restoration Council (faction armée) : 69, 70.
- Somali Salvation Alliance (faction armée) : 26.
- Somali Youth League (parti politique) : 23, 56, 87, 202.
- Somaliland (région indépendante) : 37, 43, 44, 51, 55, 57, 64, 70, 75, 84, 87, 92, 93, 94, 100, 103, 106, 107, 129, 131, 132, 134, 135, 138, 139, 147, 148, 174, 175, 176, 177, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 191, 193, 194, 195, 199, 200, 201, 202,

- 203, 206, 207, 209, 213, 214, 215.
- SPM : Somali Patriotic Movement (faction armée) : 27, 33, 37, 70, 87, 90, 91, 103, 105.
- SSDF : Somali Salvation Democratic Front (faction armée) : 37, 51, 86, 200, 202.
- Sufi Baraki : 49.
- Tahil Shaikh Said (dit TSS) : 128.
- Tahir Said Seif : 181.
- Tawfik (hawilad) : 173, 174, 175, 177, 188.
- Toronto (localité) : 17, 145, 149, 150, 162, 163, 213.
- Turnbull (Richard) : 85.
- USC : United Somali Congress (faction armée) : 37, 86, 200, 212.
- USF : United Somali Front (faction armée) : 92, 93.
- Uways bin Mohamed (cheikh) : 49, 64.
- Vaïda Voeved III : 22.
- Wajir (localité) : 88, 117, 218, 219, 221, 222, 223, 224.
- Warsangeli (clan) : 37, 163.
- WSLF : Western Somali Liberation Front (faction armée) : 67, 85, 86, 87, 109.
- Yassir Bayusuf : 128.
- Yussuf Abdi : 88.
- Yussuf Hadj : 54.
- Yusuf Baal Baal : 53, 54.
- Yusuf Mohamed (sultan de Geledi) : 62.
- Yusuf Talan (général) : 212.
- Zeila (localité) : 22, 23, 92, 93.

Liste des figures, tableaux et cartes

| | |
|--|-----|
| Figure 1. Les grandes familles claniques des Somali | 30 |
| Carte 1. Les huit régions de Somalie après l'Indépendance en 1960 | 35 |
| Carte 2. Les seize régions de Somalie du temps de Siad Barre en 1987 | 36 |
| Carte 3. Les factions armées sur le territoire somalien après la chute de la dictature en 1991 | 38 |
| Carte 4. Les camps de réfugiés somaliens dans la Corne de l'Afrique | 104 |
| Tableau 1. La proportion d'étrangers dans les principales villes d'Arabie Saoudite | 119 |
| Carte 5. Les Somaliens d'Addis-Abeba | 130 |
| Carte 6. Les Somaliens de Djibouti | 133 |
| Carte 7. Les Somaliens d'Aden | 136 |
| Carte 8. L'implantation des Somaliens au Yémen | 139 |
| Carte 9. Les Somaliens de Sanaa | 140 |
| Tableau 2. Les flux financiers de la diaspora somalienne vers la Corne de l'Afrique en 1996 | 165 |
| Graphique 1. Exportations et réexportations de Doubaï vers la Somalie | 180 |
| Tableau 3. Le marché du qat en Afrique de l'Est (en millions de dollars par an)..... | 200 |
| Graphique 2. Les importations de l'Arabie Saoudite en provenance de Somalie..... | 207 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 3. Les importations de Doubai en provenance de Somalie | 208 |
| Tableau 4. L'arithmétique électorale des clans somali dans le nord-est du Kenya..... | 222 |
| Carte 10. Les « minorités » du sud de la Somalie | 228 |

**A**

l'heure où la Somalie est suspectée de prêter abri à des sympathisants de la mouvance Ben Laden, ce livre fait le point sur un pays ravagé par de nombreuses guerres : crise de l'Ogaden contre l'Éthiopie en 1977, bombardement de Hargeisa en 1988, luttes de factions après l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991, etc. Le sud de la Somalie continue aujourd'hui de présenter le cas assez extraordinaire d'un territoire sans État.

Le vide politique a favorisé la montée en puissance de groupements fondamentalistes qui n'ont cependant pas réussi à établir une république islamique.

La guerre a aussi mis en évidence l'importance d'une diaspora constituée de réfugiés dans les camps de la Corne de l'Afrique ou du Yémen, de clandestins dans les pays voisins de la Somalie ou dans le Golfe, ou de demandeurs d'asile en Occident.

Si, par défaut d'État, la diaspora somalienne représente également un formidable vecteur de la reconstruction du pays, la fragmentation du champ politique dans la Corne encourage toutes sortes de dérives criminelles et aiguisé les stigmates qui font du Somali un bandit en puissance. La criminalisation du migrant somalien se lit en réalité à deux niveaux, à la fois par les interférences d'organisations mafieuses et par la représentation que les Occidentaux ou les élites chrétiennes au pouvoir en Éthiopie et au Kenya peuvent avoir d'une diaspora musulmane.

Chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et docteur en science politique, Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS travaille sur les conflits armés en Afrique subsaharienne. Il a vécu plusieurs années au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya et accomplit régulièrement des missions d'études en Afrique.



9 782724 608977

janvier 2003

prix : 24 €

ISBN 2-7246-0897-6

 949 795.5